This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
175
v.4

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Août 1750.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Août 1750.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.	1750.	10.	v.

Printed in France.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Août 1750.

ARTICLE XCII.

AMBASSADES DE M. de la Boderie en Angleterre sous le régne de Henri IV. & la minorité de Louis XIII. depuis les années 1606. jusqu'en 1611. 5. volumes in-12. M. DCC. L.

UNE partie de l'Ouvrage que nous annonçons fut imprimée en Hollande, il y a

quelques années : mais cette édition fut faite sans aucun soin. *Les noms propres y sont pour la plupart estropiés : on y voit quelques lettres sans date : il y en a plusieurs dont la date est fausse : quelques-unes ne sont pas placées dans leur ordre : dans presque toutes on trouve des contresens, des endroits inintelligibles, & partout il régne un désordre dans la ponctuation, qui en rend la lecture insupportable.* Ç'a donc été une nécessité d'entreprendre une nouvelle édition du même Ouvrage, où de plus on aura la commodité de trouver les lettres du Roi & de ses Ministres & celles de l'Ambassadeur, chacune à la place qui convient ; ce sera un corps d'histoire dont les événemens ne seront pas séparés & mis comme en morceaux. On n'aura pas oublié le commencement en arrivant à la fin.

La fonction d'Ambassadeur im-

téresse tellement la réputation du Souverain qui l'envoye, qu'il est fort attentif à faire un bon choix ; on y prend encore plus garde quand l'Ambassadeur est nommé pour une de ces Cours Etrangères, où l'on a toujours à traiter avec des Sages appliqués & pénétrans. Ce sont là des Théâtres où il n'est pas aisé de bien représenter. Que ne risqueroit-on pas à y produire de médiocres Acteurs ? On doit donc être persuadé que les Lettres de M. de la Boderie sont d'un Ministre habile & intelligent, & de plus, très-instruit des mistéres des Négociations dont il étoit chargé.

On sçait que les Négociateurs sont souvent obligés de dissimuler, de montrer de belles apparences sans réalité, de se tromper les uns les autres le plus souvent & le plus artificieusement qu'il se pourra. Ces soupçons si

bien fondés à l'égard des Conférences n'ont aucun lieu à l'égard des lettres qu'un Ambaſſadeur écrit à ſon Maître & à ſes Miniſtres. Tout y eſt rapporté ſelon l'exacte vérité. Une hiſtoire qui ne ſeroit appuyée que ſur des monumens auſſi ſolides, ne ſeroit pas ſuſpecte ; & fût-elle écrite avec moins d'agrément que pluſieurs autres, où les faits n'ont pas la même certitude, elle ſeroit lûe par préférence.

L'Editeur n'a pas trouvé des Mémoires aſſez abondans pour démêler toutes les affaires qui avoient été confiées à M. de la Boderie dans ſa jeuneſſe. Voici les principaux traits qu'on en a raſſemblés. Sur la fin de l'année 1592. il partit pour Rome à la ſuite du Cardinal de Gondi, évêque de Paris, & du Marquis de Piſani, *députés de la part des Princes & Seigneurs Catholiques du Parti Royal, pour travailler à la*

les Sciences & des beaux Arts 1737 *réconciliation du Roi avec l'Eglise.* Le Cardinal & le Marquis n'ayant pû obtenir du Pape la permission d'entrer dans Rome, ni même dans l'Etat Ecclésiastique, le Marquis pria M. de la Boderie de se rendre à Rome, où il n'étoit pas inconnu, ses deux freres, Gui & Nicolas le Févre de la Boderie, ayant rendu de bons services dans l'édition de la Polyglotte d'Anvers. M. de la Boderie travailla utilement pour les intérêts du Roi, & de retour en France, il rendit compte à ce Prince de ses démarches & de ses observations à la Cour du S. Pere. Le jeune Négociateur remarqua qu'on ne devoit pas s'allarmer de la sévérité que Clément VIII. affectoit à l'égard de la réconciliation, qu'on en usoit ainsi pour amuser les Espagnols & les Députés de la Ligue.

M. de la Boderie fut ensuite choisi pour l'ambassade de Bru-

xelles, auprès de l'Archiduc Albert & de l'Infante Isabelle Claire-Eugenie. Le Ministre contenta parfaitement son Maître & l'Archiduc; après quoi devenu Conseiller d'Etat, il se rendit à Turin, pour y faire des complimens de condoléance à Charles-Emmanuel Duc de Savoie, sur la mort de son fils, Philippe-Emmanuel, Prince de Piémont, décédé en Espagne.

Les deux principales ambassades de M. de la Boderie sont celles d'Angleterre. Il y fut envoyé la première fois avec le caractere d'Ambassadeur ordinaire, & la seconde fois avec le titre d'Ambassadeur extraordinaire. Le principal objet de la première ambassade étoit d'entretenir la bonne intelligence entre les deux Couronnes, que l'Espagne travailloit à désunir. Il étoit de l'intérêt & de la sûreté des deux Royaumes de demeurer étroite-

ment alliés, tant pour n'avoir rien à craindre de la Puiſſance de l'Eſpagne, que pour être plus en état de ſoutenir la République de Hollande contre ſes premiers Maîtres, qui alloient fondre ſur elle avec toutes leurs forces.

Sous un autre regne que ſous celui de Jacques I. la négociation eut été bientôt terminée. Ce Prince avoit de l'eſprit. Il comprenoit très bien la ſolidité des raiſons qu'on lui expoſoit. Il y en ajoutoit même d'autres qui avoient échapé. Il avoit de plus une haute eſtime des vertus héroïques de Henri IV, cependant on ne put l'engager à conclure un Traité avec la France pour la défenſe des Provinces-Unies. Jacques I. craignoit exceſſivement que le Roi Catholique ne lui ſuſcitât des affaires, ſous prétexte de ſecourir la Religion opprimée dans la Grande-Bretagne. D'ailleurs le même Prince

avoit une averſion naturelle pour la guerre. Ce furent ces obſtacles invincibles qui rendirent inutiles l'habileté & les ſoins de l'Ambaſſadeur. Heureuſement l'Eſpagne épuiſée par ſes proſpérités mêmes, laiſſa entrevoir qu'elle n'étoit pas éloignée de la paix. On profita de ces diſpoſitions, & ſi l'on ne put parvenir à une paix entiére, on conclut du moins une tréve de deux années, entre l'Eſpagne & l'Archiduc de Flandre d'une part, & les Provinces-Unies de l'autre. Cette tréve fut ſignée à Anvers le 9 Avril 1609. Et quelques mois après M. de la Boderie revint de ſa premiére ambaſſade.

Quelques jours avant la concluſion de ce Traité, Jean Guillaume, Duc de Cléves, de Juliers & de Bergh, & Comte de la Mark, mourut ſans poſtérité, à l'âge de 47 ans, & laiſſa à ſes quatre ſœurs, ou à leurs repré-

sentans, une riche succession à recueillir. Elle convenoit fort à la Maison d'Autriche ; mais il falloit de plus fortes raisons, ou du moins des prétextes plus spécieux que cette bienséance. Les constitutions de l'Empire ne permettant pas aux Princes de se mettre en possession des terres qu'ils prétendent leur appartenir, sans se pourvoir auparavant par les formes du Droit Germanique, l'Empereur Rodolphe envoya à Juliers en qualité de commissaire impérial Léopold d'Autriche, Evêque de Passau & de Strasbourg. Ce Prince tout en arrivant s'empara de la forteresse de Juliers, où il se mit en état de défense, & l'on vit aisément par toute sa conduite, qu'il n'en sortiroit jamais que par la force.

La France avoit un grand intérêt à empêcher que les Etats de Cléves ne tombassent sous la domination Autrichienne. Ainsi

le Roi prit des mesures pour former une ligue capable de soutenir les héritiers légitimes. Dans ces circonstances M. de la Boderie eut ordre de passer incessamment en Angleterre avec le titre d'Ambassadeur extraordinaire. Il étoit chargé d'engager le Roi Jacques I. dans la ligue qu'on méditoit. La négociation fut interrompuë, pendant quelque tems, par la mort funeste de Henri IV. Mais on la reprit ensuite, & la ligue défensive fut enfin concluë entre les deux Couronnes le 29. Août 1610. On convint aussi de la forme qui seroit observée dans le remboursement des sommes que l'Angleterre répétoit. Il étoit d'une extrême importance de terminer cette contestation. Tant qu'elle eût duré, les Anglois eussent été prêts de rompre avec la France, à toute occasion. On trouve ici les raisons qu'on produisoit de part

& d'autre, & plusieurs autres détails amusans & curieux, qu'on ne rencontre pas dans l'Histoire, tant parce qu'ils ont été ignorés des Historiens, que parce que les Historiens ont jugé qu'ils devoient s'attacher uniquement aux événemens considérables.

Le Roi d'Angleterre conçut tant d'estime & tant d'affection pour M. de la Boderie, qu'outre les présens qu'on a coutume de faire aux Ambassadeurs avant leur départ, ce Prince lui en fit un particulier, comme *à son bon ami.* C'étoit un bassin & un vase de vermeil, enrichis de pierreries. On y avoit gravé ces mots: *Jacques Roi de la Grande Bretagne, à Antoine de la Boderie.* Madame de la Boderie avoit tellement plû à la Reine d'Angleterre, que cette Princesse dit à l'Ambassadrice, qui prenoit congé d'elle: *Quand il ne me restera que le fil de perles que je porte,*

je le partagerois avec vous.

Nous ne ferons pas un Extrait suivi de toutes les dépêches contenuës dans les cinq volumes de ce Recueil. C'est à ceux qui se proposent de servir les Souverains dans les Ambassades & les Négociations, de lire sérieusement ce qu'ont pratiqué leurs prédécesseurs en ces sortes de fonctions. Ce doit être là le fond de leur Bibliothèque & de leurs études. Cette étude jointe à l'usage, si d'ailleurs la nature les a pourvûs libéralement des talents nécessaires, les mettra en état de remplir dignement toutes les parties de leur ministère. Nous nous bornerons ici, parceque nous y sommes forcés, à choisir, dans tout l'Ouvrage, quelques faits qui nous sembleront plus convenables à nos Mémoires & encore plus à la plûpart de nos Lecteurs.

Henri IV. ayant pris la résolution de célébrer en 1606 le

Baptême de ses trois enfans, se souvint, comme il convenoit, qu'il avoit promis au Pape, de *le* choisir pour nommer son Dauphin, avec la Duchesse de Mantouë. Cet engagement subsista : mais ce Prince étant maître de choisir un parrein à sa fille aînée, se proposa d'inviter le Roi d'Angleterre à accepter cette fonction, afin de joindre aux titres de freres, d'alliés & d'amis, *celui de compère.* La chose n'eut pas lieu. Le Pape présentant le Dauphin au Baptême, le Roi d'Angleterre jugea que, s'il se contentoit de présenter la fille aînée, ce seroit reconnoître en quelque sorte la supériorité du Pontife Romain, & dégrader sa propre Dignité. Ce seroit, disoit le Prince, *lui faire porter la queuë au Pape.* (tom. 1. p. 145.)

On voit dans le même tome, avec quelle affection vraiment Chrétienne, le Roi adoucit le

Monarque Anglois, à l'égard des Catholiques qui n'avoient pas conspiré contre le Souverain, ni contre l'Etat, & qu'on étoit sur le point d'envelopper dans la même disgrace, avec les coupables. L'Ambassadeur suivit exactement tout ce que son Maître lui avoit prescrit, & il obtint ce qu'il sollicitoit, sans que ni le Roi Jacques ni ses Ministres fussent mécontents de tant de démarches si contraires à leur disposition présente. Toute cette négociation si bien mesurée dont Henri IV. avoit la principale gloire, fit en même tems beaucoup d'honneur à son Ministre.

On y remarque aussi combien les Puritains étoient difficiles à tenir en respect. C'étoit des sujets toujours prêts à remuer. Nous tromperons-nous si nous avançons que la constitution de leur Eglise est bien capable de leur inspirer un amour excessif

de l'indépendance ? Les Anglicans ont conservé une sorte de Hiérarchie & de subordination. Ils ont des Pasteurs, des Evêques, des Archevêques. Ce Gouvernement accoutume les esprits à la soumission, & ils en obéïssent d'autant mieux dans tout le reste. Cet avantage manque aux Eglises Puritaines, où il n'y a ni Hiérarchie, ni subordination, ni même aucune apparence spécieuse de l'une & de l'autre. Ce sont des corps dont tous les membres sont parfaitement égaux, des Républiques plus que Démocratiques. Tout Citoyen élevé en pareille école doit naturellement être un indocile Républicain. Nous reconnoissons volontiers qu'il y a des sujets qui malgré cette éducation sont soumis & traitables : c'est qu'il y a partout des hommes en qui les préjugés ne prévalent pas contre la raison.

La vigilance des Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne, (les premiers pour prévenir les atteintes qu'on tâchoit de porter artificieuſement à la preſſéance de leur maître, les ſeconds pour la ſurprendre par quelque adreſſe,) ſera déſormais inutile à l'égard de cette conteſtation décidée ſolemnellement. Mais tout ce manége, joint à l'attention des Anglois pour ne ſe commettre aucunement dans cette querelle, peut ſervir d'inſtruction aux Miniſtres qui ſont chargés des intérêts de leur Souverain dans les Cours Etrangères.

En pluſieurs dépêches du ſecond tome, il eſt parlé du deſſein qu'avoit formé le Roi Jacques d'unir les deux Royaumes d'Angleterre & d'Ecoſſe & de concilier les Anglicans & les Puritains. Ce projet qu'il avoit fort à cœur lui cauſa bien des chagrins. Le Parlement de 1607.

travailla à cette affaire dans les féances du foir & du matin pendant un tems confidérable, & l'on avança peu. Les Anglois ne vouloient pas que l'union de la France avec l'Ecoffe fubfiftât, parce que les Ecoffois jouiffant de la *Naturalifation* de France & d'Angleterre, & par conféquent des priviléges des deux Royaumes, il étoit à craindre que l'Ecoffe ne s'attirât tout le commerce au préjudice de l'Angleterre. On eut dans ces débats de fréquentes occafions de remarquer *la mauvaife affection qui eft entre ces deux Nations :* à quoi M. de la Boderie ajoute : *J'ai peur qu'à la fin il n'en arrive du fcandale.*

Dans une autre dépêche, le même Ambaffadeur écrit que *l'union va de mal en pis, & comme ce nom a penfé être funefte à la France, j'ai grande peur, fi Dieu n'y met la main, qu'il fera peu*

nicieux à ce Royaume. Un Ministre de l'Eglise Anglicane qui prêchoit pendant la tenue du même Parlement, déclama avec emportement, dans la principale Eglise de Londres, contre les Ecossois, leur attribuant tous les vices ensemble qu'on reproche en détail à chaque Nation; & les privant de toutes les vertus, dont il n'y a aucune Nation qui ne soit censée en avoir quelqu'une. Il dépeignit les Ecossois comme *fainéans & inhabiles en tout, fors à mal faire.* Le Prédicant fut envoyé à la Tour. *Telles hardiesses sont dangereuses*, dit M. de la Boderie, *& me ramentoivent encore le tems du feu Roi* (Henri III.)

La réunion des deux Royaumes sous le nom de la Grande-Bretagne, du moins quant au Gouvernement civil & politique, étoit réservé à la Reine Anne, dont le Regne a été si glo-

rieux. Ce n'est pas là une foible marque de l'habileté, du bonheur & de l'autorité de cette Princesse.

(Tom. 3. p. 196.) environ la mi-carême de l'année 1608. des Comédiens à qui M. de la Boderie avoit fait défendre de représenter le malheur du Maréchal de Biron, n'eurent pas plutôt vu toute la Cour hors de Londres, qu'ils oserent désobéir. Ils rendirent leur désobéissance encore plus criminelle en introduisant sur la Scène la Reine de France & Madame de Verneuil, qui non contente de la maltraiter de paroles, y ajouta un soufflet. L'Ambassadeur instruit de ces excès, s'en plaignit au Comte de Salisbury, qui donna ordre sur le champ d'arrêter ces insolens; mais on n'en put saisir que trois qu'on conduisit en prison. L'Auteur de la piéce échapa. On ne devoit pas être

ſurpris de l'audace de ces Comédiens, puiſque deux jours auparavant ils avoient traité avec encore plus d'irrévérence leur propre Souverain. Il en fut ſi indigné qu'il ordonna, *que l'on n'eût plus à jouer des Comédies dedans Londres.*

Dans le quatrième Tome, il eſt beaucoup parlé du livre que préparoit le Roi Jacques. On revient ſouvent à cet article, parce que ce Prince avoit une extrême envie de ſignaler, par ſes Ecrits, ſon zèle pour ſa religion. *Le Roi*, dit l'Ambaſſadeur, *a achevé ſon livre, qui ne ſera en effet qu'une nouvelle édition du premier* (*P.* 193.) Dès qu'il fut imprimé & mis en vente, le Roi mécontent de certaines choſes qui lui avoient échapé & qu'il avoit réſolu de changer, fit empriſonner le Libraire, & ordonna d'en rapporter les Exemplaires, promettant d'en donner

de

de plus corrects à ceux qui les auroient rapportés. (*P.* 301 & *p.* 302.) *Ce livre, à ce que j'en ai pû voir, est le plus fou & le plus pernicieux qui se soit jamais fait sur ce sujet.*

Après que ce livre eut été retiré des mains de l'Imprimeur, on travailla à réformer ce qu'on jugeoit défectueux. C'est à quoi s'appliqua *une petite Congrégation de Gens doctes, qui tous les jours s'assembloit devant ledit Roi.* On revoyoit aussi & on corrigeoit les traductions de cet Ouvrage, & l'on se proposa de le faire paroître en quatre langues. *Il seroit à desirer en vérité que ce Prince ne s'adonnât à ce travail, qui n'est digne de lui & n'apportera que du mal.* (*p.* 323. *Mais il seroit aussi possible de le démouvoir de cela, comme il seroit de ne vouloir être Roi d'Angleterre.* (*p.* 326.)

Henry IV. à qui le Livre fut envoyé par le Roi d'Angleterre

& qui n'avoit pû le lire parce qu'il n'étoit pas écrit en François, s'en fit rendre compte par le Cardinal du Perron ; ce Cardinal en parla moins désavantageusement que plusieurs autres ; & il ne tint pas au Roi de France que ce fameux Controversiste ne passât la Mer, pour conférer avec le Roi Jacques ; mais ce Prince témoigna qu'on ne pouvoit *lui envoyer aucun qu'il ne vît plus volontiers. Il est*, dit-il, *Cardinal & Prêtre, & Personnage qui fait profession d'être grandement consommé en la dispute, & qui s'est principalement signalé, en ce qu'il a été l'instrument de la conversion du Roi mon frere.*

Le 5^e Tome comprend les dépêches qui concernent l'Ambassade extraordinaire de M. de la Boderie, & la succession de Clèves. Ce fut pendant ces temps là que le Roi Henri IV. fut assassiné. Le Roi d'Angleterre fut très-

affligé de cette mort, & il donna les marques les plus sensibles d'une véritable douleur. Il prit aussi plus de précautions qu'il n'avoit coutume, pour sa sureté, & il ne marcha plus dans la Ville de Londres, qu'environné de gardes, ce qu'il ne faisoit pas auparavant.

Il est souvent arrivé qu'un Ambassadeur qui avoit été très-considéré pendant que son Maître vivoit, surtout un Maître aussi grand qu'Henri IV. perd à sa mort une partie de cette considération dans une Cour Etrangère. M. de la Boderie se conserva sur le même pied au dehors & au dedans. Il continua ses négociations en Angleterre, & ses services furent agréables en France à la Régente & au Roi Mineur.

On ne doit pas omettre dans nos Mémoires les particularités qui intéressent la réputation des

Sçavans du premier Ordre. On apprend (*à la page 479.*) de ce dernier Tome, combien Casaubon étoit estimé du Roi Jacques & de tous les Seigneurs de son Royaume. Ce Prince fit demander à la Reine Régente de laisser Casaubon auprès de lui; l'Ambassadeur qui sçavoit les bons services que pourroit rendre un Sçavant de ce mérite, en fit la demande : on connoît par ce qu'il écrit que Casaubon étoit mal disposé à l'égard des Puritains. *Il peut en vérité grandement servir auprès de lui,* (du Roi Jacques) *quand ce ne seroit que pour l'entretenir en la mauvaise opinion des Puritains, dont ils ne sont, à ce que je vois, moins mal édifiés l'un que l'autre.* Cependant c'étoit dans cette Religion que Casaubon avoit été élevé en France.

ARTICLE XCIII.

VITA DI MICHEL AGNOLO Buonarroti Pittore, Scultore, Architetto e Gentilhuomo Florentino, pubblicata mentre viva dal suo Scolare Ascanio Condivi : seconda Edizione, corretta ed accresciuta di varie annotazioni &c. *La Vie de Michel-Ange Buonarroti, Peintre, Sculpteur, Architecte & Noble Florentin, écrite de son vivant par Ascagne le Condivi son disciple &c. Vol. petit in-fol. ou in-4°. extrêmement grand, pag. 160. sans la Préface. A Florence. M. DCC. XLVI.*

L'Histoire de Michel-Ange Buonarroti écrite de son vivant, par un de ses disciples, nommé Ascagne le Condivi, est un Livre imprimé pour la pre-

mière fois en 1553 ; & devenu aussi rare & aussi difficile à trouver dans les Bibliothèques, qu'il est en lui-même curieux & intéressant. Le célébre Antiquaire, M. Gori, en donna une nouvelle Edition il y a quatre ans ; elle n'est parvenue à notre connoissance que depuis peu de jours ; nous l'annonçons aujourd'hui avec toutes les additions dont elle est ornée. Voici de suite ce qu'on trouve dans ce Volume.

1°. Une Epitre Dédicatoire à M. le Marquis André Gerini, Seigneur Florentin, Protecteur déclaré des Arts & des Sciences dans sa Patrie.

2°. Une Préface raisonnée de l'Editeur sur les diverses parties de ce Recueil.

3°. Une Explication des planches, vignettes & lettres grises dont l'Ouvrage est enrichi. La plûpart de ces ornemens ont

trait à Michel - Ange. *

4°. La vie de cet illustre personnage, poussée par le Condivi jusques vers l'année 1553. Elle occupe 58 pages.

5°. Un Supplément à cette vie jusqu'à la mort de Michel-Ange. C'est un morceau fort court, & de la façon de Jerôme Ticciati, Sculpteur & Architecte de Florence, mort en 1744.

6°. Des Observations faites sur l'Ouvrage du Condivi, par M. Pierre (Jean**) Mariette, grand connoisseur, & amateur bien célèbre en France & en Italie.

---

* Dans cette explication, M. Gori dit que le portrait de Michel-Ange qui est à la tête de ce Volume a été gravé *sur le dessein de Jules Romain*, c'est une méprise : il faut dire sur le dessein & de la main de Jules Bonasone.

** M. Gori oublie ce second nom de baptême.

M. Gori lui donne la qualité de Peintre (Dipintore) qu'il ne prit jamais. Dès qu'on parla de réimprimer la vie de Michel-Ange, M. Mariette qui avoit un Exemplaire de la premiere Edition, envoya ses remarques à M. le Chevalier Galburri ; celui-ci les a communiquées depuis à l'Editeur M. Gori ; & ce dernier en fait part au Public, quoique l'Auteur, (M. Mariette) ne les eût pas envoyées pour être mises au jour. C'est pourtant un très-bon service que rend ici l'Italie à la France.

7°. Des remarques de M. Dominique-Marie Manni, Académicien de Florence, sur la même vie de Michel-Ange.

8°. Des Notices Historiques sur le même sujet par l'Editeur M. Gori.

9°. Une description généalogique de la maison Buonarroti, donnée par le Sénateur Philippe Buonarroti, mort très-

estimé, & très-regretté des gens de lettres en 1733.

11°. Un abrégé de ce que George le Vasari a écrit de Michel-Ange dans la 3e. partie de sa vie des Peintres.

12°. Une table détaillée des Matières.

Il falloit indiquer ainsi toutes les pièces de cette belle Edition, avant que d'insister sur les plus importantes. Celle qui domine est la vie de Michel-Ange par le Condivi ; nous l'avons luë & relüë toute entière comme un Ouvrage nouveau ; & après l'avoir comparée avec les Notices Françoises qu'on nous a données jusqu'ici sur le très-célèbre Artiste dont il est ici question; nous avons conclu que nous ne connoissions pas encore Michel-Ange.

Dans quels détails en effet, dans quelles particularités touchantes n'a pas dû entrer un disciple, témoin oculaire & per-

pétuel de toutes les situations de son Maître ; Juge éclairé de ses talens, de ses entreprises & de ses succès ; confident presque unique de ce qu'il eut à souffrir du caprice de ses protecteurs & de la jalousie de ses rivaux ! Le Condivi fut par rapport à Michel-Ange ce témoin, ce Juge, ce Confident.. Il raconte avec candeur ce qu'il a vu faire à ce grand homme, ce qu'il a entendu de sa bouche, ce qu'il a oui dire de lui ; & qui pourroit, par exemple, révoquer en doute les deux traits suivants ? Le premier est une conversation de cet Elève avec son Maître. » Un » jour, dit-il, je raisonnois avec » Michel-Ange de la belle Notre-Dame de Pitié qu'il avoit » faite en marbre pour le Cardi» nal de S. Denis. * Je lui disois

* Le Condivi dit que ce Cardinal étoit aussi *appellé Cardinal de Rouen.* Sur-

» qu'on trouvoit cette Vierge
» trop jeune en comparaison du
» Christ qu'elle tenoit mort sur
» ses genoux, à quoi il répondit
» sur le champ : Vous ne sçavez
» donc pas que les personnes
» chastes conservent plus long-
» tems leur fraicheur que les au-
» tres ? Combien plus cet avan-
» tage a-t'il dû se trouver dans

---

quoi M. Mariette le critique très à propos dans ses Observations, faisant voir que le Cardinal de S. Denis étoit alors Jean de la Groslaye de Villiers, qui n'a jamais été Archevêque de Rouen, mais seulement Evêque de Lombez & Abbé de S. Denis. Ceci est juste : cependant il nous vient en pensée de croire que, comme ce Cardinal a oit été longtems Président de l'Echiquier de Rouen, le Condivi aura pû lui donner le titre de Cardinal de Rouen à cause de cette Magistrature, qu'il avoit exercée étant même déja Evêque. Il semble du moins que c'est-là ce qui a occasionné la méprise de l'Historien de Michel-Ange.

» une Vierge dont la pureté n'a
» jamais reçû la moindre attein-
» te ; & puis ne peut-on pas croi-
» re que la Providence Divine
» concourut à la conservation
» de cette fleur de jeunesse dans
» la Mere de Dieu, afin de mon-
» trer de plus en plus au monde
» l'excellence de sa virginité ?
» &c.

Le second trait montre la haute idée que le Pape Jules III. avoit du mérite de Michel-Ange. Le Condivi étoit un jour dans l'appartement de Sa Sainteté, & il entendit ce Pontife qui disoit: » Je sacrifierois bien quelques-» unes de mes années, & je don-» nerois volontiers de mon pro-» pre sang pour prolonger la vie » de Michel-Ange, afin que le » monde ne fût pas privé sitôt » d'un si grand homme. » *Et il » ajouta ensuite:* » Si je lui survis, » comme le cours des années » semble le persuader, je veux

» le faire embaumer, afin que son
» cadavre soit éternel comme
» ses Ouvrages. »

Encore une fois qui pourroit soupçonner la sincérité de ces témoignages ? Mais quel aceueil ne doit-on pas faire à une histoire remplie d'anecdotes aussi curieuses, &, nous le répétons, aussi peu connuës que celles-ci ? Il ne nous seroit pas possible de les citer toutes ; ce seroit nous charger d'une Traduction dans les formes qui ne convient pas à nos Mémoires, mais que nous indiquerions volontiers à quelqu'homme de Lettres, comme une entreprise digne d'occuper son loisir. En attendant, voici notre Extrait, que nous chargeons en même-tems de Notes, pour rappeller quelques-unes des Observations répandues dans ce Volume.

Michel-Ange descendoit des anciens Comtes de Canosse, dans

le territoire de Reggio. Au douziéme siécle une branche de cette Maison s'établit à Florence, & y porta toujours les noms de Buonarroti & de Simoni *. Louis pere de Michel-Ange, exerçoit la Charge de Podestà à Chiusi en 1474. quand ce fils, le second de six enfans, vint au monde. C'étoit le 6 de Mars, & il vécut près de 89 ans, n'étant mort que le 17 Février 1564. Cette longue vie contribua infiniment à sa gloire: il eut le tems de multiplier ses chef-d'œuvres dans les trois Arts, Peinture, Sculpture & Architecture; il vit tomber tous les traits de l'envie; il for-

* Il est marqué dans la Généalogie, rapportée dans ce Volume d'après les Mémoires du Senateur Philippe Buonarroti, que les Seigneurs de cette Maison ont toujours été appellés à Florence tantôt *Simoni*, tantôt *Buonarrotti Simoni*, & tantôt *Simoni Buonarroti*.

ma une ſorte de ſucceſſion d'eſtime & d'admiration pour ſon mérite, dans toutes les Cours de ſon tems.

Michel-Ange fut deſtiné par ſon pere à l'étude des Lettres, mais la nature le réclama bientôt en faveur des Arts. Dès qu'il avoit un moment de libre, il deſſinoit de côté & d'autre. Il peignoit à ſa manière tout ce qui lui frappoit les yeux. * Heureuſement pour lui un Apprentif Peintre, nommé François Granacci, le prit en affection, & le mena chez ſon Maître Dominique del Ghirlandajo, qui dès les premiers eſſais de ce

* M. Gori dit qu'il a vû pluſieurs de ces Ebauches ſur des murailles de la Maiſon de Ville & de la Maiſon de Campagne des Buonarroti; qu'on remarque dans ces premières idées d'un enfant le génie ſingulier dont la nature l'avoit pourvû.

nouveau disciple, qui n'étoit qu'un enfant, eut la foiblesse * d'être jaloux de lui. Michel-Ange peignit un jour d'après l'Estampe d'un Peintre Etranger ** un S. Antoine battu par les démons. Il y avoit beaucoup de feu, d'expression dans ce morceau; on y remarquoit une attention singulière à ne placer aucune nuance, aucun trait de couleur, sans avoir consulté le naturel. C'en fut assez pour picquer le Ghirlandajo, il dit aux Admi-

* Le Condivi affirme ceci bien positivement, & M. Mariette s'en rapporte avec raison à ce témoignage, malgré les efforts que fait le Vasari pour disculper le Ghirlandajo. Cette note de l'observateur François, ainsi que la plûpart des autres, est critique & fort judicieuse.

** Le Condivi appelle ce Peintre *Martin de Hollande*: M. Mariette relève cette faute, & fait voir que c'étoit *Martin Schoen*, Allemand, Prédécesseur d'Albert Durer.

rateurs du S. Antoine,que ce tableau étoit ſorti de ſon attelier, comme pour faire entendre qu'il y avoit mis la main. Une autre fois Michel-Ange le pria de lui prêter ſon portefeuille de deſſeins, où il y avoit des fêtes de campagne, des Bergers conduiſant leurs troupeaux, des payſages, des ruines, & autres choſes ſemblables qui excitoient beaucoup la curioſité du jeune Peintre ; mais Ghirlandajo le refuſa, déclarant par-là de plus en plus ſa jalouſie, l'inſenſibilité de ſon ame, & l'ignorance où il vivoit par rapport aux notions les plus communes de l'honneur : car qui peut douter qu'il ne ſoit auſſi honorable que ſatisfaiſant, pour un homme qui ſçait quelque choſe, d'en faire part à une jeuneſſe dans qui les talens percent, & dont le génie ne demande qu'à ſe développer ?

Cette Ecole n'étoit pas aſſez

bonne pour Michel-Ange. Son ami le Granacci lui en procura une meilleure ; il le mena dans les jardins de Laurent de Médicis surnommé *le Magnifique*, à cauſe de ſes vuës ſupérieures & de la nobleſſe de ſes entrepriſes. Cet endroit étoit orné de Statuës antiques. Le jeune Buonarroti s'y trouva comme dans une aſſemblée de Maîtres & de modèles ; il ſe mit à deſſiner d'après ces Chef-d'œuvres ; il paſſoit les jours entiers à les imiter, à les copier. La tête d'un vieux Faune le frapa un jour extrêmement ; il conçut le déſir de la travailler ; mais comment acquérir la matière propre à ce travail ? Il vit des pièces de marbre qu'on préparoit dans ces jardins pour orner la Bibliothèque de Medicis ; il alla en demander un bloc, & tout de ſuite il entreprit la tête du Faune, & il l'acheva en très-peu de jours. Laurent de Medi-

cis étant venu visiter ses Ouvrages, apperçut l'enfant qui donnoit les derniers coups de ciseau à sa sculpture; la singularité du fait avoit de quoi piquer la curiosité. Laurent s'approche de Buonarroti, il lui fait des questions; il critique les dents du Faune qui paroissoient trop entières & trop bien rangées pour la bouche d'un vieillard. Michel-Ange profite de l'avis, & dès que Laurent a le dos tourné il casse une dent à son Faune, il la déracine jusqu'à la gencive, & le lendemain Medicis trouve le travail fini. Tel est le coup d'essai de notre Artiste; la tête se voit encore dans un des Cabinets de la Gallerie du Grand Duc, & attire l'admiration des Connoisseurs. *

---

* Voici l'observation de M. Mariette sur cet endroit. » Je me souviens d'a-

Cependant les vuës de la famille Buonarroti étoient fort contraires à celles du jeune Michel-Ange. Il fut longtems avec son pere sur le pied où se trouva Pétrarque à l'égard du sien. Pétrarque vouloit se donner aux Belles-Lettres, & son pere l'appliquoit impitoyablement à l'Etude du Droit : sujet continuel d'altercations domestiques qui ne

---

» voir vu dans la Gallerie du grand Duc » à Florence cette belle tête de Faune, » qui me parut non l'ouvrage d'un en» fant, mais celui d'un Maître consom» mé dans son Art. Elle doit se trouver » encore au même endroit, & il seroit » bon de le dire & d'en marquer à-peu» près la grandeur, car autant qu'il » m'en peut souvenir, elle n'est pas gran» de. L'on peut encore remarquer que » ce fut la vuë de l'antique qui jetta Mi» chel-Ange dans la Sculpture, & qui le » détermina à suivre plutôt cet Art, que » celui de la peinture, à laquelle il étoit » destiné. »

finirent que par la mort du pere. Alors les Belles-Lettres prirent le dessus, & Pétrarque cessa d'être Jurisconsulte pour devenir Poëte & Orateur.

Louis Buonarroti pere de Michel-Ange vouloit absolument que son fils suivît les études de Collége, & le fils dessinoit, peignoit, sculptoit au lieu de lire du Latin : ce qui lui attira beaucoup de mauvais traitements. *Il fut souvent battu*, dit le Condivi, *par des gens qui ne connoissant pas l'excellence des Arts s'imaginoient*

M. Gori, dans ses notes, nous apprend que cette tête est dans le Cabinet où l'on voit la fameuse statue de l'Hermaphrodite couché ; & il assure qu'en effet Michel-Ange commença ses essais de Sculpture par ce morceau. Dans l'explication des vignettes, placée à la tête de ce Volume, le même M. Gori marque que la tête du Faune a un pied Romain antique (un piede antico Romano) de hauteur.

qu'un Buonarroti ſeroit deshonoré en maniant le pinceau & le ciſeau. Le pere diſoit qu'il ne permettroit jamais que ſon fils fût *Tailleur de Pierres ;* ainſi caractériſoit-il l'art immortel des Praxitèle & des Phidias ; & il tint ce langage lors même que Laurent de Médicis parla de s'attacher l'enfant & de le faire élever dans ſon Palais : car ce protecteur magnifique des talens & des belles choſes, avoit été ſi frappé de la tête du Faune, qu'il prit la réſolution de cultiver le riche naturel de l'Auteur. Louis Buonarroti diſputa donc ſur la deſtination ſingulière de ſon fils ; il fallut que le Granacci, cet ami fidèle de Michel-Ange, entrât dans une controverſe ſérieuſe, pour montrer la différence qui ſe trouve, & qu'on doit reconnoître, entre un Sculpteur & un Tailleur de Pierre. Le pere ſe rendit enfin, & donna ſon fils au Chef de la République.

Michel-Ange avoit alors 15 ou 16 ans. Il fut logé dans le Palais & entretenu avec les jeunes Medicis, dont un fut depuis le Pape Leon X. digne héritier de tous les sentimens qu'avoit eu son pere pour les hommes de mérite. * Laurent faisoit accueil à tous ceux qui se distinguoient dans les Lettres & dans les Arts ; il avoit pour lors auprès de sa personne le célèbre Ange Politien qui prit à tâche d'encourager Michel-Ange, de lui apprendre à se roidir contre les difficultés ; & il lui proposoit aussi de tems en tems des sujets d'étude & d'exercice pour son ciseau. Un jour il lui conseilla de faire un en-

* M Dominique Marie Manni cite en cet endroit quelques vers où l'Arioste célébre la bonté & l'humanité dont Leon X. usoit à l'égard des hommes à talents.

levement de Déjanire, & un combat des Centaures; il le mit sur les voyes, en lui expliquant la Fable, & le jeune Sculpteur ne tarda pas à faire honneur aux leçons de Politien: il travailla ces sujets en marbre; ce sont des figures à demi relief, qu'on voit dans la maison des Buonarroti. Michel-Ange, tout modeste qu'il étoit, disoit dans ses plus beaux jours à son disciple le Condivi, qu'il se reprochoit bien, en voyant son grouppe des Centaures, * de ne s'être pas livré d'abord à la Sculpture; ce bas relief lui faisant connoître jusqu'où il auroit pû porter la perfection.

* Nous parlons ainsi parce que M. Gori nous apprend par une note que c'est ce qu'il y a d'admirable dans cette Sculpture. *Le Grouppe*, dit-il, *est admirable; toutes les figures y sont disposées sans confusion; elles agissent, elles combattent toutes &c.*

Les

Les attentions qu'on avoit pour notre Artiſte, dans le Palais de Florence, étoient une ſuite de l'amitié ſingulière dont Laurent de Médicis l'honoroit : ce grand protecteur des Arts ſçavoit prendre tous les jours, ſur les affaires publiques, quelques moments pour s'entretenir avec Michel-Ange, pour lui montrer ſes Médailles, ſes *Pierres gravées*, & ſes Antiques. *

---

* M. Mariette & M. Gori obſervent en cet endroit que Michel-Ange joignit à ſes autres talens la qualité d'Antiquaire; & ils rendent très-vraiſemblable l'acquiſition qu'on dit qu'il avoit faite du célébre anneau aujourd'hui connu ſous le nom de *cachet de Michel-Ange*. M. Gori prend auſſi occaſion du texte de l'Hiſtorien (le Condivi) pour célébrer le gout que Laurent de Médicis eut pour les monumens de l'antiquité. Il remarque que ce grand homme faiſoit ajouter ſon nom à ſes plus belles pierres gravées, & qu'on le voit encore ſur le beau Camée de

Cette heureuse situation ne fut pas de longue durée. La mort de Laurent & les brouilleries qui la suivirent, dérangérent les espérances de Michel-Ange. Il fit quelques voyages que décrit le Condivi, & que nous voudrions pouvoir détailler, parce qu'on y voit des aventures, & toujours quelques ouvrages sortis de la main de notre jeune, mais très-excellent Statuaire. Cependant notre Extrait s'avance, & nous voulons le finir par l'Anecdote suivante, qu'il est rare de trouver racontée fidélement dans les Livres de ceux qui l'ont connuë.

Michel-Ange étant de retour dans sa patrie, se mit à faire un Cupidon de marbre, sous la figure d'un Enfant qui dort, & de

---

l'Arche de Noé qui a passé au Comte de Carlisle, un des premiers Seigneurs d'Angleterre. Toute cette note de l'Editeur est curieuse & mérite d'être lue en entier.

l'âge de six à sept ans. Ce morceau étoit d'une beauté ravissante. Le jeune Laurent, fils de Pierre-François de Medicis, l'ayant vû dit à l'Auteur que s'il enterroit cette statue pour lui faire prendre l'air d'antique, on pourroit ensuite l'envoyer à Rome, & la vendre comme un monument précieux : le conseil fut suivi ; Michel-Ange sçut donner à sa sculpture toute l'apparence d'un ouvrage fait depuis bien des Siécles ; & l'ayant envoyée à Rome, le Cardinal de S. George * l'acheta 200 Ducats ; mais le Commissionnaire, qui étoit un malhonnête homme, n'en fit payer que 30 à Michel-Ange, & garda le reste pour lui.

A quelque-tems de-là, le Car-

* C'étoit Raphaël de la Rovère petit neveu du Pape Sixte IV. Il mourut en 1521.

dinal sçut qu'il avoit été trompé ; & qu'on lui avoit vendu une statue moderne pour une antique, & plein de ressentiment, il envoya un Gentilhomme à Florence, avec ordre de s'informer de l'Auteur de la supercherie. L'Officier part, arrive, fait semblant de chercher un Sculpteur habile pour quelques ouvrages qu'on souhaitoit à Rome. On lui indique Michel-Ange ; il va le trouver, il lui demande à voir quelque chose de sa main. Michel-Ange n'ayant rien pour lors, prend une plume, & dessine sur le champ une main, dont le Gentilhomme fut charmé. Celui-ci lui demande ensuite s'il a fait quelquefois des ouvrages de sculpture, & l'Artiste répond qu'entr'autres statues, il est sorti de son ciseau un Cupidon dans l'attitude relative à la main qu'il venoit de tracer. Alors l'Envoyé pleinement instruit, raconte à

Michel-Ange ce qui s'étoit passé à Rome au sujet de cette Statue; & apparemment que Michel-Ange lui déclare aussi qu'il n'avoit reçu pour son salaire que trente ducats au lieu de 200. C'est du moins ce qu'il faut supposer pour le reste de la narration. Le Gentilhomme, plein d'admiration pour les talens du jeune Statuaire, lui propose de venir à Rome, l'assurant que les 200 ducats lui seroient payés en entier, & que sa paix seroit bientôt faite avec le Cardinal. Michel-Ange étoit d'un âge & d'un mérite à pouvoir se flatter de quelques succès dans cette Capitale. Il part avec l'Officier, & pendant ce tems-là le Cardinal de Saint-George instruit de la manœuvre de son Commissionnaire, qui lui avoit vendu la statue comme antique, le fait arrêter, & l'oblige à restituer l'argent qu'il avoit tou-

ché ; mais en même-tems le Cupidon fut rendu : en quoi le Cardinal montra qu'il se connoissoit peu en belles choses, & que la noblesse de ses sentimens ne répondoit pas à sa dignité. Tous les plus fameux Artistes de Rome avoient trouvé la statue extrêmement belle, ils avoient jugé qu'elle valloit les 200 Ducats ; il falloit donc la garder, sauf à forcer l'infidèle Commissionnaire au remplacement de ce qu'il avoit usurpé sur l'argent qui lui étoit confié. Le Cardinal suivit son idée mesquine, & il en fut blâmé de tout le monde : il ajouta le témoignage d'une indifférence extrême pour Michel-Ange, depuis l'arrivée de ce grand Artiste dans Rome : car il le laissa pendant un an logé chez le Gentilhomme, à deux pas de son Palais, & jamais il ne songea à le mettre en œuvre pour aucune

entreprise de sculpture. * Cependant Rome ne perdit pas tout-à-fait le fruit de ce voyage. Un Gentilhomme Romain nommé Jacques Galli lui fit faire le beau Bacchus qui est actuellement à Florence, & le Cardinal de S. Denis se procura la Notre-Dame de Pitié dont nous parlions plus haut.

Nous terminons ici cet Arti-

---

* Il faudroit lire toutes les observations de M. Mariette sur ce trait d'Histoire. Il dit 1°. que la *main* qui fut tracée par Michel-Ange, en présence de l'envoyé du Cardinal, a appartenu à M. Crozat & que lui (M. Mariette) l'a acquise depuis la mort de ce riche curieux. 2°. Qu'on ne sçait point au juste ce qu'est devenu le Cupidon de Michel-Ange. 3°. Qu'il n'est pas vrai, comme l'ont avancé quelques Auteurs, que Michel-Ange eût cassé un bras de cette Statuë, afin qu'en le rapprochant des autres parties, comme il fit au tems de la contestation, son travail put être mis en évidence &c.

cle qui sera suivi de quelques autres, à moins qu'on ne nous témoigne (ce que nous ne soupçonnons pas) que cette matière ennuye le Public.

ARTICLE XCIV.

LA CLEF DES SCIENCES & des Beaux Arts, ou la Logique. A Paris chez Desaint, Saillant, J. Thomas Hérissant, in-12. pag. 238. sans l'Epître dédicatoire & la Préface.

CE sera toujours un bon Livre qu'une Logique claire, courte & dégagée de l'embarras des regles. Il est question, dit fort bien notre Auteur, d'enseigner l'art de juger *sainement & de raisonner exactement*. Quelle obligation, par conséquent, d'écarter tout ce qui pourroit accabler l'esprit ou révolter l'imagination! Ne rappellons point les tems où

la Logique fut une eſpéce de dragon commis à la garde des ſciences. Jouiſſons de la défaite de ce monſtre dont notre ſiécle s'eſt vangé, & que d'habiles maîtres aujourd'hui nous apprennent à ne plus craindre.

M. Cochet, Auteur de cet Ouvrage, explique dans une judicieuſe Préface, les avantages de la Logique. C'eſt, *dit-il*, la clef des Sciences & des beaux Arts. Ce qui revient à ce principe extrêmement vrai; que le jugement ſert à tout : car il s'enſuit que l'Art qui rectifie le jugement, doit être d'une importance ſenſible, & d'une utilité ſans bornes. Cependant, dira-t-on, comment la Logique ſert-elle aux Poëtes, aux Muſiciens, aux Peintres, aux Architectes &c. Tous ces hommes à talens, tous ces Artiſtes s'embarraſſent-ils beaucoup de diſtinguer les opérations de l'ame, d'apprécier des idées, de

qualifier des propositions, & de former des Syllogismes ? Ecoutons notre Auteur qui nous instruira sans pédanterie, condition néçessaire pour ne point effaroucher les gens d'aujourd'hui: » Tous les Arts ont deux parties, » la Théorie & la Pratique. La » premiére dépend entiérement » de la Logique; c'est le raisonnement sur tout ce qui leur appartient. Ceux qui ne joignent pas » cette partie spéculative à la partie pratique, ne possédent jamais l'esprit d'aucun Art; ils » ne sont conduits que par une espéce d'instinct qui les trompe » souvent, sans qu'ils s'en apperçoivent. »

On voit donc par ces principes que les plus excellens Artistes ont besoin de Logique, non peut-être absolument de celle des Ecoles, qui leur seroit pourtant utile; mais de celle que donne la nature & que perfec-

tionne la réflexion. On peut l'assurer sans crainte de se tromper, ni de tromper personne ; s'il étoit question d'analyser un beau tableau de Raphaël ou du Poussin, on trouveroit de la Logique dans toutes ses parties, dans l'ordonnance, dans le dessein, dans l'expression, dans l'observation du *Costume*, ainsi du reste.

Mais entrons dans l'Ouvrage de notre Auteur : il a singuliérement le mérite de la clarté & de l'arrangement. On ne dit pas du neuf dans ces matiéres : le mérite doit consister à bien dire ce que tant d'autres ont obscurci & gâté.

Le Livre est divisé en deux parties. La première contient les réfléxions sur les pensées, & la seconde les réfléxions sur les expressions de nos pensées. Comme il y a quatre manières de penser qui sont *concevoir*, *juger*, *raisonner*, & *arranger*, on trou-

ve quatre Chapitres dans la première partie, un ſur l'*Idée*, un ſur le *Jugement*, un ſur le *raiſonnement*, un ſut la *méthode*; & à ces quatre opérations de notre ame, répondent quatre ſortes d'expreſſions, qui ſont les *termes* ou les *noms*, les *propoſitions*, l'*argumentation*, la manière *d'apprendre & d'enſeigner*: c'eſt la matière de la ſeconde partie comprenant auſſi quatre Chapitres.

Tel eſt le plan de cet Ouvrage qui procéde enſuite par ſous-diviſions, par définitions, par notions, ainſi qu'il eſt néceſſaire dans une inſtruction de cette eſpèce. Remarquons ſur la première partie quelques endroits plus importans. L'Auteur conſidère l'idée du côté de ſon objet, du côté de ſa cauſe, du côté de ſon ſujet; & dans l'examen qui concerne la cauſe de l'idée, il réfute ceux qui ne veulent point

d'idées innées. Ce ſentiment, ſelon M. Cochet, eſt dangereux, parce qu'il favoriſe le Matérialiſme dont M. Locke, grand ennemi des idées innées, ſe rend fort ſuſpect, en avançant que la matière peut penſer.

Il falloit donner des exemples d'idées innées, & notre Auteur produit celles de Dieu, de l'infini, de notre ame, parce que ces connoiſſances ſont en nous indépendamment des impreſſions faites ſur nos ſens. Ce n'eſt pas, *ajoute-t-il*, que les partiſans des idées innées nient que les ſens ſoient la cauſe occaſionnelle d'un grand nombre d'idées; mais ils ne peuvent étendre l'efficacité de cette cauſe à tous les objets. » Ils défient » les Péripatéticiens, les Epicu» riens, M. Locke & tous ſes » Sectateurs, de dire quel» les ſont les idées des choſes » ſenſibles, qui étant arrangées

» ou disposées de quelque maniè-
» re que ce soit, peuvent nous
» représenter Dieu, c'est-à-dire
» l'Etre souverainement parfait,
» notre ame & l'infini. « Il faudroit lire tout cet Article, qui trouvera sans doute des adversaires par la difficulté d'expliquer aussi ce que c'est qu'idées innées, quand & comment ces idées se forment en nous, pourquoi il est des idées innées de certains objets & non d'une multitude d'objets d'une autre espèce &c. Mais tout ceci tient trop à la Métaphysique, que n'embrasse pas notre Auteur ; il se contente d'indiquer son opinion qui est du moins expliquée clairement.

Un autre article bien discuté (& nous en passons une infinité d'autres) est celui de la vérité & de la fausseté des idées : cette question, presque toute de mots dans les Ecoles, s'apprécie au

juſte ſous la plume de M. Cochet. Toute idée eſt vraye, ſi l'on prend pour le véritable objet de l'idée ce qu'elle rend préſent à l'eſprit, ce qu'elle repréſente ; car il eſt impoſſible qu'une idée ne repréſente pas ce qu'elle repréſente. Il eſt des idées fauſſes, ſi l'on entend par l'objet de l'idée, ce qu'elle devroit repréſenter, c'eſt-à-dire l'objet extérieur tel qu'il eſt en lui-même : car il eſt évident que les idées ne repréſentent pas toujours les choſes telles qu'elles ſont réellement. Nulle queſtion par conſéquent ſur cette matière, quand on veut s'entendre & ne point diſputer : on ſçait cela dans l'Ecole, mais on ne juge pas à propos de ſe réduire ainſi, parce qu'il faut toujours quelque aliment à la diſpute, afin d'exercer les élèves & de ne pas ramener notre manière de philoſopher à celle des Anciens Grecs & de Cicé-

ron qui converſoient avec trop de flegme.

La ſuite de cette première partie expoſe ce qui concerne le jugement, le raiſonnement, la méthode : & la clarté régne toujours dans cette inſtruction abſtraite & dégoutante par elle-même. Nous voulons citer un exemple tiré du Chapitre de la méthode.

L'Auteur y parle de l'analyſe & de la ſynthèſe. Il dit que *l'on ſe ſert de la première pour découvrir la vérité, & de la ſeconde pour l'enſeigner aux autres quand on l'a trouvée.* Il raiſonne enſuite ſur les qualités générales de l'une & de l'autre, & il acheve de les faire connoître par cette comparaiſon très-bien imaginée. » Ces » deux méthodes, *dit-il*, diffé» rent comme les deux manières » dont on ſe ſert pour prouver » qu'une perſonne eſt deſcenduë » d'une autre. Pour trouver une

» généalogie inconnuë, il faut
» remonter du fils au pere, qui
» étoit fils d'un tel, & celui-là
» d'un autre, & ainsi de suite
» jusqu'à l'Auteur de sa race.
» Voilà comment procéde la mé-
» thode analytique. Mais quand
» il s'agit d'expliquer & de prou-
» ver une généalogie trouvée,
» la manière la plus ordinaire est
» de commencer par l'Auteur,
» qu'on nomme le tronc, & de
» montrer qu'il a eu tels enfans,
» & ces enfans d'autres enfans,
» en descendant jusqu'à la per-
» sonne dont il s'agit. Voilà la
» marche de la synthèse. »

La seconde partie de cet Ouvrage traite, comme nous avons dit, des termes, des propositions, de l'argumentation, de la manière d'apprendre & d'enseigner : quatre objets d'instruction & d'un détail qu'il faut suivre, qu'il faut même relire souvent pour le bien retenir. Nous

n'allons insister que sur la manière d'apprendre & d'enseigner. D'abord il est nécessaire de bien saisir la pensée de M. Cochet, quand il dit que *c'est un abus d'appeller sçavant un homme qui sçait le Grec, le Latin, l'Hébreu & les Langues Orientales...... qu'on pourroit sçavoir toutes les langues mortes & vivantes, & être néanmoins très-ignorant.* Ce langage dans la bouche d'un Professeur célèbre, & d'un ancien Recteur de l'Université de Paris, paroîtroit étonnant, si l'on vouloit le prendre à la rigueur; & il seroit même absolument faux qu'un homme pût être supposé sçavoir toutes les langues mortes & vivantes, sans être sorti pour cela des ténébres profondes de l'ignorance: car il est évident que personne n'acquiert la connoissance des Langues sans lire les bons Auteurs de chaque pays & de chaque siècle, sans se fa-

miliariser, pour le Grec, avec Homère, Platon, Aristote, Démosthène, Thucydide &c. Or comment arriveroit-il que, dans la Compagnie & à l'Ecole de tant d'excellens Maîtres, on n'eût rien retenu de leur Histoire, de leur Philosophie, de leur Eloquence, de leur manière de raisonner, de prouver, de peindre, d'orner &c.

Il faut donc entrer dans le plan juste & précis de notre Auteur; son but est de faire entendre, comme il l'explique lui-même, que les Langues, prises dans leur notion propre & spéculative, ne sont pas des sciences, mais seulement des moyens pour y parvenir; que les Langues toutes utiles qu'elles sont à la culture des Sciences, ne doivent pourtant pas être confondues avec les Sciences mêmes. En ce sens nous sommes de son avis, & nous croyons que personne ne

le contredira ; d'autres propositions qui suivent forment une espece de route plus difficile à tenir. L'Auteur dit » que l'on peut » perfectionner tout ce qui dé» pend du génie, de la pénétra» tion & du jugement, sans sça» voir les Langues mortes. Que » les Mathématiques, & généra» lement toutes les parties de la » Philosophie, ont été poussées » plus loin parmi nous que par» mi les Grecs & les Latins.... » Que nous avons en notre lan» gue presque tous les bons Li» vres de l'Antiquité... que l'on » peut, avec la seule Langue » Françoise, enrichir son esprit » de ce que les Sciences ont de » plus utile, par rapport à nos » devoirs & à nos besoins..... » Que l'on n'a pas absolument » besoin de sçavoir les Langues » mortes, pour orner son esprit » des graces que les belles Let» tres & les beaux Arts ajoutent » aux talents naturels &c. «

Il y a dans tout ceci des vérités, mais nous craignons fort l'étenduë de ces propositions : par exemple *tout ce qui dépend du Genie*, est fort ample & s'étend à la Poësie & à l'éloquence, aussi bien qu'aux Mathématiques & aux Arts; or est-il bien sur, moralement parlant, & sans vouloir former une hypothèse abstraite, qu'indépendamment des langues mortes, on deviendra aujourd'hui excellent Poëte, excellent Orateur ; & tout au contraire l'expérience ne nous montre-t-elle pas qu'il n'y a encore eu parmi nous de grands succès dans ces deux genres, que pour ceux qui ont bien sçû les langues ? Quel préjugé contre ceux qui voudroient courir le risque de les ignorer !

De même les Mathématiques prises en général, & *toutes les parties de la Philosophie* disent beaucoup. S'il est question de la manière rigoureuse de démontrer

pouvons-nous dire que nous ſoyions allés plus loin qu'Archimède ? S'il s'agit de l'Architecture & des différens Arts qui lui ſont ſubordonnés, nous flatterons nous d'en ſçavoir plus que les Grecs & les Romains ? ſi l'on nous parle de Médecine & d'hiſtoire Naturelle, eſt-il bien certain que, dans tous les points, nous ſurpaſſions Hippocrate, Ariſtote & Pline ?

On ajoute que *nous avons en notre Langue preſque tous les bons Livres de l'Antiquité*. Cela eſt vrai à certains égards ; nous les avons, mais les avons-nous bien ? Derniérement nous parlions du Lucien traduit par M. d'Ablancourt ; on le regardoit ci-devant comme un modèle ; mais il eſt certain aujourd'hui qu'on ne peut rien voir de plus défectueux ; & qu'en effet nous n'avons point Lucien dans cette verſion. Diſons la même choſe de la plû-

part des autres grands Ouvrages de l'antiquité : très-peu sont bien traduits ; & les Traducteurs qui méritent le plus d'estime en ce genre, ne présentent ni le goût, ni le tour, ni l'ame de tous ces Anciens, qui, pour être bien lûs, doivent être lûs chez eux, c'est-à-dire, dans leur propre Langue.

Mais bornons ici des observations qui ont été faites cent fois, & que notre Auteur ni le Corps illustre dont il a été le Chef, ne désapprouveront pas. Cette Logique est terminée par un très-judicieux Article sur la manière d'enseigner. Il faudroit le transcrire tout entier pour le faire valoir autant qu'il vaut. On y met dans le plus beau jour tous les soins qu'il convient de prendre pour former des élèves à la vertu, à la raison, aux Sciences; mais on ne dissimule pas non plus les égards qu'il faudroit avoir

pour de bons Maîtres qui prodiguent leur tems & leurs forces à l'éducation d'une jeunesse déja pleine de défauts, & peu fournie encore de bonnes qualités.

ARTICLE XCV.

DISCORSO SUL' L'ORIGINE de' Tremuoti,in cui si esamina di proposito una nuova opinione intorno alla cagione di essi &c. *Discours sur l'origine des tremblements de Terre, où l'on examine une nouvelle opinion touchant la cause de ces Phénomènes &c. par le P. Michel Del Bono Jésuite, de l'Académie des Ereini de Palerme. 4°. pag. 56. A Palerme. M. DCC. XLV.*

LEs Physiciens de l'Isle de Sicile doivent être fort versés dans la question des tremblements de terre. Les expériences ne leur manquent

manquent jamais ; le Pays qu'ils habitent en a fourni de tout tems & de toute eſpèce. Mais les attentions ſur ces redoutables Phénomènes ne reſſemblent pas, dit l'Auteur de ce diſcours, à celles qu'on donne aux maladies de l'ame, ou du corps. On apprend ſouvent à écarter ou à guérir ces maladies, en étudiant leurs cauſes & leurs circonſtances ; au lieu que, pour prévenir les tremblemens de terre, ou pour s'en délivrer quand ils arrivent, il eſt aſſez peu utile de connoître leur origine, ou de bien ſçavoir l'hiſtoire de leurs effets. Cependant, continue le même Ecrivain, dans les grands maux, tout remède, quelque léger qu'il ſoit, porte avec ſoi ſa recommandation. * Il n'eſt pas impoſ-

* Egli è ben vero, che l'indagine, anzi il ritrovamento della vera cagion de' Tremuoti non corre del pari con quella de' morbi del corpo, e dell'ani-

sible que des discours, ou des écrits raisonnés sur le principe de ces funestes événemens, diminuent un peu la terreur que l'idée seule qu'on s'en forme, laisse dans les esprits. Et cette réflexion encourage l'Auteur à publier l'Ouvrage que nous annonçons aujourd'hui.

Il a été imprimé en 1745; mais il n'y a que peu de jours qu'il est parvenu à notre connoissance. Un petit Auteur périodique, établi hors de Paris, s'égayoit il y a 18 mois sur notre compte, parce que nous faisions connoître un bon Ouvrage

---

mo, in cui bene spesso principio è di salute, conoscerne la vera sorgente. Poco in vero ci giova, o a tener lontana da noi una si grave sciagura, o a liberarcene, qualor ci sia giunta, il risaperne l'origine, e i contrassegni. Ma egli è vero altresi, che ne i mali più atroci, ogni piccol remedio non è un piccol conforto.

qui avoit paru cinq ou six ans auparavant dans le Pays Etranger. Mais cette Critique étoit injuste, puisque la Guerre ne nous permettoit pas alors d'entretenir nos Correspondances littéraires : Et d'ailleurs, quel inconvénient peut-il y avoir à donner la notice d'un livre estimable, qui n'a pénétré qu'au bout de quelques années dans nos Provinces ? Il se répand ainsi de tems en tems de petites observations malignes sur nos Mémoires, qui ne cherchent pas à user de représailles ; notre fonction étant trop sérieuse, & notre manière trop bienfaisante pour repousser, en ennemis, des Anonymes désoeuvrés ou passionnés.

Le P. Michel Del-Bono, Auteur de ce discours, expose d'abord en peu de mots les divers sentimens des Anciens sur les Tremblemens de Terre, & il

montre l'abſurdité de pluſieurs. Après quoi, ſon attention ſe porte à décrire le nouveau ſyſtême, propoſé depuis peu, & défendu avec zèle par un autre Académicien de Palerme. Cette opinion ſingulière a pour principe que, dans ce qu'on appelle tremblement de terre, ce n'eſt point la terre même qui eſt ébranlée, mais ſeulement les édifices fondés ſur elle. A la vérité, diſent les Partiſans de l'hypothèſe en queſtion, la terre nous paroît agitée de ſecouſſes; tantôt nous la croyons pouſſée à droite & à gauche, comme un corps flottant ſur les eaux; tantôt nous ſommes perſuadés qu'elle s'élève en haut, & qu'enſuite elle s'affaiſſe tout à coup. Or tout ceci, continuent-ils, eſt une ſimple illuſion de nos ſens, ſemblable à celle du Navigateur, qui croit que les terres & les villes ſe retirent, tandis qu'il eſt

emporté lui-même par le mouvement du vaiſſeau ; ou bien comme on croit qu'un corps peſant, qui tombe du haut d'un mât de vaiſſeau faiſant route, deſcend par une ligne droite, tandis qu'il décrit une courbe ; comme on croit qu'une rame vue dans l'eau eſt rompuë ; que l'Iris porte en elle-même les couleurs qui nous frappent ; que le diſque de la lune eſt d'autant plus grand qu'il eſt plus voiſin de l'horizon ; ainſi de mille autres choſes, où nous prenons pour règle de nos jugements l'habitude que nous avons contractée par nos yeux.

Si l'on demande aux défenſeurs de ce ſyſtême, comment il peut y avoir dans l'air un mouvement capable de renverſer des Palais, des Edifices, des Villes & même des Royaumes entiers, ſans que nous ayions le moindre ſentiment d'une ſi vio-

lente émotion, ils répondent avec assurance que les mouvements d'un fluide aussi subtil que l'air, sont si variés dans leurs espèces & dans leurs directions, qu'ils peuvent fort bien être l'occasion des plus étonnants effets, sans que nous en sachions ni l'origine ni les circonstances. Quand quelqu'un nous parle, sa langue, ses poulmons, son gosier impriment à l'air un mouvement qui ne touche que nos oreilles; & au contraire, un léger souffle qui s'élève dans l'air fait impression sur tout le reste du corps, tandis qu'il n'affecte point l'organe par lequel nous entendons. Enfin, quand on sonne de la trompette, ou qu'on tire des coups de canon, s'apperçoit-on d'aucun mouvement dans l'air, & n'est-il pas certain toutefois qu'il reçoit alors des vibrations très-fortes? Il peut donc se faire que les mouvemens de l'air se

combinent & se modifient de telle manière, qu'ils soient capables de causer de très-grands effets, sans que nous ayions pour cela des sensations particulières.

Tel est à peu-près le systême traduit sur l'Italien du P. Del-Bono : Nous ne croyons pas qu'il doive persuader aucun Philosophe de nos Contrées ; mais en tout cas, il a déja un Adversaire très-déclaré dans l'Auteur de ce discours, qui fait d'abord une observation fort judicieuse. Pour nous convaincre, dit-il, que nos sens se trompent en certains cas, il faut produire de bonnes raisons qui découvrent l'erreur : Et c'est ce qui arrive à l'égard de la rame, du Disque de la Lune & des autres choses citées plus haut. Des démonstrations sans replique corrigent le témoignage de nos sens ; or cette condition manque totalement à l'hypothèse précédente;

rien ne prouve que le mouvement de la Terre, dans ce qu'on appelle les tremblemens de Terre, ne soit pas réel; rien ne montre que ce soit une pure illusion; que l'air produise tous les effets qui étonnent dans ces événemens &c. Et l'Auteur, passant de-là aux argumens directs, observe que dans les tremblemens de Terre, quelque tems avant les secousses, on entend ordinairement des bruits souterrains; qu'on voit disparoître tout-à-coup des fontaines; qu'il en surgit quelquefois de nouvelles, dont les eaux ont une couleur rougeâtre ou cendrée; qu'on sent les secousses, même en pleine Campagne; que des masses de rocher & de grands quartiers de pierre sont poussés souvent des entrailles mêmes de la Terre & jettés au loin; qu'il se forme des crevasses & des ouvertures: Preuve trés-manifeste, ainsi que

tous les autres faits, qu'on vient d'indiquer, de la secousse interne & de l'agitation violente qui est dans la Terre même.

Le P. Del-Bono prouve en détail toutes ces circonstances, par l'Histoire des tremblemens de terre arrivés en Sicile. S'il avoit écrit depuis la malheureuse catastrophe de Lima en 1746; il eût trouvé dans ce seul événement la démonstration complette de toutes ses observations.

Les défenseurs du nouveau systême font quelques petites difficultés. Comment, disent-ils, la surface de la terre qui est un continu, pourroit-elle trembler quelque part, sans que tout le globe terrestre tremblât? Comment d'ailleurs les Edifices souffriroient-ils tant de domages dans ces occasions, puisqu'étant fondés sur la terre, à peu près comme un clou enfoncé dans une poutre, ils ne

devroient pas plus sortir de leur place que le clou ne sort de la poutre, quand on la transporte ou qu'on l'agite en divers sens.

Mais ces objections sont des bagatelles, & le P. Del-Bono les résout sans embarras. Il répond au premier article que le Globe Terrestre n'est pas comme une petite boule de bronze, qui se remuë toute entiere quand on la touche. C'est, dit-il, un corps énorme, plein d'eau, d'air, de parties de toutes espéces, les unes plus denses les autres plus rares &c. Il arrive donc, dans les tremblemens de terre, la même chose à peu près que dans les ondulations qui se font sur l'eau, quand on y jette une pierre. Elles sont d'abord plus pressées & plus petites; elles diminuent ensuite de force en s'aggrandissant; & enfin elles disparoissent totalement à une grande distance.

Notre Auteur dit deux choses sur le second article : 1°. il s'en faut beaucoup que les Edifices soient établis aussi solidement sur la terre, qu'un clou tient ferme à une poutre où il est enfoncé. La plûpart du tems le terrain sur lequel on bâtit est mouvant, léger, sabloneux, pétri de tuf & de craye ; & les maisons dont les fondements participent plus ou moins de ces mauvaises qualités, sont aussi plus ou moins sujettes à crouler dans les tremblements de terre : on cite à ce sujet des exemples que la Ville même de Palerme fournit à l'Auteur. 2°. Il faut considérer que les tremblements n'arrivent pas toujours d'une manière uniforme, & que la terre n'est pas toujours agitée à la façon des eaux de la mer ; souvent les secousses se font, pour ainsi dire, par soubresaults, & comme par des lignes dirigées du

centre à la surface de la terre ; or dans ces circonstances, non seulement les Edifices, mais un clou même fiché en terre devroit être poussé au dehors. L'Auteur confirme aussi sa pensée par des exemples, & il continue encore, durant quelques pages, à montrer le peu de vraisemblance de l'opinion qu'il combat. Après quoi il explique son propre sentiment qui s'écarte peu des idées communes.

» Je pense, *dit il*, que pour » l'ordinaire le feu doit être re» gardé comme la cause éloi» gnée des tremblements de ter» re ; & que leur cause prochai» ne est dans la raréfaction de » l'air & des matières combusti» bles, *souffre*, *nitre*, *salpêtre*, » *alun &c. dont les cavernes de* » *la terre sont remplies*. Telle est » l'opinion de Gassendi, de Kir» cher, d'André Schott, qui n'ont » fait que renouveller & expli» quer celle d'Anaxagore & des

» anciens Péripatéticiens. * »
La ſuite du diſcours eſt le développement & la preuve de tout ceci ; les raiſons, les exemples, les comparaiſons tirées des mines ne manquent point à l'Auteur, & il met tous ces arguments en œuvre avec beaucoup de clarté & de préciſion. Sur la fin de ſon Ouvrage, il réfute l'idée dont ſe ſont laiſſés prévenir bien des Gens, ſans en excepter même les hommes de Lettres : On prétend que, dans les tremblemens de Terre, les grandes ſecouſſes viennent au bout de 24 ou 40 heures : ce qui n'eſt fondé aſſurément ni ſur la Phy-

* Jo penſo . che per ordinario, al fuoco ſe ne debba dare la colpa, come a cagione rimota, e come a proſſima alla rarefazione dell'aria inſieme, & della materia combuſtibile. E queſta poi é l'opinione della maggior parte de' piu ſavi filoſofanti, tra quali dee contarſi il Gaſſendo, il Kirker, e'l di lui Dottiſſimo Scolare, Andrea Schotto &c.

sique, ni sur les Relations des Historiens, ni sur les Observations & l'Expérience. Cependant il n'en faut pas davantage pour augmenter la terreur & la consternation publique, dès qu'un tremblement de Terre se fait sentir. Cette raison & l'intérêt de la vérité engagent le P. Del-Bono à traiter ce point particulier avec une abondance de preuves, qui occupe tout le reste du discours.

ARTICLE XCVI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences & Belles-Lettres. M.DCC.XLVII 4°. pag. 479. A Berlin, chez Haude & Spener Libraires de la Cour & de l'Académie Royale M. DCC. XLIX.

ON peut se ressouvenir que nous avons pris soin jus-

qu'ici, d'annoncer & de présenter sous un coup d'œil favorable, l'Histoire & les Mémoires de l'Académie Royale de Berlin. Voici le troisiéme Volume que donne cette Compagnie depuis son rétablissement en 1745; & nous allons en rendre compte avec toute l'attention que méritent les importantes matiéres qu'on y traite.

Après l'exposition de quelques médailles frappées en l'honneur du Roi de Prusse, & une Ode assez bonne sur les progrès de l'Académie, le Sécretaire place les Eloges de trois Académiciens, M. le Baron de Goltze, Général Major des Armées de S. M. Prussienne; M. de Borck, Ministre des affaires Etrangères à la Cour du même Prince; & M. Jean Bernoulli Professeur en Mathématiques à Bâle. Les deux premiers étoient des hommes d'Etat, l'un dans la Guerre, l'autre dans la

Politique. Ils se prêtoient aux Sciences dans les momens rapides que leur laissoient les affaires publiques. Mais observons que, dans les Contrées du Nord, peut-être plus qu'ailleurs, les Grands ont véritablement droit au titre de Sçavans, parceque la molesse & la frivolité ne s'emparent pas des premiers momens de leur enfance. Les deux Académiciens dont on fait ici l'éloge avoient appris à étudier quand ils étoient jeunes, & le goût des Lettres ne les abandonna jamais.

Le troisiéme M. Jean Bernoulli fut un Sçavant de Profession; presque toutes les Académies de l'Europe l'adopterent : celle de Paris le reçut avec son frere aîné Jacques Bernoulli, dès l'année 1699. Surquoi l'Auteur de l'Éloge dit très-à-propos : *Il falloit tout à la fois une grande superiorité & une grande égalité de talents,*

pour ouvrir en même tems à deux frères l'accès à un honneur dont on ne fait part qu'à huit Etrangers.

L'Erudition ne fortifie pas toujours les sentiments qu'inspire la Nature. Les deux Bernoulli étoient trop sçavans pour ne se trouver pas quelquefois rivaux; & la rivalité, en fait de mérite littéraire, est bien aussi forte que la jalousie de l'opulence ou du commandement. Il fallut que M. de Leibnitz, intime ami de ces deux frères, les réconciliât de tems en tems. Ils avoient besoin d'un médiateur de cette considération, & ils méritoient par leur zèle pour lui les soins qu'il se donna pour entretenir la bonne intelligence entr'eux.

Jean Bernoulli fit un voyage en France vers la fin de 1691. Il n'avoit que 24 ans, & il ne laissa pas de traiter, presque d'égal à égal, avec le P. Mallebran-

che, MM. Caffini, de la Hire, Varignon, de l'Hôpital &c. Ce dernier que si peu de perfonnes étoient en état d'admirer, ne refufa ni fes éloges ni fon admiration à notre jeune Géomètre. C'étoit dès-lors un mérite extraordinaire que celui de M. Bernoulli, mais il n'étoit que naiffant par rapport à ce qu'il devint dans la fuite. L'Univerfité de Groningue le poffédà depuis 1695. jufqu'en 1705. La Chaire de Mathématiques qu'il y remplit, fut portée durant ce tems-là au plus haut degré de réputation. Utrecht voulut acquérir ce Profeffeur, mais Groningue fe défendit par une augmentation de bienfaits : défenfe toujours efficace entre les mains des Rois & des peuples, quand ils veulent s'attacher les hommes de mérite. Cependant le Mathématicien pacifique ne put échaper, dit le Sécrétaire de

Berlin, *aux tracasseries des Théologiens*, c'est-à-dire des Ministres de Hollande, qui l'inquiéterent au point qu'il fut obligé d'écrire & de haranguer *pro suâ famâ, honore & religione.*

Ces *tracasseries* dont nous ne sçavons pas le détail, accélérèrent peut-être son retour à Bâle; l'éloge fait néanmoins entendre que son motif principal, en quittant Groningue, fut de satisfaire aux instances de sa famille. Quoiqu'il en soit, la patrie eut des charmes qui le captivèrent tout le reste de sa vie, c'est-à-dire durant 42 ans : *espace de tems*, dit encore le Sécretaire, *qui paroîtra court, si on le compare à tout ce qu'il a fait pour le bien des Sciences, & même pour perfectionner les instructions publiques.*

C'étoit un *Professeur*, selon toute l'étendue de ce mot. *Il a donné jusqu'à sa mort des leçons*

de sa sublime Géométrie ; & comme il étoit infiniment exact à remplir les devoirs de cette fonction, on peut juger de ses attentions dans la charge de Président des études, qui lui fut confiée par le Magistrat. Il joignoit à ces exercices publics les details d'un commerce littéraire fort étendu ; tous les Sçavans de l'Europe étoient en correspondance avec lui ; la liste qu'on donne de ces noms illustres, fait connoître, au coup d'œil, combien la génération qui nous a précédé fut féconde en mérite.

M. Bernoulli a poussé sa carrière jusqu'au premier de l'an 1748. Il avoit plus de 80 ans, & l'on a de lui, outre le souvenir de ses travaux, le recueil de ses œuvres imprimé à Lausanne chez Bousquet. *On peut y admirer*, dit le Sécrétaire, *la variété, l'étenduë, la profondeur des méditations de cet Académicien.*

On sent que ces trois éloges sortent de la plume d'un homme d'esprit ; quelques ornemens de moins dans le premier, & quelques-uns de plus dans le dernier, auroient pû paroître à leur place ; & des détails sur les Ouvrages de M. Bernoulli, auroient intéressé les Lecteurs. Nous ne sçavons pas assez ce que signifie cette phrase dans l'Eloge de M. de Goltze : Il se prépara *à la mort en Philosophe, qui foule à ses pieds les Préjugés du Vulgaire.* Qu'est-ce que cette *Philosophie & ces Préjugés?* Dans le Christianisme où tant de vérités sont pour les Sages & les Grands, comme pour le Peuple & les Simples, est-il donc nécessaire à la mort de fouler aux pieds toutes les opinions communes ; & cette victoire prétenduë ne seroit-elle pas une déclaration formelle d'impiété ? Il est vrai qu'on ne parle ici que de *préju-*

gés, mais ce mot placé en général & dans une circonſtance auſſi critique que la mort, laiſſe au moins des idées ſuſpectes ; nos Lecteurs jugeront ſi l'obſervation eſt judicieuſe ou hazardée ; nous paſſons au recueil des Mémoires.

Il y a, comme on ſçait, quatre claſſes dans l'Académie de Berlin ; la première de Philoſophie expérimentale ; la ſeconde de Mathématique ; la troiſième de Philoſophie ſpéculative ; la quatrième de Belles-Lettres. Les deux premières, quoique très-importantes, ne ſont pas auſſi ſuſceptibles d'extrait que les deux dernières. Ainſi l'on nous permettra de paſſer rapidement ſur ce qui occupe la moitié de ce Volume.

On trouve d'abord une *Diſſertation Phyſico-Chymique ſur la ſéparation de l'or d'avec l'argent, par la précipitation qu'on nomme*

séparation séche ; M. Eller en est l'Auteur. Voici le principe de ce morceau qui doit être lû de suite à cause d'un grand Mécanisme d'opération qu'il contient. On sçait que l'argent dissous dans du souffre, de l'esprit de nitre, ou de l'eau forte, se précipite, lorsqu'on y jette du cuivre, parce que ce souffre, cet esprit de nitre, ou cette eau forte trouvant le cuivre plus facile à dissoudre, l'attaquent & le pénétrent, en laissant aller les molécules d'argent qu'il avoit auparavant absorbées, & qui se réunissant légérement par une espèce d'attraction mutuelle, se rassemblent sous leur ancienne forme d'argent. Or de cette notion, qui est comme le premier élément de la Chymie, M. Eller a conclu de cette manière : si de l'argent imprégné d'or est mis en fusion par le moyen du souffre, avec lequel l'or ne se mêle

jamais, il arrivera que le souffre pénétrant l'argent, & s'y unissant intimement, ne touchera pas aux molécules d'or, & que celles-ci par conséquent se sépareront de l'argent fondu imprégné de souffre; mais la séparation faite, si l'on vient à mêler un autre métal mis en fusion, il pourra se faire que les molécules d'or se rassemblent & qu'elles soient entraînées au fond du creuset.

Il n'a donc plus été question que de trouver & de sçavoir employer ce métal capable d'operer la précipitation de l'or. L'Auteur dit de prendre une certaine quantité, par exemple, une livre ou deux d'argent, réduit en grains par une premiere fusion; on y joint la moitié de litarge, & la huitiéme partie de sel de verre; on pulvérise le tout, on en fait un mêlange; & c'est à proprement parler l'agent de la préci-

précipitation, mais le Manuel de tout ceci occupe tout le Mémoire; nous y renvoyons absolument; toutes les précautions en ce genre étant nécessaires, & ne pouvant être portées à une trop grande exactitude.

Mémoire sur la manière de dissoudre l'Etain dans les acides des Végétaux, & sur l'Arsenic qui s'y trouve encore caché, avec les expériences qui servent de preuves; par M. Marggraf.

De tous les Métaux dont les hommes font usage, l'Etain est regardé comme le moins nuisible, apparemment, *dit M. Marggraff*, parce qu'on se persuade que les Acides des Végétaux ont beaucoup de peine à le ronger. Or cet Académicien montre 1°. que l'Etain, même le plus pur & le plus fin, peut être rongé & dissous par les Acides des Végétaux; 2°. Que dans ce même

Etain très-pur & très-fin ; il reste encore une quantité considérable d'Arsenic.

Ces deux points sont, comme on voit, d'une très-grande importance ; & l'Auteur prouve le premier par des expériences de toute espèce, qui lui ont fait voir que le Vinaigre & d'autres Acides de Végétaux mis dans des vases d'Etain, se chargent des particules de ce Métal, & qu'ils le rongent par conséquent en y faisant quelque séjour.

Le second Article est aussi démontré par des opérations très-bien faites. On est effrayé, en les lisant, de voir combien l'Arsenic est étroitement uni avec l'Etain ; & l'Auteur conclut avec toute sorte de raison que *l'usage perpétuel de l'Etain, employé à tant d'ustenciles, fait grand tort au corps humain ; surtout si l'on garde dans ces sortes de Vases des choses aigres ou tirant sur l'aigre.*

Expériences Pyrotechniques sur la Topaze de Saxe ; par M. Pott. Ce Mémoire est curieux, en ce qu'il donne de bonnes ouvertures pour la solution des Pierres précieuses au feu, & qu'il peut servir à prouver que les plus dures d'entre ces Pierres, ne sont pas aussi indomptables qu'on se l'imagine ordinairement. Nous remarquons ici un mot qu'il est bon de rapprocher du bel Ouvrage de M. Mariette sur les Pierres gravées. Celui-ci dit, à la page 170 de son premier Tome, que les *Topazes de Saxe dont la dureté n'est gueres plus grande que celle du Chrystal, ne sont pas comparables aux Orientales* ; & dans le Mémoire de M. Pott on lit, que *l'éclat & la dureté* de la Topaze de Saxe *sont telles, que suivant Henckel ; & au rapport de ceux qui polissent les Pierres, cette Topaze ne cede en rien à l'Orientale.* Voilà des Auteurs très-habiles qui ne s'accor-

dent pas: du moins nous ne devinons point assez comment on pourroit concilier leurs témoignages.

Examen Pyrotechnique de la Pierre nommée par les Anciens, Steatites, par M. Pott. Cette pierre est une production naturelle, peu connuë encore dans les Ecoles des Physiciens & des Médecins. Sa surface est glissante, & au toucher elle différe peu du savon; elle est médiocrement pesante, transparente, tantôt plus tantôt moins; propre à être sciée & travaillée avec des outils de fer; d'une couleur blanche plus ou moins cendrée, quelquefois verdâtre, ou marquetée de diverses taches; quelquefois aussi jaune, couleur de saffran ou enfin noirâtre. On peut rapporter cette matière aux terres ou aux pierres, en l'appellant Pierre molle ou Pierre durcie. Tout le reste du Mémoire

qui est fort sçavant & bien circonstancié, explique les propriétés de ce *Sujet*, les expériences ausquelles l'Auteur l'a soumis, & les divers usages qui en font le mérite. Parmi ces usages, nous ne citons que celui-ci. *En sculptant cette terre cruë*, dit M. Pott, *on en peut faire les plus excellents Ouvrages de Statuaire, qui reçoivent ensuite au feu une parfaite dureté, qui sont susceptibles du plus beau poli, & qui résistent, comme la gemme taillée, à toutes les causes de destruction.*

Expériences Chymiques faites dans le dessein de tirer un véritable sucre de diverses plantes, qui croissent dans nos contrées; par M. Marggraf. On doit trouver ce Mémoire extrêmement utile, & il mérite bien qu'on en tire des conséquences pour les usages œconomiques de la vie. L'Auteur a trouvé un véritable sucre très-copieux & très-pur dans les

racines de quelques plantes, surtout dans la bette-blanche, le chervi & la bette-rouge, qu'on appelle aussi bette-rave. La manière de le séparer des autres parties de ces plantes, est expliquée fort au long dans l'Ecrit de notre Académicien ; & il expose aussi les marques caractéristiques qui indiquent la présence du sucre, dans ces végétaux ; les principales sont, que leurs racines étant coupées en morceaux & desséchées, ont non-seulement un goût fort doux ; mais encore qu'elles montrent pour l'ordinaire, surtout au microscope, des particules blanchâtres & cristallines, qui tiennent de la forme du sucre.

Nous terminons ici cet Extrait qui n'embrasse que la première Classe de l'Académie de Berlin, & de ce Volume. Nous parlerons des autres Classes dans la suite de nos Mémoires.

ARTICLE XCVII.

LETTRE du P. B. J. sur un Passage de Théodoret.

ON disputoit derniérement M. R. P. dans une Assemblée de Théologiens, sur un Passage de Théodoret, que je vous mets en marge, tel qu'on le trouve dans l'Edition de M. de Valois. * Il est question dans cet endroit de la conversation du Pape Libère avec Constantius. Ce Prince vouloit forcer le Pontife à abandonner S. Athanase, & Libère tenoit ferme dans le parti qu'il avoit pris de le défendre. Sur quoi Constantius lui

* Λιβέριος. οὐ διὰ τὸ εἶναί με μόνον, ὁ τῆς πίστεως ἐλαττοῦται λόγος. M. de Valois traduit : *Liberius dixit : Etiam si solus sim, fidei causa non idcirco minuitur.* Théodoret. Hist. Eccles. l. 2. cap XVI.

reprochoit de s'obstiner seul à la défense d'un homme déja flétri ; & le Pape répondoit, comme vous voyez, dans le texte cité en marge. Or sur ce texte on disoit beaucoup de choses dans l'Assemblée dont je vous parle. Les uns blamoient Libère d'avoir crû que la Foi, & l'Eglise par conséquent, pouvoit être réduite, sans altération, à un seul homme ; les autres soutenoient que le même Pape avoit seulement traité ce point comme dans une sorte d'hypothèse chimérique.

Ils comparoient cette manière de parler, *quand je serois seul &c.* au passage de S. Paul, *quand un Ange viendroit du Ciel vous prêcher un autre Evangile &c.* Enfin, il se disoit sur ce texte de Théodoret, une multitude de choses dont j'admirois la subtilité & la finesse, sans être totalement persuadé que ce fût le sens de l'Auteur Grec. Il auroit fallu

apporter le livre pour décider la question ; & je vous avoue que je suis toujours surpris que, dans les exercices Théologiques, tout se traite communément dans des sales bien préparées, mais sans les livres de la profession. Une Bibliothéque entière ne seroit point de trop pour les importantes matières, qui s'agitent en Théologie *à manè ad vesperam* ; & je suis persuadé qu'un recours plus fréquent & plus actuel aux sources répandroit une abondance de lumières sur les controverses de l'Ecole. Quoiqu'il en soit, j'ai examiné depuis dans Théodoret le Passage en question, & j'ai vû qu'il ne s'y trouvoit aucune difficulté réelle; j'ai reconnu aussi que M. de Valois n'a pas traduit exactement le texte Grec, en mettant *etiamsi solus sim* : il faut *propterea quod solus sim*, ou mieux encore *quandquam ego solus sum* ; car voilà le sens

du Pape Libère, & de tout cet endroit de Théodoret. Constantius presse le Pape d'abandonner S. Athanase; Libère le refuse constamment; L'Empereur se fâche & dit : » Qui êtes vous » donc, & quel nombre faites » vous dans le monde entier, » pour oser seul défendre une » si mauvaise cause? Le Pape » répond : *Quoique je sois seul*, » la Foi n'en souffre pas; car il » ne se trouva non plus autrefois » que trois Hébreux qui oserent » résister à l'Ordonnance d'un » Monarque. L'Eunuque Eusebe » intervient & dit : Vous faites » donc de notre Empereur un » Nabuchodonosor? Non, ré- » pond Libère, mais vous con- » damnez injustement un hom- » me que nous n'avons point ju- » gé. Qu'on fasse signer la Foi » de Nicée, qu'on rappelle les » Evêques nos freres de l'exil, » & qu'on s'assemble ensuite à

» Alexandrie, pour examiner ju-
» ridiquement la cause d'Atha-
» nase &c. «

On voit, ce semble, ici que Libère pouvoit se porter pour être actuellement le défenseur unique du Saint Evêque persécuté; qu'il pouvoit dire, *quoique je sois seul*, la Foi n'en souffre pas. En effet les autres Evêques Catholiques défendoient la Foi & Saint Athanase par leurs tribulations, par leur patience; mais aucun ne parloit alors à l'Empereur pour ces deux importans objets; il étoit obsédé d'Evêques Ariens, & l'on en voit un nommé Epictète qui se mêle dans cette conversation de Constantius avec le Pape. Encore une fois, il n'est question que de la défense actuelle, extérieure, publique; de celle qui se faisoit alors par la parole en présence de l'Empereur & de toute sa Cour; & telle aussi avoit été la résistance des

trois Hébreux sous Nabuchodonosor. Les autres Juifs professoient leur Religion dans le silence : Sidrac, Misaç & Abdénago, accusés comme rébelles, la défendoient par leurs discours & par le sacrifice de leur vie. Je vous invite, mon Révérend Pere, à lire tout le Chapitre de Théodoret, sans vous arrêter à la version de M. de Valois ; il faut préférer en ce point celle de Camérarius, & celle que transcrit le Cardinal Baronius. Je suis &c.

ARTICLE XCVIII.

PARALLELE DES quatre Electres, de Sophocle, d'Euripide, de M. de Crebillon, & de M. de Voltaire, in-12. pag. 124. A la Haye, chez Jean Neaulme. M. DCC. L.

IL faut que l'Auteur de cette brochure craigne la critique ;

car il se la représente souvent armée contre lui. *Quels seront*, dit-il, *les fruits* de mon entreprise ? *Des murmures, des clameurs, des conjectures malignes .... Je sçai fort bien ce qu'on va dire & même penser de tout ceci. Les Antiquaires me traiteront d'ignorant ; les petits-Maîtres de pédant ; les femmelettes de Provincial, &c. ... Je m'attends à tout de la part de ces Messieurs. J'ai défendu la vérité, j'ai vengé le bon goût, je me suis satisfait, &c.*

Ce langage, espèce d'Antidote contre une censure qu'on redoute, ne nous fera point illusion ; nous dirons la vérité à charge & à décharge, & nous convenons d'abord que l'Auteur anonyme ne manque ni d'esprit ni de talens pour écrire ; que le dessein qu'il a formé de comparer les quatre Electres, est une entreprise utile à la Littérature ;

que son admiration pour l'Ouvrage de M. de Voltaire est un sentiment louable, fondé en raison, digne d'être imité; que le zèle vif & passionné qu'il témoigne pour la gloire de cet Ecrivain célébre, fait honneur à son goût, & apparemment aussi aux qualités de son ame.

Mais, nous l'assurons également avec franchise, il étoit un moyen de rendre ce parallèle plus beau; cette admiration plus noble; ce zèle plus agréable au Public. Il ne falloit pas immoler à M. de Voltaire, contre sa volonté, ses désirs, ses prétentions, tout ce que nous connoissons de plus illustre dans le genre Dramatique. Qu'on se rappelle un certain livre dont nous rendions compte au mois de Novembre dernier. C'étoit une production comique & supérieurement ridicule, par les efforts gigantesques qu'on y faisoit, pour éle-

ver M. de Voltaire au-dessus d'Homère, de Virgile, de Corneille, de tout le Parnasse, en un mot, tant ancien que moderne. Ce qu'on nous donne aujourd'hui sur les quatre Electres, est à peu-près dans le même goût, & paroît jetté dans le même moule; excepté qu'on y prend encore un ton plus haut contre les Anciens. Car on ne se propose rien de moins dans cette singulière brochure, que d'*écraser Sophocle & Euripide, si cela se peut*.... que de les *mettre en déroute*... que de *donner Sophocle à battre à M. de Voltaire*; & en effet, après la production des piéces relatives au Procès, c'est-à-dire après l'examen des Tragédies de Sophocle & d'Euripide, examen tout entier de la façon de l'Auteur, ce nouveau Juge séant dans le Tribunal qu'il s'est érigé à lui-même, prononce ainsi: *Enfin nous l'emportons*.

& ils sont vaincus ces Rivaux si estimables, qui nous ont appris à les combattre & à les vaincre ; ils tombent sous nos coups .... applaudissons-nous d'un si beau triomphe.

Dans notre Extrait du mois de Novembre dernier, nous doutions fort que l'Auteur de la brochure intitulée : *Connoissance des bautés & des défauts de la Poësie, &c.* eût jamais lû Homère, qu'il ne laisse pourtant pas de traiter comme un petit garçon. Ici nous doutons bien mieux encore, que notre nouvel Aristarque ait lû ou sçû lire Sophocle & Euripide, ailleurs que dans le Théâtre des Grecs du P. Brumoy, dont il nous cite de fort longs morceaux. Encore s'il les citoit fidélement, s'il vouloit s'abstenir de faire l'agréable & le plaisant aux dépens des Maîtres du Cothurne : Mais dans la résolution où il étoit de les *donner à battre à M. de Vol-*

taire, il falloit bien commencer par les rendre ridicules.

Ainsi dans le plan qu'il donne de l'Electre de Sophocle, il s'égaye sur la grande & belle narration de la course de Chars, où Oreste est supposé avoir perdu la vie. Il fait entendre qu'elle ressemble à celle du *Menteur*, racontant *le Festin sur l'eau ;* & dans la suite, après avoir transcrit du P. Brumoy la magnifique Scène de l'Urne, il dit que cela sent *son Grec babillard*. Et faisant l'analyse, toujours d'après le Théâtre des Grecs, de toute la Piéce d'Euripide, il prend de tems en tems le ton Bourgeois, pour dégrader d'autant le Dramatique Grec ; il lui impute, de son chef, de petits traits d'impertinence. Par exemple, *le Chœur*, dit-il sur le premier Acte, *veut engager Electre à une partie de danse ; il prend fort bien son tems.* Fausseté manifeste : Le Chœur

avertit ſeulement Electre qu'il ſe fera dans trois jours un ſacrifice, où les jeunes filles du Canton doivent ſe rendre. A quoi Electre répond, que la parure & les fêtes ne conviennent point à ſon état; qu'elle ne peut prendre part aux danſes des filles d'Argos; que ſa vie ſe paſſe dans les larmes &c.

Le Laboureur, continue notre Ariſtarque (en rendant compte du ſecond Acte d'Euripide, *exécute les ordres d'*Electre *ſa femme*, *après avoir cependant protesté, pour l'honneur de ſa cuiſine, qu'il avoit aſſez de quoi bien régaler ces Meſſieurs*; c'eſt-à-dire Oreſte & Pilade. Altération du texte preſqu'auſſi marquée que la précédente. Electre envoye le Laboureur, ſon mari, vers l'ancien Gouverneur d'Oreſte, afin d'obtenir de lui des rafraichiſſemens dignes des deux Etrangers. Le Laboureur, avant

que d'exécuter ces ordres, recommande à Electre de recevoir toujours chez elle Oreste & Pilade, & de préparer tout pour les régaler de son mieux. *Ma Maison*, ajoute-t-il, *peut du moins leur fournir des vivres pour un jour*. Ceci, comme on voit, est relatif au tems qu'il falloit pour obtenir des secours du Gouverneur; & il n'y a point là de *protestation* fanfaronne ou bouffonne, *pour l'honneur de cette cuisine* champêtre. Le P. Brumoy est bien plus décent dans la comparaison qu'il fait des facultés d'Electre & de son mari, avec celles de Baucis & de Philemon; il trouve, dans les sentimens du Laboureur, le portrait intéressant d'un homme vertueux; & voilà les réflexions qu'a dû faire un bon Auteur, qui ne veut ni *écraser* les Anciens, ni les faire *battre* par les Modernes.

Nous passons une multitude

d'autres petites infidélités que l'Anonyme insère dans les Analyses du P. Brumoy ; nous ne disons rien des fautes qu'il copie sans façon, parce qu'il ne lui est pas venu en pensée de soupçonner qu'il y en eût dans le Théâtre des Grecs ; & comment ce soupçon auroit-il pû naître dans l'esprit d'un homme, pour qui très-problablement le Grec est une source scellée, un jardin gardé par le Dragon des Hespérides ?

Cependant, comme *il est impossible*, selon la belle remarque de M. de Voltaire, dans son Epitre à Madame la Duchesse du Maine, *de faire passer dans aucune Langue moderne la valeur des expressions Grecques* ; il est également frivole d'entreprendre le Procès des Auteurs Grecs, de Sophocle surtout & d'Euripide, qui sont fort difficiles, sur des Abrégés ou des Traduc-

tions en notre Langue ; de prétendre *écraser*, ou *donner à battre* ces grands hommes revêtus d'un habit à la Françoise. Cette *batterie* pourroit bien ressembler à l'équipée d'Ajax qui fustigeoit des brebis & des bêliers, croyant avoir affaire à Ulysse & aux Atrides.

L'ordre de cette brochure va de cette manière. 1°. On expose les plans des quatre Electres. 2°. On examine les caractères des personnages. 3°. On raisonne sur les situations. 4°. On fait attention aux beautés de détail, & dans le cours de cette procédure, on oppose indifféremment les deux Modernes (M. de Crebillon & M. de Voltaire,) aux deux Anciens (Sophocle & Euripide.) *On compare ensuite les deux Modernes ensemble, mettant toujours en concurrence caractère avec caractère, situation avec situation, beauté avec beauté.*

Août 1750.

Tel eſt en effet tout ce parallèle ; mais il faut ajouter que Sophocle, Euripide & M. de Crebillon marchent toujours devant le Char de triomphe de M. de Voltaire ; que les morceaux des trois premiers ne ſont placés que comme des ombres deſtinées à faire briller l'Oreſte qui vient de paroître ; que les Scènes même les moins parfaites de cette dernière Pièce, ſont annoncées au ſon de la trompette. Voici deux exemples : 1°. L'endroit de Sophocle où Electre embraſſe & apoſtrophe l'Urne qu'elle ſuppoſe remplie des cendres de ſon frere, eſt encore regardé du Public comme un chef-d'œuvre qu'aucun Dramatique Moderne n'a éclipſé ; mais ce n'eſt pas le compte de l'Auteur du Parallèle. Après avoir tranſcrit ce morceau d'après le P. Brumoy, il rapproche quatre Vers & demi de M. de Voltaire, qui ne ſe trouvent

plus dans l'Oreſte imprimé, * ſur quoi l'Anonyme dit : *M. de Voltaire a jugé à propos de retrancher ces beaux Vers ; je ne puis croire qu'il ait bien fait, mais il en a ſubſtitué d'autres auſſi fort beaux ; je ne puis croire qu'il ait mal fait.* Ainſi donc dans toute hypothèſe *le triomphe de M. de Voltaire eſt parfait*, & la choſe paroît ſi claire à l'Auteur, qu'il ne daigne ſeulement pas s'y arrêter ; *pourſuivons*, dit-il, *notre Ouvrage* ; achevons *la déroute bien avancée des Anciens.*

2°. La reconnoiſſance d'Oreſte, dans Sophocle, a auſſi été eſtimée de toute l'antiquité, &

---

* On nous apprend, dans un petit Avis au Lecteur, que cette brochure a été faite avant l'Edition d'Oreſte : Avis auquel on ajoutera foi, ſi l'on veut, ainſi qu'à la dénomination de *la Haye*, & du Libraire, *Jean Neaulme*, qu'on voit au Frontiſpice.

aujourd'hui encore elle touche infiniment tout Lecteur qui a une ame sensible aux belles choses ; nous ajoutons, comme une condition essentielle, tout Lecteur qui sçait entendre Sophocle dans la Langue magnifique des Athéniens : car vis-à-vis de ce beau langage & de cette versification sublime, toute traduction est, suivant l'expression de M. de Voltaire, *de la brique & du caillou.* Cependant, après avoir transcrit encore son Théâtre des Grecs, l'Auteur de la brochure dit que cette reconnoissance de Sophocle *est trop traînante*, & il n'hésite pas à couronner encore ici M. de Voltaire ; c'est même à la suite de ce jugement qu'il s'écrie : *Enfin nous l'emportons, & ils sont vaincus ces rivaux si estimables, &c.* Remarquez qu'on donne quelques éloges à Sophocle & à Euripide, pour augmenter la magnificence du triomphe de M.

M. de Voltaire. Quand le Roi Persée qui avoit été un grand Prince & un Guerrier formidable, fut enchaîné au Char de Paul Emile, c'étoit bien un plus beau spectacle, que quand, en pareille cérémonie, on voyoit des Rois Asiatiques, qui n'avoient pas sçû se défendre.

Nous ne savons pourtant si la Logique du faiseur de Parallèle n'est point un peu en défaut dans l'hommage qu'il rend à nos Dramatiques Grecs. Car après s'être mis en devoir de les *écraser*, de les mettre en *déroute*, de les *donner à battre* à M. de Voltaire; après s'être égayé sur leur compte, & leur avoir donné un très-bon vernis de ridicule, il dit que *ces hommes divins sont peut-être plus grands que leurs Vainqueurs*. . . . qu'il faut *respecter, admirer ces grands modèles; . . . leur payer comme à des Maîtres le tribut de louanges &*

d'estime qui leur est dû ... les aimer, les lire avec goût & avec fruit ... reconnoître & *estimer la nature qu'ils ont peinte dans leurs écrits &c.* Or, nous le demandons, quels rapports d'idées entre ces diverses expressions ? Voilà des Gens qu'on veut *écraser*, & tout à la fois *estimer* beaucoup ; qu'on veut *donner à battre* aux Modernes, sans cesser de les *aimer*, de les *respecter*, de les *admirer* ; qu'on *met en déroute*, & qu'on *lit avec goût & avec fruit* : N'est-ce pas là le tableau fantastique du Peintre d'Horace

Ut nec pes, nec caput uni Reddatur formæ ?

Nos anciens Dramatiques Grecs, Sophocle & Euripide, se trouvent aussi dans cette Brochure en contraste avec M. de Crebillon ; & l'on ne balance pas à donner l'avantage au der-

nier. *La Victoire*, dit-on, *de M. de Crebillon, sur les Anciens, est assez complette.* Mais cette victoire ne lui vaut pourtant que le petit Triomphe, que l'Ovation Romaine, si l'on peut parler ainsi, la grande Pompe, le Char, les Coursiers, les Esclaves enchaînés sont pour M. de Voltaire ; puisque le premier n'est que *très-estimable*, & que *M. de V. est très-supérieur* ; puisque le premier est seulement comme *Hector qui a vaincu tous les Grecs*, & que M. de V. est comme *Achille*, sous les armes de qui *Hector lui-même succombe.*

Cependant finissons par quelques réflexions sérieuses. Est-il personne qui puisse, qui doive & qui veuille moins souffrir ces flatteries basses, & ces contrastes injurieux que le Héros même de cette Brochure (M. de Voltaire ?) Nous avons dans son Epitre à Madame la Du-

cheſſe du Maine, des témoignages éclatans de ſes égards pour les Anciens, & pour Sophocle en particulier. Loin de prétendre l'*écraſer*, le *battre*, le *mettre en déroute*, il ſe fait gloire d'être ſon Diſciple; il exalte ſa grande manière, ſon genie puiſſant, ſon admirable langage. Et que doit-il penſer d'une entrepriſe qui a pour but de l'élever malgré lui au-deſſus de ſon Maître? Nous diſons à proportion la même choſe des autres querelles, où l'on le fait entrer contre Euripide & contre M. de Crébillon: Querelles à pure perte, indécentes & ennuyeuſes pour le Public. M. de Voltaire a conquis aſſez de terrain dans l'empire des Lettres, pour ne penſer point à envahir la poſſeſſion des autres; ſa réputation eſt trop grande pour avoir beſoin des petites reſſources contenues dans un parallèle odieux;

& sa Tragédie d'Oreste, en particulier, a des beautés qui n'en brilleront pas moins, quand Sophocle, Euripide & M. de Crebillon seront maintenus sur ces trônes que le Public seul peut ériger, & qu'il n'appartient à personne de détruire.

Qu'il nous soit aussi permis de renvoyer l'Anonyme, Auteur de cette brochure, à la Préface de M. Racine sur sa Pièce d'Iphigénie. *Je conseille*, disoit ce grand Homme, *à ces MM.* (les Critiques) *de ne pas décider si légérement sur les Ouvrages des Anciens ... Ils doivent se souvenir de ces sages paroles de Quintilien :* » Il faut être extrême-» ment circonspect & très-retenu » à prononcer sur les Ouvrages » de ces grands Hommes, de » peur qu'il ne nous arrive, » comme à plusieurs, de con-» damner ce que nous n'enten-» dons pas. Et s'il faut tomber

» dans quelque excès, encore » vaut-il mieux pécher en admi» rant tout dans leurs Ecrits, » qu'en y blamant beaucoup de » choses. « *Modestè tamen & circumspecto judicio de tantis viris pronunciandum est ne (quod plerisque accidit) damnent quæ non intelligunt. Ac si necesse est in alteram errare partem, omnia eorum legentibus placere, quàm multa displicere maluerim.*

ARTICLE XCIX.

HISTOIRE DES Voyages, Tome VII. Suite de l'Article LXXII. au II. Vol. de Juin.

LIvre IV. *Voyages dans la Tartarie, le Tibet, la Bukkarie, & la Chine.* Nos Auteurs commencent par nous avertir, que par rapport aux anciens Voyageurs, qui ont donné des Relations de la Tartarie, ils ne s'étendront pas autant qu'eux sur ce

qui regarde les Habitans de ce Pays, parce qu'ils ont eux-mêmes donné là-dessus des éclaircissemens plus exacts, & qu'ils n'emprunteront d'eux que les circonstances de leurs avantures, avec tout ce qui concerne l'Histoire & la Géographie.

Le premier Chapitre renferme plusieurs voyages entrepris par l'ordre du Pape Innocent IV. & nous n'en parlerons pas ici, parceque nous les avons fait suffisamment connoître au sujet d'une traduction qui en fut imprimée à la Haye en 1735 par Bergeron, & que nos Auteurs préférent avec raison à la Traduction Angloise publiée par Hacluit dans sa collection.

Chapitre II. *Voyage de Rubruquis dans les parties Orientales du Monde.* Nos Auteurs nomment Guillaume Rubruquis *Capucin*, & disent que ce Religieux qui étoit Ambassadeur de S. Louis

vers le Kan des Tartares, fut accompagné par un Religieux *Minorite.* Il eſt aſſez étonnant que ni eux, ni leur Traducteur n'ayent pas fait attention que l'ordre des Capucins eſt poſtérieur de près de trois ſiècles au voyage de Rubruquis, & que le terme de Minorite eſt barbare en François. Du reſte la Relation de ce Religieux donne de grands éclairciſſemens ſur tout le Pays qu'il parcourut, & ſur l'hiſtoire, les mœurs & les uſages des Tartares. Ce que nos Auteurs y ont ajouté dans leurs notes & dans le texte même, n'y gâte rien.

Le voyage du fameux Marc Pol de Veniſe fait le ſujet du Chapitre III. Nos Auteurs commencent par faire une aſſez bonne critique de ce Pere des découvertes modernes ; & qui a ouvert le chemin à tous ceux qui l'ont ſuivi, ainſi qu'ils s'expriment. Ils l'accuſent ſurtout de n'avoir pas écrit le journal de

ses voyages, d'avoir négligé de marquer les latitudes des Pays où il a passé, & d'avoir composé de mémoire sa relation après son retour à Venise. Ils le soupçonnent même de n'avoir pas vû bien des Pays dont il parle, & ils fondent particuliérement ce soupçon sur ce qu'il ne dit rien de la grande muraille de la Chine, qui est ce que ce grand Empire, & peut-être le monde entier, contient, disent-ils, de plus remarquable. Mais il nous paroît qu'ils poussent un peu trop loin leurs soupçons.

Ils conviennent néanmoins que malgré ces défauts, & quelques récits fabuleux, auxquels il a trop aisément ajouté foi; depuis qu'on a eu une plus grande connoissance des Pays, dont parle ce voyageur, & surtout de la Chine, on est beaucoup revenu de la prévention, qu'avoit fait naître contre lui la lec-

turc de ses mémoires, dans l'esprit de ceux à qui il suffit de dire des choses extraordinaires, & dont ils n'avoient jamais entendu parler, pour être taxé de les avoir inventées. En un mot on peut conclure de ce que nos Auteurs en disent, que ce noble Vénitien n'a pas vû par lui-même tout ce qu'il rapporte, qu'il peut avoir trop facilement ajouté foi à des personnes, qui n'étoient pas assez instruites, qu'il a quelquefois manqué d'exactitude, que sur bien des choses, qu'on l'accusoit d'avoir ou inventées, ou cru trop légérement, il a été justifié par les voyageurs, qui l'ont suivi.

Dans le Chapitre IV. nos Auteurs s'arrêtent surtout à la Relation d'une Ambassade, que Schah Rokh, fils de Tamerlan envoya en 1419 à l'Empereur de la Chine, & qui se trouve dans la Collection Françoise de

Thevenot, mais sans notes. Elles ne manquent point dans celle-ci, & c'est surtout en cela que l'Histoire des voyages l'emporte sur les collections, qui l'ont précédée; mais nous n'y avons rien trouvé de fort intéressant, non plus que dans les voyages d'Antoine Jankinson de la Russie à Bokkara, en 1557, qui ont la matière du cinquième Chapitre. Ce Voyageur étoit un habile Négociant, que la Compagnie Angloise de Moscovie avoit envoyé dans la grande Bukkarie pour y établir son commerce, & qui étoit en même tems chargé de reconduire un Ambassadeur de la grande Russie, dont on ne dit point ce qu'il étoit venu faire en Angleterre.

Chapitre VI. On commençoit à révoquer en doute l'existence du Catay, dont Marc Pol de Venise avoit le premier fait connoître le nom à l'Europe, lors-

qu'une lettre du P. Jerôme Xavier écrite en 1598 dissipa ce doute. Ce Jesuite & plusieurs autres Missionnaires du Mogol avoient reçu des Mémoires d'un vieux Mahometan, qui avoit longtems demeuré à Kambalu, Capitale de ce grand Pays, que l'on confond souvent avec la Chine, dont il n'est proprement que la partie Septentrionale. La Lettre du P. Xavier fit concevoir au Provincial des Jesuites des Indes le dessein d'envoyer des Missionnaires à la Chine, dont le Musulman prétendoit que l'Empereur étoit Chrétien. Le Provincial en écrivit au Pape & au Roi d'Espagne, & le Viceroi des Indes reçut bientôt un ordre de Philippe II. de favoriser cette entreprise.

Le F. Benoît de Goez *, qui

* Nos Auteurs disent, *le P. Benoît Goez*, mais il ne fut jamais Prêtre, & re-

avoit accompagné le P. Xavier au Mogol se trouvoit alors à Goa en qualité d'Ambassadeur du Grand Mogol, & comme il parloit fort bien la langue Persane, le Provincial jetta les yeux sur lui pour la nouvelle Mission. Il retourna donc à Lahor; Akebar, qui régnoit dans l'Indoustan, & qui estimoit beaucoup ce Missionnaire, approuva fort son dessein; le P. Xavier lui donna pour l'accompagner deux Grecs, dont l'un étoit Prêtre, & l'autre Marchand, & un Arménien nommé Isaac, lequel après la mort du F. Goez, arrivée à l'entrée de la Chine, continua sa marche jusqu'à Pekin, où il trouva le P. Ricci: celui-ci sur les Memoires du F. de Goez, & sur le récit d'isaac, dressa la Relation qui fait le sujet de ce VI Chapi-

fusa constamment de sortir de l'état de simple frere où il avoit été reçu.

tre. Ce curieux Ouvrage, disent nos Auteurs, se trouve inséré dans les Mémoires du P. Ricci, traduits de l'Italien en Latin par le P. Trigaut, & imprimés à Rome en 1678. Sous ce titre, *de Christianâ expeditione apud Sinas.* On le publia aussi en François la même année; Kirker en a donné un abrégé dans la *Chine illustrée*; & Purchas l'a traduit en Anglois. C'est sur l'original Italien que nos Auteurs en ont fait l'Extrait; mais ils ajoutent qu'ils ont aussi profité des lumières de Purchas.

Le VII. Chapitre contient particuliérement trois voyages au travers du Tibet. Le premier est celui des PP. Grueber & Dorville tiré de cinq lettres du premier, qui se trouvent dans la collection Françoise de Thevenot, dans la Chine illustrée du P. Kirker, & dans la traduction d'Ogisby. Le second est celui du P.

Hippolite Désideri. C'est une lettre écrite en Italien, dattée du 10 Avril 1716. & qui a été imprimée en françois dans le XV. Volume des Lettres édifiantes & curieuses. Le troisiéme est celui du P. Horace de la Penna Capucin, Missionnaire au Tibet. Nos Auteurs paroissent peu contents de ces deux derniers Voyages. Ils trouvent étrange que le P. Désideri, & en général les Jésuites, qui ont été si longtems à la Chine & aux Indes, ne nous ayent pas donné une meillleure description de ces grands Pays. C'est à ceux qui se sont appliqués à la lecture des Voyages à décider si ce reproche est bien fondé, surtout par rapport à la Chine. Nous pouvons leur répondre pour le P. Désideri, que son premier dessein étoit de fonder une Eglise dans le Tibet, où il comptoit bien de retourner, & de nous en donner une connoissan-

ce exacte, si la Congrégation de la Propagande n'avoit pas jugé à propos de lui substituer les PP. Capucins.

Quant au P. de la Penna, dont la relation fut mise en ordre par le Général des Capucins, ou par la Congrégation de la Propagande, nos Auteurs trouvent beaucoup de difficulté à en concilier plusieurs Articles avec les Relations précédentes. Ils y voyent même si peu de vraisemblance, qu'ayant déjà joint à ce qu'ils ont recueilli sur le Tibet, ce qu'elle peut offrir d'utile à la connoissance de ce grand pays, ils ont pris le parti de ne parler que du voyage & des travaux des Missionaires.

Le VIII. Chapitre, qui est le dernier de ce Volume, renferme les six Voyages du P. Gerbillon dans la Tartarie Occidentale, depuis 1688 jusqu'en 1698. Les deux autres, car ce Missio-

naire en a fait huit, sont apparemment renvoyés au Volume suivant. Nos Auteurs conviennent que de tous les Voyageurs, qui ont parcouru la Tartarie Occidentale, on n'en connoît aucun, qui ait écrit ses Relations avec autant d'exactitude & d'abondance, que le P. Gerbillon: Que ce Jésuite ayant voyagé en différentes parties de ce Pays, par ordre, ou à la suite de l'Empereur Kang-Hi, il a eu occasion de faire des observations plus certaines & plus étenduës, qu'on n'en peut attendre de ceux qui voyagent avec des caravanes, ou autrement. Qu'étant d'ailleurs très-habile Mathématicien, il y a beaucoup de fond à faire sur tout ce qu'on trouve dans ses Journaux, non seulement par rapport à la Description des places, qui se sont rencontrées sur sa route, mais encore pour ce qui regarde les

giſſemens, les diſtances & les latitudes des lieux, trois connoiſſances, qu'on cherche inutilement dans la plûpart des autres voyageurs. Ils lui ſçavent encore gré d'y avoir marqué les variations de tems, la diſpoſition & la variété des Terroirs, divers éclairciſſemens ſur les Habitants du Pays, & ſur les événemens, dont il fut le témoin pendant le cours de ſes voyages.

Les curieux, ajoutent-ils, attendoient depuis long-tems ces Journaux, lorſque le P. Duhalde les a publiés dans ſa Deſcription de la Chine & de la Tartarie, & c'eſt en effet de cette ſource, que nos Auteurs ont tiré leurs Extraits. Ils marquent la manière dont ils les ont composés, c'eſt-à-dire, en rapprochant les matieres qui devoient être traitées de ſuite, pour les réduire ſous un même Article; & quant aux giſſements & aux diſtances des Places, ils ren-

voyent aux Cartes des Jésuites Géographes de la Chine. Ce qui nous étonne, c'est que le Traducteur ayant mis à la tête de ces Voyages du P. Gerbillon, une Carte de la Tartarie Occidentale, il nous la donne comme tirée des Auteurs Anglois, sans nous marquer si ces Auteurs l'ont eux-mêmes composée sur celles des Mathématiciens Géographes de la Chine; auquel cas M. Bellin, qui a rédigé cette Carte, auroit tout aussi-tôt fait de travailler sur les originaux, qui sont dans la collection du P. Duhalde.

Quoiqu'il en soit, comme ce Chapitre ne contient rien qui ne se trouve, quoique dans un autre ordre, dans l'Ouvrage du P. Duhalde, & que nous en avons parlé suffisamment dans nos Mémoires, on ne doit point attendre de nous, que nous y revenions ici.

Août 1750.

ARTICLE C.

L'INGENIEUR DE Campagne, ou Traité de la Fortification passagere, par M. le Chevalier de Clairac, Brigadier des Armées du Roi, Ingénieur en Chef à Bergues-Saint-Vinock. A Paris, Chez Charles-Antoine Jombert, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, Quay des Augustins, à l'Image de Notre-Dame. *in-4°. pag. 247. sans la Préface, la Table & les Planches.*

ON a publié une prodigieuse multitude de Livres sur la Fortification des Places, & si le nombre pouvoit suppléer à la qualité, il ne resteroit rien à désirer. *Des Ecrivains de toute Profession, de tous Etats, même de ceux qui sont le moins compatibles avec les armes, ont prescrit*

des méthodes & des regles, & ce fatras d'inutilités est ce que l'usage honore parmi nous du nom de systême. Parmi tous ces Ouvrages, *il n'y en a peut-être pas quatre qui méritent d'être lûs en entier, & pas un où l'on trouve toutes les instructions que l'on pourroit renfermer dans un Traité de médiocre grosseur.* On n'a rien de bien instructif sur la Construction. Ce n'est souvent que par ses propres fautes, toujours suivies de dépenses inutiles, qu'un Ingénieur devient habile en ce point; on a été beaucoup plus heureux en ce qui concerne l'attaque des Places. Le Maréchal de Vauban qui a inventé cet Art, plûtôt qu'il ne l'a perfectionné, en a écrit avec autant d'étendue que de solidité. Il composa aussi en 1706. un Traité sur la défense des Places, & il est digne de la réputation d'un si excellent Maître. Cependant, comme sous un regne

presque continuellement heureux, on avoit beaucoup plus d'occasion de perfectionner l'Art d'attaquer, que l'Art de défendre, le second Traité est moins complet que le premier.

L'Auteur laissant à part ce qui regarde les Siéges & la Fortification des Places, se borne à la *Guerre de Campagne*, c'est-à-dire, qu'il n'embrasse que ces Fortifications passagères qui se dressent à la hâte pour conserver quelque poste dont on a besoin, & que l'on ne prétend pas garder toujours ; cette espece de construction, toute différente qu'elle est de celle *de la Fortification permanente*, n'est ni moins étendue, ni moins variée, & si l'on n'a pas entrepris jusqu'ici de l'expliquer dans un juste détail, ce n'est pas qu'on n'ait fait sur ce sujet tant de recherches, qu'il s'en fera désormais peu de nouvelles.

L'Auteur, très-instruit de toutes les bienséances, semble craindre qu'on ne trouve mauvais qu'il parle fréquemment de lui-même; il est vrai qu'on ne pardonne gueres cette espèce de liberté; cependant il faut considérer les circonstances. Un Ouvrage tel que celui-ci est d'autant plus utile, que l'Auteur a eu part à tout ce qu'il y rapporte. Les grades dont il a été honoré pendant les deux dernieres Guerres, l'ont mis à portée de voir de ses yeux ce qu'il présente à ses Lecteurs; ils l'ont mis en état d'instruire plus parfaitement tous ceux qui ont intérêt d'acquerir ces sortes de connoissances. Venons au corps de l'Ouvrage.

Il est d'une extrême importance qu'un Ingénieur soit très-habile dans ce qu'on appelle *Fortification passagère.* Les Forts & les retranchemens qu'on construit durant une Campagne ne

subsistent pas longtems, mais ils sont d'une grande utilité. Un Camp retranché avec intelligence, produit à bien des égards les mêmes avantages qu'une Forteresse bâtie dans les regles. C'est avec ces retranchemens bien entendus, qu'on couvre tout un Pays, qu'on supplée au nombre, qu'on arrête un Ennemi supérieur, ou qu'on le met dans la nécessité de combattre très-désavantageusement.

L'Ingénieur travaille à loisir quand il bâtit une Citadelle : Il médite à loisir son projet avant que d'en venir à l'exécution. On lui fournit tout ce qui lui est nécessaire. Tout est bien différent dans la Fortification passagère : il faut que l'Ingénieur se détermine sur le champ & qu'il trace de même. Il ne sçauroit compter que sur les Travailleurs & les matériaux qu'il a sous la main. La proximité de l'Ennemi ne lui

permet

permet presque ni réfléxion, ni délibération.

En ces sortes de retranchemens on embrassera le plus de terrein qu'il est possible, eu égard aux circonstances. Par cette attention la Garde du Poste peut se barraquer, & les Troupes, selon les divers besoins, sont moins resserrées dans leur Camp & dans leurs mouvemens.

On ne doit compter sur la défense de la mousqueterie, que pour les parties qui en sont battues à angle droit, parce que le Soldat tire presque toujours sans viser, & droit devant lui.

Les Parties flanquantes auront assez de saillie pour que l'intérieur de leur parapet batte au moins toute la largeur du fossé de la partie opposée. La raison est, que quand l'Ennemi est proche, surtout s'il avance en colonne, le feu direct l'arrête rarement, & dès qu'il est descendu

dans le fossé, il est à couvert de ce même feu. Alors le feu du flanc devient l'unique ressource. Il est donc à propos d'allonger les flancs plus qu'on ne feroit dans une place régulière.

Toute Fortification suppose des Angles saillans : S'ils sont rectilignes, ils sont exactement rasés & défendus dans toute leur longueur. C'est ce que personne n'ignore. Mais ils ne laissent pas d'avoir un défaut qu'on semble trop négliger. Le Soldat tirant toujours directement devant lui, » Il en résulte qu'à la pointe de » chaque Angle saillant, il y a » un espace considérable qui » n'est battu d'aucun feu direct, » car on ne sçauroit y placer » qu'un seul Fusilier, ce qui n'est » rien. Cet espace où l'Ennemi » est à couvert de tout feu di- » rect, est un secteur de cercle, » dont l'ouverture est réglée par » celle de l'Angle flanqué, & la

» longueur des rayons, par la
» plus grande portée du fusil. Si
» l'Angle flanqué est droit, & la
» portée du fusil de 150 toises,
» il y aura près de 17679 toises
» quarrées de terrein où l'Assail-
» lant n'aura aucun feu de front
» à craindre. C'est pour profiter
» de cet avantage que les tran-
» chées se conduisent le plus
» qu'on peut, sur la prolonga-
» tion de la capitale, & que les
» Officiers entendus dirigent leur
» marche, soit pour l'attaque
» d'un chemin couvert, soit pour
» celle de quelqu'ouvrage. «

Quelques Ingénieurs ont essayé de remédier à cet inconvénient en arrondissant l'Angle; mais cet *arrondissement* n'ayant que peu d'étendue, il ne procure que peu de feu direct. L'Auteur voudroit qu'on rabattît cet Angle saillant en pan coupé; & il fournit un expédient encore meilleur, c'est de tracer l'inté-

rieur du parapet en forme de crémaillère, observant que l'une des faces des redents soit perpendiculaire, & l'autre parallèle à la capitale. Par cette construction on tire du même endroit jusqu'à trois défenses différentes. Tout ceci se comprend aisément à l'aide des planches qui sont dans le Livre.

Les Fortins ou Forts de campagne sont des ouvrages dont on a souvent besoin. Quelques Auteurs de cabinet ont, faute d'expérience, imaginé des desseins pitoyables, & les gens même du métier sont tombés quelquefois *dans de lourdes fautes* en ce genre. Ces Forts qu'on appelle ordinairement Forts à étoiles, par ce qu'ils en ont à peu près la ressemblance présentent communément quatre angles, quelquefois cinq, rarement six. Le P. Dechalles Jésuite forme ces derniers de triangles équilatéraux.

L'Auteur juge que c'eſt la figure la plus parfaite qu'on puiſſe leur donner.

Les Forts dont on ſe ſert pour couvrir la tête d'un Pont, ſont ouverts par la gorge. Il eſt à propos de ne pas les abandonner à leur propre défenſe. Il faut, s'il ſe peut, qu'ils ſoient encore défendus d'ailleurs. Si la riviere eſt étroite, & que le bord oppoſé à celui où eſt l'ouvrage, ſoit plus haut ou du moins de niveau, l'on y éléve des flancs détachés qui ſont d'autant plus utiles que le ſoldat craint moins d'y être attaqué.

Si la Riviere eſt de 40 ou 50 toiſes de largeur ou que pour quelque autre raiſon, ces flancs détachés ſoient tellement éloignés, que la mouſqueterie ne dépaſſe pas beaucoup l'angle ſaillant de l'Ouvrage qu'ils défendent, on ne ſçauroit guéres le défendre que par le feu du canon.

Un Ingénieur n'a pas toute la capacité néceſſaire, s'il ne ſçait dans l'occaſion tirer parti d'une Egliſe, d'un Cimetière, d'un vieux Château, d'une maiſon de Campagne. Ce ſont dans le beſoin autant de fortifications que l'on met en état, à proportion du monde & des moyens que l'on a, & de l'uſage que l'on veut en faire.

Lorſqu'il eſt queſtion de ſe retrancher dans une Egliſe, on en couvre d'abord les portes par des tambours de groſſes paliſſades *jointives* ou recouvertes de madriers. Les creneaux de ce retranchement ſeront à la hauteur au moins de ſix pieds, pour que l'ennemi n'en puiſſe profiter; les terres qu'on tire du petit foſſé dont on l'entoure, ſervent à y former une banquette. On crenele auſſi les portes & les murs, & ſi la maçonnerie de l'édifice eſt trop épaiſſe, on pratique des creneaux dans celle dont on maſ-

que les fenêtres. L'Eglise, quand elle est en forme de croix, se flanque en partie elle-même ; sinon la Sacristie flanque un des longs côtés, & l'on fait ensorte que le tambour flanque l'autre ; le derriere du Chœur n'étant pas flanqué, on y supplée en quelque sorte, en y ouvrant une seconde rangée de creneaux au-dessous des premiers, & par où l'on découvre de près devant soi. On peut aussi en-dehors des fenêtres ou du toit, pratiquer de petits machicoulis de charpente, & l'on prendra garde qu'ils soient assez élevés pour qu'on n'y soit incommodé par l'ennemi, ni du feu, ni de la fumée. Le clocher, si l'on n'en sçauroit profiter autrement, servira de réduit pour capituler.

On se trouve quelquefois dans la nécessité de fortifier des Bourgs entiers, soit pour éloigner l'ennemi, soit pour assurer

ſes propres communications, ou pour mettre à couvert de toute ſurpriſe un corps de troupes, dans des quartiers d'hyver ou de rafraichiſſement. Alors l'Ingénieur examinera ſoigneuſement la ſituation du lieu, la nature de ſes environs, la conſtruction & la diſpoſition de ſes bâtimens, l'étenduë de ſon circuit, & ce qu'on y peut loger de troupes. Ces attentions & pluſieurs autres ſont indiſpenſables, & ſi l'on négligeoit de les avoir, on s'expoſeroit à des fautes qu'il ne ſeroit peut-être pas poſſible de réparer.

On retranche avec bien plus de commodité les villages dont on veut ſe ſervir un jour de bataille, ſoit qu'ils ſe rencontrent dans la ligne ou que les aîles y ſoient appuïées. Les ſecours dont on a beſoin ne manquent pas, ce qui peut arriver aiſément quand on travaille en des poſtes éloignés de l'Armée. L'Ingénieur qui

préside au retranchement d'un Village situé dans la ligne, doit ménager les plus grands flancs qu'il se pourra; parce qu'en ces circonstances, il n'est pas question de chicane, *ni d'attaque, pour ainsi dire, tatonnée*, mais de résister à tout l'effort d'une colomne qui avance pour forcer. On découvre les environs en coupant à deux pieds de terre les bois & les hayes pour donner plus de jeu à l'Artillerie : au cas que le Village ferme la ligne, on prolongera en potence le retranchement, pour avoir moins à craindre d'être tourné par l'ennemi.

Tout ce que nous venons de dire n'est pas de la même importance que les Camps retranchés : on est quelquefois déterminé à tenir ensemble un grand nombre de Troupes, qui auroient tout à craindre d'une Armée fort superieure, si elles n'étoient pas soutenues par l'avan-

tage du poſte & par des retranchemens bien entendus. Les Romains ſe retranchoient par tout où ils campoient pour quelque-tems, & cet uſage a duré chez pluſieurs Nations ; mais il a ceſſé depuis qu'on campe en front de bandière. Les Camps retranchés dont il s'agit à préſent ſont très-differens de ces Camps paſſagers. On doit à M. le Maréchal de Vauban cette nouvelle eſpèce de fortification. On en conſtruiſit de ſon tems ſous Namur, ſous Ath, ſous Lauterbourg, ſous Dunkerque, pour empêcher le Siege des Villes ſous leſquelles on les avoit ſitués ; car tel eſt leur principal objet. Ce célébre Ingénieur les eſtimoit tant, qu'il eût voulu qu'on en préparât de ſemblables ſous toutes les Places Frontieres, qui deviendroient par-là imprenables, puiſqu'il ſeroit preſque impoſſible de les aſſiéger. Il n'eſt pas néceſſaire que

les Places couvertes par ces Camps retranchés, soient extrêmement fortes: elles seront assez fortifiées par un pareil voisinage. L'Auteur a rassemblé en ce Chapitre beaucoup de doctrine militaire, à quoi nous nous arrêterions volontiers, si nous n'étions pas forcés de marcher en avant.

Les lignes sont d'un si fréquent usage à la Guerre, & dont les gens même du métier ont parlé si diversement, & peut être si contradictoirement, qu'on doit sçavoir gré à M. de Clairac d'avoir approfondi un sujet si important. On ne parle point ici des lignes dont on se sert dans un Siége, tant pour empêcher le secours, que pour réprimer une Garnison nombreuse & *active*. C'est une partie de l'Art de former un Siége, qu'on laisse à ceux qui écriront sur cette matiere; on se borne aux lignes qui ren-

dent l'Armée qu'elles couvrent plus respectable, ou qui arrêtent les courses de l'ennemi.

M. le Marquis de Feuquière prétend qu'il n'est pas avantageux à une Armée d'être campée dans des lignes, parce que cette Armée n'en peut plus sortir qu'en défilant, & que l'Ennemi qui approche alors, n'aura rien à craindre dans tous ses mouvemens. Or, selon cet habile Officier, *l'Armée qui est contrainte dans tous ses mouvemens, est toujours inférieure à celle qui fait tous les siens dans une liberté si entière, qu'elle peut hazarder les moins prudens, sans craindre d'en être châtiée.* Ces réflexions sont solides : elles sont le fruit d'une longue expérience & d'une forte application. Ce qui est peut-être plus rare, qu'il ne seroit à propos.

L'Auteur répond à ces objections en homme qui ne s'est pas

contenté d'apprendre la Guerre dans ſon Cabinet. On a quelquefois de juſtes raiſons pour ſe tenir ſur la défenſive, quoiqu'on fût en état d'agir ; & il arrive encore plus ſouvent qu'on eſt obligé de s'y tenir, parce qu'on ne ſçauroit faire autrement. Dans toutes ces conjonctures on a beſoin de lignes bien conditionnées, & qui n'ayent pas les défauts qu'on leur reproche, car il n'eſt pas impoſſible de remédier à la plûpart. Il n'eſt aucune eſpèce de ligne contre laquelle on ne puiſſe faire de fortes objections ; mais il n'en eſt aucune auſſi dont on ne puiſſe tirer de grands avantages, quand elles ſont tracées par des Ingénieurs intelligens, & qui ont choiſi le terrein ſelon les regles de l'Art. Il ſemble aux Gens qui ne ſont pas du métier, qu'il ne faut pas être bien profond dans l'Architecture Militaire, pour

construire des lignes. C'est une prévention. Les plus habiles ne le sont pas trop pour éviter les inconvéniens qui se rencontrent dans ce genre de Fortification, & pour obtenir sûrement la fin qu'on se propose. L'Auteur a épuisé la matière, & l'on doit lui en avoir d'autant plus d'obligation, qu'il est rare qu'on construise de nouvelles places, au lieu que dès qu'on est en Guerre, on a souvent besoin de se couvrir par des lignes. Il est donc d'une extrême importance de les étudier à fond.

M. de Clairac n'avoit garde d'oublier ce qui concerne les Rivières, soit qu'elles coulent sous le feu d'une ligne à laquelle elles servent de fossé, ou qu'il faille entreprendre de les passer & de les repasser en présence de l'Ennemi.

S'il a été résolu de passer la Rivière malgré l'Ennemi, dont

l'Armée est répandue sur le bord opposé pour le garder, on commence par l'engager, à la faveur de quelque manœuvre adroite, à écarter le Corps qu'on devoit naturellement avoir en tête, dans le moment du passage. Les premières Troupes qui auront passé, soit sur des bâteaux ou par des gués, travailleront d'abord à se retrancher pour qu'on puisse jetter un pont. Les batteries destinées à favoriser ce travail, en écartant l'Ennemi qui accourt à la premiere nouvelle, seront établies avec une extrême diligence. On ne se contentera pas d'un seul pont, s'il est possible d'en avoir deux, afin qu'au cas que le premier vienne à manquer par quelque accident imprévû, les Troupes continuent de filer par le second, en attendant que le désordre soit réparé. La moitié des Soldats qui auront passé, travaillera au

retranchement , chacun ayant ſes armes à deux pas devant ſoi, & l'autre moitié demeurera en bataille pour couvrir les Travailleurs. On ſe releve d'heure en heure ; ſi l'on eſt attaqué avant que le retranchement ſoit en état, ce ſera du foſſé même qu'on tâchera de ſe défendre, l'Armée continuant toujours de paſſer. Toute cette opération demande une vigilance extrême & une grande expérience dans ceux qui la conduiſent ; il ſeroit téméraire de s'y engager,ſans avoir pris toutes les précautions imaginables.

Ce n'eſt pas une opération moins hazardeuſe de repaſſer une Rivière en préſence de l'ennemi, qui eſt à portée de charger l'arriere-garde, quand tout le reſte étant paſſé, on ne ſçauroit la ſecourir. Avant de commencer cette retraite, on ſe couvre d'un bon retranchement. On renvoye

les équipages & la cavalerie, auec quelques bataillons qui assurent la tête des Ponts contre les surprises des troupes légères, car elles pourroient les insulter du côté du Pays ami. La queuë des Ponts que l'ennemi viendra attaquer est défenduë par des ouvrages particuliers, joints ensemble dans une ligne à redents, ce qui forme comme un petit camp. On sépare aussi une partie du grand retranchement par un retranchement intérieur,afin que l'Infanterie qui étoit dans cette partie du camp la plus éloignée, puisse s'en retirer sans que le reste de l'Armée soit moins en sureté. Les bataillons défilent ensuite selon l'ordre donné, *& les troupes occupant par dégrès des retranchements proportionnés à leur diminution, sont toujours en état de les garnir & par conséquent de les défendre...* Si l'on m'objecte que *ce projet exige un grand tra-*

vail, je répondrai qu'il s'agit du salut d'une Armée, & qu'il n'est question après tout que d'avoir des outils; car il y a bien plus de troupes qu'il n'en faut pour l'exécuter en bien peu de temps & sans les déplacer.

Dans tous les Arts les exemples instruisent plus efficacement que les préceptes: c'est dans cette vue que l'Auteur expose en détail, comment M. le Prince de Conti repassa le Rhein avec l'Armée qu'il commandoit. Il eût été difficile de choisir un meilleur modèle. *Cette retraite faite en huit heures sans la moindre confusion ne nous a couté au plus que 200 hommes tant tués que blessés ou prisonniers, & les ennemis y en ont perdu plus de mille.*

Après avoir parlé de la manière de passer & de repasser une Rivière en présence de l'ennemi, on feroit coupable de négligence, si l'on ne disoit du moins quel-

que chose de la manière dont il faut s'y prendre pour empêcher l'ennemi de la passer. En général, si le côté qu'on est chargé de garder, est très-long, & qu'il y ait plusieurs endroits assez éloignés les uns des autres, où il se trouve des gués, ou un terrain propre à jetter des ponts, on n'empêchera pas l'ennemi de passer. Tout ce qu'on peut alors faire de mieux, c'est d'élever de petites redoutes, assez près l'une de l'autre, pour former une chaîne de Sentinelles & de Patrouilles, afin d'être instruit de tout ce qui se passe, & d'y remedier autant qu'il se pourra.

L'Auteur n'a point omis comment il faut profiter, quand on le peut du voisinage d'une Rivière, par le moyen des Ecluses & des inondations. C'est un genre de Fortification qui vaut souvent mieux que les meilleurs retranchemens. On a marqué dans

un juſte détail les obſervations néceſſaires pour l'exécution.

Cet Extrait, quoiqu'aſſez long, ne l'eſt pourtant pas aſſez pour mettre dans tout ſon jour le mérite de l'ouvrage. Les Ingénieurs, corps aujourd'hui ſi éclairé, ſe feront un plaiſir, comme un devoir, de le lire en entier avec attention, & ce ſont autant de juges qui connoîtront à fond ſon prix & ſon utilité. Il ſeroit glorieux & avantageux à l'état que tous les Officiers, ne fuſſent-ils que des ſubalternes du dernier grade, euſſent du goût pour de pareilles lectures. Ce ne ſeroit pas un temps perdu mal-à-propos.

On apprend par ce Traité, combien la ſcience des Fortifications eſt étendue, puiſqu'une ſeule de ſes parties demande tant de réflexions. Ce n'eſt plus que par un travail opiniâtre, & par une longue expérience, école abſolument néceſſaire, qu'on

parvient à exceller dans un Art ſi hazardeux. Quel bonheur pour le genre humain, s'il ſe fût borné à l'Architecture civile ! Mais ce ſont des vœux inutiles ; les intérêts des Princes rendront toujours les guerres inévitables; ainſi il ſeroit encore plus aiſé de ſe paſſer de l'architecture civile, que de l'architecture militaire.

ARTICLE CI.

HISTOIRE GENERALE de Pologne, par M. le Chevalier de Solignac, Secretaire du Cabinet & des Commandemens du Roi de Pologne, Tom. IV. p. 430. Tom. V. p. 492. A Paris, chez Jean-Thomas Heriſſant, rue Saint Jacques, &c.

VLadiſlas VI. fils de Jagellon, fut ſon ſucceſſeur à la Couronne de Pologne en 1434. Le fils eut la ſageſſe & la valeur du

pere, & tout annonçoit que la gloire de ses exploits égaleroit celle des plus fameux Conquérans, si la mort ne l'eût enlevé à la fleur de son âge. A peine venoit-il d'être déclaré majeur, que la Hongrie qui se voyoit exposée aux fureurs d'Amurath, le choisit aussi pour son Roi; ce choix fut le fruit de la haute réputation d'Vladislas, & de la sagesse de Corvin, qui appercevoit dans le Roi de Pologne tous les talens nécessaires pour réprimer l'audace de l'Empereur Ottoman.

Corvin, surnommé depuis Huniade, qui fit tant d'honneur à la Hongrie, étoit d'une naissance obscure, & n'avoit alors que des emplois subalternes; c'étoit, dit M. de Solignac, un de ces » hommes rares, qui guidés par » la force de leur génie, sans » presque la connoître, du moins » sans la présumer, modestes &

» entreprenans tout à la fois, su-
» périeurs aux autres, & souvent
» à eux-mêmes, acquierent com-
» me à leur insçu la confiance de
» la multitude, & par le respect
» qu'ils lui inspirent, la gouver-
» nent plus sûrement, que s'ils
» avoient le droit de s'en faire
» obéir.

L'Election d'Vladislas au Roïaume de Hongrie, trouva des oppositions par des intrigues, que l'Auteur développe fort bien, & qu'il faut lire dans l'Histoire même. La fermeté du Roi & la sagesse de Corvin triompherent de tous les obstacles; & pour le bonheur & la gloire de la Hongrie, Vladislas en fut proclamé Roi, & couronné à Albe-Royale. Comme il n'avoit accepté le Trône, que pour défendre la Hongrie & toute la Chrétienté contre les Invasions des Turcs, son premier soin fut de les attaquer; il demanda du secours à

l'Empereur & aux Chevaliers Teutoniques, qui lui furent réfusés par des raisons de politique. Il se confia à la valeur de ses sujets & à l'habileté d'Huniade qu'il avoit fait Palatin de Transylvanie, & Général des Troupes de la Nation. Il fit passer le Danube à son armée, & marcha vers la Bulgarie, où les Turcs s'étoient assemblés. Tout plia devant ces deux grands hommes, & les Turcs furent battus toutes les fois qu'ils oserent combattre. La Chrétienté crut avoir trouvé un Vengeur dans Vladislas, & la plûpart des Souverains lui envoyerent des Ambassadeurs, pour le féliciter sur les succès brillans de sa campagne.

Ces succès allarmerent Amurath, & il demanda la paix à des conditions si avantageuses pour Vladislas, que ce Prince ne put refuser d'y souscrire, & d'en

d'en confirmer l'obſervation par des ſermens. Ces ſermens furent violés, parce que le Pape mécontent de cette paix, l'en fit diſpenſer par ſon Légat. Le Roi ſe vit obligé d'attaquer de nouveau les Turcs, & il les alla chercher dans la Thrace. Il n'y trouva pas les ſecours que les Princes Chrétiens lui avoient promis, & il fut réduit, avec une armée de moins de 30000 hommes, à ſe battre contre le Sultan qui en avoit 100000. Cette ſupériorité de forces n'effraya ni le Roi ni Huniade ſon Général. Le premier choc des Chrétiens fut ſi terrible, que les Turcs & Amurath lui-même pliérent par-tout & lâchérent pied. Le Sultan outré de honte & de fureur, prit en main le traité conclu avec Uladiſlas, & dit en adreſſant la parole au Dieu des Chrétiens : *Si tu es le vrai Dieu,*

venge-toi, venge-moi de la perfidie de tes disciples.

La vengeance fut terrible. Le Roi & son Général firent des actions héroïques ; mais accablés par le nombre, les Chrétiens furent défaits, & Uladislas tomba mort sur un tas d'Infidèles qu'il avoit tués de sa main. » Ainsi, *dit notre Historien*, mourut ce Prince âgé de 20 ans. Il » étoit grand, bien fait, de bonne mine, l'air noble & majestueux. Né avec des talents supérieurs pour la guerre, il ne » lui manquoit que l'exercice » des armes, pour devenir un » des plus grands Capitaines de » son tems. Modeste & retenu, » grave & sérieux, sévère de » lui-même, il fuyoit la dissipa- » tion & les plaisirs. Toujours » occupé sans le paroître, infatigable, il aimoit le travail » presque par volupté. Vaste & » hardi dans ses desseins, magni-

» fique dans sa dépense, fami-
» lier & populaire, ennemi du
» faste & des distinctions, il joi-
» gnit au mérite des Héros les
» qualités les plus aimables, &
» aucun vice ne ternit l'éclat de
» tant de vertus.

Les successeurs d'Uladislas VI furent de suite Casimir IV. Jean Albert, Alexandre, Sigismond I. & Sigismond Auguste. Nous ne parlerons que de ce dernier en qui finit la race des Jagellons. Ce Prince avoit été nommé, & même sacré Roi de Pologne en 1530 pendant la vie de Sigismond I. son pere. Cette démarche étoit contraire aux nouvelles constitutions de la République; mais la Nation pensa qu'elle ne pouvoit trop faire, pour marquer au pere, dans la personne de son fils, la vénération qu'elle avoit pour ses grandes qualités. Le fils parut longtems n'être pas digne de cette

distinction flateuse. Elevé par une mere qui l'idolâtroit, dans la molesse, le faste & l'orgueil, il n'avoit de goût que pour les plaisirs ; & son humeur féroce & altiére annonçoit bien des malheurs à la Pologne. L'envie de plaire à sa premiere femme, l'Archiduchesse Elizabeth, fille de Ferdinand Roi des Romains, réussit à dompter la dureté & l'impétuosité de son caractére ; mais cette Princesse vécut trop peu pour son bonheur & celui de la République ; après sa mort, Sigismond se livra à tous les excès qu'entraînent une jeunesse bouillante & une mauvaise éducation.

La Pologne frémit à la vuë des maux que préfageoit le régne d'un Prince voluptueux, léger & impétueux. Son mécontentement éclata dans une Diette que le Roi avoit indiquée, pour engager la Nation à reconnoître

pour Reine une Radziwil qu'il avoit épousée sécrettement. La plûpart des Palatins parlérent avec une force & une fierté, qui ne purent être arrêtées par la présence & la colere du Roi ; mais celui qui se distingua le plus par sa hardiesse, fut Raphaël Leczynski, * Palatin de Brzescie ; ce Seigneur naturellement éloquent, & accoutumé à porter la parole dans les assemblées de l'Etat, parla avec une audace

* Il est souvent mention dans cette Histoire de la Maison de Leczynsky, & des grands hommes qu'elle a produits. Dès le milieu du dixiéme siécle, on voit Philippe de Perfztyn un des ancêtres du Roi Stanislas, chargé de conduire à Mieciflaw Roi de Pologne une Princesse de Bohême qu'il devoit épouser. La Maison de Leczinsky, originaire de Moravie, étoit alors établie en Bohême, & elle y occupoit les premières dignités.

étoit, outre ses débauches, l'envie démesurée de se venger de l'Empereur Maximilien, frere de la Reine, dont il prétendoit avoir sujet de se plaindre. L'exemple récent de Henri VIII. Roi d'Angleterre, lui fit concevoir qu'il trouveroit à Rome des difficultés insurmontables, & il forma le dessein de faire autoriser son divorce par la Nation assemblée à Lublin. Il ne trouva pas dans la Diette toute la complaisance qu'il attendoit. Rebuté des difficultés qu'il prévoyoit, effrayé peut-être des dangers ausquels il exposoit ses Etats, il prit un parti plus court, & qui le conduisoit également à ses fins; il renvoya la Reine à l'Empereur son frere, qui sentit vivement l'affront qu'on lui faisoit, & dont la guerre qu'il avoit avec les Turcs l'empêcha de tirer vengeance.

Sigismond voyant qu'il n'a-

voit rien à craindre du ressentiment de l'Empereur, & qu'il vivoit en paix avec les Chevaliers Teutoniques, résolut de gagner le cœur de ses Sujets, & de travailler à la félicité de son Royaume. Il pensa, avec raison, que rien n'y pouvoit contribuer plus efficacement, que de procurer d'une manière irrévocable l'union si souvent tentée, si souvent même consommée, & toujours rompue de la Lithuanie avec la Pologne. Cette union souffroit de grandes difficultés; une longue rivalité, d'anciennes inimitiés, des mécontentemens récens, l'attachement réciproque des deux Nations à leurs mœurs, leurs coûtumes, leurs usages, étoient des obstacles que l'habileté & la sagesse de Sigismond seul pouvoient vaincre. Il les vainquit par sa patience, sa douceur, son insinuation, & il consomma l'ouvrage de la réunion

des deux Nations, telle qu'elle subsiste encore de nos jours. Une des principales clauses de l'acte de cette réunion, fut *que désormais l'un & l'autre Etat concourroit également à l'Election des Rois, & que nul autre que chacun de ces Rois successivement ne pourroit être déclaré grand Duc de Lithuanie.*

Il ne restoit plus, pour rétablir une tranquillité parfaite dans ces vastes Etats, qu'à faire la paix avec la Russie. On avoit à traiter avec le Czar Basilide, Prince brutal, cruel, féroce & fier des victoires qu'il avoit remportées. On lui envoya des Ambassadeurs choisis parmi les Seigneurs de Pologne & de Lithuanie. Ces Ministres sages & habiles lui firent les propositions les plus capables de l'engager à la paix, mais tous leurs efforts furent inutiles, & ils ne purent en obtenir qu'une trève. Cette

trève n'eût pas été de longue durée, si le Roi Sigismond résolu de ne pas rompre avec le Czar, n'eût dissimulé l'injure qu'en reçurent les Ambassadeurs de Pologne. Ces Ambassadeurs avoient paru en Russie avec la plus grande magnificence. Le Czar en fut offensé. Il étoit choqué surtout de la beauté & de la parure de leurs chevaux, & il prit l'étrange résolution de les faire mettre en piéces à coups de sabre.

On ne peut lire dans cette Histoire les cruautés du Czar Bazilide, sans être saisi d'horreur; c'étoit pour lui un plaisir & un amusement, de passer des jours entiers à casser la tête, avec un bâton ferré, aux prisonniers qui tomboient en son pouvoir. Ses Sujets, & même les plus distingués par leur naissance & leurs emplois, n'étoient pas traités avec plus de ménagement. Ce

nouveau Phalaris n'étoit occupé qu'à imaginer de nouveaux tourmens, & les tourmens les plus affreux, pour punir ceux de ses Courtisans & de ses Sujets, qu'il croyoit coupables, ou qui cessoient de lui plaire. On ne peut entendre le récit de tant d'horreurs & de cruautés, sans révérer la mémoire de Pierre le Grand, qui a humanisé & civilisé des hommes si féroces & si barbares ; il est le Législateur & le Créateur de cette Nation, & ceux qui aiment l'humanité & la vertu, doivent les plus grands éloges & la plus profonde admiration à ce grand homme.

Il reste encore des morceaux considérables du V. Volume de cette Histoire, nous en rendrons compte dans un autre Article.

ARTICLE CII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

SICILE.

DE PALERME.

DIssertatio de Electricitate à Franc. Maria Plata Soc. JESU in Drepanitano Collegio ejusd. Soc. Philosophiæ Professore publicæ disputationi exposita &c. *Dissertation sur l'Electricité proposée dans une thèse par le P. Franc. Marie Plata Jésuite*, &c. in-4°. pag. 74. M. DCC. XLIX. Si les Poëtes avoient parlé de l'électricité dans leur Mythologie, ils auroient probablement mis en Sicile la source de ses puissans phenomè-

ne. Le Mont Æthna, Vulcain; les Cyclopes eussent été employés avec éclat dans la Description des Jeux Electriques.

Mais ce qui nous vient de cette Isle aujourd'hui, sur la matière en question, ne ressemble point à de la Poësie; c'est une Dissertation purement scholastique procédant par propositions, scholies & corollaires. On la divise en trois Chapitres: dans le premier, on fait l'Histoire de l'Electricité; on nomme tous les noms illustres par les expériences faites par-tout avec succès. Dans le second, on tâche de découvrir les propriétés, le caractère (*indoles* comme on parle) de la matière *effluente*, c'est-à-dire, émanée des corps Electriques. Dans le troisiéme, on s'attache à expliquer ce qui cause les propriétés de cette matière *effluente*. Il faudroit lire tout l'Ouvrage pour concevoir les idées de l'Au-

teur: encore doutons-nous qu'on pût en être ſuffiſamment inſtruit par ce moyen. Ceci eſt une thèſe, qui ſuppoſe dans le Répondant & dans le Profeſſeur des richeſſes de réponſe & de développement, que ne repréſente point la ſécheresse d'un Programme. Nous entrevoyons néanmoins qu'on a ſçu analyſer la matière, faire des expériences, raſſembler celles des bons Phyſiciens Modernes, former un ſyſtême probable, & dire quelque choſe d'aſſez ſatisfaiſant ſur ce myſtère de la nature.

ECOSSE.

DE GLASCOW.

M. Tullii Ciceronis Opera quæ ſuperſunt omnia; ad fidem optimarum editionum diligenter expreſſa. Voluminibus XX. in Ædibus Academicis excudebant Rob. & And. Foulis Academiæ Typographi M. DCC. XLIX.

Nouvelle Edition des Œuvres de Cicéron en XX. Volumes petit in-12. &c.

Voici l'ordre qui régne dans cette très-élégante édition. On partage tous les Ouvrages de Ciceron en quatre Classes. La première contient les Livres qui traitent de la Rhétorique, *Rhetorica*. La seconde présente les Oraisons, *Orationes*. La troisième a pour objet les Œuvres Philosophiques, *Philosophica*. La quatrième est toute entière des Epitres, *Epistolæ*.

Les Livres qui traitent de la Rhétorique forment trois Volumes dont le premier est tout entier *de Oratore*.

Il y a VII. Volumes d'Oraisons, V. des Œuvres Philosophiques, V. des Epitres; & l'on a suivi presque par-tout la belle Edition de M. l'Abbé d'Olivet, laquelle se trouve ainsi répanduë & estimée chez nos

Voiſins, comme en France.

David le Jeune, Libraire à Paris Quai des Auguſtins, a reçu quelques Exemplaires de ce Cicéron de Glaſcow, & le prix eſt de 75 liv. en blanc. On trouve chez le même Libraire la Collection des Poëtes & Hiſtoriens, imprimée à Londres en 18 Vol. 54 liv. en blanc.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

La Voix du Sage & du Peuple, Broch. in-12 de 16. pages. M. DCC. L.

Ce titre eſt peut-être pillé d'un livre moderne ſur la Pologne, intitulé : *La voix libre du Citoyen.* Le reſte de l'ouvrage doit être d'un homme ſans Religion, ſans Etude & ſans Logique. Le but de ce mauvais écrit eſt de diſputer à l'Egliſe toute puiſſance ſpirituelle ; d'attaquer l'ordre de Hié-

rarchie établi par J. C. de condamner le Célibat & les Institutions Monastiques ; de réduire la Religion à une prétendue Philosophie toute naturelle &c. Qu'on ne s'imagine point au reste une composition suivie ; qu'on ne cherche ici ni principes, ni preuves, ni raisonnemens. L'Auteur ne connoît point cette méthode ; toute sa brochure est en assertions jettées en l'air, en décisions exprimées d'un style tranchant, téméraire & avanturier.

Il vous fera entendre, par exemple, que les Pasteurs de l'Eglise sont comme des *Précepteurs*, que le Prince donne ou ôte aux peuples, suivant sa volonté; comme si ce n'étoit pas J. C. lui-même qui eût établi les Ministres de son Saint Evangile.

Il avancera sans façon que le Célibat est un engagement *fatal à la Société*; comme si J. C. lui-même n'en avoit pas fait l'é-

loge; comme si S. Paul ne l'avoit pas préféré à l'état du mariage.

Il dira qu'on *ne voit des possédés que dans les tems de barbarie*; comme si (indépendamment des autres faits & des autres tems) la barbarie regnoit chez les Juifs & chez les Romains, lorsque J. C. & après lui les Apôtres, chassèrent les démons, & délivrèrent les Energumènes.

Mais ç'en est assez sur cette audacieuse brochure, qui mérite bien moins une réfutation littéraire, que l'indignation des honnêtes gens, & l'animadversion du Magistrat.

FRANCE.

DE PARIS.

Calendrier à compas dédié & présenté à Monseigneur le Dauphin par Jacques Baradelle Ingenieur pour les Instrumens de Mathématiques.

Ceci est une feuille de papier

collée sur un carton, en forme d'Almanach de Cabinet, & présentant VIII *Echelles* dont chacune a ses usages. La I. & la II. prises ensemble, sont destinées à indiquer le jour de la semaine par où commence un mois proposé. La III. & la IV. montrent l'âge de la Lune, pour tous les mois d'un Cycle Lunaire. La V. & la VI. donnent les fêtes mobiles. La VII. & la VIII. font connoître l'heure du lever & du coucher du Soleil. Or tout ceci, avec diverses combinaisons dans chacun de ces objets, s'exécute au moyen d'un Compas, dont l'ouverture se porte sur les divisions qui composent ces échelles; l'usage en est expliqué sur une autre feuille de papier au revers, & plus parfaitement encore dans un petit livre que le sieur Baradelle distribue.

Ce petit Livre toutefois est fait principalement pour l'explication d'un porte-crayon qui se

trouve chez le même Artiste. Et il s'appelle aussi *Calendrier à Compas*, parce qu'en transportant les ouvertures du compas sur les diverses faces de ce porte-crayon, on exécute les usages exprimés par les échelles du Calendrier en feuille ; ce dernier n'est même que le développement du porte-crayon.

Nous pouvons assurer que l'invention de ces Calendriers nous a paru ingénieuse, utile & digne d'être accueillie par le Public ; nous avons suivi sur le Livre de l'Auteur l'explication de tous ses usages, & nous en avons reconnu la justesse & la facilité. *Le sieur Baradelle demeure Quay de l'Horloge du Palais, à l'Enseigne de l'Observatoire.*

Epitre à un jeune Auteur sur l'abus des talens de l'Esprit in 12. p. 20. chez Prault pere, Quai de Gêvres &c.

Août 1750.

Le dessein de cette Epitre fait bien l'éloge de M. Pesselier son Auteur. Il se propose de montrer en quoi & comment on abuse des talens de l'esprit ; & remarquons d'abord ce principe.

L'esprit sans la vertu n'est qu'un lâche Imposteur ;
Il faut être honnête homme, avant que d'être Auteur.

M. Pesselier annonce néanmoins avec modestie ses vuës & sa fonction.

Ne crois pas qu'en ces vers, Critique téméraire,
J'aspire à réformer l'empire littéraire ;
Ni que de mille abus moderne délateur,
J'ose usurper les droits d'un fier Législateur.
Je cherche à profiter, non à parler en maître,
Je veux me peindre tel que le Ciel m'a fait naître.

Les abus que décrit & condamne l'Auteur sont l'irréligion, la jalousie, la licence, la flatterie, la satyre &c. & à la suite de ces tableaux, il peint les divers genres de Littérature où nos François ont excellé.

La France offre à nos yeux plus d'un
fameux Lycée,
Où l'on voit par le goût la raison en-
censée ;
Où sous d'heureuses loix, les talens é-
purés,
Des titres les plus beaux ont été déco-
rés.
C'est là que, sans corrompre ou farder la
Nature,
Les mœurs ont de l'esprit embrassé la
culture ;
Et que pour éviter de funestes hazards,
La vertu s'est fixée à côté des beaux arts.

Ceci doit suffire pour faire naître l'envie de lire tout l'ouvrage.

Histoire Naturelle de l'Islande, du Groenland, du Détroit de Davis, & d'autres Pays situés sous le Nord, traduite de l'Allemand de M. Anderson, de l'Académie Impériale, Bourgmestre en Chef de la Ville de Hambourg. Par M. ** de l'Académie Impériale & de la Societé Royale de Londres, 2. vol. in-12. ornés de Figures en taille-douce. A Paris chez Jorry, Quai des Augustins. M. DCC. L.

Août 1750.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Août 1750.

ART. XCII. *Ambassades de M. de la Boderie &c.* 1733

ART. XCIII. Vita di Michel Agnolo Buonarroti &c. *La Vie de Michel Ange &c.* 1757

ART. XCIV. *La Clef des Sciences*, ou, *la la Logique &c.* 1784

ART. XCV. Discorso sul' l'origine de' Tremuoti &c. *Discours sur l'origine des Tremblements de terre &c.* 1800

ART. XCVI. *Histoire de l'Académie Royale de Berlin &c.* 1814

ART. XCVII. *Lettre sur un Passage de Theodoret.* 1831

ART. XCVIII. *Parallèle des quatre Electres, de Sophocle, d'Euripide, de M. de Crébillon & de M. de Voltaire &c.* 1836

ART. XCIX. *Histoire des Voyages, Tome VII.* Suite de l'Art. LXXII. au II. Vol. de Juin. 1854

ART. C. *L'Ingénieur de Campagne*, ou *Traité de la fortification passagère &c.* Par M. le Chevalier de Clairac &c. 1868

ART. CI. *Histoire de Pologne T. IV. & V.* 1893

ART. CII. *Nouvelles Littéraires.* 1909

Errata pour Juillet.

P. 1576. l. 16. & 17. cent soixante lieuës &c. lisez *milles* pour *lieuës*. La faute est dans l'Histoire des Révolutions de Gènes.

P. 1599. l. 14. quarante, *lisez* trente.

P. 1622. l. 2. spérer, *lisez* espérer.

P. 1652. l. 18. & 1653. l. 15. 60 lieuës, *lisez* 60 mille lieuës,

Lû & approuvé, LEROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Septembre 1750.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Septembre 1750.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommé.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.	1750.	11.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1750.

ARTICLE CIII.

VITA DI MICHEL AGNOLO Buonarroti, Pittore, Scultore, Architetto e Gentilhuomo Florentino, publicata mentre viva dal suo scolare Ascanio Condivi &c. *La vie de Michel-Ange Buonarroti publiée de son vivant par Ascagne le Condivi son disciple, grand in-4°. p. 158. A Florence M. DCC. XLVI.*

DUrant la jeunesse de Michel-Ange, on ne voit guères sor-

arrivé, Jules délibéra, durant quelques mois, sur le genre de travaux ausquels on pourroit l'appliquer, & il vint en pensée au Pontife de se préparer à lui-même un tombeau dessiné & décoré dans la grande manière de Michel-Ange. Sans délai l'Artiste est envoyé à Carrare pour y choisir des marbres; au bout de huit mois, les piéces nécessaires sont taillées, embarquées & voiturées à Rome, où elles remplirent toute la Place de S. Pierre. Jules II. qui aimoit les grandes entreprises, jugea que son Sculpteur alloit faire quelque chose d'unique en son espèce; il le prit en affection, il alloit le voir travailler, & pour se transporter plus commodément, il fit dresser un pont de bois depuis ce qu'on appelle le *Corridor*, jusqu'à l'attelier où l'on travailloit le tombeau.

Tout le plan de ce grand Ou-

vrage est proposé clairement & fidélement par le Condivi. M. Mariette qui a le dessein original de cette superbe composition, en parle dans les mêmes termes. Ce devoit être un quarré long, isolé, orné de plus de quarante figures en marbre & de bas reliefs en bronze. Les révolutions arrivées dans la Cour Romaine, & les traverses qu'essuya Michel-Ange de la part de ses ennemis, ont empêché que cet excellent dessein n'ait été mis en exécution. Le Pape Jules II. a un tombeau dans l'Eglise de S. Pierre aux Liens, mais il ne s'y trouve que trois Statues de la main de Michel-Ange, sçavoir un Moïse assis entre deux Vertus, dont l'une représente la vie active, & l'autre la vie contemplative. Ces morceaux, surtout le Moïse, sont d'une beauté supérieure. On en voit l'Estampe, ainsi que de tout le monument, dans

le troisiéme Volume de Ciaconius, mais M. Gori nous avertit dans sa note, que l'on ne peut concevoir une idée assez juste de tout l'Ouvrage, en considérant simplement cette gravure. Michel-Ange avoit préparé d'autres ornements pour le même Mausolée, entr'autres deux Statuës de Captifs, qui furent depuis envoyées en France, & qui se voyent maintenant au Château de Richelieu. C'est la note de M. Mariette qui nous apprend cette particularité, comme beaucoup d'autres que nous omettons malgré nous.

Il n'est rien de plus détaillé, dans toute cette Vie de Michel-Ange, que l'histoire du tombeau de Jules II. Les distractions continuelles qu'on donna au ciseau de notre Artiste, les soupçons qu'on répandit contre sa probité, les idées diverses qui régnèrent sous Leon X. Adrien VI.

Clement VII. & Paul III. Successeurs de Jules (car ce ne fut que sous Paul III. que le tombeau fut fini tel qu'il est) tout ceci mériteroit d'être représenté dans une traduction ; nous ne pouvons que renouveller à cet égard nos desirs, & indiquer les occupations éttrangères, les jalousies, disons aussi les saillies d'humeur, qui suspendirent souvent les travaux du Mausolée.

Le célèbre Architecte Bramante, Auteur du dessein de la Basilique de S. Pierre au Vatican, étoit fort considéré du Pape Jules ; & il eut vis-à-vis de Michel-Ange le foible qui deshonore si souvent les grands-hommes. Il fut jaloux ; il craignit que l'exécution du tombeau n'obscurcît sa gloire, en faisant éclater celle de son rival. Qu'imaginer dans de pareilles circonstances ? Le trait est digne d'un adroit Courtisan. Il répèta

au Pape l'axiome qui porte *qu'il est de mauvais augure d'élever pour soi-même un tombeau tandis qu'on est en pleine santé*; cette mauvaise raison eut plus d'effet qu'elle n'en devoit avoir sur un esprit aussi ferme que celui de Jules II. Ce Pape cessa de donner à Michel-Ange les secours d'argent & les audiences qu'il lui prodiguoit auparavant. Un jour, l'illustre Sculpteur s'étant présenté au Palais, un bas Officier lui déclara qu'il avoit ordre de ne le point laisser entrer ; sur quoi un Evêque, qui se rencontroit là par hasard, dit à l'Officier qu'il devoit connoître Michel-Ange, & qu'un tel ordre n'avoit point été donné contre un homme de ce mérite. *Pardonnez-moi*, répondit le Garde, *je le connois fort bien, mais je dois obéir à mes Maîtres, sans aller chercher des raisons ailleurs.* Alors Michel-Ange courroucé

répliqua par ces paroles trop peu mesurées : *Eh bien, vous direz au Pape que quand il aura besoin de moi il vienne me chercher ;* & sur le champ il retourne chez lui, donne des ordres à ses domestiques, prend la poste & se retire sur les terres de la République de Florence. Le Pape promptement informé de son départ, dépêcha cinq couriers pour le ramener de gré ou de force. Michel-Ange qui n'étoit plus sur le territoire de l'Eglise, se mocqua des instances qu'on lui fit, & sur ce que Jules II. lui mandoit de revenir à Rome sous peine d'encourir sa disgrace, il répondit qu'il *ne remettroit jamais le pied dans cette Ville ; que ses bons & fidèles services n'avoient pas mérité qu'on le chassât comme un misérable de la présence de Sa Sainteté ; qu'au reste puisqu'elle perdoit de vuë le projet de son Mausolée, il se croyoit quitte*

aussi à cet égard, & qu'il ne vouloit plus s'engager pour d'autres Ouvrages.

Jules II. n'étoit pas homme à céder dans une affaire où le point d'honneur se trouvoit intéressé ; dans l'espace de trois mois, il écrivit trois brefs à la Seigneurie de Florence pour redemander son Sculpteur. Celui-ci se donna de grands mouvements auprès du Sénat, pour n'être point contraint dans ses volontés ; il conçut même le dessein de passer au Levant, & d'accepter les offres que lui avoit fait faire le Grand Seigneur pour la construction d'un Pont qu'on destinoit à joindre Constantinople au Bourg de Pera ; mais le Gonfalonier, Pierre Soderini, dissipa cette idée, il persuada à Michel-Ange d'obéir au S. Père, & afin de mettre sa personne en sureté contre le ressentiment du Pontife, il lui offrit le titre d'Ambassadeur de la République.

Les circonſtances étoient alors favorables pour une réconciliation. Le Pape qui venoit de ſoumettre Bologne * étoit de bonne humeur, & Michel-Ange ſe tranſporta dans cette Ville pour étudier le moment de paroître avec quelque confiance. Un jour qu'il alloit entendre la Meſſe à S. Petrone, quelques domeſtiques du Palais Pontifical le rencontrerent, le reconnurent & le menerent à l'audience du Pape qui, d'un ton courroucé, lui dit d'abord : *Eh bien ; il a donc fallu que j'allaſſe au devant de vous ?* faiſant entendre par-là que Michel-Ange avoit attendu le ſé-

* M. Mariette inſinue dans ſes notes que cette réduction de Bologne tombe à l'année 1506, & il a tout-à-fait raiſon. Jules II. entra dans cette Ville abandonnée par les Bentivoglio, le jour de S. Martin de cette année (1506) & il y reſta juſqu'au commencement du Carême de l'année ſuivante.

jour de la Cour Romaine à Bologne, (lieu plus voisin de Florence que de Rome) pour obéir aux ordres qu'on lui avoit donnés. A ces mots le coupable se prosterne d'un air contrit, demande pardon, proteste qu'il n'a pas péché par mauvaise volonté; mais par le dépit qu'il ressentoit de se voir ainsi condamné à ne plus servir Sa Sainteté. Le Pape ne lui répondant point, mais paroissant toujours fort en colère, un Evêque que le Cardinal Soderini avoit envoyé pour fortifier les excuses de Michel-Ange, crut pouvoir dire ce peu de mots: *Saint Père, excusez la faute de cet Artiste; elle vient de son ignorance: tous les Peintres sont ainsi faits; ils n'ont de talents & de connoissances que dans la sphère de leur Art.* Mais jamais supplique ne fut plus mal reçuë que celle-ci. *Quoi*, repartit le Pape en adressant la parole

au Prélat, *vous injuriez un homme à qui nous n'avons rien dit d'offensant ? c'est vous-même qui êtes coupable d'ignorance & de méchanceté ; retirez-vous de devant moi ;* & comme l'Evêque demeuroit toujours, les domestiques du Pape vinrent le prendre, & le chassèrent honteusement du Palais. La colère du Pontife étant ainsi satisfaite aux dépens de cet infortuné Courtisan, il ne fut plus question que de grace & de bonnes manières à l'égard de Michel-Ange. Jules lui ordonna de rester à Bologne jusqu'à ce qu'il lui eût intimé des ordres contraires, & bientôt après il l'avertit de préparer en Bronze sa Statue ; c'étoit une figure Colossale qu'il vouloit faire placer sur le frontispice de l'Eglise de S. Petrone ; Michel-Ange travailla promptement le modèle en terre, & avant que de le finir, il dit au S. Père qu'il le re-

présentoit donnant des bénédictions de la main droite; mais qu'il ne sçavoit que faire de la main gauche: *Si votre Sainteté*, ajouta-t'il, *n'en est pas mécontente, je mettrai un livre dans cette main. Un livre?* répondit le Pape; *mettez-y plûtôt une épée.* Et s'appercevant ensuite que cette Statue donnoit la bénédiction d'un air assez cavalier, Jules dit en riant au même Artiste: *dites-moi, je vous prie, votre Statue donne-t'elle des bénédictions ou des malédictions?* à quoi Michel-Ange répartit sans se démonter: *S. Pere elle menace de votre colére ce peuple, s'il n'est pas sage.*

Nous traduisons ces petites Anecdotes qui sont racontées par le Condivi d'une maniére toute simple, & qu'on ne peut soupçonner ni de malice ni de mensonge. Il y a dans la vie de Jules II. d'autres traits d'inclinations belliqueuses, qui rendent

ceux-ci vraiſemblables. Une note de M. Manni ſur cet endroit fait obſerver que les entrepriſes militaires de ce Pape eurent ſurtout pour objet le recouvrement des Domaines de l'Egliſe. Mais quoiqu'il en ſoit, la grande Statue de Jules fut faite & placée à Bologne, où elle ne ſubſiſta pas longtems, parceque les Bentivoglio la détruiſirent, après s'être rendus Maîtres une ſeconde fois de cette Ville.

Arrêtons-nous, pour être moins prolixes dans cet Article. Un autre continuera de faire connoître cette très-curieuſe Hiſtoire; & nous ne craignons pas qu'on nous diſpute ici le terme de *curieux*, comme on faiſoit dans un certain petit Livre, il y a quatre mois.

cace, il faut la mêler avec de l'urine humaine, qu'on a fait auparavant évaporer sur le feu. On mêle ensuite ces deux liqueurs, & l'on met ce mêlange en digestion sur le feu dans un vaisseau de cuivre. Si l'on y fait tremper pendant quatre jours & quatre nuits le grain qu'on veut semer, ce grain ainsi préparé produira une moisson des plus abondantes, & l'on n'aura jamais besoin de fumer les terres qu'on cultive habituellement de cette manière.

En 1715 on sema dans un terrain maigre, sablonneux & stérile, où l'on avoit répandu de la potasse, un boisseau d'orge qui en rendit dix-huit, & l'année suivante le froment qu'on y sema produisit une très-riche moisson. Les terrains ainsi préparés se maintiennent en bon état pendant plusieurs années.

On avertit sagement à la fin

de l'article, que tous les terrains qu'on entreprend d'améliorer, ne doivent pas être gouvernés par une méthode uniforme. Les uns ont besoin d'être fertilisés par des principes salins, les autres par des principes sulphureux. Il y en a aussi qu'il faut nécessairement laisser reposer, si l'on veut qu'ils produisent considérablement.

Nous ajouterons une réflexion. Il est extrêmement avantageux de sçavoir multiplier les grains sans prendre ni les Prairies ni les Bois, ni les Terrains destinés à d'autres usages. La famine désole quelquefois les plus beaux Royaumes, elle les réduit à une espéce de solitude, sans parler des maladies contagieuses, si souvent causées par les grandes disettes. Cependant si toutes les Nations qui s'appliquent à l'Agriculture, multiplioient tellement les grains qu'on ne pût en

vendre qu'une très-petite partie à très-grand marché, on n'auroit pas à craindre la famine; mais au milieu de cette abondance, n'éprouveroit-on pas souvent une incommode pauvreté? on n'auroit plus occasion de convertir le bled en or pour acheter toutes les choses dont on auroit besoin. L'or même, s'il devenoit trop commun, perdroit tout son prix & ne seroit bientôt plus d'aucun usage.

Nous n'insisterons pas sur une méthode particulière de guérir la goute, inventée par le sieur Conrad Barthold Behrens. Ce remède consiste dans une décoction de gayac, de sarse-pareille & de racine d'esquine, avec les préparations requises. Cette redoutable ennemie du genre humain, ne voit pas diminuer son tyrannique empire par tous les efforts de la Chymie ni de la Médecine. Il y a toute appa-

rence

rence que le ſpécifique qui en délivrera ceux qu'elle tourmente, ne ſe découvrira qu'avec la quadrature du cercle, beaucoup moins utile & recherchée avec tant d'opiniatreté.

Il nous ſemble qu'il ſera plus à propos de s'arrêter au ſpécifique de Pierre de Caſtro, pour la Pleuréſie. Ce Médecin fort eſtimé dans la Biſcaye & à Vérone en Italie, premier Médecin du Duc de Mantoue, aſſure avoir guéri par ce moyen une infinité de pleurétiques. Cette maladie eſt très-commune en Italie : ainſi il eut de fréquentes occaſions d'éprouver la vertu de ſon remede, la compoſition n'en eſt pas mal-aiſée.

On ſuſpend pendant quelque tems des citrouilles dans un lieu clos & à couvert du ſoleil. On les coupe par morceaux dont on ôte la pulpe, réſervant ſeulement l'écorce à laquelle on ne laiſ-

ſera que l'épaiſſeur d'un écu. On prend une livre de cette écorce, avec trois livres d'huile d'olive, la plus vieille qu'il ſe pourra: elle en ſera d'autant meilleure. On fait bouillir l'écorce dans l'huile, juſqu'à que cette écorce ait perdu ſon humidité naturelle; ce que l'on connoit en trempant dans l'huile une paille qu'on allumera à la chandelle, où elle prendra feu ſans pétiller. On en peut juger auſſi par la couleur de l'écorce qui paroîtra brulée, & comme réduite en charbon. Toute la compoſition étant retirée du feu, on en exprime l'huile, & après avoir fait rougir au feu un pot de fer qui a deux orifices, on fait couler l'huile par l'un & ſortir par l'autre, pour être reçuë dans un vaiſſeau qu'on tient tout prêt. C'eſt avec cette huile qu'on frotte la partie affectée du malade.

A cette méthode on en joint

une autre plus détaillée & différente en quelques points. L'Auteur n'ayant pas publié son sécret, on en a l'obligation à un Habitant de Ferrare qui le fit imprimer en cette Ville l'an 1669, pour le distribuer aux Hôpitaux, & celui de S. Matthias à Breslau ne fut pas oublié. Il y a quelque sujet de s'étonner qu'un reméde dont on vante si fort la vertu extraordinaire & toujours efficace, soit si peu connu, & qu'on aime mieux recourir à d'autres remédes dont on a si souvent expérimenté l'insuffisance. Est ce que ce spécifique si vanté chez les Etrangers, y a été loué outre mesure, & aux dépens de la vérité, ou pour d'autres raisons beaucoup moins bonnes, que nous ne voulons ni croire, ni même conjecturer ?

Il est juste que l'extrait ressemble au livre qu'il doit représenter en petit. Ainsi l'on ne fera pas

ſurpris que tous les Articles ſoient détachés les uns des autres ; ils en ſeront moins ennuyeux & n'en ſeront pas moins utiles.

On a trouvé le moyen de fertiliſer les terres ſteriles, ſablonneuſes, pierreuſes & les pelouſes qui ne produiſoient ni foin ni aucune autre herbe pour l'uſage des hommes & des animaux. En ſémant dans ces terres du ſainfoin, on en tire une nourriture abondante & ſalutaire pour le bétail ; elles deviennent même propres à porter du bled. Cette méthode depuis les années 1676 & 1677 eſt devenue fort à la mode en Suiſſe à Neufchatel, aux Cantons de Berne & de Soleurre, en Bourgogne & enfin en Allemagne. On a publié ſur ce ſujet à Ratisbonne un Traité fort inſtructif. Ce que l'Auteur en rapporte mettra au fait ceux qui ont des Domaines où ces ſor-

tes de secours sont nécessaires.

Nous passons l'Article de *l'Or végétable*, parcequ'il contient plusieurs faits dont quelques-uns rencontreroient des incrédules, quoique l'Auteur les estime assés accrédités pour les faire entrer dans son Ouvrage. On ne jugera peut-être pas plus favorablement de l'*Or Chymique* : mais cette considération ne nous empêchera pas d'en parler plus au long. Les hommes ont une passion si violente pour ce précieux métal, qu'ils écoutent attentivement des deux oreilles, quand on leur promet le sécret de le fabriquer, plus pur encore qu'il ne se tire des entrailles de la terre. C'est de quoi les Chymistes & surtout les *Adeptes*, Classe supérieure dans la Chymie, se sont vantés plus d'une fois.

La transmutation des métaux flatte tout le monde : mais il arrive naturellement que plus on

désire une chose, plus on craint de s'en voir frustré. On a donc appréhendé que ces promesses si magnifiques & réïtérées tant de fois avec tant de confiance, ou même tant de fierté, ne fussent des industries de Charlatans dont personne ne vouloit être la dupe. On examina sérieusement & de près tous les faits produits en preuve de la transmutation, & l'on prétendit que tout y étoit plein d'imposture. On accusa ceux qui se vantoient de posséder ce secret, d'avoir les uns fait fondre de l'or & de l'argent, où l'on trempoit des bâtons, qui s'imprégnoient de ces métaux; les autres d'y avoir mis du charbon pulverisé; quelques-uns d'avoir composé une encre d'or & d'argent, avec laquelle ils marquoient sur le papier la matière qu'on doit réduire. On crut aussi avoir découvert, qu'on s'étoit servi de fourneaux à deux fonds,

plaçant dans celui d'en bas l'or qu'on se vantoit d'avoir fabriqué & qu'on montroit aux Spectateurs dans le cours de l'opération, en cassant le fourneau supérieur. Michel Majerus, dans son examen des filouteries des Chymistes, rapporte vingt-neuf de leurs artifices pour imposer au Public.

Toutes ces mauvaises adresses fussent elles ignorées, les Chymistes ne seroient pas encore à couvert de tous soupçons (nous parlons de ceux qui se vantent d'avoir fabriqué de l'or.) On les attaque du côté de la matiere dont ils se sont servi dans cette opération merveilleuse. Parmi eux, les uns disent qu'il faut avoir recours au soufre, les autres au Vitriol. Il y en a qui cherchent ce trésor dans le mercure fixé, dans une masse d'alun ; & quelques uns qui se déclarent pour un mercure extraordinaire, tel que

celui que le Soleil répand dans le mois de Mars, & qu'on doit cueillir dans sa maturité au mois de Septembre. Ce n'est pas tout, mais c'en est plus qu'il ne faut pour inspirer de la défiance. Est-il vraisemblable qu'on ait pu ni qu'on puisse jamais parvenir à un terme si désirable par tant de routes si différentes? Ne se contenteroit-on pas d'avoir trouvé un seul chemin qui y conduisît sûrement, quoiqu'avec peine? Il a paru à ces sages, qui ne sont pas naturellement crédules, que tout ce qu'avoient débité les Adeptes sur ce problême, étoit de vaines conjectures, & qui n'avoient jamais été réalisées.

Kircher n'assure pas que la transmutation soit possible par les diverses méthodes qu'on a indiquées, mais il ne prétend pas aussi que cette transmutation considérée en elle-même, soit absolument impossible. Il se

borne à rejetter les opérations qui consistent dans la calcination, la séparation, l'union, la putréfaction, la coagulation, la nutrition, la sublimation, la fermentation, la circulation, & enfin la projection des quatre Elémens. Les Partisans de la transmutation, surtout les Adeptes, sont trop prévenus en faveur de l'excellence de leur Art, pour supporter patiemment qu'on semble le mésestimer.

Le P. Kircher fut donc réfuté avec chaleur. Ainsi les Partisans & les Adversaires du grand Œuvre persistèrent de part & d'autre dans leurs sentimens. Jean Daniel Mylius a dressé un Catalogue des Arabes, des Grecs, des Espagnols, des Italiens, des François, des Anglois & des Allemands qui se sont déclarés pour la possibilité de la transmutation, & le P. Borellus a donné le Catalogue de leurs Ecrits.

Paſſe pour les autres Nations, mais convient-il aux Eſpagnols de prendre parti pour un Art, lequel, s'il étoit réel & facilement praticable, affoibliroit le prix des Mines d'or & d'argent de l'Amérique ?

L'Auteur du mémoire ne veut point alléguer les témoignages des ſiécles paſſés, ni les exemples de Raymond Lulle, d'Arnaud de Villeneuve, de Paracelſe & de pluſieurs autres ; il ſe borne aux expériences de notre ſiécle, plus ſçavantes & plus ſûres que tout ce qui a précédé en ce genre. Cornelius Martinus, dans ſon Analyſe, regarde comme des imprudens, non comme des Philoſophes, ceux qui oſent démentir tant d'excellens Perſonnages, qui aſſurent qu'ils avoient vû de leurs propres yeux, & touché de leurs propres mains l'or factice, dont on conteſte la poſſibilité.

Le même Ecrivain ſoutenant un jour, dans une diſpute publique, que la Pierre philoſophale étoit une chimère, un des Aſſiſtans demanda du plomb & du feu. Il fit fondre le métal en préſence de ceux qui voulurent le voir, & répandit deſſus une teinture qu'il avoit préparée. Dans le moment le plomb fondu devint or. Le Profeſſeur même qui devoit être plus incrédule que toute l'Aſſemblée, car on n'aime pas s'être trompé, ne tint pas contre un fait ſi évident, & rétracta publiquement ce qu'il avoit avancé contre *la Pierre philoſophale.*

Ce premier témoignage eſt ſuivi de pluſieurs autres, qui ont chacun en particulier un certain dégré d'autorité : mais fuſſent-ils plus preſſans encore, & en plus grand nombre, ils ne ſeroient pas aſſez forts pour vaincre l'incrédulité preſque géné-

rale à cet égard. Jusqu'à ce qu'on ait vu les Adeptes devenus riches par la quantité d'or qu'ils auront fabriqué, la prévention subsistera. Le mal est qu'il est rare qu'on fasse une grande fortune par la Chymie, & qu'il est fort ordinaire qu'on s'y ruine. Quoique ce soit une de nos fonctions d'exhorter à perfectionner les Arts par les justes éloges que nous donnons à ceux qui s'y appliquent, nous n'exhortons personne à rechercher l'Or Chymique, & selon les apparences, encore plus chimérique : s'il prend envie à quelqu'un d'entrer dans une carrière ou tant d'autres se sont égarés à pure perte, & qu'il y éprouve la même disgrace, nous ne voulons pas qu'il puisse imputer son malheur à nos Mémoires.

Dans le Palatinat de Cracovie, il y a une montagne, nommée la *Merveilleuse*, toute cou

verte de Plantes Aromatiques, de fleurs, de pins, de ſapins, & qui eſt abondante en métaux & en minéraux. Il coule de cette montagne pluſieurs ſources, les unes d'eau douce, les autres d'eau ſalée, & ce qu'il y a de plus digne d'attention, c'eſt qu'au côté de la montagne, tourné vers le midi, on voit une Fontaine dont l'eau eſt extrêmement claire & remarquable par un mouvement qui augmente & diminue avec la Lune. Le Limon que cette eau dépoſe eſt excellent pour la gâle, la goûte invétérée, la paralyſie, les maladies opiniâtres. La clarté de cette Fontaine n'empêche pas que ſon eau ne ſoit odorante & balſamique avec un goût de lait. Elle eſt encore purgative, & procure de la vigueur & de la gaïeté à ceux qui en font uſage. Il eſt rare qu'il y ait des malades dans tout le voiſinage, & l'on y vit

jusqu'à cent cinquante ans. Si cette Fontaine est plus réelle que la Fontaine de Jouvence, c'est la plus précieuse Fontaine qui sorte du sein de la Terre. On envoye de si loin chercher du vin de Tokai : ne vaudroit-il pas mieux aller en Pologne chercher de cette eau qu'on assure conserver longtemps sa vertu ? On ne comprend pas comment, du moins dans toute la Pologne, où la Fontaine & ses qualités sont encore plus connues qu'ailleurs, les Seigneurs boivent d'autres liqueurs, si elle est assez abondante pour leur provision.

Nous n'avons pas tout dit. Cette eau qui ne gêle jamais, dans son lit, au milieu des rigueurs de l'hyver, s'enflamme comme l'esprit de vin, lorsqu'on en approche un flambeau. Cette flâme ne s'éteint pas d'elle-même : on est obligé de la fouetter avec du Genêt. Les Paysans ayant ou-

blié, il y a environ 35 ans, de l'éteindre, elle gagna insensiblement sous terre les racines des arbres, & réduisit en cendre les bois d'alentour. On fut occupé pendant trois années à faire cesser cet incendie. Depuis ce temps-là on a établi des gardes pour prévenir de pareils accidens. Cette eau perd une grande partie de sa force en brulant, & ne la recouvre qu'après quarante jours : elle ne s'enflamme jamais hors de son lit, & l'on ne risque rien à la mettre en bouteilles.

Si ce que nous venons de rapporter n'étoit connu que par la Relation de quelque Voyageur revenu des extrémités de l'Amerique Meridionnale ou Septentrionnale, on auroit de la peine à l'en croire sur son propre témoignage. Nous ne nous permettrons pas de soupçonner la sincerité de l'Auteur : mais nous crai-

gnons un peu que ceux dont il tient ces faits, ne les ayent peut-être exagérés. Il eût été bien à propos qu'ils eussent été attestés par un habile Mathématicien, ou du moins par deux ou trois bons Physiciens, témoins oculaires & non prévenus. Ce qui nous engage à parler ainsi, c'est que nous n'ignorons pas que plusieurs merveilles trèsaccréditées par les bruits populaires, ont disparu en la présence de tels Juges.

M. Denis a expliqué selon les régles de la Physique tous les Phenomènes ci-dessus mentionnés. Les curieux trouveront l'explication dans le Livre.

Nous réservons pour un second Extrait ce qui n'a pû entrer dans le premier. Ces *Mémoires Littéraires* ne sont pas un fonds sterile, qui embarrasse les Auteurs d'un Ouvrage périodique.

ARTICLE CV.

CORPUS ILLUSTRIUM Poëtarum Luſitanorum qui Latinè ſcripſerunt, nunc primùm editum ab Antonio Dos Reys, Congreg. Orat. S. Philippi Nerii Ulyſſipon. Presbytero &c. Joanni V. Luſitanorum Regi conſecratum, nonnulliſque Poëtarum vitis auctum, ab Emanuale Monteiro ejuſdem Congreg. Presbytero. *Corps des Poëtes Portugais qui ont écrit en Latin.* 4°. VII. Tom. A Lisbonne.

C'Etoit la coutume il y a 150 ans de publier d'immenſes Recueils de vers Latins ; chaque Nation donnoit le ſien: on ſe ſouvient encore du Corps des Poëtes Italiens, des Poëtes François, des Poëtes Allemands &c. Ouvrages mêlés de bon & de mauvais, d'excellent & de médiocre ;

enſorte pourtant que ce fut toujours une idée bien priſe, que celle d'arracher au tems & à l'oubli les dépouilles de tous ces Verſificateurs modernes.

Si le zèle de la Langue d'Auguſte s'eſt éteint parmi nous, les autres Nations de l'Europe ne nous imitent pas encore. Voici le Portugal qui donne ſept volumes in-4°. de ſes Poëtes, à ne commencer même que depuis la fin du XV ſiècle, & ſans deſcendre juſqu'à nos jours. Le P. Antoine Dos Reys, Prêtre de l'Oratoire de Lisbonne, avoit entrepris cette collection ; la mort ne lui a pas permis de l'achever, ni même de publier ces VII. volumes, Un de ſes Confrères, nommé le P. Emmanuel Monteiro, ſuccède à ce travail, qui conſiſte en deux points ; car il a été queſtion de revoir les pièces & de faire connoître les Auteurs par des Préfaces ou Notices pré-

liminaires. Ce que nous dirons dans nos extraits donnera une idée de ces deux articles ; on doit attendre de nous des attentions mêlées de Laconiſme ; c'eſt-à-dire que nous inſiſterons ſur les points principaux, & que nous parcourerons légérement ce qui nous paroîtra moins intéreſſant.

Le premier volume contient les Poëſies de ſix Auteurs, dont le Chef eſt Pierre Sanchez originaire de Caſtille, mais né à Lisbonne au commencement du XVI ſiècle. Il étoit homme de condition, & il devint Commandeur de l'Ordre de Chriſt & Sécretaire du Conſeil d'Etat. Les Lettres l'amuſérent dans ſes moments de loiſir, & ſa conduite ſe reſſentit de l'urbanité que les Muſes inſpirent. On a de lui une Lettre à Ignace Moralez, & c'eſt la Pièce qui paroît à la tête de ce Recueil. L'objet du Poëte eſt de déplorer l'infortune des gens

de Lettres, dont il fait une liste assez exacte ; les vers sont faciles, un peu négligés, & presque tous dans le goût de ces trois ci, qui expriment une partie de ce qui manquoit à Moralez pour être à son aise.

Dignus eras meliore foco, meliore culinâ,
Atque togâ meliore tegi, Moralis, in ore
Cujus musa sedet, doctoque in pectore Phoebus.

Hermicus Cayado est le second Poëte de ce premier Volume. Comme le Portugal étoit alors une terre ingrate pour les Muses, Cayado quitta sa Patrie, passa en Italie, fit grande liaison avec Ange Politien, & plusieurs de ses ouvrages furent imprimés à Bologne dès l'an 1501. Il se donna depuis à l'étude des Loix, & il retourna à Lisbonne croyant fai-

re fortune dans cette nouvelle carrière ; mais on vint à lui préférer, pour je sçai quelle Magistrature, un homme qu'il estimoit très-inférieur à son mérite ; il se dégouta, il quitta la Ville, & passa le reste de ses jours à Philosopher dans sa maison de Campagne ; espèce de ressource à laquelle on n'a recours que par défaut de Philosophie : à peu près comme les Romains malheureux ne se donnoient la mort que parcequ'ils n'avoient pas le courage de vivre. Cayado a laissé des Eclogues, des Sylves & des Epigrammes. Les Eclogues sont ce qu'il y a de meilleur. Parmi les Epigrammes, quelques Hendecasyllabes nous ont paru naturels & dans le bon goût ; Nous citerons le petit morceau suivant tiré d'un envoi de quelques pièces de vers à un ami, nommé *Sylvestre Rhodiginus.* Tout le fin de ce style consiste

dans l'allusion au nom de *Sylvestre.*

In Sylvis habitant novem Sorores,
Gaudet molliculis Diana Sylvis,
Te dulces recreant, Apollo, Sylvæ,
In Sylvis melius canunt Poetæ ;
Sylvæ denique si placent virentes,
Cultis versiculis, parentibusque,
Præsta versiculis, parentibusque
Sylvester, rogo, quem potes favorem.

Emmanuel da Costa suit immédiatement. Ce fut un Jurisconsulte habile, & un assez bon Poëte; deux qualités que Pétrarque ne croyoit pas pouvoir allier, & qui se rencontrèrent pourtant dans plusieurs célèbres personnages du XVI. siècle. Nos de l'Hôpital, le Sueur, & Brisson en sont la preuve. On a d'Emmanuel da Costa deux principales pièces qui sont des Epithalames, l'un est en l'honneur

le Prince Edouard Infant de Portugal, & d'Isabelle sœur du Prince de Bragance; l'autre célébre le mariage du Prince Jean & de la Princesse Jeanne tous deux de la Maison Royale de Portugal. Dans la première pièce, nous remarquons la digression que fait le Poëte en faveur des expéditions de Vasquez de Gama dans les Indes.

Illius * auspiciis canit ut de littore magnæ
Urbis Ulyssææ felices solverit audax
Vascus Gama rates, quò divitis ostia Gangis
Quæreret, ignotique daret cnmmercia mundi:
Sidere ut incerto, quà vix immobilis Arctos
Horrendum monstrabat iter, maria invia primus,

* On sous entend le Roi Emmanuel sous qui Gama entreprit ses expéditions.

Immanes scopulos, indignantemque recludi
Oceanum inventis tandem patefecerit Indis &c.

Les Poësies de Didaque Mendez de Vasconcellos sont au quatrième rang. La naissance de ce Poëte étoit illustre, & son éducation se perfectionna en France. Il étudia le droit à Toulouse, à Orléans, à Paris; son Professeur dans cette dernière Ville fut le célébre Rebuffe. Député ensuite au Concile de Trente, il assista aux sessions qui furent tenues sous le Pape Jules III. L'interruption du Concile lui donna occasion de retourner en Portugal; il résida à Evora où il étoit Chanoine & Inquisiteur: fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort en 1590. Les Poësies qui restent de lui sont un Panégyrique du Cardinal Albert Archiduc d'Autriche, une

pièce ſur ſon départ d'Evora en 1577 ; une autre ſur ſon retour dans la même Ville en 1580 ; des Hendécaſſyllabes à l'honneur de la Ville de Lisbonne ; & un aſſez grand nombre d'Epigrammes : en voici une ſur un ſerpent d'airain, qui jettoit en l'air l'eau d'une Fontaine.

Pervigil Heſperidum vetitis errabat in hortis,
Inque omni ſerpens arbore terror erat.
Fundit inexhauſto noſter tibi gutture lymphas,
Lætaque fœcundis imbribus arva rigat.
Illic dura gravi crepitabat ſylva metallo,
Malaque ditabant ambitioſa nemus.
Hinc faciles tibi ruris opes, hinc mitia poma,
Hinc licet intrepidâ pocula ferre manu.

On trouve de ſuite les Poëſies

de Michel de Cabedo né en 1525. d'une ancienne maiſon. Il étudia auſſi les Loix en France, & il eut l'avantage d'entendre à Toulouſe le très-célébre Docteur Cujas. De retour dans ſa patrie, il fut revêtu de charges importantes, & il ſervit l'Etat avec beaucoup de zèle & de probité. On nous donne dans la notice qui le concerne une grande idée de ſes talens, de ſa capacité, de la connoiſſance qu'il eut des langues ſçavantes, du ſoin qu'il prit de cultiver la Poëſie. Les piéces qu'on en cite ſont principalement, un Epithalame pour les Princes de Portugal (Jean & Jeanne); un Compliment au Roi Jean III. ſur la naiſſance du Prince de Portugal ſon petit-fils; des vœux pour le Roi Sebaſtien au jour de ſa naiſſance, & quelques Epigrammes. Le vers de ce Poëte eſt de tems en tems aſſez mâle.

Son fils Antoine de Cabedo eut aussi le mérite poëtique, & l'on trouve à la fin du volume plusieurs piéces de lui : nous ne citerons que ce commencement de l'Ode d'Horace : *Beatus ille, &c.* rendue en vers Elégiaques.

Felix qui curis, veluti gens prisca, solutus
 Exercet bobus rura paterna suis.
Quem neque tranquillo proturbant classica somno,
 Dira nec irati commovet ira freti.
Quique forum vitat, rabiosaque jurgia; quique
 Non assis Regum limen opesque facit !
Ergo aut proceras adjungit vitibus alnos,
 Aut placidos spectat læta per arva boves, &c.

Le second volume de cette collection ne renferme que les ouvrages de Jean de Mello de

Soufa, né à *Torres-novas* d'une famille distinguée ; mais son mérite le rendit encore plus célébre ; il fut successivement Maître des Requêtes, Conseiller au Conseil d'Etat, & Chancelier du Royaume. Il mourut en 1575. Les piéces qu'on nous donne de lui sont la Paraphrase du Livre de Job ; deux livres sur la misére de l'homme ; huit livres de la réparation du genre humain. Tout ceci avoit déja été imprimé à Lyon en 1615. Nous voulons comparer quelques momens ce *Job* de Portugal, avec celui du P. Vavasseur, lequel n'a paru que plus de 20 ans après.

Texte de Job, *c.* 1. *v.* 3.

Et fuit possessio ejus septem millia ovium, & tria millia camelorum, quingenta quoque juga boum, & quingenta asinæ, ac familia mul-

ta nimis: eratque vir ille magnus inter omnes Orientales.

PARAPARASE DE D. MELLO DE SOUSA.

Dives opum, dives pecoris: cui millia septem
Gramina tondebant, ad pascua læta, bidentum;
Mille boves etiam pigri, juga tarda, bubulci
Pascebant; alii vastos armenta per agros
Multa camelorum, pecorisque insuave rudentis.
Magnaque servorum Domino parebat, & ingens
Turba ministrorum, numerosa que turba clientum,
Atque erat Eoos inter celeberrimus omnes.

PARAPHRASE DU P. VAVASSEUR.

Huic famuli & famulæ, & vernarum maxima turba:

Villæ & agri, atque operum vis ingens
atque laborum.
Immensique greges, immensa armenta
redibant:
Millia balantum septem, ter mille cameli,
Quingentæque asinæ, bis quingentique, subactâ
Concordes jam ferre jugum cervice, Juvenci.
Usque adeò in Populis Auroræ Jobus, abundans
Arvorum Pecorumque, omnes cultu ubere vicit.

Ne semble-t-il pas que le P. Vavasseur soit plus littéral, plus attentif, plus latin même que Mello de Sousa? & celui-ci n'a-t'il pas dans le vers une sorte d'éclat qui manque à l'autre? Produisons encore un exemple.

TEXTE DE JOB. *C. III. v. 3.*

Pereat dies in quâ natus sum;

& nox in quâ dictum est; Conceptus est homo. Dies ille vertatur in tenebras, non requirat eum Deus desuper, & non illustretur lumine. Obscurent eum tenebræ & umbra mortis; occupet eum caligo & involvatur amaritudine. Noctem illam tenebrosus turbo possideat: non computetur in diebus anni, nec numeretur in mensibus &c.

PARAPHRASE DE D. MELLO DE SOUSA,

Ille dies pereat, miserum qui lucis ad oras,
Me tulit, & nox ô quâ me genuere parentes!
Nocte diem mutet Divina potentia, nullo
Conditor omnipotens illum dignetur honore,
Sed lustrare neget tepidas facer ignis ad aras,
Ac tenebræ involvant invisæ mortis & umbra;

Obruat obscurâ nebulæ caligine moles ;
Tristis amaricies illum sortita quotannis
Inficiat mærore diem, formidine, luctu :
Terrificet noctem violenti turbinis ingens
Impetus, horribili terræ, cælique fragore :
Nox infausta adeò cunctis per sæcula fiat
Hæc eadem, quæ nec spatio revolubilis anni,
Sit numeranda dies inter, nec mensibus addat
Tempus, & æterno penitùs sit inutilis ævo.

PARAPHRASE DU P. VAVASSEUR.

Ah ! pereat quæ me alma dies sub luminis auras
Excepit venientem, & quæ nox tristibus umbris
Prima satum circum maternâ fudit in alvo !
Illa dies tenebris damnetur, & exulet orbe

Hinc alio procul, ac rerum dispungat ab albo
Infamem Deus. Illa novo non ampliùs ortu
Amissum lumen reparet: lætalis opacet
Æternum caligo, gravisque involvat amaror.
Inque vicem noctem hanc exerceat imbribus atris
Turbo furens infueta, neque ullis mensibus ullus
Annumeret, partes inter neque computet anni.

On voit, ce semble, par ce second exemple, que Vavasseur fait les Vers comme un Maître, & que Sousa les fait comme un Ecolier; mais finissons ce parallèle, & puisque tout ceci est du Latin, souvenons-nous du mot qui se trouve dans une lettre du P. Petau au P. Vavasseur: *Jobus tuus hìc consensu omnium approbatur, sed in molesta & à musis aliena incidit tempora.*

Le troisième volume des Poëtes Latins de Portugal est composé des Ouvrages de Didaque Payva de Andrada, neveu du célébre Andrada, qui assista au Concile de Trente. Il se trouve dans cette longue suite de vers un Poëme Epique de 12 livres sur les Combats des Portugais aux Indes Orientales; des Odes, des Epigrammes, & trois Tragédies; un *S. Antoine* qui n'est pas fini; un *S. Jean-Baptiste*, & un *Prince Edouard* qui sont entiers. Il y a des choses estimables dans tout ceci; le Poëme Epique est assez dans le goût des anciens; & les Tragédies, quoiqu'éloignées de nos moeurs, ne manquent pas de beautés.

Nous rendrons compte des quatre derniers vol. de cette collection, dans un autre Article de nos Mémoires.

ARTICLE CVI.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Sciences & Belles Lettres. Année 1747. 4°. pag. 476. A Berlin &c. M. DCC. XLIX.

LA seconde Classe de l'Académie de Prusse embrasse uniquement les Mathématiques, & l'on trouve ici sur ce sujet 12 Mémoires ou Articles. Le premier qui est de M. Euler, contient des *recherches sur le mouvement des corps célestes en général*; & voici en peu de mots son objet.

Les observations apprennent que les Ellipses des Planettes ne sont pas parfaites, & que leurs Aphélies & leurs Noeuds éprouvent des changemens : deux Phénomènes qui n'existeroient point, si la force par laquelle chaque Planette est poussée vers

le Soleil, étoit constamment dans la direction du centre de cet astre, & si elle suivoit exactement la raison réciproque des quarrés des distances, ou ce qui est la même chose, si elle étoit toujours proportionnelle réciproquement aux quarrés de la distance au Soleil. Ceci est comme un premier principe dans l'Astronomie moderne, & ce que nous disons ici des Planettes principales par rapport au Soleil, il faut le dire aussi des Satellites par rapport à leurs Planettes principales : c'est donc une nécessité de conclure qu'il y a des forces qui troublent le mouvement des Planettes.

Mais quelles sont ces forces ? M. Euler tâche de les découvrir dans l'excès d'attraction qu'il croit devoir attribuer aux Planettes, soit entr'elles, soit principalement à l'égard de leurs Satellites. Car, par exemple, il semble que la force qui attire la

Lune vers le centre de la terre ; doit s'étendre à une distance beaucoup plus grande que celle de la Lune, & que les autres Planettes peuvent en ressentir quelque effet, toujours en raison réciproque des quarrés des distances ; & l'on conçoit de même que, dans cette hypothèse, la force dont les Satellites de Jupiter sont attirés vers lui, peut influer encore beaucoup dans la région de Saturne, & que la force dont Saturne attire ses Satellites peut aussi avoir quelque influence sur la région de Jupiter. Ainsi l'on a un systême de gravitation ou d'attraction universelle ; systême selon lequel toutes les Planettes ne sont pas seulement attirées vers le Soleil, mais s'attirent aussi mutuellement les unes les autres par des forces réciproquement proportionnelles aux quarrés de leurs distances.

Septembre 1750.

Et pour déterminer le mouvement des Planettes, il faudra combiner ces forces avec celles qui dirigent les planettes vers le centre du Soleil, & qui ſont proportionnelles réciproquement aux quarrés des diſtances à cet aſtre. Dites la même choſe des Satellites par rapport à leurs Planettes principales; mais on voit aſſez que ceci forme un plan de calcul fort difficile; & la difficulté croît encore par une multitude de cauſes que détaille fort bien M. Euler. Nous voudrions pouvoir les expoſer d'après ſon Mémoire, qui eſt auſſi clair & auſſi inſtructif, ſur la matiere préſente, qu'on puiſſe le ſouhaiter; pour abréger, diſons ſeulemenr qu'il conclut de tout ce réſultat de difficultés dont l'Aſtronomie eſt encore enveloppée, que les forces Centripètes qu'on conçoit dans le Ciel, *ne ſuivent pas exactement la Loi établie par Newton;* que par conſéquent il faut

des problèmes plus généraux pour déterminer le vrai mouvement des Planettes. Et c'est à quoi tend le reste du Mémoire avec tout l'appareil d'analyse dont il est rempli.

Nous renvoyons ensuite aux Mémoires mêmes pour les quatre Articles suivans qui ne sont pas susceptibles d'Extrait *, & nous donnons quelques moments au sixiéme article qui est un Mémoire du même M. Euler *sur la force des Rames*. L'Auteur s'y applique fort à montrer les diffé-

* Voici les titres de ces Articles. *Solution de quelques problèmes d'Astronomie*, par M. d'Alembert. *Méthode pour trouver les vrais moments tant des nouvelles que des pleines Lunes*, par M. Euler. *Méthode de trouver le vrai lieu Géométrique de la Lune par l'observation de l'occultation d'une Etoile fixe*, par M. Euler. *Méthode de déterminer la longitude des Lieux par l'observation de l'occultation des Etoiles fixes par la Lune*, par M. Euler.

rences de la Rame d'avec le Levier : différences qui n'avoient pas été vuës par Ariſtote, & que depuis ce Philoſophe on n'avoit pas entrepris de développer avec la préciſion convenable. Toute la Théorie de M. Euler à cet égard eſt fort bonne ; mais il y mêle une critique qui a pour objet le Traité du Navire de M. Bouguer, & l'équité nous engage à ne pas y ſouſcrire. Il dit que notre Académicien François *trouve, par ſa Théorie, que pour que les Rames produiſent le plus grand effet, la partie de chaque Rame qui eſt dans le Vaiſſeau, doit être plus longue que celle qui eſt dehors* ; & dans un autre endroit de ſon Mémoire, le même M. Euler renouvelle encore ce reproche. Cependant ſi l'on a la curioſité de conſulter le traité du Navire, on verra que M. Bouguer dit préciſément le contraire aux pages 108. & 109.

& l'on verra au bas de la page 117. qu'il trouve, pour un certain Navire dont il spécifie les principales circonstances, que la partie extérieure des rames doit être de 15 pieds $11\frac{1}{2}$ pouces, pendant que l'intérieure n'est que de 10 pieds.

M. Euler fait entendre que la prétenduë faute de M. Bouguer vient de ce qu'il n'a pas consideré, que la force des hommes est très-différente de celles qu'ont les masses inanimées qui agissent par leur poids ou par leur inertie. Mais on n'a qu'à jetter les yeux sur la fin du second Article à la page 109. du Traité du Navire, & l'on reconnoîtra que M. Bouguer avoit aussi prévenu M. Euler sur cette même considération, & qu'il ne s'est dispensé d'en tenir compte dans la suite, que parce qu'il a supposé que les Rameurs agissoient

avec la même force & avec la même vîtesse.

Parmi les autres Mémoires de la Classe Mathématique, il n'en est plus qu'un qui doive nous occuper. * Il a pour objet la perfection des verres objectifs des lunettes ; & nous devons encore ce morceau à M. Euler le plus laborieux, à ce qu'il paroît, de tous les Académiciens de Prusse.

Le principe de ce mémoire est que les Rayons de la lumière ayant différens dégrés de réfran-

* Les autres Mémoires sont indiqués sous ces titres : *Recherches sur la courbe que forme une corde tendue mise en vibration.* Par M. D'Alembert. *Refléxion sur la dernière Eclipse de Soleil du 25. Juillet* 1748. Par M. Euler. *Observations d'une Eclipse partiale de Lune faite à Berlin au mois d'Août* 1746, Par M. Kies. *Observation d'une Eclipse horizontale de Soleil du* 10 *jour de Mars* 1748. Par M. Kies.

gibilité, les verres objectifs, dont on se sert ordinairement dans les lunettes, produisent différens foyers & que les rayons par conséquent ne se rassemblent pas dans un point, ainsi qu'on le suppose communément dans l'Optique. Ceci est certain ; l'Auteur en fait sentir les conséquences, & il observe que cet inconvénient força autrefois M. Newton d'abandonner les verres objectifs, pour introduire à leur place les Miroirs concaves ; mais il s'en faut beaucoup que ces miroirs réfléchissent autant de rayons que les verres en transmettent : de ce côté là les verres ont un grand avantage sur les miroirs ; & s'il étoit possible de délivrer les verres du défaut provenant des différens Foyers, il n'y a pas de doute qu'ils ne dussent être préférés absolument & constamment aux miroirs.

La suppression ou la diminu-

tion de ce défaut est l'objet que se propose M. Euler. Il part des observations que fournit la structure de l'œil. *Je suis persuadé*, dit-il, *que dans nos yeux les diverses humeurs se trouvent arrangées de sorte qu'il n'en résulte aucune diffusion du foyer*... Mais on sçait que nos yeux sont composés de plusieurs différents corps transparents, & que les rayons qui y entrent, souffrent quatre réfractions ; il seroit donc possible, selon cette analogie, d'arranger tellement dans une lunette, quatre surfaces transparentes & réfringentes, que les foyers de toutes sortes de rayons convinssent dans un seul point, à quelque distance que fût l'objet ; & c'est à exposer les rapports de ces surfaces que notre Auteur employe toute la suite de son Mémoire. Après quoi il conclut que les nouveaux objectifs auront trois principaux avanta-

ges; le premier, de repréſenter tous les objets beaucoup plus diſtinctement; le ſecond, de pouvoir être travaillés avec moins de peine que les objectifs ordinaires; le troiſiéme, d'être ſuſceptibles d'une combinaiſon plus variée & plus étenduë avec de plus petits oculaires. Il faut voir le détail, dans l'Ouvrage, qui nous a paru très-bien pris pour la théorie, mais la pratique & les mains de l'Ouvrier ſe monteront-elles aiſément à ces ſpéculations? C'eſt ce que l'hiſtoire de la Littérature nous apprendra. Entamons auſſi dans cet Extrait la claſſe de Philoſophie ſpéculative.

Elle préſente d'abord une diſſertation ſur Phérécyde Philoſophe de Syre ou Syros, qui vivoit près de 600 ans avant J. C. L'Auteur eſt M. Heinius, qui nous avoit donné dans le II. Volume des Mémoires de cette

Académie une autre dissertation très-curieuse sur Œnopidas de Chio. Mais il semble que, comme dans ce II. Vol. on rapportoit ces discussions sur Œnopidas à la Classe des Belles-Lettres, on devroit ici rapporter à la même Classe celles qui ont pour objet Phérécyde de Syre : de part & d'autre ce sont des Notices Littéraires, des Observations Critiques &c.

Quoiqu'il en soit, nous assurons qu'il ne reste rien à dire sur Phérécyde, après la dissertation de M. Heinius. Elle suit ce Philosophe dans toutes les circonstances de sa vie ; nous ne croyons pas devoir entrer à cet égard dans aucun détail, mais en reconnoissant volontiers les attentions & la bonne critique du sçavant Académicien, nous voulons proposer quelques doutes sur certains articles de son Ouvrage.

1°. M. Heinius blâme fort Dio-

gène Laërce de faire Phérécyde *Auditeur de Pittacus* qui parvint au Gouvernement de sa République (de Mytilène) à l'âge de 46 ans, l'an de Rome 147. neuf ans avant la naissance de Phérécyde. *Qui pourroit s'imaginer, remarque notre Auteur, qu'un Prince & un Législateur se soit occupé à cet âge-là à donner des leçons à la jeunesse?* Quelqu'un répondra que cette raison est nulle, parceque, selon Diogène Laërce, Pittacus se démit de la principauté dix ans avant sa mort; or durant ces dix années Phérécyde étoit précisément dans l'âge de recevoir des leçons; car il avoit environ 30 ans, quand Pittacus mourut. Quelle difficulté y a-t'il donc à s'imaginer qu'un sage tel que Pittacus, qui rentra dans la vie privée, après sa Magistrature, ait pris soin de former Phérécyde à la Philosophie?

M. Heinius ajoute que *les an-*

tre les Grecs qui ait écrit sur les choses naturelles. Or M. Ménage ne dit pas cela : il dit seulement que Phérécyde n'est pas le premier d'entre les Grecs qui ait *discouru , raisonné* des choses naturelles ; & ce Jugement est vrai ; mais Ménage a tort de le placer dans sa note , sans faire mention de la différence qui se trouve entre *discourir* & *écrire*. Phérécyde n'est pas le premier qui ait *discouru* des choses naturelles , mais il est le premier qui ait écrit de ces matières.

4°. A la fin de sa dissertation M. Heinius traduit un morceau de Gronovius sur Phérécyde ; & ce morceau rend raison d'une figure antique que Beger a conservée & qui a trouvé place dans le grand recueil des Antiquités Grecques. Or le Traducteur M. Heinius y insére une phrase qui nous a embarassés, jusqu'à ce que nous ayions eu recours au Tex-

le Latin de Gronovius. *Qu'on ne fasse point une Critique*, dit l'Académicien de Prusse, *fondée sur ce que Phérécyde paroît ici après Thalès, quoique quelques Ecrivains fassent Thalès Maître de Phérécyde.* Quelle manière de raisonner, disons-nous à ce sujet! On s'excuse d'avoir mis Phérécyde après Thalès, quoique Thalès, selon quelques-uns, soit le Maître de Phérécyde; mais n'est-ce pas là l'ordre naturel? si Thalès est le Maître, il convient que Phérécyde soit après lui. Incertains du sens de cette Traduction, nous avons consulté Gronovius qui dit en effet tout le contraire; car il rapporte ici le sentiment de ceux qui font Thalès disciple de Phérécyde ou, ce qui est la même chose, Phérécyde Maître de Thalès. De cette manière on conçoit la suite de ce raisonnement, *Qu'on ne fasse point de critique sur ce que Phérécyde paroît*

ici après Thalès disciple de Phérécyde.

Du reste nous répétons que cette Dissertation nous a beaucoup plu ; elle est sçavante, pleine de recherches & dans le vrai goût de ces sortes de pièces. Nous acheverons dans un autre Article les Mémoires de ce Volume.

ARTICLE CVII.

CATALOGUS BIBLIOTHECÆ Bunavianæ Tom. I. Auctores antiquos, sacros & profanos, opera varia, scriptores Historiæ Literariæ &c. exhibens, in partes tres totidemque volumina distributus &c. *Catalogue de la Bibliothéque du Comte de Bunaw. &c. 4°. p. 1000. A Leipsic &c. M. DCC. L. Et se trouve à Paris chez Guerin, & chez Cavelier pere &c.*

AUtrefois il sortoit de la Germanie des Guerriers ennemis des Arts & de la Litterature,

des Conquérants armés contre tous les Monumens de l'antiquité Sçavante. Aujourd'hui les Muses sont vangées; le Germain allie l'amour des Lettres à la gloire des armes; on voit fleurir les études dans le Pays des Cimbres, des Huns, des Vandales; & comme la Grèce triompha par ses Arts de la fierté Romaine, les charmes du sçavoir ont dompté des cœurs intrépides, redoutables à Rome même, & incapables de fléchir sous le joug d'une domination Etrangère.

L'idée de ces belles & grandes révolutions nous vient au sujet de la Bibliothèque d'un Seigneur Saxon qui, depuis 30 ans, forme ce trésor littéraire. M. le Comte de Bunaw a, aux environs de Dresde, un Château, dont l'appartement le plus magnifique & le mieux meublé est celui qui sert d'azyle aux Sciences & aux Lettres. Voici son Catalogue

qu'on publie en grand. Il y a 8 ou 9 mois que nous en annoncions simplement le *Prospectus*.

On ne nous donne encore qu'un Volume, & il doit y en avoir trois dans ce qu'on nous promet sous le titre de premier Tome. Ce Volume présente les sources de toute espéce d'érudition tant sacrée que profane, & une partie de l'Histoire Littéraire. L'Auteur du Catalogue (M. Franckius) appelle *sources de toute espéce d'érudition*. 1°. Les Livres Saints. 2°. Les Anciens Auteurs Grecs. 3°. Les Anciens Auteurs Latins. 4°. Les Editions du Talmud & celles de l'Alcoran. Cela forme quatre Livres ; ausquels on ajoute un cinquiéme comprenant les livres qui regardent divers genres d'érudition ; c'est ce qu'on nomme communément *Philologues* ; & telle est la première partie du premier Tome. La seconde annonce 8 livres,

mais on n'en place ici que cinq, dont le premier contient les Ecrivains de l'Histoire Littéraire universelle ; le second les Ecrivains de l'Histoire Littéraire particulière ; le troisième, l'Histoire des Arts & des Sciences ; le quatriéme, l'Histoire des Bibliothèques, avec l'Indication des Catalogues ; le cinquiéme l'Histoire des Ecoles, des Académies, & des Societés littéraires. On comprend qu'il y a dans tout ceci des divisions & des sous-divisions ; des Chapitres & des Sections ; de l'ordre en un mot & un grand ordre, pour diriger sagement & sçavamment les yeux des Connoisseurs.

Encore une fois tel est le coup d'œil de ce premier Volume ; mais ce n'en est pas le caractère particulier. Si le Catalogue du Comte de Bunaw ne présentoit que des Classes de Livres, il ne seroit pas différent des au-

tres. Son mérite distinctif est d'indiquer en détail toutes les piéces qui ont rapport aux Ouvrages dont on donne la liste. Pour faire comprendre ceci par des exemples, citons quelques Articles ; & d'abord celui d'Homère, le plus ancien & le plus célèbre des Poëtes. On trouve au lieu convenable les Editions, tant du corps entier de ses Ouvrages, que de leurs différentes parties; viennent ensuite les Commentateurs ou Scholiastes généraux ; puis les Interprétes de quelques endroits particuliers ; & l'on finit par les Lexiques destinés à faciliter la lecture d'Homère. Or dans l'ordre de toutes ces classes on indique jusqu'aux piéces répandues en divers ouvrages. Ainsi, parce qu'il se trouve dans l'Histoire Critique de la République des Lettres & dans les Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions, quelques remarques sur ce Poë-

te ; parce qu'on a dans nos Mémoires de Trévoux (Mai 1708.) une chronologie de l'Iliade, & dans les mêmes (Mai 1709.) une Chronologie de l'Odyssée, tous ces livres sont rapprochés & cités exactement avec les tomes & les pages qui ont trait à Homère.

Les Œuvres de Virgile se présentent de même. On voit à la tête plus de 30 Editions contenant le corps entier des Eclogues, des Georgiques & de l'Eneïde ; de suite les Editions très-nombreuses de ces diverses parties séparées ; immédiatement après une Liste des ouvrages attribués faussement à cet Auteur ; dans le même ordre les écrits composés pour l'expliquer ; enfin les Centons faits d'après lui : & tout ceci est rempli d'une Nomenclature ayant pour objet de montrer au coup d'œil tout ce que la Bibliothèque de Bunaw

renferme sur ce grand Poëte ; en sorte, par exemple, qu'on apprend, à l'ouverture du Catalogue, que nos Mémoires ont publié 7 ou 8 fois des dissertations qui intéressent certains endroits de Virgile.

Il en est absolument de même de tous les autres ouvrages contenus dans cette Bibliothèque ; partout on indique les pièces qui ont rapport à ces Livres, lorsque ces pièces sont aussi dans la Bibliothèque. Ainsi l'on a ici un Catalogue très-sçavant, & si sçavant même qu'il suppose dans le Bibliothécaire une connoissance intime de tous les Livres dont il est chargé. Ce n'est pas, comme on voit, un de ces Gardes qui veillent à la porte d'un Palais dont ils ne connoissent ni les appartemens ni les affaires. C'est comme le Ministre d'un Grand Prince, lequel sçait à point nommé toute l'étendue de la puissance & des ressources de son Maître.

Cependant revenons sur nos pas, & faisons en quelque sorte l'inventaire de ces richesses infiniment précieuses ; nous ne devons pas nous arrêter à tout : quelques morceaux des plus rares ou des plus curieux nous serviront comme de montre ou de modèles pour instruire nos Lecteurs.

On commence par les Bibles ; elles sont en très-grand nombre, & dans la plupart des Langues soit anciennes, soit modernes. Parmi les Editions Grecques, nous remarquons le Pseautier imprimé chez Alde Manuce vers l'an 1495. C'est bien la plus belle Edition de ce S. Livre, faite en caractères Grecs, avant la fin du XV. siècle ; mais ce n'est pas la première, puisqu'on en avoit publié une dès l'an 1486 ; les exemplaires en sont très-curieux & très-rares, nous en avons vû un dans la

Bibliothèque du Collège des Jésuites de Paris : Trésor extrêmement riche surtout pour la partie des Bibles depuis 1462. jusqu'au Concile de Trente.

La premiere des Bibles Latines du Comte de Bunaw ne porte ni année, ni marque d'Imprimeur ; & le Bibliothécaire prouve, par un détail d'assez bonnes raisons, que c'est ou la première, ou une des premières éditions qui ayent été faites en cette langue Mais quelle que soit la singularité de cet Exemplaire, la Bible de 1462 auroit encore plus d'éclat dans le Catalogue, & nous souhaitons que M. Franckius trouve occasion quelque jour de l'acquérir. Il étale de suite les Bibles Latines de 1479. 1480. 1483. 1491. 1497 &c. Arrêtons-nous un moment à celle de 1483. Elle est in-fol. imprimée à Venise, & porte à la fin une Epigraphe qui se trouve aussi sur une autre Bible in 4°

imprimée au même endroit & six mois après l'*in folio*. Nous avons l'*in 4°*. sous les yeux ; l'Imprimeur y est appellé *Herbort de Selgenstat*, non *de Seligenstat*, ainsi qu'on le nomme dans le Catalogue du Comte de Bunaw ; & cette Epigraphe est précédée des vers que le Bibliothécaire (M. Franckius) dit être à la fin de sa Bible Latine de 1749. *Fontibus ex Græcis &c.* Le P. le Long qui a parlé de ces deux Bibles *in-fol.* & *in-4°*. de l'Edition de Herbort, attribue à l'*in fol.* une épigraphe tronquée ; c'est apparemment une faute. Une curiosité littéraire seroit de comparer la Bible de 1483 in-fol. avec la Bible de 1484 in-4°. c'est-à-dire celle du Comte de Bunaw, & celle du Collège des Jesuites de Paris.

La Bibliothèque qui nous occupe contient tant de Bibles Allemandes, qu'il seroit difficile

d'en trouver ailleurs un plus grand nombre. On y voit surtout celles qui ont précédé la Version de Luther, & à la tête de toutes, une ancienne qu'on estime avoir été imprimée avant l'an 1480. Ces Bibles en Langue vulgaire ont extrêmement servi à montrer la calomnie des Luthériens qui disoient, qu'avant leur prétendue réforme, on faisoit un crime aux simples Fidèles de lire les Livres Saints. Nos Docteurs Catholiques sçavoient répondre, par l'exemple de ces anciennes Editions, qu'on avoit toujours permis aux personnes, qui pouvoient en profiter, l'usage de l'Ecriture, & qu'on ne l'avoit restraint qu'en certaines circonstances dont les Pasteurs étoient Juges.

Les Saints Peres & les Interprétes de l'Ecriture ne paroîtront que dans d'autres Volumes du Catalogue. On passe sans in-

tervalle à l'Erudition Grecque ; & il se développe là des suites d'un prix inestimable. Il consiste principalement ce prix dans la multitude des Editions, & dans l'assortiment des piéces qui ont rapport aux ouvrages : Assortiment, pour le répéter ici, qui paroît au premier coup d'œil par le soin qu'on a pris de rapprocher jusqu'aux morceaux les plus perdus dans le cahos de la Littérature.

En suivant cette liste si opulente, nous marquions ce qui nous paroissoit y manquer ; car c'est un assez bon moyen de reconnoître toute l'étendue d'un trésor, que de se placer dans les limites qu'il n'atteint pas, mais qu'il est bien près d'atteindre. Voici des exemples.

A l'Article de l'Anthologie, il ne manque que la singulière Edition en Lettres initiales, qu'on rapporte mal àpropos à l'an 1484

& qui est de l'an 1497. Nous l'avons vuë quelquefois & admirée; c'est une des plus grandes curiosités littéraires qui nous soient jamais passées sous les yeux.

Il manque aussi à M. de Bunaw la première Edition d'Homère en 1488. Il a la seconde de 1503, & une très-grande quantité d'autres avec les Traductions, les Commentaires, les Dissertations convenables. Mais quelles richesses dans les Articles d'Esope, de Pindare, d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane, d'Isocrate, de Xenophon, de Démosthène, d'Aristote, de Diodore de Sicile, de Strabon, de Ptolémée, de Lucien, de Diogène Laërce &c. On trouve sur tout ceci les premières, les plus rares, les plus belles & les meilleures éditions : indiquons quelques particularités.

Sur Pindare, onze Editions à commencer depuis celle d'Alde

en 1513. jusqu'à la magnifique de Glascow en 1744.

Sur Aristophane, neuf Editions depuis celle de 1498 jusqu'à celle de Hollande en 1745 ; la première est marquée comme ayant appartenu à Erasme, qui y a mis son nom & quelques notes.

Sur Xenophon, huit éditions de tous les Ouvrages, sans compter celles des diverses parties ; la première est indiquée comme de 1516 à Florence chez Philippe Junte. Fabricius ne la datte dans sa Bibliothèque que de l'année 1527, ou bien c'en est une différente de celle de 1516. que Fabricius n'aura point connue.

Sur Aristote, il y a 8 pages in-4°. à deux Colonnes : on a peut être tout ce qui s'est dit & écrit touchant ce Philosophe. Du moins la belle Edition Grecque de 1495 déja chère & rare du tems d'Erasme, ne manque pas, non plus que la Latine de 1496

chez Grégoire de Gregoriis, & non chez Alde, comme l'a cru le P. Labbe.

Sur Strabon, la très-rare Edition Latine de 1480 sans compter la Grecque d'Alde en 1516, celle du Louvre en 1620, & celle d'Amsterdam en 1707.

Sur Ptolémée, on indique l'Edition d'Ulm en 1482. Ce n'est pas la première, puisqu'il y en a une de Vicenze en 1475. Mais d'ailleurs il s'éleve ici une difficulté. L'Edition qu'on qualifie d'*Ulm* en 1482 est appellée de *Rome* par Albert Fabricius, & celle d'*Ulm* n'est dattée dans sa Bibliothèque que de l'an 1486. Nous avons vu dans la Bibliothèque du Collège des Jésuites de Paris l'Edition de 1482 aussi marquée de Rome, mais seulement par une Epigraphe manuscrite, au-dessous d'une autre Inscription faisant foi que l'Exemplaire a été acquis de chez M. Colbert.

Seroit-il donc arrivé que dans la même année 1482 on eût fait à Rome & à *Ulm* une Edition de Ptolémée, & qu'on l'eût réimprimée ensuite à Ulm en 1486? C'est ce que le Bibliothécaire de M. de Bunaw pourra expliquer.

Sur Lucien beaucoup plus d'Editions que n'en a connu Fabricius, surtout une de Venise en 1494. & une d'Avignon en 1497.

Nous finissons ici de peur d'ennuyer la plupart des Lecteurs peu curieux de Bibliographie; il nous seroit possible de suivre de la même manière toutes les autres parties de ce Catalogue; mais on jugera par cet essai de la grandeur & du goût de la Bibliothèque du Comte de Bunaw, des attentions & de la capacité de son Bibliothécaire, des connoissances littéraires dont se fournit l'Allemagne.

Septembre 1750.

ARTICLE CVIII.

EXPLICATION DU FLUX & reflux dans leurs véritables circonstances, qui manifeste avec leur exacte exposition d'après les Mémoires Académiques, combien ce Phénomène inexplicable, dans tout autre systême Cosmographique & Physique que le moderne, en prouve l'exactitude & l'universalité. 4°. pag. 489. A Paris chez Jombert au coin de la rue Gille-cœur &c. M. DCC. XLIX.

LE flux & reflux sont de tous les objets de la Physique, ceux où il est le plus aisé de remarquer la marche ordinaire de nos connoissances, dont le sort est de commencer par les fables, d'errer ensuite dans les vraisemblances, & de n'arriver enfin à la vérité qu'après de longs & de

pénibles travaux. La terre parut aux premiers curieux un monstre organisé & animé, dont les respirations alternatives occasionnoient ce mouvement convulsif des mers. D'autres lui supposèrent une fiévre violente, régulière dans ses accès, sujette cependant à des redoublements capables de bouleverser la Nature.

Les Physiciens revenus de ces Chimères, trouverent dans la Lune une masse qui, par sa pesanteur, pouvoit presser les eaux & pousser les flots vers nos Ports, avec plus ou moins de violence, suivant qu'elle s'approche plus ou moins de nous. Inquiétés ensuite sur cette pression contraire à l'expérience, qui montre que les eaux s'élévent au lieu de s'affaisser, ils imaginèrent que la Lune, par son mouvement, devoit déplacer la terre de son centre de gravité; qu'alors les eaux

plus mobiles que la terre devoient ceder les premières à l'impression & former l'Intumescence qu'on demandoit. C'est là le bel endroit de la Physique : les contradictions ne l'effrayent pas; le même principe sçait les concilier, en se présentant sous un jour nouveau.

Newton plus hardi donna à tous les globes de matière une espèce d'ame sympathique ; ils se portent mutuellement les uns vers les autres, ils tâchent de s'approcher, de se réunir ; c'est par cette amitié réciproque que le Soleil & surtout la Lune gravitent sur la terre ; que la terre piquée de reconnoissance va audevant de ces Astres bienfaisans; que les mers encore plus agiles s'élancent sous la forme d'ellipse, & retombent, toujours frustrées dans leur attente. Newton, pour mieux faire connoître jusqu'à quel point il étoit entré dans

le sécret de tous ces mystères, rapporte une de ces anecdotes de calcul, qu'il sçavoit manier avec tant d'adresse & qui lui a donné plus d'admirateurs que n'en trouvera peut-être jamais la vérité. Il assure que l'élévation moyenne des eaux est, au milieu de l'Océan, de 12 pieds, que le Soleil y entre par conséquent pour 3 $\frac{1}{4}$ & la Lune pour 8 $\frac{3}{4}$. Ces deux Romans, l'un Physique, l'autre Mathématique, le premier de Descartes, le second de Newton amusent ou plutôt occupent depuis longtems les esprits Philosophiques.

Ce que nous venons de dire ne nous écarte point de l'Ouvrage que nous annonçons, puisque c'en est le résultat, dans la partie qui a pour but de réfuter les autres systêmes; l'Auteur, qui est animé d'une ardeur singulière pour la vérité, attaque sans respect humain toutes ces

idées Carthésiennes & Newtoniennes; il prétend démontrer leur insuffisance pour l'explication des phénomènes, il les accuse de pallier les irrégularités des mouvements célestes, de déguiser les observations faites par les plus habiles Maîtres, ou rapportées dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences. Et sur tous ces objets il entre dans des détails qui font bien l'éloge de son ardeur pour l'Etude.

Mais, après avoir détruit, il faut édifier; l'exposition du systême de l'Auteur suit les opérations polémiques contre les Chefs de la Physique moderne; & ce systême qui a toutes les graces de la nouveauté dépend des principes exposés dans les *Lettres sur la Cosmographie :* Ouvrage dont nous rendions compte il y a trois ans, & que le Public doit aussi à M. l'Abbé de B. Ainsi la doctrine du flux & reflux tient ici au

systême

systême général du monde : ce qui est une manière de procéder conséquente, Philosophique & nécessaire par toutes sortes de raisons. Donnons un précis qui fasse concevoir le plan de notre illustre Physicien.

Il reconnoît cinq élémens ; sçavoir une matière subtile ou électrique qui est la même que celle du feu & de la lumière ; l'Ether, l'air, l'eau, la matière striée, ou rameuse. Il remet la terre en possession du centre d'où elle est depuis si longtems exilée, & il réduit ses avantages ou ses devoirs aux mouvements de rotation, de progression & de régression. Le Soleil reprend sa place entre Venus & Mars : les autres Planettes, avec leurs satellites, restent dans leurs anciens domaines. Les Etoiles seules sont resserrées dans des bornes plus étroites, qui ne s'étendent guères au-delà de Saturne. On leur

ôte ces espaces indéfinis où les Philosophes modernes vont former de nouveaux mondes, ne pouvant disposer en maîtres de celui-ci.

Mais l'article important du systême est la Loi de Méchanique qui fait mouvoir tous ces vastes corps. Nous ne croyons pas qu'on en ait encore imaginé de plus universelle. Le Soleil principe de toute lumière, le devient aussi de tout mouvement. Le Soleil éclaire-t'il une Planette ? il porte une agitation, une augmentation de matière Electrique dans l'air, dans l'atmosphère de la Planette, & dans l'Ether qui est hors de cette atmosphère. Cette impression met en mouvement la Planette, & la détermine à suivre le cours du Soleil. C'est cette action du Soleil sur la Planette qui s'appelle *Electrisation active* ; & comme il y a toujours réaction où il y a

action, la Planette électrisée, électrise à son tour : voila l'*Electrisation réactive.* Ainsi la seule lumière du Soleil met tout le Ciel en mouvement, suivant cette devise de l'Auteur, *Sol movet undè lucet.*

Un peu de réflexion sur ce principe nous découvre la cause naturelle du flux & du reflux, avec l'explication de tous les phénomènes. L'Electrisation portée à un certain dégré donne aux eaux leur fluidité. Cette Electrisation diminuée à un certain point, arrête leur fluidité & forme la glace. Mais si à l'Electrisation du Soleil, se joint celle de la Terre & de la Lune, les eaux acquérent ce mouvement, qui fait le flux & le reflux, tantôt plus tantôt moins grand, selon que l'Electrisation est plus ou moins forte. Or, comme on le voit, l'Electrisation ne dépend pas tant de la proximité des corps & de

leur médiation que de la quantité de lumière qu'ils envoyent, & de la direction plus ou moins perpendiculaire, selon laquelle ils l'envoyent. Aussi la Lune ne tient-elle plus que la dernière place dans la cause du flux & du reflux. Le Soleil a d'abord tous les honneurs comme cause première. La Terre par sa rotation & son inclinaison sur l'Eclyptique tient à juste titre le second rang. La troisième place ne peut être refusée à la différente compression de l'air par l'Ether. Après cette compression, vient la Lune qui n'influe sur la détermination & les inégalités de la Marée que par sa révolution périodique autour de la Terre. Cette Électrisation active si sensible dans la barre de fer, qui s'allonge lorsqu'elle est exposée au Soleil, qui augmente de longueur, de grosseur & de poids lorsqu'elle est rougie au feu,

cette électrisation si remarquable dans les effets merveilleux de la poudre à canon & des verres ardents, produit la même chose dans les mers, & cause le flux, comme l'électrisation réactive cause nécessairement le reflux. La lune influe plus sensiblement sur cette variation des marées, dans les syzigies que dans les quadratures, & surtout vers les Equinoxes que vers les Solstices, parce que ses influences électriques sont dans ces diverses circonstances plus ou moins incidentes sur les mêmes segments d'Ether.

Le flux & reflux ne se font pas dans la direction de l'Equateur aux Poles, comme le suposent les autres systêmes, contre toutes les expériences qui nous apprennent qu'ils se font suivant des divisions de mer qu'on trouve ici exactement indiquées. Il sont aussi plus considérables dans les Zo-

nes tempérées que dans la Zone torride ; & tous ces Phénomènes s'expliquent dans le nouveau systême dont nous ne pouvons présenter le détail, ni faire sentir tous les rapports.

Nous ajoutons, en finissant, que l'Auteur soutient encore plusieurs opinions anciennes, telles que l'instantaneité de la lumière, la figure de la terre allongée vers les Poles &c. Il donne des raisons de sa constance dans les idées qu'eurent nos pères ; & tout ceci mérite d'être lû dans l'Ouvrage même, qui n'a été entrepris & exécuté que par un grand zèle pour le progrès des Sciences.

ARTICLE CIX.

HISTOIRE GENERALE de Pologne, par M. le Chevalier de Solignac, Sécretaire du Cabinet & des Commandemens du Roy de Pologne. Tome V. pag. 493.

NOus trouvons, dans ce dernier Volume, un morceau d'Hiſtoire, qui doit intéreſſer la France. C'eſt l'Election du Duc d'Anjou à la Couronne de Pologne. Peut-on ne pas être curieux de s'inſtruire dans les Auteurs Polonois, des événemens & des circonſtances qui precédérent & qui ſuivirent cette Election ; & de comparer nos Rélations avec celles des Hiſtoriens étrangers ?

La plûpart des Souverains de l'Europe ſollicitérent la Couronne de Pologne ; le Roi de Suéde, le Czar Bazilide, le Duc de Pruſ-

se, l'Electeur de Saxe, le Marquis d'Anspach, & surtout l'Empereur Maximilien qui, depuis plusieurs années, ménageoit les suffrages de la République pour l'Archiduc Ernest son fils. Les sollicitations de Maximilien soutenues par les offres les plus flateuses, avoient gagné un grand nombre de Partisans, & la plûpart des Provinces s'étoient déclarées pour lui. Il auroit réussi sans doute, si Henri de Valois Duc d'Anjou ne s'étoit pas mis sur les rangs.

Un Gentilhomme Polonois, nommé Krasocki, fut le premier moteur de toute l'entreprise. Krasocki, *dit M. de Solignac*, étoit » un Nain extrêmement aimable. » Ses traits étoient délicats, & ses » bras, ses mains, toute sa figure » dans une proportion éxacte. On » ne pouvoit le voir sans intérêt, » lors même qu'on ne cherchoit à » le voir que par amusement, » comme un jeu des plus singuliers

» de la Nature. » Il plut à la Reine Catherine de Médicis, qui le combla de biens. De retour dans sa Patrie, il fit les plus grands éloges de l'éclat, & de la magnificence de la Cour de France, des vertus du Roi, & des grandes qualités de la Reine. Il éxaltoit sur-tout la Religion, la Valeur, les Exploits du Duc d'Anjou, & la gloire des Victoires de Jarnac & de Moncontour. Le langage de la reconnoissance est séduisant. Il persuada les Polonois, leur donna la plus haute idée du Duc d'Anjou, & les Catholiques surtout résolurent de se le donner pour Roi.

Krasocki avoit soin d'informer Catherine de Médicis de ces favorables dispositions à l'égard d'un fils qu'elle aimoit uniquement. Il fut résolu d'envoyer en Pologne un Ministre, & l'on crut devoir préférer un jeune homme, afin qu'il parût n'avoir d'autre

vuë que de voyager. Le choix tomba ſur Balagni, fils naturel de Jean de Montluc, Evêque de Valence, & le ſuccès juſtifia la ſageſſe de ce choix. Balagni, attentif à cacher ſes vues, ſous les déhors de l'enjouement & de la légereté, devina tout le monde, & ne fut deviné par perſonne.

Lorſqu'on put agir à découvert, on nomma l'Evêque de Valence Miniſtre & Ambaſſadeur en Pologne. Cet homme diſtingué par ſa grande habileté à manier les eſprits, & par la multitude & le ſuccès de ſes négociations, avoit reſidé en Pologne; il connoiſſoit les mœurs & le génie de la Nation, & il avoit toutes les qualités néceſſaires pour réuſſir dans une affaire ſi délicate & ſi difficile. On ne peut lire dans cette Hiſtoire, ce qu'il fit, ce qu'il dit, ce qu'il écrivit, dans les conjonctures les plus embarraſſantes, ſans avoir l'idée la plus avantageuſe de ſes talens.

Le tems vint enfin de tenir la diette d'Election qui avoit été indiquée pour le 5 Avril 1573. Au milieu d'une vaste Plaine, on dressa un Pavillon qui pouvoit tenir 5 ou 6 mille personnes. On avoit marqué différens quartiers pour les divers Palatinats, & le cercle qu'ils formoient étoit de trois lieues. » Tous les Nobles » étoient armés. Ils sembloient plû- » tôt prêts à livrer un combat, » qu'à tenir une diette. Leur Camp » avoit un appareil de Guerre, » & l'on eût crû qu'il s'agissoit » moins de donner un Royaume, » que de le conquérir. » Cet appareil Militaire & tumultueux étoit capable d'intimider les Orateurs des Princes, qui prétendoient à la Couronne. Leur Eloquence n'en fut ni moins discoureuse ni moins farcie, selon le goût de ces tems-là, de citations inutiles, & de lieux communs déplacés. On ne fit une attention particuliere

qu'aux discours des Orateurs de l'Archiduc Ernest & du Duc d'Anjou. Ils avoient les meilleures raisons à apporter, c'est-à-dire les promesses les plus flatteuses à faire. Il faut convenir qu'il y a beaucoup d'adresse dans le discours de Montluc, & il est difficile de louer le Duc d'Anjou avec plus de finesse, & de flatter l'amour propre des Polonois avec plus de délicatesse.

Après bien des incidens, & des contestations, dans lesquelles les bornes d'un extrait ne nous permettent pas d'entrer, le Duc d'Anjou fut proclamé Roi par le Grand Maréchal de la Couronne. Il ne fut plus question que de faire signer à Montluc la capitulation, qu'il étoit convenu de faire avec la République au nom de Henri & de Charles IX. Les Articles de cette capitulation paroissent bien avantageux à la Pologne, & ils prouvent que les Polonois ven-

dent bien cher aux étrangers l'honneur de les commander. Montluc dut trouver & trouva en effet bien des difficultés à signer quelques-uns de ces articles; mais dans l'embarras où il se trouvoit, il prit le parti » de signer, de pro-» mettre, & de jurer même tout » ce qu'on voulut, & persuadé » qu'il n'accordoit rien à force de » ne rien refuser, il ne douta pas » que son Prince ne le dégageât » dès qu'il seroit sur le Trône, des » obligations qu'il avoit fallu con-» tracter pour lui en ouvrir le » chemin. »

On nomma une ambassade nombreuse, & composée des plus Grands Seigneurs de Pologne & de Lithuanie, pour porter à Henri le décret de son Election. Dès que les Ambassadeurs furent sur les terres de France, on les traita avec des distinctions extraordinaires, & leur entrée dans la Capitale fut des plus magnifiques.

La singularité de leur habillement surprit les Parisiens ; mais ils furent frappés de la richesse de leur parure, & de la magnificence de leurs équipages, & encore plus de leur taille & de leur bonne mine. On avoit mandé le Baron de Millau, & le Marquis de Castelnau, qui étoient les seuls Seigneurs de la Cour, qui pussent répondre en Latin aux Ambassadeurs. La précaution paroît assez inutile, puisqu'au rapport des Historiens, ces Ambassadeurs sçavoient aussi bien le François que leur langue naturelle.

Les Fêtes publiques, les hommages de la Cour, l'éclat d'une Couronne flattèrent quelquetems Henri; mais sa joie ne fut pas longue. Lorsqu'il fallut signer la Capitulation, il fut indigné des articles qu'elle contenoit, & toute la France partagea son indignation. Il eût voulu pouvoir reculer, & renoncer à une Couronne, qui

ne lui promettoit qu'un brillant esclavage. Il prit le parti de retarder son voyage, & de faire naître tous les jours de nouveaux obstacles à un départ qu'il redoutoit, mais qu'il paroissoit désirer avec empressement. Charles IX. à qui la réputation de Henri faisoit ombrage, & qui prévoyoit avec plaisir l'éloignement de son frere, découvrit le premier, que tous ces retardemens étoient artificieusement ménagés, & jura qu'il l'obligeroit à partir. Toute la tendresse & l'habileté de la Reine sa mere ne purent parer le coup; Henri fut obligé de partir & de suivre sa premiére destinée.

Son entrée sur les terres de Pologne n'étoit pas propre à diminuer son dépit, & ses chagrins. » De quelque côté qu'il jettât les » yeux, il voyoit des campagnes » la plûpart incultes, des bois » immenses & négligés, des Vil» lages ensevelis dans les neiges

» ou dans les boues, des Villes » sans murs & presque sans mai» sons : par tout un air de confu» sion & de désordre. Il lui sem» bloit appercevoir dans le Peu» ple une stupide grossiereté, & » dans les Grands une mine altière » & superbe. » Il ne tarda pas à éprouver les hauteurs & la fierté des Grands, & ils firent éclater leur mécontentement avec une audace, qui n'est concevable que dans un peuple qui se croit le maître de ses Rois.

» Henri, *dit notre Historien*, prit » un parti extrême ; mais c'étoit » peut-être le seul qu'il eût à pren» dre dans ce soulévement Géné» ral de la Nation. Il abandonna » au gré de la tempête le Vaisseau » qu'il ne lui étoit pas possible de » gouverner. Il ne s'y regarda dès » ce moment que comme un pas» sager inutile : & n'ayant plus » d'autre intérêt que de n'y pas » périr lui-même, il se rassura de

» ses craintes par l'espérance d'un » avenir plus heureux. » On ne sçait si *ce parti fut le seul qu'il pût prendre*; mais on sçait bien que ce parti fut la source de ses malheurs & des malheurs de la France. Délivré de toute espéce d'occupation, il s'en fit une des plaisirs. Il voulut les gouter tous, & se livra à tous avec excès. Le goût des plaisirs l'accoutuma insensiblement à cette vie oiseuse & efféminée, qui lui attira l'indignation & le mépris de ses Sujets à son rétour en France.

Il ne tarda pas à y être rappellé par la mort de Charles IX. & par les vœux de la Nation, qui désiroit d'avoir pour Maître le Héros de Jarnac & de Moncontour. La difficulté étoit de quitter la Pologne, & de se rendre en France. Les Polonois ne l'estimoient pas assez pour lui obéir, mais sentoient assez l'avantage d'avoir ce Phantôme de Roi, pour vouloir le re-

tenir. Henri résolut de s'enfuir sécrettement, & de donner à l'Europe le spectacle unique d'un Roi qui se dérobe à ses Sujets, & qui abandonne une Couronne avec des précautions aussi grandes, qu'un criminel qui veut échapper à un châtiment qu'il craint. Il fit les préparatifs de sa retraite avec beaucoup de sécret, & il avoit si bien pris ses mesures, qu'il étoit sur les terres de l'Empereur, avant qu'il fût atteint par le Grand Chambellan de la Couronne, qui couroit après lui afin de le ramener à Cracovie.

Le Grand Chambellan en étoit parti à la tête de 500. chevaux; mais en entrant sur les terres de l'Empereur, il fut obligé de quitter son escorte, & de suivre sa route peu accompagné. Ne pouvant user de force, il fut obligé d'avoir recours aux priéres & aux larmes. » Le discours qu'il fit » au Roi ne fut que l'expression » naïve d'un cœur pénétré de dou-

» leur. Il lui repréſenta les mal-» heurs de la République privée » de ſon Chef. Il lui dit que ce ne » ſeroit peut-être pas aux Polo-» nois qu'on imputeroit ſa fuite ; » qu'il étoit vrai qu'ils avoient » manqué aux égards qu'il mé-» ritoit ; mais que les fautes des » Sujets ne s'attribuoient ordinai-» rement qu'aux Princes qui les » gouvernoient. » Henri parut l'écouter avec attention, lui répondit avec bonté, & ſe preſſa de partir. La diligence étoit néceſſaire ; le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre avoient envoïé d'Etrées & Mioſſans pour engager les Princes Proteſtans d'Allemagne à arrêter le Roi, & c'eſt ce qui le détermina à prendre ſa route par Veniſe.

Cependant les Polonois étoient dans une grande conſternation, & le retour du Grand Chambellan ne ſervit qu'à l'augmenter. Le dépit, les clameurs, les intrigues ſuccédérent. On aſſembla une diette

à Varsovie, où l'on convint d'envoyer des Députés à Henri, pour lui annoncer que, s'il ne revenoit dans neuf mois, on déclareroit le Trône vacant, & qu'on procéderoit à une nouvelle Election. Henri répondit aux Députés qu'il s'engageoit de retourner en Pologne, même avant le tems marqué par la Diette. Ce Prince* n'étoit pas fâché de se ménager une Couronne, si les troubles de la France l'obligeoient peut-être à céder à l'orage. Les commencemens de son Régne ne lui préságeoient pas des jours tranquilles; & ses Sujets lui laissoient appercevoir, qu'ils ne reconnoissoient pas, dans un Roi indolent & voluptueux, ce valeureux Duc d'Anjou, qui s'étoit fait une si haute réputation par ses exploits.

Il s'étoit formé durant toutes ces négociations trois factions en Pologne. La premiére & la plus

puissante vouloit maintenir Henri sur le Trône. La seconde travailloit à lui donner l'Archiduc Ernest pour successeur, & la troisiéme désiroit un Roi de la Nation. On intrigua beaucoup, & on se donna bien des mouvemens dans les différentes factions, & tous ces mouvemens ne produisirent rien. Après bien des débats, on conclut à passer un décret » qui portoit » qu'attendu que le Roi ne s'étoit » pas rendu en Pologne au jour » marqué, le Sénat & la Noblesse » se libéroient du serment de fidé- » lité qu'ils lui avoient prêté, le » déclaroient déchu de la Cou- » ronne de Pologne, & annon- » çoient le Royaume vacant, de » même que s'il l'étoit par la mort » de ce Prince.

ARTICLE CX.

TRAITÉ DES PIERRES gravées par P. J. Mariette. Tome I. & Tome II. petit in-fol. A Paris de l'Imprimerie de l'Auteur. M. D. CC. L.

On a pû remarquer que, dans la Bibliothèque Dactyliographique, M. Mariette porte son jugement sur chacun des Ouvrages qui traitent des pierres gravées, ou qui en présentent des Collections. Nous parlions, sur la fin de notre dernier extrait, de la suite formée par Madame le Hay : objet très-estimable parce qu'il excita l'émulation ; mais notre Auteur ne laisse pas de marquer les défauts répandus dans l'exécution, & il apprécie au juste les écrits qui furent publiés dans le tems, pour & contre cette entre-

prise. Il eſt difficile de trouver une critique plus ſoutenüe & mieux circonſtanciée. C'eſt comme l'Ouvrage d'un Rapporteur chargé de mettre ſous les yeux des Juges, tout le fond d'une affaire litigieuſe.

Il en eſt à peu près de même de l'Article qui concerne le recueil de M. le Baron de Stoſch. Son volume contenant les planches de 70 pierres gravées, pouvoit remplir d'admiration des Connoiſſeurs peu decidés ; mais M. Mariette y montre des imperfections, & les planches mêmes, qui ſont du célèbre Bernard Picard, n'évitent pas la cenſure. » Cet Artiſte, *dit-il*, » uniquement fait pour graver de » jolies choſes d'après des deſſeins » de ſon invention, n'étoit point » propre pour l'entrepriſe ſérieuſe » dont on le chargeoit. Trop de » travail rend ſa gravure d'une péſanteur » inſupportable ; cette » affectation de colorier en gra-

» vure les objets, est de mauvais
» goût & deplacée. Le dessein
» manièré de ce Maître a le
» défaut d'être trop arrondi,
» &, pour me servir des termes
» de l'Art, trop souflé; il n'a
» point ce coulant & cette pureté
» si précieuse dans l'antique: tout
» ce qu'il nous donne se ressemble,
» tout paroît sorti du même mou-
» le. »

En transcrivant ce morceau, nous avions sous les yeux le livre de M. Stosch, nous parcourions ces planches en grand volume, & d'un éclat éblouissant; nous observions tout l'appareil de cette magnifique édition, & nous étions fort tentés de nous écrier *Rectè Bellè*; mais la critique raisonnée de M. Mariette modère fort ces sentimens, elle les réprime même en partie. A l'égard du trait encore plus vif que cet auteur lance contre la traduction Françoise, placée vis-à-vis du texte Latin de M.

M. Stosch, nous entrons totalement dans sa pensée. C'est un mauvais Ouvrage. Le Traducteur (Limiers) écrit mal, & altére souvent le sens de son Auteur; nous pourrions en donner la preuve par des exemples incontestables, si ce n'étoit pas un soin totalement étranger à ce qui nous occupe présentement. Achevons la Bibliothèque Dactyliographique.

III.* M. Mariette examine, dans son troisiéme Chapitre, les dissertations particuliéres qui ont été mises au jour, sur des pierres gravées. Ce qu'on a dit & écrit du fameux Camée de la Sainte-Chapelle de Paris, ne pouvoit lui échapper. Il fait paroître tous les Interprètes de cette antique MM. de Peyresc, Tristan, le

* Ce Chifre est relatif aux deux premiers marqués dans notre troisiéme Extrait au mois de Juillet.

Roi, Albert Rubens, & le P. de Montfaucon) dont chacun a quelque façon d'expliquer, qui n'est pas celle des autres; mais ils conviennent tous que ce Camée est vraiment antique, & qu'il se rapporte à Auguste, ou aux Princes de sa famille. Le Camée un peu moins grand, mais plus beau qu'on voit chez l'Empereur, a aussi exercé les Antiquaires, ainsi que le Vase gardé au Trésor de S. Denis; celui des Princes de Brunswick-Lunébourg, l'Anneau ou Cachet de Childeric I. trouvé à Tournai; les pierres marquées du mot *Abraxas** &c. Nous omettons à regret une multitude d'autres antiques & de dissertations qui les concernent. Ce troisiéme Chapitre abonde en richesses de

* C'étoit le mot dont l'Hérétique Basilide se servoit pour désigner le Dieu Tout-puissant. Les pierres marquées de ce mot étoient des espéces de *Talismans.*

cette nature ; mais il faut nous hâter de dire quelque chose du Chapitre suivant, afin de passer au second Volume.

IV. Chapitre de la Bibliothèque Dactyliographique. Notre Auteur indique ici les Ouvrages où l'on traite par occasion des pierres gravées, tels, par exemple, que les Antiquités Grecques de Gronovius, & l'Antiquité expliquée du P. de Montfaucon. Dans ce dernier Livre compris en XV. vol. on voit environ 800. planches de pierres gravées, parmi lesquelles on en peut compter plus d'un tiers qui ne sont que des *Abraxas*: Collection assez inutile & qui *marque peu de goût*, dit notre Auteur ; *car cette matiére n'apprend rien & n'est susceptible d'aucune explication raisonnable.* » Il n'en seroit pas de même des » pierres gravées de Madame le » Hay, que le P. de Montfaucon » a presque toutes fait paroître.

» Originairement elles avoient
» été données sans explications,
» & le Sçavant Bénédictin pou-
» voit se rendre utile, si au lieu
» de se borner à de simples & ari-
» des descriptions, il avoit cher-
» ché à développer le véritable
» sujet de chaque gravure ; mais
» c'est ce qui lui arrive rarement.
» Se présente-t-il quelque pierre
» gravée ? Il se contente de faire
» observer ce qu'on y voit aussi
» bien que lui..... S'il se ren-
» contre quelques difficultés, on
» est presque sûr qu'elles restent
» en arrière, sans être applanies.
» Aussi a-t-on jugé que cet Ou-
» vrage, utile d'ailleurs, avoit été
» fabriqué trop à la hâte. »

Ce premier Volume de M. Mariette est terminé par un Catalogue des Livres, qui composent la Bibliothèque Dactyliographique ; on y voit les titres, le lieu & le tems des éditions, le nom des Auteurs, & le renvoi à la page où il en est parlé : nous avons

éprouvé l'utilité de cette Table, nous y avons trouvé des lumières que ne fournissoit pas même le texte de la Bibliothèque; & c'est ainsi qu'un bon Auteur sçait animer toutes les plus petites parties de son Livre.

Le second Volume comprend les planches des pierres gravées du Cabinet du Roi, & il y a ici deux divisions : la première embrasse ce qu'on appelle les Sujets au nombre de 132, & la 2e. présente 125 têtes toutes désignées par un nom ou un titre simple, avec l'espèce de pierre fine que l'Artiste a mise en œuvre. Mais on voit des explications détaillées, quoique précises & laconiques, pour chaque sujet: l'Auteur en y évitant les conjectures & le systême, produit néanmoins de tems en tems ses propres pensées, qui sont autant de traits de lumière répandus sur des objets trop peu connus. Telle est par

exemple la Sardoine du CVII. sujet, laquelle représente une bataille, & porte près de trente figures toutes avec le feu & l'attitude qui leur convient ; ce n'est pas, selon M. Mariette, une antique, mais un ouvrage moderne, fait par Matthieu Del Naffaro, pour le Roi François I.

Au reste, pour concevoir une juste idée de ces explications, imaginez de petites descriptions Poëtiques sur des sujets la plûpart agréables, *une Victoire, un Sacrifice, un Triomphe, un Hercule, dans l'attitude de ses divers travaux, une Orgie, un Silène, des Bacchantes, un Apollon Dieu de l'harmonie*, &c. Mais il faudroit lire le détail du cachet de Michel-Ange, & des figures qui le composent, c'est le grand morceau de cette Collection, & la plus celèbre Antique du Cabinet du Roi. Quoique l'Auteur ne voye là qu'une vendange, & qu'il ne se

charge point d'assigner l'Auteur d'un si bel Ouvrage, il en décrit toute la composition, toute l'ordonnance, d'un style si intéressant, qu'on lui fait bien grace des ingénieuses allégories ou des époques fastueuses, qu'il auroit pû inventer pour nous plaire davantage.

Ce Volume, encore une fois, nous met sous les yeux les pierres gravées du Cabinet du Roi; » c'est une Collection des plus » célèbres & des plus complettes » qui soient en la possession d'aucun » Souverain. Elle a cet avantage » sur beaucoup d'autres recueils » de ce genre, que non-seulement » on y rencontre plusieurs » de ces morceaux uniques » & rares, qui seuls illustrent un » Cabinet & le font valoir; mais » qu'elle réunit encore des gravures » de toute espéce: des Camées » ou reliefs plus parfaits & » plus singuliers les uns que les

» autres ; des pierres gravées en
» creux aussi estimables & aussi
» instructives que les Camées, y
» sont en très-grand nombre, &
» si diversifiées qu'on pourroit
» croire que l'assortiment en a été
» fait, dans l'intention de ne rien
» laisser échapper de tout ce qui
» pouvoit concourir au plaisir
» des yeux & à la satisfaction de
» l'esprit. »

L'éloge continue, il est nécessaire de le lire, ainsi que toute la Préface Historique qui est à la tête de ce second volume. On y voit les attentions que nos Rois depuis François I. ont donné aux pierres gravées, & la protection dont ils ont honoré les Artistes distingués en ce genre. On y remarque les époques & les circonstances des accroissemens qu'a pris peu à peu cette partie si estimable du Cabinet du Roi : on y admire sur-tout les grandes acquisitions qui ont été faites sous le

régne immortel de Louis XIV.

Enfin l'Auteur explique l'ordre dans lequel il présente toutes ces beautés antiques ; nous l'avons indiqué plus haut. Il témoigne les sentimens de sa reconnoissance pour M. Bouchardon qui a *dessiné avec tout le soin & toute la précision dont il est capable, les Sujets & une partie des Têtes, & c'est sur ces beaux desseins que les planches ont été exécutées.*

A la fin du premier volume, on trouve aussi un détail des obligations qu'a l'Auteur aux soins, aux empressements, aux talents de M. le Comte de Caylus. C'est ce qu'on lira volontiers, & l'on se souviendra que, dans les siècles éclairés, l'Histoire des Arts est en même tems celle de l'humanité, de l'amitié, de la politesse, du désintéressement ; qu'elle fournit des exemples de travail & de pratique manuelle jusques dans les conditions supérieures. Mais

ce qu'il faut bien retenir de tout cet ouvrage, c'est qu'on le trouve écrit avec une sagesse, une décence, une capacité & un goût qui charment le Lecteur. Ce sera dans le genre qu'il traite un livre Classique; pour mettre le comble à la gloire de l'Auteur, il ne lui resteroit plus qu'à nous donner l'Histoire de la Gravure en taille-douce: Production qui nous manque, & que nous oserions bien lui demander au nom du Public.

En terminant nos quatre Extraits, nous plaçons quelques notes que nous avons faites par zèle pour l'exactitude, & pour perfectionner la seconde Edition. Ce sont des bagatelles, & nous prions tous nos Lecteurs de les prendre sur ce pié-là. L'ouvrage d'ailleurs est si excellent, que nous ne craindrions pas d'altérer sa réputation, quand même nous aurions quelque reproche de

conséquence à lui faire. Nous suivons simplement les pages, & nous n'avons pour objet que le premier Volume de M. Mariette.

P. 2. On cite le livre 4. de Diodore de Sicile, c'est le troisiéme.

P. 4. On dit que les anneaux des Hébreux, en particulier celui que Juda engagea à Thamar, *étoit, selon toute apparence, sans gravure.* Cela n'est pas sûr : le terme hébraïque *Chotham*, signifie un *Cachet* ; or un Cachet devoit porter quelque marque distinctive, quelque gravûre.

P. 8. Gori Mus. Etrusc. *ajoutez* tome 2.

P. 9. On cite *le livre* 2. de Denys d'Halicarnasse, pour prouver que *le vieux Tarquin ôta les anneaux aux Magistrats Etrusques.* Ce trait ne se trouve point dans le Livre 2 de cet Auteur.

P. 12. On fait *Théodore de Sa-*

mos fils de Téléclès. Herodote & Pausanias disent la même chose ; mais Diodore de Sicile, qu'on cite, dit que ces deux Artistes étoient frères & fils de Rhæcus. Il falloit, ce semble, ou ne point citer Diodore, ou le réfuter.

Pag. 15. On cite *Plin. liv. XXXII. c. 12.* Ce Livre n'a que XI. Chapitres.

Pag. 19. On cite *Gorlée Fig. 101. & Thesaur. Brandeb. T. I. p. 150.* Or dans cet endroit le *Thesaurus Brand.* ou Béger, qui en est l'Auteur, contredit Gorlée. Il falloit ou ne citer que Gorlée, ou rejetter la chicane de *Béger* en le citant.

P. 20. On dit que Cicéron *faisoit briller à son doigt une bague de grand prix, & que ses plaidoyers n'en étoient payés que plus largement* : sur quoi l'on cite Juvenal Satyr. VII. qui dit :

Ciceroni nemo ducentos

Nunc dederit nummos, nisi fulserit annulus ingens.

Or ceci ne signifie pas ce que l'Auteur du Traité des Pierres gravées prétend. Juvenal veut dire seulement que, quand il reviendroit un Orateur aussi éloquent que Cicéron, on ne lui donneroit pas deux cents petits sesterces, à moins qu'on ne vît briller dans son doigt un anneau de grand prix.

P. 23. On dit qu'Auguste permettoit à Mécenas & à Agrippa de mettre à ses Dépêches *le dernier Sceau, en les cachetant avec son propre Anneau dont il les avoit fait dépositaires.* Il semble qu'on devroit dire *en les cachetant avec un de ses Anneaux &c.* Car Auguste en avoit deux portant l'empreinte du Sphinx. Il en gardoit un pour lui-même, & il confioit l'autre à ses deux amis.

P. 24. On cite, sur le trait de Sextus Pompeius, *Suetone l. 4. C. 8.* Cela ne se trouve pas en cet endroit.

P. 25. On cite, sur la gravûre du Cachet de Neron, *Suetone C. 21.* Citation encore défectueuse.

P. 27. On cite en marge *Martial l. XI. Epigram. 50.* C'est 59.

Même p. On dit qu'*à la mort d'Auguste, presque tous les Citoyens, d'un consentement unanime, quittèrent leurs anneaux d'or pour en prendre de fer.* Or Suetone, à l'endroit cité en marge, dit seulement qu'il *y eut des Sénateurs qui furent d'avis de quitter les anneaux d'or.* Il n'est mention ni de *presque tous les Citoyens*, ni même de l'exécution de ce projet.

P. 29. On cite le livre LVI. de Dion Cassius, pour montrer qu'Auguste, en danger de mort, présenta son anneau à Agrippa.

Cela ne se trouve point dans ce livre, mais dans le livre LIII.

P. 30. On cite Suetone *in Tiber. C. 43.* c'est *C. 58.*

P. 31. On cite Lampridius, pour dire qu'Elagabale faisoit mettre sur sa chaussure des pierres gravées, & qu'*il ne vouloit plus revoir celles qui lui avoient servi une fois.* Cela ne se trouve pas dans le lieu indiqué.

P. 33. On cite Gassendi *in vita Peirescii l. 3. p. 288.* La citation n'est pas juste.

P. 111. On cite Fabretti *inscript. antiq. C. XI. p. 39. n. 172.* Il faut *C 2. p. 89. n. 172.*

P. 190. On cite *Plin. l. 37. C. 7.* C'est *C. 2.* Le P. Hardouin a induit en erreur.

P. 346. On cite *Gassendi l. 3. p. 288.* C'est *p. 178. 179.* dans l'Edition de Paris 1641.

ARTICLE CXI.

SACRÆ SCRIPTURÆ Dogmaticæ & Polemicæ explicatæ partis primæ, Tomus primus, Autore Francisco Xaverio Widenhofer Soc. Jesu, SS. Theologiæ Doctore, ac linguæ Sanctæ in almâ Wirceburgensium Universitate Professore publico & ordinario. Wirceburgi, Typis Jo. Jac. Kleyer. in-12. 1749. *Explication Dogmatique & Polemique de l'Ecriture Sainte &c. T. 1. par le P. Widenhofer, Jésuite &c. à Wirtsbourg &c.*

LEs Controversistes ont rempli les Bibliothèques d'innombrables volumes de toutes les tailles. Les *in-folio* même y abondent, & il n'y a point de Lecteur qui ne soit effrayé à la vue de tant de livres énormes,

rangés de ſuite comme une armée en bataille. Quelle obligation n'auroit-on pas à des Ecrivains judicieux & infatigables, qui tireroient de chacun de ces Ouvrages ce qu'il y a de particulier, & qui en compoſeroient un recueil d'une juſte étenduë ! Il n'y auroit qu'à retrancher tout ce que ces Théologiens diſent les uns comme les autres, & par ce ſeul retranchement, l'exécution du projet ſeroit bien avancée. Combien de ces Auteurs ſeroient entierement ſupprimés, parce qu'ils ſeroient convaincus d'avoir ſeulement répeté ce qu'on avoit dit cent fois avant eux ! Ni grace, ni indulgence pour ces Auteurs prétendus, qui ne ſont que de frivoles répetiteurs. Ce ſeroit-là un excellent moyen de diminuer le travail de ces hommes avides d'apprendre, qui ſeroient ravis qu'on leur épargnât la peine &

l'ennui de relire tant de fois les mêmes choses.

Le P. Widenhofer, Jésuite; Professeur de la Langue Sainte dans l'université de Wirtzbourg, s'est proposé dans le Livre que nous annonçons, & qui n'effraïera pas par sa masse, de mettre les jeunes Théologiens, dans l'espace de deux années, en état de repousser & d'attaquer les ennemis de la Religion Catholique, sans autres armes que l'Ecriture. Cette méthode de faire la guerre est très-utile contre des Adversaires qui ne se rendent pas à l'autorité de la Tradition: mais pour ne pas s'y engager témérairement, il faut acquérir une connoissance suffisante du Texte Hebreu, sans quoi les Lutheriens crieroient victoire, dès qu'ils s'appercevroient qu'on vient à eux, avant que de s'être préparé comme il convenoit au combat. On sçait ce qu'ils pen-

ſent de la Vulgate : l'approbation du ſouverain Pontife & du Concile de Trente étoit capable de les révolter, ne ſe fût-il trouvé aucune occaſion de chicaner ſur divers paſſages. Ainſi l'on ne ſera point ſurpris de rencontrer ici des citations du Texte Hébreu, qu'on n'a pas toutefois affecté de multiplier. Elles ſont même les plus courtes qu'il a été poſſible, & réduites à n'être que des notes marginales.

Il n'eſt pas ſeulement queſtion de maintenir l'autorité de la Vulgate, il eſt encore à propos de récriminer contre la traduction de la Bible par Luther. Si cet Héréſiarque ne ſçavoit pas écrire poliment en Latin, comme Calvin, il ne ſçavoit pas moins, & peut-être mieux l'Allemand, que Calvin ne ſçavoit le François. La Traduction Allemande de l'Ecriture par le Docteur Martin Luther eſt très-eſti-

mée dans toute l'Allemagne, pour la pureté & l'élegance du ftyle ; elle eft préconifée pour l'exactitude du fens, par toutes les Eglifes de la même Nation, qui fuivent la Confeffion d'Ausbourg.

Quand il s'agit des Livres faints, il ne fuffit pas pour les traduire, de les rendre par des expreffions inacceffibles à la critique des Grammairiens : ce qui toutefois n'eft pas aifé. Il eft encore néceffaire, & plus néceffaire que tout le refte, d'exprimer avec la plus grande jufteffe le vrai fens de l'Ecrivain facré. On ne permet pas au Traducteur les mêmes libertés qu'on lui pafferoit dans la traduction d'une hiftoire profane. On le condamne irrémiffiblement dès qu'il interprète le Texte facré favorablement à fes opinions particulières. C'eft un impie qui ofe fubftituer fes rêveries à la place de la révéla-

tion. Pour peu qu'on connoisse le caractère de Luther, son audace, son opiniâtreté, on devine aisément qu'il ne se sera pas toujours assujetti dans sa traduction aux règles prescrites. Aussi ce Docteur comparoît ici fréquemment devant le tribunal du Professeur, pour y rendre compte de plusieurs textes mal interprétés.

L'Ouvrage du P. Windenhofer donne une idée très-avantageuse des jeunes Ecclésiastiques qui étudient la Théologie dans les Ecoles de l'Université de Wirtsbourg. C'est une preuve qu'ils sont en état d'en profiter. Si le voisinage des Hérétiques est bien incommode & bien dangereux, il a du moins cette utilité, qui n'est pas pourtant une juste compensation du mal qu'il cause, c'est que ce voisinage anime les études. Tout devient soldat dans les pays où l'on fait

habituellement la guerre. Comme on est toujours à la veille de rencontrer l'ennemi, & d'en venir aux mains, on s'y prépare de loin, on apprend de bonne heure à manier les armes pour ne pas succomber dans l'occasion. Des Ecclésiastiques qui prévoyent qu'ils seront mêlés continuellement parmi les Hérétiques s'attendent à disputer fréquemment avec eux. Ainsi, pour peu que ces Ecclésiastiques ayent du zèle, soit pour la gloire de la Religion, soit pour leur propre réputation, ils s'efforcent de devenir bons Controversistes.

On ne désapprouvera pas que l'Auteur ait préféré le style de l'Ecole à un autre style plus susceptible d'aménité. Il écrivoit pour des Lecteurs qui y étoient accoutumés, & qui entendent sans en être effarouchés, *distinguo*, *concedo*, *nego*, & tous les

autres termes dont les Ecoles retentissent. Cependant le style Scholastique est ici bien mitigé. Il n'a pas la rudesse qu'on y remarque en tant d'autres Livres, il en conserve seulement la briéveté.

La méthode qu'on observe, c'est de citer d'abord le texte de l'Ecriture, d'où l'on prétend inférer en peu de mots une Doctrine contraire à celle des Protestans & des Juifs. On répond ensuite succinctement & nettement aux principales objections. Toutes ces discussions ne prennent pas beaucoup de terrein, qu'on ménage attentivement, pour ne pas s'écarter de l'objet principal par trop de prolixité. On passe rapidement d'un sujet à l'autre, & cette variété prévient l'ennui. On est parvenu dans ce premier tome, qui sera suivi de quelques autres, jusqu'au livre d'Esther inclusivement.

Septembre 1750.

Quelqu'avantage qu'ait l'Egliſe Romaine à combattre les Luthériens & tous les Sectaires, avec la ſeule Ecriture, il faut convenir que les conteſtations ne ceſſeront pas, tant qu'on ne reconnoîtra pas un Juge vivant & parlant. Les Procès finiroient-ils, ſi l'on plaidoit en préſence des Pandectes, de l'Ordonnance, de la Coutume, ſans qu'il y eût ni Souverain, ni Parlement qui euſſent l'autorité requiſe, pour décider & terminer la querelle ?

ARTICLE CXII.

ASSEMBLE'E PUBLIQUE de la Societé Royale de Lyon, du 3e. Décembre 1749.

MOnſieur Delorme tenant la place du Directeur de l'Académie abſent, ouvrit la ſéance par les Extraits ſuivants des Mémoires qui avoient été lûs depuis

depuis la précédente assemblée publique.

Remarques sur le Temple dédié à Rome & à Auguste construit à Lyon proche le Confluent du Rhône & de la Saône, & sur le Tombeau des deux Amants.

Les conjectures & la vraisemblance tiennent souvent lieu de la certitude dans l'histoire. Quelques Antiquaires ont prétendu, par la fausse explication qu'ils ont donnée au revers d'une médaille de Tibére, que le Temple de Lyon dédié à Rome & à Auguste n'étoit qu'un Autel. Ce revers représente une façade en quarré oblong, ornée d'un bas relief de deux génies debout, qui tiennent chacun une couronne d'une main & un rameau de l'autre. Cette façade est terminée au-dessus de sa corniche par des objets isolés, que l'on ne sçauroit

bien distinguer. Aux côtés de cette façade sont deux colonnes aussi isolées, supportant chacune une statuë colossale de deux Victoires tenant des couronnes & des palmes.

Suivant la mesure des quatre tronçons de ces deux colonnes, qui existent dans l'Eglise d'Esnay, il paroît qu'elles avoient avec leurs bases & chapiteaux trente pieds de hauteur : & si la proportion a été observée dans la médaille, les figures colossales avoient vingt pieds, & la façade du Temple vingt-trois pieds de hauteur. De cette mesure M. Destamonce conclut que la façade ne peut point être prise pour un Autel ; ce qui est, selon lui, absolument hors de toute vraisemblance, mais que cette façade est un des côtés du Temple, dont l'enceinte étoit petite à la vérité ; & que les figures qui le terminent sont des statues que les

soixante nations des Gaules y firent ériger ; que le nom *Ara* donné à ce Temple est synonime de *Templum*, employé indifféremment par les Auteurs Latins & par les Romains.

Quant au Tombeau des deux Amants, notre Auteur pense que c'étoit un petit temple bâti par les Romains dans le tems de la République, comme les proportions & les profils l'indiquent, suivant le dessein qu'il en fit avant sa démolition.

Observations sur les Tuïaux & les soupapes des Pompes aspirantes & foulantes.

M. l'Abbé de Valernod expose d'abord la pratique des ouvriers, ensuite les régles des savants ; & enfin ses propres observations.

Les ouvriers font toujours le diamétre des tuïaux aspirants beaucoup plus petits que celui

du corps de pompe, d'où il arrive que ce tuïau ne peut fournir pendant la levée du piston toute l'eau qui pourroit entrer dans le corps de pompe, & que la puissance doit faire de plus grands efforts.

Les Savants, pour remedier à ce défaut, ont donné pour régle que le diamétre du piston & celui du tuïau d'aspiration doivent être dans cette proportion, que le quarré du piston sera au quarré de ce tuïau, comme la moindre vîtesse de l'eau est à la vîtesse du piston.

Mais notre Auteur prétend que cela n'est pas suffisant, & qu'il faut nécessairement, pour le plus grand effet, que le tuïau d'aspiration soit de même diamétre que le corps de pompe; car, suivant cette régle, l'eau en montant ne fait que suivre le piston dans sa marche; au lieu que dans un tuïau de même diamétre que

le corps de pompe, l'eau monteroit avec toute la vîtesse que peut lui donner la colonne d'air, & par son mouvement elle viendroit frapper & soulever le piston, ce qui diminueroit d'autant l'effort de la puissance, en donnant toute l'eau qui peut entrer dans le corps de pompe. Cette théorie est établie sur les principes.

Les Fontainiers font aussi le tuïau montant d'un plus petit diamétre que le corps de pompe, parce qu'ils pensent que le piston refoulera avec bien moins d'effort une petite colonne d'eau; mais c'est une erreur, parce qu'ils ignorent que les liqueurs pesent suivant leur base & leur hauteur, & que l'étranglement qu'elles trouvent dans leur passage, exige de plus grands efforts dans la puissance. C'est pourquoi tous les Savants, avec notre Auteur, conviennent que

les tuïaux montants doivent avoir au moins le même diamétre du corps de pompe.

Mais cette précaution seroit inutile, si les soupapes ne s'ouvroient pas de tout ce diamétre; & tous les Auteurs sont encore de même avis à cet égard, sans qu'il leur ait été possible de donner une soupape ou clapet qui pût s'ouvrir sur ce diamétre sans présenter une plus grande base à la colonne d'eau qu'elle soutient.

M. de Valernod donne cette soupape ou clapet si désiré pour la perfection des pompes : il veut que le tuïau, dans l'endroit où se place le clapet, soit évasé au dessus en entonnoir renversé, & que la partie du tuïau en dessous, à laquelle le clapet sera attaché, ait ses bords un peu élevés dans l'intérieur de l'entonnoir, & alors le clapet recouvrira les bords du tuïau ; néantmoins

quoiqu'il excéde un peu le diamétre de ce tuïau, il ne présentera pas une base sensiblement plus grande à la colonne d'eau qu'il doit supporter, parce que l'eau qui se trouve dans l'entonnoir, au dessous des bords du clapet, soulevera ces bords par l'effet de la réaction.

De l'origine des Corps marins qui se rencontrent dans tous les lieux de la Terre.

M. Burdin notre associé a envoïé à l'Académie une suite de coquillages fossiles, de pétrifications de corps marins, de plantes, fleurs & fruits terrestres, trouvés dans la Touraine, avec ses réflexions sur la cause de ces prodigieux effets, qu'il attribue avec fondement au déluge universel. Il réfute le sentiment de ceux qui les regardent comme un jeu de la nature. Il leur op-

pose la conformité constante qu'il y a entre les corps marins, qui se rencontrent dans tous les lieux de la Terre, avec ceux des Mers. La figure, la grandeur, la substance; le tissu tant dans les cavités que dans les convéxités; l'arrangement & la direction des fibres caractérisent chaque espece. On voit dans les coquillages fossiles, comme dans ceux de la mer, les mêmes sutures, les mêmes mamelons, les volutes formées par les mêmes lignes spirales. On voit dans le même endroit les insertions des tendons, par le moien desquels l'animal étoit attaché au coquillage; on y voit les mêmes accidens qu'à ceux de la mer; ils sont quelquefois attachés l'un à l'autre, les plus petits aux plus gros; on y trouve des conduits vermiculaires, des excrescences de plantes fongueuses ou des especes de mousses. Il est encore

à remarquer que les coquillages fossiles non pétrifiés ont leur gravité spécifique exactement la même que celle de leur espece, qu'on trouve sur le rivage. Avec de telles preuves, ajoûte M. Burdin, il ne paroît pas y avoir plus de raison de regarder nos fossiles comme des jeux de la nature, qu'il y en auroit à donner la même qualification aux différentes choses trouvées dans les débris de la ville d'Herculane. D'où il conclud que les coquillages fossiles ne peuvent avoir d'autre origine que celle de la mer.

De la Mélographie, ou de la Déclamation des Anciens.

L'étude de l'Antiquité est toujours fort agréable & le plus souvent elle est également utile. Ces deux avantages se trouvent heureusement réunis dans la recher-

che des Arts autrefois connus & depuis long-tems ignorés. Tel est, entre plusieurs autres, l'art de noter la déclamation de la scène dramatique. Il a été en usage chez les Grecs & chez les Romains. Les traces en sont aujourd'hui tellement effacées, qu'on voudroit nous faire douter même qu'il ait jamais existé.

Ce sujet ne sçauroit être éclairci, si l'on ne détermine quelle étoit la nature de la déclamation de l'ancien Théâtre. Etoit-ce un chant musical? n'étoit-ce qu'une prononciation soutenuë & harmonieuse?

Nous rendîmes compte, il y a peu de tems, d'une dissertation où l'on s'étoit proposé de prouver premiérement, que la déclamation en usage sur l'ancienne scène étoit une véritable musique, & en second lieu, que si ce n'étoit pas une véritable musique, il auroit été impossible de la noter.

On entreprend aujourd'hui de réfuter cette double assertion, & pour y réussir on a recours à l'histoire & à la physique. L'histoire fournit des témoignages qui ne permettent pas de penser que la déclamation Théatrale ait été, chez les Anciens, un véritable chant. C'est ce que le P. Tolomas a montré dans son dernier discours sur la Mélographie.

L'étenduë de la matiére l'a forcé de réserver pour une autre fois la partie de son ouvrage, où par l'examen physique de cet art, il doit faire évanouir l'impossibilité qu'on a crû trouver à le réaliser.

Observations pour élever les plantes des pays chauds, extraites d'une Lettre de M Burdin de Tours du 20. Juillet 1749.

Nous avons eu ici, les premiers

jours de ce mois, des chaleurs excessives, qui ont un peu diminué, depuis trois ou quatre jours, à notre grand soulagement. Le 13. le Thermométre de Lyon est monté à 33 dégrés ½ qui a été le jour le plus chaud. J'ai eu occasion de faire pendant ces jours là une observation qui m'a extrêmement surpris.

Ayant placé un Thermométre dans un pot de terre de sept pouces de haut sur six ½ de large dont la terre n'avoit point été arrosée de six semaines, j'ai vû avec étonnement que la chaleur du centre de cette petite masse de terre exposée au Soleil étoit plus forte de huit à neuf degrés que celles des rayons du Soleil à midi, marquée sur un autre Thermométre correspondant. Ce qui prouve que la chaleur du Soleil excite dans une masse de terre ainsi renfermée une fermentation, qui procure une cha-

leur beaucoup plus forte que celle des rayons du Soleil même. D'où résulte la néceſſité de ſe ſervir dans nos climats de caiſſes ou de vaſes, pour y élever avec ſuccès les plantes des pays chauds.

L'on ajoute à cet Extrait que la chaleur extraordinaire du centre de ce pot, provenoit du concours des rayons du Soleil comme à leur foïer, & que cette chaleur devoit être moins grande près de la circonférence.

De la meſure des Voutes à arêtes.

Les voutes d'arêtes ſont d'un uſage très-commun en Architecture, mais on n'en connoît pas mieux pour cela la meſure exacte : car il ne faut pas s'attendre que les toiſés, que l'on en donne dans les Livres d'Architecture & de Géométrie pratique, ſoient à beaucoup près précis, quoiqu'on les annonce pour tels.

envisage comme sa fin légitime ; si dans tous les traits qu'il présente, il en est quelqu'un qui blesse les Loix de la Perspective.

Selon M. Goiffon, le Peintre qui a acquis la plus sure pratique de son Art, ne peut se promettre d'atteindre à l'exactitude de l'imitation d'où dépend l'entiére perfection de ses ouvrages, dès que les mesures convenables aux différentes parties des objets qu'il veut représenter, & les principaux points de ces mêmes objets ne sont pas fixés sur la toile par cette science, & par l'application exacte des régles qu'elle prescrit.

Il refute les opinions de divers Auteurs, dont les idées sur la perspective ne sont pas conformes aux régles des Géomètres. Il rapporte celles de Dupuy du Grez, de Charles Alphonse du Frenoy, & particulierement celles de Depiles, qu'il attaque avec

force, d'autant que son autorité est généralement reconnuë par les Artistes, & que la plûpart des Elèves adoptent ses sentiments sans examen, comme ceux d'un des plus grands Maîtres de l'Art. Et ne trouve-t'on pas d'ailleurs des Peintres distingués par leurs talens, qui imbus de préjugés, semblables à ceux que M. Depiles tâche d'établir, infectent leurs plus beaux Ouvrages de défauts contre la perspective, & cherchent la perfection dans l'altération volontaire des mesures qu'elle leur donne, & qui seules peuvent rendre le vrai ?

M. Goiffon répond ensuite à l'objection la plus ordinaire de ces Peintres entêtés contre les régles de la perspective, qui, sans en nier la justesse, prétendent ne pouvoir les employer, sans s'exposer à éteindre le feu qui les anime, & qui fait le principal mérite de leurs ouvrages. Il fait

voir que, soulagé de la pénible recherche de la justesse par l'application de la régle, l'esprit de l'Artiste est bien plus disposé à se livrer à toutes les impressions de ce feu, de cet entousiasme qui seul peut donner la vie aux couleurs, pourvû néanmoins que la justesse & la précision l'accompagnent.

Mais quelque force & quelque évidence que notre Auteur ait tâché de donner aux raisonnemens qu'il employe pour détruire ces préjugés, il espere bien moins de succès de ses discours, que d'un moyen qu'il propose pour abréger encore les opérations prescrites par cette sçience ; & pour les faciliter, il promet de donner incessamment, dans une seconde partie de son mémoire, la description & les usages d'un instrument qu'il croit propre à remplir ses vuës.

Analyse du Livre de Telliamed.

M. l'Abbé Pernetti a fait l'analyse d'un livre nouveau qui a pour titre : Telliamed ou le Philosophe Indien. Il a exposé le systême de l'Auteur sur la formation de notre globe terrestre, dans le sein de la mer. Il loue l'Auteur des recherches qu'il a faites à ce sujet, mais il le blâme avec raison des conséquences outrées qu'il en tire, & du ton d'incrédulité & d'esprit fort qu'il prend à tout propos.

Sur la Lithologie.

M. de Fleurieu, après avoir donné une notice des Auteurs anciens & modernes qui ont traité de cette matiére, divise les Corps en simples & composés : & c'est dans cette derniére classe qu'il place

les fossiles; & comme le genre en est fort étendu, il s'arrête aux pierres, il examine leur formation, leur accroissement, il expose les différens systêmes à cet égard, & il se range du côté de ceux qui pensent que les pierres croissent par juxte-position, & non par végétation.

Il parcourt ensuite les différentes pierres fines, entre lesquelles le diamant tient le premier rang, & il rend raison de ce qui occasionne les couleurs des différentes pierres, telles que le Rubis, le Saphir, l'Emeraude, &c. qu'il rapporte à la philtration de leur matière à travers d'autres matières, auxquelles les différentes concrétions métalliques ont donné quelques couleurs. M. de Fleurieu nous apprend à la fin leur prix, relativement à leur poids & à leur netteté.

Machine Hydraulique.

M. Dubost, connu par plusieurs machines qu'il a exécutées dans cette ville, a présenté à l'Académie une Machine hydraulique pour élever l'eau sur un principe qui n'est pas nouveau, semblable à la fameuse pompe de Hesse. Elle consiste en un tambour creux plongé dans l'eau, dans lequel on fait tourner des volans fixés à un essieu; par le mouvement qu'on lui imprime, on donne à l'eau une force centrifuge, qui la fait monter dans un large tuyau attenant au tambour.

Suivant le rapport de Messieurs Mathon & l'Abbé de Vallernod Commissaires pour l'examen de cette machine, elle a élevé, pendant trente-deux secondes, à la hauteur de cinq pieds six pouces, environ douze pieds

cubiques d'eau, par le travail de deux hommes appliqués à une manivelle. Son produit est de 27 livres par seconde, de 1620 livres par minute, & de quatre-vingt dix-sept mille deux cents livres poids de marc par heure. Cette prodigieuse quantité d'eau est de beaucoup supérieure au produit de toutes les pompes connuës, eu égard même à ce que deux hommes ne peuvent y travailler qu'une demie heure de suite.

A en juger par cette expérience, cette pompe seroit très-bonne pour les épuisements des batardeaux, pour le desséchement des Marais, pour vuider l'eau des Navires, & enfin dans toutes les occasions où il ne faut élever l'eau qu'à une hauteur médiocre; quoique cette machine par elle-même ne soit pas bornée à aucune hauteur particulière.

Il est heureux, pour l'utilité publique, qu'il se trouve des Artistes ingénieux, pour faire usage des principes, qui sans eux demeureroient éternellement ensevelis dans les Livres. M. Dubost est très-capable de donner à cette machine toute la perfection dont elle peut être susceptible.

M. Garnier lut ensuite son memoire sur des moyens éprouvés pour sauver la vie à des noyés qui paroissent morts, l'extrait en a été donné dans l'Assemblée publique du 23 Avril 1749.

Le P. Beraud termina la séance par la lecture d'un Mémoire sur les taches que l'on voit sur le Soleil.

Les taches que l'on observe sur la surface du Soleil sont-elles adhérentes à cet Astre, ou en sont-elles séparées ? L'Auteur, après avoir tâché de détruire les différents systêmes qui fixent

ces corps opaques sur le globe du Soleil, se propose de répondre à la question que fait M. de Mairan, à la fin de son Traité physique & historique de l'Aurore Boréale : sçavoir si ces taches ne seroient point quelques parties de l'atmosphère du Soleil ? Pour cela l'Auteur prouve d'abord en peu de mots l'existence de l'Atmosphère solaire par sa lumière Zodiacale, les éclipses totales du Soleil & les Aurores boréales. Il suppose ensuite que le Soleil est une masse immense de feu, & que par son mouvement de rotation, il s'échappe de cet embrasement deux sortes de parties, les unes plus subtiles, mais assez denses pour réfléchir la lumière, ce sont celles-là qui forment l'Atmosphère du Soleil ; les autres plus grossières, qui s'unissant ensemble composent ces nuages flottans qui nous cachent une partie de

cet

cet Astre. De-là l'Auteur explique la figure irrégulière de ces taches, la nébulosité qui les environne, comment elles paroissent quelquefois subitement & se dissipent de même, pourquoi dans leurs révolutions elles paroissent décrire tantôt des lignes droites & tantôt des lignes courbes, quelles sont ces causes irrégulières qui dérangent le cours de leurs révolutions, pourquoi enfin leurs routes sur le Soleil, paroissent renfermées dans une espece de Zodiaque.

ARTICLE CXIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

PAYS-BAS.

D'ANVERS.

On voit ici le *Prospectus* du Tome troisième des Actes des Saints de Septembre par les

PP. Stilting, Limpen, Suysken & Perier Jésuites. Ce Volume, qui est le 41 de la collection, contiendra cinq jours, le 7, le 8, le 9, le 10, le 11; & 160 Saints sans compter quelques Anonymes. A la tête on aura une dissertation sur le tems de la naissance de S. Grégoire de Nazianze; question difficile, à cause de deux vers Grecs contenus dans la vie de ce Saint. Les Hagiographes d'Anvers réfuteront ici M. de Tillemont qui pense que S. Gregoire de Nazianze est né durant l'Episcopat de son pere. L'annonce de cette controverse doit piquer extrêmement tous les amateurs de l'Antiquité Ecclésiastique.

Les principaux SS. dont il sera parlé dans ce Volume sont les SS. Papes Sergius I. & Hilarus; S. Euverte Evêque d'Orleans; S. Cloud Prêtre; S. Omer Evêque de Térouane; S. Paphnuce E-

vêque en Egypte ; S. Nicolas de Tolentin ; S. Adrien Martyr ; les SS. Prot & Hyacinthe ; S^e^. Pulcherie Impératrice ; S^e^. Reine Vierge & Martyre &c.

On trouvera ce Volume à Anvers, chez Vander Plassche ; à Cologne, chez Metternich ; à Paris, chez de Bure l'ainé ; à Lisbonne, chez Reycend & Gendron.

FRANCE.

DE PARIS.

Manuel Lexique, ou Dictionnaire portatif des mots François, dont la signification n'est pas familière à tout le monde : Ouvrage fort utile à ceux qui ne sont pas versés dans les langues anciennes & modernes, & dans toutes les connoissances qui s'acquierent par l'étude & le travail ; pour donner aux mots leur sens juste & exact, dans la lecture, dans le langage, & dans le style : Recueilli des ex-

plications de divers Auteurs. 2 vol. 8°. Chez Didot Quai des Augustins. M. D CC. L.

Cet Ouvrage est la Traduction abrégée du Dictionnaire Anglois de *Thomas Dyche*, avec des additions très considérables, relatives à la curiosité du Public & au bon gout de M. l'Abbé Prevôt, Auteur de cette entreprise. *Ceux à qui l'instruction manque, y apprendront des choses nouvelles; ceux qui sont mieux instruits y trouveront le moyen toujours prêt de rafraîchir, de confirmer, & d'augmenter leurs lumières.* C'est l'idée qu'on en donne dans l'avertissement qui est court & bien écrit, ainsi que tout l'Ouvrage; nous l'avons lû avec autant de soin & de plaisir, que si ce n'étoit pas un Dictionnaire.

En quelques endroits, nous remarquions des méprises, qui sont peut-être des fautes d'impression, & que nous transcrivons ici, parce qu'elles sont en très-petit nombre. Au mot *Annates*, on lit

que Charles VII. *modera ce droit au Concile de Bourges.* Or il est certain que, d'après le Concile de Bâle, & de l'avis de ses Prélats, (ce qui ne formoit pourtant pas un *Concile*), Charles VII. abolit tout-à-fait les Annates.

Au mot *Bonshommes* on lit que *Louis XI. donna ce nom à S. François de Paule, après avoir fondé à Poissy un Couvent de son Ordre.* Louis XI. ne fonda pas un Couvent de Bonshommes, ou de Minimes, à *Poissy*, mais au Plessis-lèz Tours.

Au mot *Pallium*, on lit *qu'au commencement du treiziéme siécle, Grégoire XI. régla tout ce qui concerne le Pallium.* Grégoire XI. n'a tenu le Saint Siége que vers la fin du quatorziéme Siècle. Il mourut en 1378.

Au mot *Poste* on lit que cet établissement n'a été *rendu perpétuel en France que vers l'an 1447. sous le Régne de Louis XI.*

Ce Prince ne régnoit pas en 1447. Il n'eſt monté ſur le Trône qu'en 1461.

Au mot *Pragmatique*, on lit que *Charles VIII. Roi de France en fit une pour le réglement de la diſcipline Ecclésiaſtique.* C'eſt Charles VII. & non Charles VIII.

Hiſtoire de Ste Marie Jacobé & de Ste Marie Salomé; les Offices de leurs Fêtes, leurs Meſſes propres & votives avec quelques priéres & pratiques de piété & de Religion. in-18. Chez Jean-Baptiſte Garnier, ruë ſaint Jacques. M. D. CC. L. On lit au Frontiſpice que ce Livre a pour Auteur *un Prêtre du Clergé*: ce qui ne fait pas un menſonge, puiſque tout *Prêtre* eſt aſſurément membre *du Clergé*; cependant nous croyons aſſez que cette maniére de parler n'a pas été ordonnée par l'Auteur, mais inſérée par quelque hazard Typographique. Quoiqu'il en ſoit, cet Ouvrage, muni de trois ou quatre appro-

bations bien respectables, ne peut que nourrir la piété docile des Fidéles. On y assure que les saintes Femmes, Marie Jacobé & Marie Salomé, aborderent après la Passion de J. C. dans l'Isle de la Camargue, Diocèse d'Arles, & que leurs reliques reposent dans l'Eglise de N. D. de la Mer. Sur ces deux points, on n'entreprend ni discussions critiques, ni réfutation des adversaires; on s'en tient à la tradition du païs, espèce de preuve qui a été connue de Bollandus & de Tillemont, sans les convaincre totalement; mais ces Sçavans n'ont douté ni du culte de ces Saintes, ni des miracles obtenus par leur intercession, ni de la protection particulière qu'elles accordent au Diocèse d'Arles, & c'est ce qui suffit pour rendre utile le Livre que nous annonçons.

Enchiridion seu Manuale Chris-

tianum. Manuel Chrétien in-18. chez Desaint, Saillant, Jean-Thomas Hérissant, le Prieur. Il y a dans ce Livre l'Ordinaire de la Messe, les Pseaumes & les Cantiques, le nouveau Testament, & l'Imitation de N. S. tout ceci en Latin, & l'on y marque pour la distribution des Cantiques, les usages de plusieurs Diocèses; pour la distribution des Epîtres & des Evangiles, les usages du Missel Romain.

Nous parlerons plus en détail des Livres suivants. *Les Poësies d'Horace, traduites en François*, 2 *vol.* in-12. *Chez Desaint & Saillant &c.*

Recueil de différents traités de Physique & d'Histoire Naturelle; propres à perfectionner ces deux Sciences. Tome II. in-12. Chez *Quillau fils*, &c.

Traité de la Cause & des Phéno-

mènes de l'Electricité, par M. Boullanger, deux parties in-8°. *Chez la Veuve David & Pecquet* &c.

Nouvelles Observations Microscopiques &c. *Par M. Néedham* &c. in-12. *Chez Ganeau &c.*

Chimie Médicinale contenant la manière de préparer les remédes les plus usités & la méthode de les employer pour la guérison des maladies. Par M. Mallouin, de l'Academie Royale des Sciences, &c. 2. vol. *in*-12. Chez d'Houry pere ruë de la vieille Bouclerie, &c.

Les agrémens de la Campagne, ou remarques particulières sur la construction des maisons de Campagne plus ou moins magnifiques; des Jardins de plaisance, & des plantages, &c. *in* 4°. A Leyde, & à Amsterdam; & se trouve à Paris chez Briasson ruë Saint Jacques.

Nous recevons de Roüen le Programme d'un Ballet, qui a servi d'Intermède à la Tragédie Latine de Periandre, représentée au Collége de cette Ville ; & nous allons exercer notre Critique sur cette espèce de Littérature, extrêmement rare dans nos Mémoires.

Il est aisé de reconnoître que l'Auteur, jeune encore, n'a pas sçû apprécier la force, l'étendue, les rapports de plusieurs expressions dont il se sert. D'abord le sujet de sa Pièce est *le Plaisir sage & réglé* ; manière de s'énoncer qui manque de justesse, & qui ne se concilie point avec la bonne Morale. Le *Plaisir*, placé ainsi en titre, & pris en général, est presque synonime de la *Volupté* ; & la *Volupté* est-elle *sage*, est-elle *réglée* ? Le développement de ses attributs, de ses effets, &c. doit-il être proposé à la jeunesse comme la matière d'un de ses exer-

cices? Nous ne doutons point que, si ceux qui étoient chargés de présider à celui-ci, eussent lû le Programme, leur attention ne se fût portée à le réformer ou à le supprimer.

On représente comme un avantage (*page* 7.) que le *Plaisir fasse connoître à la jeunesse ses penchans*: avantage très-suspect, & qui n'est, en mille occasions, qu'un piége infiniment dangereux.

On avance (*page* 9.) cette maxime: *on risque peu, quand on est sûr de retrouver, du côté du plaisir, ce que l'on perd du côté de la gloire*: maxime absolument fausse, & qui est désavouée par la raison, par l'expérience, en bien des rencontres, par la Religion.

On met en titre (*page* 10) que le *plaisir forme la jeunesse aux vraies vertus:* autre fausseté, malgré les exemples dont on prétend tirer avantage, dans les trois en-

trées qu'énonce cette page.

Mais le singulier est qu'on juge que le plaisir *forme aux vertus propres de la Religion*, & qu'on dise que la *Religion n'est pas aussi ennemie du plaisir qu'elle le paroît.* Tout ceci n'est supportable ni en Littérature ni en Morale ; non plus que l'exposition du Ballet général qu'on lit à la suite. Il se trouve de tems en tems, dans les détails de ce Ballet, des correctifs, des lueurs d'explications favorables, des traits qui décélent une intention droite ; mais ce Programme ou placart est toujours répréhensible, & dès qu'il a paru sous nos yeux, nous avons cru devoir le critiquer ; nous sommes même autorisés à le réprouver du ton fort & polémique, que nous voudrions n'être jamais obligés de prendre vis-à-vis de personne.

Avis au Public.

Le fieur d'Heulland, ruë Serpente, chez M. Martin, Officier du Roi, diftribue préfentement *le Théâtre Hiftorique, Géographique & Chronologique du régne de Louis XV.* Nous parlions de ce *Théâtre* au mois de Juin de l'année derniére. On peut fe reffouvenir que c'eft une Carte ingénieufe, où tous les événemens de ce régne font raffemblés.

Autre Avis.

Plufieurs perfonnes ayant fouhaité fe procurer *le Neptune Oriental* de M. de Mannevillette ; Ouvrage auquel nos Mémoires ont donné de très-juftes éloges, nous avertiffons qu'il s'en trouve encore quelques Exemplaires chez les FF. Guérin, Libraires ruë faint Jacques, à S. Thomas d'Acquin.

Le ſieur Gautier, bien célèbre aujourd'hui par ſes expériences ſur les Couleurs, propoſe la 4e. & dernière ſouſcription de ſes Planches Anatomiques ; elle ſera ouverte juſqu'à la fin d'Octobre 1750.

On donnera 18 Planches en ſix termes, & moyennant ſix payemens formant la ſomme de 84 liv.

Nous avons vu les trois premières Planches de cette diviſion contenant la figure d'une femme de cinq pieds deux pouces ; c'eſt un ouvrage où brille l'intelligence, l'exactitude & l'adreſſe de l'Auteur.

LETTRE au P. B. J. ſur un article inſeré dans la Bibliothèque raiſonnée, touchant le Livre de M. Senac de la Structure du Cœur.

Permettez, M. R. P. que j'in-

sère dans vos Mémoires la réponse à un Extrait, qu'on a donné du Livre de M. Senac, dans la *Bibliothèque Raisonnée*. Votre manière de présenter l'Ouvrage de ce Médecin célébre, est si différente de l'article publié en Hollande, qu'une apologie ne peut être mise en de meilleures mains que les vôtres. Si M. Senac avoit pris lui-même la plume pour se défendre, le feu, l'élégance, le génie auroient caractérisé cette Lettre, & le Censeur de Hollande eût été laissé bien loin, parmi les Ecrivains du second ordre. Je n'entreprens pour moi que la réfutation toute simple, de ce qu'il avance contre le *Traité de la Structure du Cœur*. C'est une controverse que je veux traiter avec les égards dûs au Public & à la Littérature; cependant, pour instruire aussi les Lecteurs de vos Mémoires, vous me permettrez d'employer

» ne portent aucune atteinte à
» son exactitude, ni à son sa-
» voir (*a*).

De telles louanges ne sont point forcées ; elles partent d'un fond d'équité toujours attentive au mérite. On pourroit même prouver que M. Senac n'a pas refusé des éloges à des Auteurs, qui ont montré dans leurs écrits moins de génie que de travail ; plus de lecture que de réfléxion ; plus d'abondance que de richesses ; plus de précipitation que de choix ; ceux mêmes qui sont surchargés du pesant fardeau d'une littérature indigeste méritent quelque reconnoissance.

Seconde fausseté, accompagnée de réflexions injurieuses. » Il y a des passages, dit l'ex-
» trait de la Bibliothéque Rai-
» sonnée, (*b*) où il est difficile

(*a*) Ibid. p. 136.
(*b*) Biblioth. Raison. p. 336.

» de méconnoître que M. Senac est assez » étranger dans la lecture des bons li» vres Latins. Auroit-il sans cela pû se » méprendre au terme de *Colica Picto-* » *num*, qu'il auroit dû traduire *Colique* » *de Poitou* & qu'il traduit *Colique des* » *Peintres ?*

Ne croiroit-on pas que, dans l'endroit qu'on rapporte ici, il est parlé de la *Colique de Poitou*, qu'il y a une traduction de ces mots *Colica Pictonum ?* Point du tout : c'est une supposition sans fondement, qui expose l'Auteur de l'Extrait à un démenti.

M. Senac, sans parler de la *Colique de Poitou*, rapporte seulement un fait tiré de ses propres observations. Il dit (*a*) que « dans les Coliques des Peintres il a » observé quelquefois, que le pouls res» semble au pouls des apoplectiques. » Or l'on appelle *Colique des Peintres* ou *des Plombiers*, les coliques causées par le plomb ; c'est là un nom reçu, connu de tout le monde, parce que les Peintres ou les Plombiers sont sujets à ces sortes de coliques.

Troisiéme fausseté. « M. Senac, *selon* » *l'Extrait*, propose à l'occasion de l'hy» dropisie du Pericarde, une opération » dont il donne le manuel, & qu'il croit

(*a*) Structure du Cœur. t. 2. p. 211.

» avoir fait faire, car la chose est incer-
» taine & l'opération peut n'avoir été
» qu'une paracentèse ordinaire (*a*)

M. Senac *ne croit pas avoir fait faire cette opération*. Il ne parle dans l'endroit cité que d'une ponction faite pour l'hydropisie de poitrine, *voyez t. 2. p. 366*.

Au reste il n'y a rien de plus commun dans l'Extrait que les imputations hazardées. Quand on suit, dans le livre de M. Senac, les pages auxquelles renvoye la Bibliothèque Raisonnée, on est extrêmement surpris de n'y point voir ce que reproche l'Anonyme. C'est le vice dominant de cette critique : les exemples suivants en sont toujours la preuve.

Quatriéme fausseté. « Il est surpre-
» nant, dit l'Extrait, que M. Senac ait
» pu ne pas voir que le nerf Cardiaque
» ne sort pas de l'intercostal près de la
» glande thyroïde, qu'il en sort dès le
» premier ganglion cervical ; qu'il y
» forme un *plexus* &c. *b*)

M. Senac ne parle point de la glande *Thyroïde* en décrivant les nerfs cardiaques qui viennent de l'intercostal. Dans la description que donne ce Médecin, les nerfs sont marqués d'après divers cadavres, & ses idées à l'égard du *plexus*,

(*a*) Bibliothèque Raisonnée, p. 341.
(*b*) Ibid. p. 328.

du nerf *intercostal* &c. sont tout autrement exactes que celles de plusieurs autres Anatomistes.

Cinquième fausseté. On reproche à M Senac de nier que *le sang passe dans les Vaisseaux transparents de l'Iris* (*a*)

Or ce Médecin dit positivement que » dans les rayons de l'Iris, il a observé » des Vaisseaux sanguins qu'il y a même » vû une Echymose dans les corps vivants; que dans l'uvée il y a des vaisseaux sanguins; que les injections y » passent avec facilité. (*b*)

Ainsi les suppositions ne coutent rien à l'Auteur de l'Extrait. S'il faut l'en croire, M. Senac attribue à M. Hunaud les expériences de M. Bremond, tandis qu'il les attribue en effet à M. Bertin. C'est avec la même légéreté que le Critique Anonyme prodigue le nom de *galimathias* (*c*) à une faute d'impression qui est à la page 24 du 2. vol. faute corrigée expressément dans l'*Errata*.

Sixième fausseté. Mais pour entendre ce qu'on impute à M. Senac, il faut se rappeller que les valvules veineuses sont continues autour des cercles tendineux

(*a*) *Bibliot. Rais. p.* 340. où l'on ne cite point le texte de M. Senac.

(*b*) *Struct. du Cœur, T.* 2. *p.* 668.

(*c*) *Bibl. Rais. p.* 335.

placés aux orifices du cœur, elles forment un anneau en s'attachant à ce cercle. Or qui est-ce qui a obſervé le premier un tel anneau ? L'Auteur de l'Extrait (*a*) aſſure que M. Senac n'a pas voulu qu'on *pût lui diſputer le frivole honneur d'avoir vû le premier* cette bande annulaire.

Ceci prouve bien qu'on riſque de ſe tromper ſouvent, quand on veut ſonder les vues ou les intentions, M. Senac pouvoit-il s'attribuer ce qu'il donne aux autres ? Il reconnoît que Veſale a obſervé la continuité des valvules ; il aſſure que Vieuſſens l'a remarquée dans les valvules mitrales &c. (*b*)

Septiéme fauſſeté. La ſeroſité, dit l'Auteur de l'Extrait, *eſt une eſpèce d'huile non-inflammable : expreſſion qu'on aura de la peine à paſſer à l'Auteur* (M. Senac) (*c*) Ces expreſſions, il eſt vrai, ſont bien ſingulieres, mais elles appartiennent au Critique Anonyme, qui les prête à M. Senac. Celui-ci ne dit point que la ſéroſité ſoit *une eſ-*

(*a*) *Bibl. Raiſ. p.* 326. qui cite la pag. 67. du T. I. de M. Senac, où ce Médecin ne dit rien de l'*Anneau*. Le même endroit de la Bibl. Raiſonnée cite la pag. 589. du même I. Tome, & ce volume n'a que 504. pages.

(*b*) *Struct. du Cœur, T. I. p.* 73.

(*c*) *Bibl. Raiſon. p.* 339. qui cite la pag. 311. du 2. vol. de M. Senac, où il n'eſt pas dit un mot de ce qu'on reproche à ce Médecin.

pèce d'huile. Il dit seulement (*a*) qu'*il y a dans la serosité une huile intimement mêlée avec l'eau, & que cette huile n'est pas inflammable*. Comment le seroit-elle avec un tel mêlange ?

Huitiéme fausseté. M. Senac, dit le Critique de Hollande, *défend l'acidité de la lymphe qui s'aigrit d'elle-même b*)

Quoi de plus hazardé ? M. S. ne soutient point qu'il y ait de l'*acidité* dans la lymphe. Il assure au contraire que le sang n'est point acide, & dit la même chose de la sérosité. (*c*) Au reste il y a bien de l'apparence que l'Auteur de l'Extrait n'entend pas assez la force des termes dont il se sert, ou qu'il est peu versé dans la Chymie. Il peut y avoir un *acide* dans une matière, sans qu'elle soit *acide* ou qu'il y ait de l'*acidité* dans la substance de cette matière. Les sels concrets en sont une preuve.

Je me lasse, M. R. P. de vous détailler, en une fois, toutes les faussetés de l'Extrait publié en Hollande ; il m'en reste encore un assez bon nombre qui feront la matière d'une autre lettre, plus courte néanmoins que celle-ci. Je suis &c.

De Paris ce 15. Février 1750.

(*a*) *Struct. du Cœur, T. II. p.* 110.

(*b*) *Bibl. Raiss. p.* 339. qui ne cite point l'endroit du livre de M. Senac.

(*c*) *Struct. du Cœur, T. II. p.* 109.

TABLE DES ARTICLES du mois de Septembre 1750.

ART. CIII. Vita di Michel Agnolo Buonarotti &c. *Vie de Michel-Ange &c.* 1925
ART. CIV. *Mémoires Litteraires sur différents sujets &c.* 1940
ART. CV. Corpus illustrium Poëtarum Lusitanorum &c. *Corps des Poëtes Portugais qui ont écrit en Latin VII Tomes in-4°.* 1961
ART. CVI. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences de Berlin &c.* 1979
ART. CVII. Catalogus Bibliothecæ Bunavianæ *Catalogue de la Bibliothèque du Comte de Bunaw.* 1996
ART. CVIII. *Explication du flux & reflux de la Mer &c.* 2012
ART. CIX. *Histoire générale de Pologne &c.* 2023
ART. CX. *Traité des Pierres gravées &c.* 2038
ART. CXI. Sacræ Scripturæ Dogmaticæ &c. *Explication Dogmatique & Polémique de l'Ecriture Sainte &c.* 2056
ART. CXII. *Assemblée Publique de la Société Royale de Lyon &c.* 2064
ART. CXIII. *Nouvelles Litteraires.* 2089

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 10 Août 1750.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1750.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Octobre 1750.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.	1750.	13.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1750.

ARTICLE CXIV.

VITA DI MICHEL AGNOLO Buonarroti Pittore, Scultore, Architetto e Gentiluomo Fiorentino publicata mentre viva &c. *La Vie de Michel-Ange Buonarroti, Peintre, Sculpteur, Architecte, publiée de son vivant par Ascagne le Condivi son Elève &c. très-grand in-4°. p. 160. A Florence. M.DCC. XLVI.*

IL eſt fort ſingulier que la jalouſie n'ait ſervi qu'à faire éclater le mérite de Michel-Ange dans la Peinture, eſpèce de gloire à laquelle il n'aſpiroit pas, qu'il fuyoit même très-ſincérement, & dont il ſe plaignit comme d'une injure, quand on voulut la lui procurer. Son grand Adverſaire étoit le Bramante, & voici à ce ſujet des Anecdotes importantes qu'indique le Condivi. Jules II. ſe ſervoit du Bramante dans toutes ſes entrepriſes d'Architecture, ſurtout dans la conſtruction du magnifique Edifice de S. Pierre. Cet Architecte joignoit à beaucoup de mérite l'amour du plaiſir, & la manie de vivre en grand Seigneur. Son luxe le jettoit dans des dépenſes énormes, qu'il ne pouvoit ſoutenir que par un gain extraordinaire, & ce gain ne pouvoit être le fruit que d'un travail précipi-

té. Auſſi remarque-t'on, dit notre Auteur, que toutes ſes conſtructions ſont peu ſolides ; & l'on en a la preuve dans les réparations qu'il a fallu faire à S. Pierre du Vatican, à Belvedere, & à S. Pierre-aux-Liens.

Nous ne ſçavons ſi, par rapport au premier de ces Edifices, ceci n'indiqueroit pas quelque choſe de ce qui inquiéte Rome depuis ſept ou huit ans. En 1743 la Coupole de S. Pierre au Vatican paroiſſoit menacer ruine ; on la fit viſiter par des Mathématiciens habiles, on publia divers écrits ſur l'état actuel de ce magnifique ouvrage ; la queſtion n'eſt pas encore réſolue, & les avis contraires laiſſent la Cour Romaine en ſuſpens, touchant les meſures qu'il conviendra de prendre, pour empêcher un malheur dont l'idée ſeule fait frémir.

Or, le danger de cette Cou-

pole, s'il est réel & pressant, ne viendroit-il pas originairement de la faute du Bramante, & de la précipitation avec laquelle il a jetté les fondements de toute la Basilique de S. Pierre? C'est du moins un soupçon que fait naître l'Historien de Michel-Ange Auteur du tems, & témoin oculaire de ces grands travaux. Mais quoiqu'il en soit, il est toujours certain que le Bramante souffroit impatiemment la présence de notre Artiste Florentin, l'homme du monde le plus capable de connoître le vice d'un dessein & de son exécution. Nous avons vu comment le jaloux Architecte fut cause de la brouillerie entre Jules II. & Michel-Ange; celui-ci étant rentré dans les bonnes graces du S. Père, le Bramante imagina un autre artifice pour traverser son rival; il persuada au Pape de lui donner la voute de la Chapelle de *Sixte*

IV. à peindre en entier; car, suivant les idées de ce dangereux ennemi, il devoit arriver ou que Michel-Ange n'accepteroit pas la commission, ce qui ne manqueroit pas de lui attirer l'indignation du Pontife ; ou qu'il s'en chargeroit & ne pourroit y réussir comme dans ses Ouvrages de Sculpture, parce que sa profession principale n'étoit pas celle de Peintre. Michel-Ange s'excusa d'abord, & proposa pour l'entreprise Raphaël d'Urbin, qui avoit déja beaucoup de réputation ; mais le Pape voulut être obéi ; il fallut peindre cette voute, y représenter toute l'Histoire de l'Ancien Testament, travailler sans relâche durant 20. mois, sans secours, sans Elève même pour broyer les Couleurs; & le Pape étoit si impatient de voir l'Ouvrage fini, qu'il ne permit pas à l'Artiste d'y donner toute la perfection qu'il souhai-

toit. Cependant c'est une chose admirable, & la description qu'en fait le Condivi, mériteroit d'être traduite exactement ; on y verroit une ordonnance parfaite, une science de dessein, une force d'expression, une convenance d'attitudes presque inimitable. M. Gori, dans une de ses Notes, fait aussi remarquer l'attention qu'eut Michel-Ange de ne se point écarter des saintes Vérités de l'Ancien Testament ; cet éloge est bien placé & mérite de balancer un peu les reproches qu'on fait à ce Peintre, pour les écarts licentieux & poëtiques qu'il se permit en représentant, quelques années après, le Jugement dernier.

Une note de M. Mariette critique, en cet endroit, George Vasari, qui rendant compte de la Chapelle de Sixte, fait entendre que Raphaël profita extrêmement des travaux de Michel-Ange;

qu'il reforma sa manière sur celle de ce grand Maître &c. *Il faut s'en tenir*, dit M. Mariette, *au récit simple & naturel du Condivi.* Cela est bien dit ; l'Elève de Michel-Ange ne charge point Raphaël d'une manœuvre approchante du plagiat ; il dit seulement que ce Peintre si célèbre, souhaita de finir la Chapelle de Sixte ; que ces desirs allarmèrent Michel-Ange ; que celui-ci s'en plaignit au Pape, & que ses raisons furent écoutées. Nous remarquons dans les Notes de M. Mariette, une conduite judicieuse. Quand il est question de ces deux hommes incomparables, Michel-Ange & Raphaël, il se tient sur la réserve ; il ne s'écarte jamais d'un langage de considération & de respect ; il les met comme de niveau, sans élever l'un aux dépens de l'autre : ce sont les deux grandes lumières des Arts ; les Chefs de toutes nos

belles connoiſſances, dans le genre où ils excellèrent. Rien de plus ſage que de leur laiſſer la gloire d'une égalité parfaite, & de ne jamais rien prononcer qui ſoit au déſavantage de l'un ou de l'autre.

Il faudroit repréſenter tous les rapports domeſtiques entre le Pape Jules II. & Michel-Ange, durant le travail de la Chapelle de Sixte. Le Pape alloit le voir peindre, il grimpoit ſur les échafſauts, Michel-Ange lui donnoit la main, pour le ſoulager en montant. Et qu'il eſt agréable de voir ainſi un Souverain très-redoutable & très-jaloux de ſa dignité, s'humaniſer avec les Arts & les Artiſtes, jetter des regards de protection ſur un homme qui tranſporte au ſommet d'une voûte, ſa ſcience & ſon génie !

Jules & ſon Peintre avoient pourtant de petits demêlés enſemble ; mais de ces demêlés auſ-

quels on peut appliquer le mot de Térence: *Amantium rixæ amoris integratio eſt.* Le Pape impatient, & entier dans ſes volontés, diſoit ſouvent: *Eh bien quand finirez-vous donc? Quand je pourrai*, répondoit Michel-Ange; & cette réponſe étant toujours la même, Jules en parut un jour offenſé. *Quand je pourrai, quand je pourrai*, reprit-il d'un air de couroux; & en même tems, il lui donna un coup de ſa canne: ſurquoi Michel-Ange faiſant auſſi le fâché, s'en alla chez lui comme déterminé à quitter la Cour. Mais le Pape dépêcha un de ſes gens, avec une ſomme de 500. Ducats, pour le retenir. Une autre fois, le Pontife demandant encore, *quand il finiroit*, & l'Artiſte repondant toujours *quand je pourrai*; Jules ajoûta d'un ton de colère: *Vous voulez donc que je vous faſſe jetter de votre Echaffaut en bas? Non non*, répliqua Mi-

chel-Ange, *vous ne me jetterez pas ;* & dès le jour même, il fit abattre l'Echaffaut.

Il régne ici, de la part de Jules, un air de familiarité & de privauté, que l'Historien le Condivi remarque très-à-propos, & qui lui fait dire que ce Pape souhaitoit passionnément de s'attacher de plus en plus Michel-Ange. Celui-ci en fut reconnoissant toute sa vie, & il n'éprouva même tant de chagrins, au sujet du Mausolée de Jules, que parce qu'il ne perdit jamais l'intention de le faire, & parce qu'il entreprit de le faire trop beau.

Après la mort de ce Pontife, Leon X. son Successeur, voulut décorer la façade de S. Laurent de Florence ; & Michel-Ange fut chargé de cet Ouvrage. M. Gori assure qu'on en voit encore le dessein dans la Maison des Buonarroti ; cependant d'autres Artistes fournirent aussi leurs idées,

& M. Mariette déclare qu'il en a trois ou quatre de Julien de San-Gallo. Leur datte les rapporte à l'an 1516 : tems auquel Michel-Ange fut en effet commis par Leon X. à l'exécution de cette façade. Mais il étoit, ce me semble, de la destinée de notre Artiste, de rencontrer des obstacles par tout. Il prenoit tous ses marbres à Carrare, lieu bien célèbre dans l'Histoire de la Sculpture. De prétendus bons Citoyens firent entendre au Pape, qu'il y avoit, dans le territoire de Florence, une montagne, nommée *Piètra-Santa*, laquelle produisoit d'aussi beaux Marbres que Carrare ; & Leon ne manqua pas d'ordonner que l'on fouillât à *Piètra-Santa*. C'étoit au fond un endroit très-incommode, loin de la mer ; peu abondant ; mais le Pape s'en tint à ses premiers ordres ; & le marbre ne fut point pris à Carrare : ce qui brouilla Michel-Ange

avec le Seigneur de cette montagne, qui crut que le choix de *Pietra-Santa*, venoit de la tête de notre Sculpteur, jaloux de mettre en honneur le marbre de son Païs.

Durant le reste du Pontificat de Leon X. sous celui d'Adrien VI. & dans les premières années du Pape Clément VII. Michel-Ange ne vêcut point à Rome; il fut occupé à Florence, plutôt encore des affaires publiques que des travaux de son Art. Les Médicis chassés pour la troisiéme fois de cette Ville, firent des efforts pour y rentrer, & pendant ce tems-là notre Artiste fit à peu près la fonction de Chef des Ingénieurs; il fortifia & mit en état de défense le poste important de San-Miniato; il y dressa des batteries qui incommodoient fort les Ennemis; mais l'adresse & les intelligences ayant ouvert les portes aux Medicis, il con-

vint à Michel-Ange de ſe cacher durant quelques jours ; heureuſement il avoit eu des rapports avec Clement VII. lorſqu'il n'étoit que Cardinal de Medicis. Ce Pape le prit ſous ſa protection, il ordonna même qu'on le traitât avec honneur, & qu'on lui laiſſât achever ſes Ouvrages. Ce fut alors que les belles ſtatues de la Sacriſtie de S. Laurent furent faites : tout le monde en connoit l'excellence ; on y voit ſurtout une Vierge magnifique, dont M. Mariette a le deſſein. *Il eſt d'une grande beauté*, dit la note de ce ſçavant Amateur ; *il eſt très-fini comme le ſont preſque toutes les Etudes de Michel-Ange. Je ne ſçai même aucun Maître qui ait terminé davantage ſes études. Quand il cherche quelque attitude, il jette avec impétuoſité ſur le papier ce que lui fournit ſon imagination. Il deſſine alors à grands traits, il devient en quelque façon*

créateur. Mais veut-il étudier la Nature, pour la représenter ensuite avec vérité dans sa Sculpture, ou dans sa Peinture? il suit toute une autre méthode, il caresse ce qu'il fait, il y met plus d'Ouvrage. Son dessein n'est plus une esquisse; c'est un morceau terminé, dans lequel aucun détail n'est omis, c'est la chair même; aussi n'en falloit-il pas davantage à Michel-Ange pour modéler.

Il n'y a rien à perdre de toute la suite de cette note; mais nous devons finir cet Extrait, où nous omettons également mille particularités que le Condivi rassemble sur l'affaire du Mausolée de Jules II. C'est dans cette Histoire l'Article capital que l'on ramene sans cesse, comme il fut dans la vie de Michel-Ange l'objet le plus inquiétant, & l'épreuve la plus continuelle. Le Duc d'Urbain neveu de Jules, les Cardinaux Laurent Puc-

ci & Leonard de la Rovère, Exécuteurs testamentaires de ce Pape, revinrent constamment à la charge. Le Public disoit que Michel-Ange avoit reçu d'avance plus de 16 mille écus pour achever ce tombeau ; l'imputation étoit fausse ; mais on peut juger combien ce soupçon étoit mortifiant pour un homme de condition, qui n'avoit rien à se reprocher.

Dans un autre Volume nous terminerons l'Abrégé de cette vie ; ce ne sera pas le moins curieux de nos Extraits.

ARTICLE CXV.

CORPUS ILLUSTRIUM Poëtarum Lusitanorum, qui Latinè scripserunt, nunc primùm in lucem editum ab Antonio Dos Reys, Congreg. Oratorii S. Philippi Nerii Lisbonensis Presbytero &c. Joan-

ni V. Lusitanorum Regi consecratum, non nullisque Poëtarum vitis auctum ab Emanuele Monteiro ejusd. Congreg. Presbytero &c. *Corps des Poëtes Portugais qui ont écrit en Latin &c. Tomes VII. in-4°. 1745.... 1748.*

QUand on forme une Gallerie de Peintures, il est rare qu'on puisse n'y placer que de l'excellent & du parfait. Les tableaux des grands Maîtres sont toujours rares; & ces Maîtres eux mêmes ont eu leur enfance & leur maturité, leurs beaux jours & leur déclin. On est donc obligé de faire succéder de tems en tems des pièces médiocres aux chef-d'œuvres, & quelquefois des copies aux originaux. Cela forme même une variété; cela donne des ombres propres à faire briller les merveilles de l'Art.

Il en eſt à peu près de même des recueils tiſſus de divers morceaux littéraires. Nous avons ſous les yeux les VII. volumes des Poëtes Latins de Portugal; tout n'y eſt pas d'une excellence ſupérieure; & peut-être que le tome IV. commence par quelque choſe qui attachera peu les Lecteurs. C'eſt un long Poëme Elegiaque de Loup de Serram Médecin du Roi Sebaſtien, ſur la vieilleſſe. Il eſt diſtribué en XIV. livres où, parmi de très-bonnes choſes, il ſe trouve des inutilités ſans nombre. Ce Poëte compoſoit, ce ſemble, les vers *ſtans pede in uno*; ils coulent de ſa plume ſans appareil comme ſans effort; voici une ébauche du portrait cent fois multiplié des vieillards.

Una ſenum facies, cum voce trementia labra:
Et jam læve caput; naribus unda fluit.

Octobre 1750.

Frangendus misero gingivâ panis inermi;
Est gravis uxori, diraque rixa domi.
Non eadem vini atque cibi, torpente palato,
Gaudia, non socius, rura nec ulla placent.
Prætereà exiguus, gelido jam corpore, sanguis
Febre calet solâ, nec tamen ille calet.
Ille humero, hic membris, hic coxâ debilis, ambos
Perdidit ille oculos, auribus ille caret.
Exhibita hic digitis alienis fercula sumit,
Pocula nec potis est plena tenere manu &c.

On a aussi du même Poëte la Paraphrase du Pseaume *Super flumina Babylonis, &c.* & du Pseaume *In exitu Israël de Ægypto &c.*

A la suite des Poësies de Serram, on voit, dans ce Volume, celles de François Barcellos, très-saint homme de l'Ordre des Hyeronimites, mort en l'année

1570. Ce sont quatre Livres en vers Elégiaques sous le titre de *Triomphe de la Croix*. On dit, dans son éloge, qu'il versifioit avec autant de facilité qu'Ovide; cela peut être pour la promptitude de la composition; mais le tour, l'élégance, la finesse d'Ovide ne se remarquent assurément point dans sa manière. Nous citerions des exemples s'il étoit nécessaire de prouver des défauts sensibles.

Le cinquième Tome de cette Collection commence par la Lusiade de Thomas de Faria d'abord Religieux de l'Ordre des Carmes, ensuite Evêque de Targes & Coadjuteur de l'Archevêque de Lisbonne. Ce sont dix Livres contenant l'Expédition de Vasquez de Gama aux Indes: cela est d'une longueur démesurée, comme le Poëme du Camoëns, dont celui-ci est la traduction. On jugera de la Mécha-

nique du vers par ce commencement :

Arma, virosque cano, nostro qui è littore quondam
Occiduo, rapidis solventes Carbasa ventis
Intrepidi, variis & tempestatibus acti,
Sulcarunt tumidi metuendas æquoris undas,
Littoraque antiquis nunquam benè cognita Nautis,
Altaque Taprobanæ tetigerunt littora terræ,
Et proprio celsis turritas mœnibus urbes
Sanguine fundarunt &c.

Dans ce même Volume V. on voit trois Livres intitulés *l'Ignatiade* ; Ouvrage composé par Antoine Figueyra Durâo, né à Lisbonne, Poëte dans sa jeunesse, & depuis Jurisconsulte, & employé aux Indes Occidentales dans les fonctions de la Magistrature. Ce Poëme, en l'honneur de S.

S. Ignace de Loyola, n'est pas mal vérsifié ; il y paroît de tems en tems un goût de fable Poëtique, à la manière de Sannazar, qui allioit les verités du Christianisme avec les fictions des Payens. C'étoit le défaut de ces Muses modernes, peu instruites des convenances. Nous citerons un trait de *l'Ignatiade*, c'est l'apparition de S. Pierre à S. Ignace, malade de la blessure qu'il avoit reçuë au Siége de Pampelune.

Huic se forma viri (tum nox præclara refulsit)
Obtulit in somnis, roseoque hæc ore locuta est,
(Cuncta Petro similis, mirum! clavemque, coloremque,
Et crines albos, & membra decora senectæ)
O Juvenis diris bellorum exercite fatis,
Huc me sublimi Genitor demisit olympo,
Stelliferos Genitor nutu qui dirigit axes.

Ille ego, clavigerum cui tradidit Altus honorem
Virginidès; tibi opem refero, gratamque salutem;
Despice membrorumque artus, & corporis usum
Eversorem animi: &c.

Des Eclogues, des Epîtres & des Epigrammes du même Auteur, terminent le Volume; parmi les Epigrammes, il en est quelques-unes de bonnes, mais le plus grand nombre intéresse peu le Lecteur.

On a dans tout le VI. & dans une partie du VII. Tome, toutes les Poësies du célèbre François de Macédo, mort en 1681. âgé de 90. ans, suivant l'Epitaphe mise sur sa tombe à Padoue, & de 88. suivant l'inscription qu'on voit sur son Cénotaphe à Rome. Macédo étoit de Conimbre; il fut d'abord Jésuite, puis Capucin, & ensuite Observantin. Il possé-

da divers titres ; de Lecteur Jubilé, de Qualificateur du Saint Office, de Controversiste au Collège de la Propagande, de Professeur en Histoire à la Sapience, d'Historiographe du Roi de Portugal, de Prédicateur de la Reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV, &c. Il avoit appris à faire des vers durant les années qu'il passa chez les Jesuites, & toute sa vie il en conserva le goût. Il nous seroit difficile de tenir compte de toutes les Pièces qu'on publie ici sous son nom : l'Apothéose de S. François Xavier, en trois Livres ; un Poëme Epique sur sainte Elizabeth Reine de Portugal ; une Tragi-Comedie d'Orphée, représentée à Paris, en présence du feu Roi Louis XIV. alors enfant ; une Tragédie intitulée *Jacob* ; onze Elégies en l'honneur de Sainte Magdelaine & de sa retraite à la Sainte Baume ; les Lamentations de Je-

rémie en vers ; une longue suite d'Epigrammes contenant les éloges de tous les Doges de Venise ; un assez grand nombre de morceaux, en l'honneur du Pape Alexandre VII. de la Reine Christine &c.

Voici un endroit de l'apothéose de S. François Xavier ; c'est la description d'un Feu d'Artifice, fait à Lisbonne au tems de la Canonization de ce Saint. Il y avoit un arbre plein de fusées & de pots à feu ; le Poëte le peint ainsi :

Fallor? an arboreis sub frondibus ignis anhelat,
Et capit ardentes flammato à semine fructus?
Truncus alit ramos, spatiosaque brachia fundit
Arboris in speciem, frondent virgulta comanti:
Luxurie, stant poma oculis pulcherrima, qualis

Aut Pyrus umbriferis, aut Medica surgit
in hortis.
Non tamen Alcinoi cuperent hæc germina sylvæ,
Hesperidumve nemus; tales Cocytia
fructus
Ripa gerit; tales piceâ caligine profert ;
Tartareus Phlegethon; tali se condit in
umbrâ
Tantalus, in refugas dum fervidus incubat undas.
Ecce faces vibrant, infectaque sulphure
mittunt
Germina, frondentes volvunt incendia
rami:
Ignea poma rubent, tonitruque in frusta
secantur,
Ceu jaciunt tormenta globos; it surculus
acto
Flammeus, & rebo ant violento pulvere
frondes.
Pars incensa cadit, nec se tenet ignis; in
orbem
Volvitur, accensos flammata volumina
gyros

Efficiunt, donec proprios ruit arbor in
ignes.

Le P. de Macédo ayant demeuré plusieurs années en France, sa muse s'exerça aussi sur les grandes actions de quelques illustres François ; par exemple, on trouve ici trois pièces dédiées à Louis de Lorraine, Comte d'Armagnac, fils du Prince d'Harcourt. Le titre général est : *Laurus Harcurtia Trilaurea, Excellenti Principi D. Ludovico Lotharingio &c.* Cette Poësie avoit été imprimée pour la première fois à Paris en 1648. nous l'avons même vue précédée, dans cette ancienne édition, d'une Epitre Dédicatoire en prose au Comte d'Armagnac ; on ne l'a pas conservée dans le Recueil de Portugal.

Après les Poësies de Macédo, on trouve celles de George Coelho de Lisbonne, homme de condition, d'abord Chanoine

d'Evora, & ensuite Commandeur du Monastère de S. George. Il y a de toutes sortes de vers, surtout une Pièce assez longue, intitulée de *la Patience Chrétienne*. Cela nous a paru foible ; & les Epigrammes, les Elégies qui suivent ne sont guères meilleures ; nous estimons un peu plus ce qu'on nous donne ici à la fin du Volume, sous le nom d'Antoine de Govea, Poëte Portugais, assez connu en France. Il a laissé des Epigrammes dont quelques-unes méritent d'être lues ; en particulier celle-ci qui est une traduction du Grec de Théocrite.

Mella Puer Veneris legeret cum forte, legenti
Extremos digitos noxia fixit Apis.
Exclamat, terramque ferit, flatuque dolorem
Frigidulo ignitum vincere tentat Amor.

Sic gemebundus adit Venerem, cui respice, dixit,
Magna perexiguæ vulnera, Mater, Apis.
Cui Mater, tibi vis est, Nate, simillima; namque
Exiguâ infligis vulnera sæva manu.

Et voilà tout ce que nous pouvons dire de ce grand Recueil de Poëtes Portugais; on a rendu service à la République des Lettres en le donnant; cette Nation méritoit bien de figurer sur le Parnasse, avec les autres Peuples de l'Europe.

ARTICLE CXVI.

LETTRE DE M. RICCOBONI fils à Monsieur... au sujet de l'Art du Théâtre. 8°. pag. 32.

CEci est une Apologie. L'Auteur entreprend d'y répondre aux observations répandues dans quelques ouvrages pério-

diques, (en particulier dans nos Mémoires) sur son ouvrage intitulé l'*Art du Théâtre*.

Ces observations (nous ne devons parler que des notres) étoient mêlées d'éloges réitérés; & nous sommes d'abord très-surpris que M. Riccoboni reléve *la stérilité* prétendue *de nos approbations*; qu'il nous accuse d'avoir dit, *dans un seul endroit*, en parlant de son Ouvrage, *que cela est assez bien.*

On ne trouve point ces expressions dans notre Extrait; on y voit à la vérité celles-ci: *Notre Auteur donne d'assez bons préceptes sur la voix & la déclamation*; mais ce ne sont pas les seules marques d'approbation qui s'y rencontrent: En voici quelques autres... *Tout ce que dit M. Riccoboni du geste est bien pensé... Nous approuvons fort l'aversion qu'il nous inspire, pour ce qui s'appelle parmi nous décla-*

mer . . . Des traits répandus à propos sur le plaisant, le jeu muet . . . occupent M. R. . . . Il finit son Traité par un très-bon morceau de Pratique. Nous le demandons à quiconque veut y faire attention, est-ce là *dire une seule fois, cela est assez bien ?*

Une autre surprise est, que l'Auteur entre ainsi en matière : *Le Journal de Trevoux me chicane d'abord sur le titre. Il pense que l'Art du Théâtre devroit traiter de la composition des ouvrages Dramatiques, pour que le titre se trouvât rempli dans toute son étendue.* Sur cela, nous n'avons qu'à prier ceux qui s'intéresseroient à ce petit démêlé, de relire le commencement de notre Extrait (*II. Vol. de Fevr. Art. XXIX.*) Ils verront que nous y expliquons simplement le titre du livre de M. Riccoboni, & que nous n'y adoptons aucunement cette pensée prétendue, que *l'Art du*

Théâtre doive traiter de la composition des ouvrages Dramatiques.

L'Auteur du Journal, continue M. Riccoboni, *semble trouver mauvais que je traite du geste* C'est tout le contraire, car nous nous exprimons ainsi: *Tout ce que M. Riccoboni dit du Geste est bien pensé*, & pour donner plus d'avantage à la matière qu'il traite, nous rappellons les beaux Vers Latins du Poëme de *Gestu & Voce*, publié il y a 75 ans. Il est vrai qu'à ce détail, nous ajoutons des observations sur la pratique ancienne de faire servir les préceptes & l'exercice de la *Palestre* à l'Art du Théâtre; mais peut-on dire que cela soit déplacé dans des Mémoires destinés aux beaux Arts; & le Public qui aime que l'érudition fasse l'ornement des ouvrages Périodiques, s'est-il plaint de nos recherches? C'est à ce Juge suprême que nous remettons la dé-

cision de cette cause, & de toutes les autres qui intéressent les Sujets de Littérature, dont nous parlons dans nos Mémoires.

M. Riccoboni prétend, dans son *Art du Théâtre*, qu'il ne faut point déclamer *devant un miroir pour étudier ses gestes ; que cette méthode est la mère de l'affectation.* Cela peut être, & nous ne l'avons pas nié dans notre extrait : nous faisions seulement remarquer que cette décision étoit *toute contraire à la pratique de Démosthène :* Objection qui méritoit assurément d'être proposée & résolue dans un Traité de l'Art du Théâtre. Elle avoit échappé à M. R. nous l'en avons fait ressouvenir ; & il tâche d'y répondre dans sa Lettre Apologétique : tel est l'avantage des doutes sçavans que rassemble un petit livre périodique. Les Auteurs s'expliquent dans une nouvelle Edition, ou dans des bro-

chures particulières. C'eſt le train des rapports Littéraires, & de la communication des idées.

Sur la déclamation, nous citions un précepte de Quintilien qui veut que les Acteurs Comiques s'élévent un peu au deſſus du ton de la converſation, *ſans s'éloigner néanmoins beaucoup du ton naturel.* A quoi M. R. répond qu'en ce point il n'eſt pas d'accord avec Quintilien; qu'*il penſe que le Comédien doit parler ſeulement plus haut que dans une chambre ... Que ce Paſſage de Quintilien pourroit faire ſoupçonner, dans les Romains, le faux goût de la déclamation empoullée &c.* Ne voilà-t-il pas encore un bon effet des objections? Si nous n'avions pas mis en jeu Quintilien, nous ne ſçaurions pas que M. Riccoboni ſe porte pour être d'un autre ſentiment que ce grand Maître; & nous n'au-

rions pas occasion de remarquer ici, qu'au fond, la différence d'opinions n'est pas fort grande. Qu'on lise bien tout le Texte de Quintilien, tel qu'on le trouve dans nos Mémoires de Février, qu'on mette vis-à-vis les raisons de notre Auteur, & qu'on juge.

L'article de la *Noblesse* ou du *Jeu noble* étoit traité dans notre Extrait avec quelque étendue ; & nous prenons encore la liberté d'y renvoyer le Lecteur, afin qu'il soit décidé si nous y disions des *choses qui manquent de clarté*, ainsi que le prétend la Lettre Apologetique.

Nous croyons avoir fait sentir, dans cet Article du Journal, que pour le *Jeu noble* il ne suffisoit pas d'avoir *l'aisance dans la démarche*, la *simplicité dans la contenance*, *la douceur & le développé dans les bras*. Nous avons tâché d'expliquer, par des parallèles, en quoi la Noblesse de

l'action nous paroît devoir consister, mais nous n'avons dit nulle part que cette Noblesse est un *Je ne sçai quoi.* Ce terme que M. R. nous reproche deux fois n'est assurément point dans notre Extrait ; & nous ne sçavons où cet Auteur le lisoit en composant sa lettre.

Il nous prie de ne point trouver mauvais qu'il prenne *le parti de ces pauvres amans que nous voudrions voir impitoyablement sifflés.* Ceci ne demande point de replique, parceque tous *ces pauvres amans* ne cesseront point d'être à nos yeux des personnages ridicules.

Au reste M. R. ne nous a point offensés par son Apologie, & nous prétendons bien aussi ne lui pas déplaire par cette réponse. Il faut tout traiter, dans les Sciences & dans les Arts, avec franchise & gayeté ; l'érudition que nous répandions dans notre

Extrait, & qui n'étoit ni de *Vossius* ni de *ces utiles Compilateurs* dont parle l'Apologie, est la plus indulgente du monde, elle l'est même trop quelquefois, si nous en croyons cent bouches qui s'ouvrent pour parler de nos Mémoires. Que faire toutefois ? Il y a longtems que la Fable de l'*Asne*, *du Meunier & de son fils* est l'apologue propre des Journalistes.

ARTICLE CXVII.

FR. THOMÆ MARIÆ MAMACHII Ordin. Prædicatorum, Originum & Antiquitatum Christianarum Liber II. Romæ M. DCC XLIX. 4°. *Origines & Antiquités du Christianisme, par le R.P. Mamachi de l'Ordre des FF. Prêcheurs. A Rome chez les Paléarini ; & se trouve à Paris chez De Bure l'aîné Quai des Augustins.*

SI nous n'avions pas fait connoître avec tout le soin qui dépend de nous, le premier livre de ce grand ouvrage, nous insisterions beaucoup sur les objets du second : mais qu'il nous soit permis de jouir un peu de nos travaux, & de traiter plus sommairement cette partie du Volume que la précédente. Ces sortes d'Extraits épuisent les

forces & le tems d'un Journaliſte qui veut tout lire exactement; qui travaille avec ſon Auteur; qui remonte aux ſources, & qui vérifie la plûpart des citations.

Ici les marges font trembler, par l'abondance & la profuſion des textes, par la multitude des Livres qui ſont indiqués. Le R. P. Mamachi eſt véritablement un homme d'érudition, & il a dû compoſer ſon Livre dans une de ces Bibliothèques, où tout ſe trouve, l'Antique & le Moderne, l'Hérétique & l'Orthodoxe, toutes les Langues, tous les genres & toutes les éditions. Voilà d'abord un avantage dont nous le félicitons; car le plus grand plaiſir de la vie, après celui qu'inſpirent les charmes de la vertu, eſt d'avoir en ſa diſpoſition tous les bons Livres; & d'habiter avec eux ſous le même toit. Ce ſont des Commenſaux aimables, qu'on fréquente

ſans appareil, qu'on contredit ſans façon, & qu'on quitte ſans reſpect humain.

Notre Auteur traite, dans ſon ſecond Livre, de l'origine & de la propagation du Chriſtianiſme ; c'eſt de ſa part une attention pleine de modeſtie, peut-être de ſcrupule, que de rendre compte, à pluſieurs repriſes, des raiſons qu'il a eu d'embraſſer ce ſujet. Il ne faut point d'autres motifs que la bonté de la choſe, & le rapport immédiat qui eſt entre elle & le plan de l'Ouvrage. Qui peut nier que, dans un Livre ſur les Origines & les Antiquités Chrétiennes, il ne ſoit fort bien de parler de l'origine & de la propagation du Chriſtianiſme ? Cependant le P. Mamachi a conſulté, il a entendu divers avis, & il s'eſt déterminé enfin pour le plus raiſonnable.

Tout procède ici comme par degrés. On commence par mon-

trer l'état des Juifs, des Romains & des autres Nations, au tems de la Naissance de J. C. Ce grand préambule offre le Tableau immense de toutes les Religions qui étoient alors sur la terre ; celle des Juifs avoit l'avantage inestimable de la vérité & de la sainteté, mais il s'y trouvoit des Sectes ; des Pharisiens, des Sadducéens, des Herodiens, des Caraïtes &c... La Religion des Romains & des autres Peuples, étoit l'assemblage de toutes les superstitions, & donnoit le spectacle ridicule de toutes les absurdités. La Philosophie avoit ses admirateurs; mais quelles ténébres au milieu de tant de raisonnemens, & que de perplexités dans ces esprits qui vouloient penser mieux que le Vulgaire ! J. C. paroît au monde, saisit, ou plûtôt ménage, pour y paroître, le tems d'une paix universelle : Circonstance qui n'échappe point à

notre Auteur, & qu'il explique même avec une grande abondance de doctrine. Tous les autres points de cette admirable Naissance, toutes les particularités de la vie de J. C. viennent à la suite, & si l'on imagine que, sur chaque Article qui demande de la discussion, il y a des notes très-sçavantes aux marges, si l'on se souvient que les monumens antiques, Inscriptions, Médailles, Pierres gravées, Tombeaux, sont produits en preuves, quand l'occasion s'en présente, on peut se former une juste idée de l'Ouvrage. Donnons un exemple peu considérable en soi-même, mais bon pour ce que nous voulons dire.

A l'endroit où il est question des Mages, qui vinrent adorer J. C. à Bethléem, le P. Mamachi remarque, que sur des Tombeaux ou Sarcophages antiques, & sur des Médailles, on voit la figure

titude. La premiere, que M. de Tillemont n'est pas éloigné de regarder le mot de *Libertins* comme un nom de Nation ; or nous lisons au contraire chez cet Ecrivain, *que les Libertins étoient les Juifs qui avoient été emmenés à Rome, & mis ensuite en liberté.* La seconde méprise qui échappe à l'Auteur, c'est de réduire le terme de *Libertins* aux seuls enfans des *Affranchis*, & de nier que les *Affranchis* mêmes ayent été appellés de ce nom* ; or Suetone marque expressément** que, sous l'Empereur Claude, & même auparavant, les *Affranchis* étoient appellés *Libertins* ; c'est aussi une observation de M. de Tillemont : mais laissons ces bagatelles.

En raisonnant sur la Prédica-

---

* *Servos manumissos Libertinos fuisse appellatos nusquam reperio.*

** L. V. C. 24.

tion

tion de S. Paul à Athènes, le P. Mamachi fait une excellente Note, pour défendre le fait de l'Autel consacré *au Dieu Inconnu*. Il est étrange que des Auteurs, même Catholiques, ayent voulu donner une explication détournée à cet Oracle; qu'ils ayent prétendu qu'il y avoit à Athènes, un Autel dedié aux *Dieux Inconnus*, Ignotis Diis, non au *Dieu Inconnu*, Ignoto Deo. Et la raison qu'imaginent ces Critiques, doit paroître singulière : c'est que l'inscription *Ignoto Deo*, ne se trouve dans aucun Monument de l'Antiquité, & que M. Spon qui l'a cherchée à Athènes, n'a pû la rencontrer. Admirable conclusion, sans doute ; comme si au bout de 17. siècles, toutes les Inscriptions qui ont existé chez les Grecs devoient subsister ; ou que M. Spon eût bouleversé tout le terrain d'Athènes, pour chercher l'Inscription qui existoit du tems de S. Paul,

Cet Ouvrage à la rigueur n'est pas un Livre de controverse. Cependant l'Auteur y prend de tems en tems le style contentieux. Il en trouve une occasion favorable dans la fausseté insigne, qu'avance Campège Vitringa. Ce Protestant écrit que, depuis le régne de Neron jusqu'à celui de Trajan, il y eut très-peu de Chrétiens; & le P. Mamachi démontre le contraire par une foule d'Autorités, tant des Auteurs Payens que des P P. de l'Eglise. Après quoi il propose & réfute toutes les objections de l'Adversaire. En voici une qui fera juger des autres.

» S'il y avoit eu, *dit Vitringa*, » un grand nombre de Chrétiens, » depuis Neron jusqu'à Trajan, il » se seroit trouvé parmi eux » beaucoup d'hommes de Lettres, » qui auroient pris soin de défen- » dre la Religion; c'est ce qui » arriva au second siècle, lors-

» que le Christianisme étoit flo-
» rissant ; on y vit Ignace, Poly-
» carpe, Papias, Quadrat, Aris-
» tide, Justin, Hégésippe, Athé-
» nagore, Meliton, Théophile
» d'Antioche, Denys de Corin-
» the, Pinyte & Philippe de
» Crète, Irénée, Clement d'A-
» lexandrie. Or rien de sembla-
» ble dans les trente années qui
» s'écoulérent entre Neron &
» Trajan. Donc &c.

Quelle difficulté, *reprend notre Auteur*! Et comment peut-on croire qu'un homme d'esprit ait osé l'avancer? D'abord il y a de la mauvaise foi à comparer tout le second siècle avec le tems qui s'écoula depuis Neron jusqu'à Trajan. Pour une discussion de cette importance, il falloit mettre en parallèle des tems égaux ; & non cent ans contre trente. Ensuite le calcul de Vitringa est évidemment en défaut. Car si l'on prend les quarante premié-

res années du ſecond ſiècle ; c'eſt à-dire à-peu-près depuis le commencement du régne de Trajan jusqu'à celui d'Adrien, quels Ecrivains y trouvera-t-on? Tout au plus S. Ignace, Quadrat, Ariſtide, S. Policarpe ; & ſi l'on conſidére les quarante derniéres années du premier ſiècle, qu'y verra-t-on? S. Paul, S. Jean, S. Luc, S. Clement, Hermas. Ne voila-t-il pas autant de plumes (& quelles Plumes!) dans le premier tems que dans le ſecond? Mais d'ailleurs, quel argument eſt-ce que ceci? Il y a eu peu d'Ecrivains depuis Neron jusqu'à Trajan, donc il y a eu peu de Chrétiens : comme ſi les Paſteurs & les Docteurs de ces premiers tems n'avoient eu rien autre choſe à faire qu'à écrire ; comme s'ils n'avoient pas été infiniment occupés de la fondation des Egliſes, de l'inſtruction des Néophytes, de la réconciliation des pé-

cheurs; comme si les persécutions & les misères qui en étoient inséparables, leur avoient laissé beaucoup de loisir pour composer des Livres, &c.

Durant les trois premiers siècles, le don des miracles & de Prophétie fut très-éclatant dans l'Eglise. Le P. Mamachi en forme une tradition, où il n'oublie ni le prodige de la Légion fulminante, ni la croix lumineuse qui fut montrée à Constantin. Ces morceaux tiennent encore à la controverse, & l'Auteur y prend toujours le parti de la vérité contre des Adversaires battus cent fois.

Sur la Croix de Constantin, il réfute le docte Fabricius, qui n'auroit apparemment pas donné dans une opinion insoutenable, s'il n'avoit pas été Protestant. Son sentiment est que cette Croix étoit un simple météore, semblable aux Parhélies qu'on voit

quelquefois dans l'Atmosphère ; & pour expliquer les termes *Hoc vince*, qui accompagnoient la Croix, suivant le rapport qu'en fit Constantin lui-même à Eusebe, le Professeur de Hambourg dit que ces mots n'étoient pas tracés en lettres, mais que le Parhélie formant une couronne, fut pris par ce Prince, pour un présage de la victoire. Cette interprétation qui se trouve à la page 27. du VI. Tome de la Bibliothèque Grecque, est misérable, & nous sommes sincérement fâchés qu'elle échappe à un aussi habile homme que Fabricius. On voit par-là ce que c'est qu'un esprit prévenu contre le don des miracles, laissé comme un dépôt sacré & inaltérable, dans le sein de la vraie Eglise. Le P. Mamachi rejette avec raison, mais sans le développement nécessaire, toutes ces fausses idées. Il paroît supposer que Fabricius attribue aussi à un

effet tout naturel, la formation des lettres *Hoc vince*; tandis que cet Allemand ne veut pas même entendre parler de lettres, ni de mots tracés réellement dans l'air.

Notre Sçavant Dominicain termine son Livre par des détails sur les persécutions, & sur la multitude des Saints Martyrs : occasion toute naturelle de combattre aussi Dodwel ; c'est ce qu'il faut voir dans l'Ouvrage qui mérite d'être lû dans son entier, & qui fait assûrément beaucoup d'honneur à celui qui nous le donne.

ARTICLE CXVIII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, & Belles-Lettres. Année M.D CC. XLVII. A Berlin &c. pag. 479. M. D. CC. XLIX.

DAns une Academie, qui joint à ses autres exercices, l'étu-

de de la Philosophie spéculative, il est naturel de voir paroître souvent des Mémoires sur l'Existence de Dieu. Cette matière est la plus importante & la plus belle qui puisse occuper des Philosophes ; elle est d'ailleurs si abondante qu'il s'y trouve toujours des principes à saisir, des démonstrations à former, des conclusions à déduire, & ces choses quoique maniées un million de fois, sont encore susceptibles de certains tours de raisonnemens qui ont à-peu-près la grace de la nouveauté.

M. Formey, Sécretaire de l'Academie de Berlin, se range aussi dans la Classe de Philosophie spéculative : & son objet ici est de *ramener les preuves de l'Existence de Dieu aux notions communes.* Nous aimons extrêmement son début. Après avoir montré en peu de mots que la vérité & le bonheur sont deux choses liées indissolublement, il continue de

cette manière : » S'il y a quelque » vérité dont la liaison avec le » bonheur soit d'une évidence » incontestable, c'est assuré- » ment le dogme capital de l'Exis- » tence de Dieu. Nous trouvons » dans cet Etre des Etres, tout » ce qui est digne d'occuper notre » esprit, tout ce qui est capable de » remplir notre cœur : on l'a dit » mille fois, on ne sçauroit trop le » redire. Ainsi travailler à mettre » les preuves de l'Existence de » Dieu dans un jour complet, c'est » travailler au bonheur du Genre » humain, dont les Athées sont » assurément les plus dangereux » & les plus cruels ennemis.

Ce mot *d'Athées* arrête un moment l'Auteur. Il se demande à lui-même s'il y a des Athées ; & il répond, que sans doute *il ne sçauroit y avoir d'Athée convaincu ; car il faudroit pour cela que son systême l'eût conduit à la démonstration* de la non-Existence de

qu'il néglige de remonter aux notions communes: sources néanmoins de vérité & de sagesse. Par exemple, dans la matière présente, la preuve tirée de la contingence des Etres a tous les caractères d'une démonstration persuasive. *Elle est*, dit notre Auteur, *la plus frappante & la plus à portée de tout le monde.* Tout le Mémoire ne tend qu'à la déveloper par une route & une méthode, sur laquelle nous ne pouvons insister, mais qui n'est assurément pas triviale; rien ne mérite mieux l'attention d'un Lecteur capable de réfléchir: & le Mémoire suivant est encore dans le même goût; il porte ce titre: *Examen de la preuve qu'on tire des fins de la Nature, pour établir l'Existence de Dieu, par Monsieur Formey.*

Tout le monde sçait que les Théologiens & les Philosophes, traitant la matière de l'Exis-

tence de Dieu, font beaucoup valoir les fins de la Nature, c'est-à-dire l'arrangement & les destinations qu'on remarque dans les parties de cet Univers. Cet argument est invincible, pourvû qu'on sçache le manier ; & notre Auteur prétend à ce sujet qu'il faut toujours remonter jusqu'au principe de la *raison suffisante*, c'est-à-dire qu'outre les rapports de *cause* & *d'effets* d'*ordre*, & d'*Ordinateur* qu'on a coutume d'indiquer, on doit bien faire sentir que les parties de l'Univers n'ont rien en elles-mêmes qui puissent leur donner ces fins, ces destinations, ces arrangemens qu'on y remarque ; & qu'ainsi il est nécessaire de recourir à une cause intelligente, à un maître aussi sage que puissant.

M. Formey dit une infinité de choses sur ce progrès d'idées, qu'il emprunte à-peu-près de M. de Leibnitz. Il nous semble que

parmi ceux qui s'attachent à démontrer l'Existence de Dieu, il en est peu qui négligent ces principes; mais des avis métaphysiques, en ce genre, sont toujours utiles, & prouvent au moins la sagacité de l'Auteur; nous insisterions davantage sur ce Mémoire, sans ce qu'il nous reste à dire de la Classe de Belles-Lettres, aussi contenuë dans ce Volume.

On y trouve d'abord la vie de Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg, né en 1620. & mort en 1688. C'est un éloge composé, en quelque sorte, de deux parties. La première contient le récit historique des actions de Frédéric. La seconde est une comparaison de ce Prince, surnommé le Grand, avec le Roi Louis XIV. décoré du même titre. » Ces deux Princes, dit l'Auteur du Mémoire, étoient re» gardés chacun dans sa Sphère,

» comme les plus grands hommes
» de leur siècle. Souvent les évé-
» nemens de leur vie se ressem-
» blent, & quelquefois des cir-
» constances importantes en éloi-
» gnent les rapports. Comparer
» ces Princes, pour leur puis-
» sance, c'est vouloir mettre en
» parallèle Jupiter avec Philoc-
» tète ; les foudres de l'Olympe
» avec les fléches de ce Héros ;
» mais si, faisant abstraction des
» dignités, nous ne considérons
» en eux que le personnel, je me
» persuade que ceux qui en juge-
» ront sans prévention, ne trou-
» veront pas l'ame & les actions
» de l'Electeur, inférieures à cel-
» les du Monarque. »

Cet avis étoit bien nécessaire. Car quand les Anciens faisoient des parallèles, ils choisissoient des Héros qui avoient couru à-peu-près la même carrière. Tels furent Sylla & Marius, Cesar & Pompée, Octavien & Antoine ;

& nos Modernes ont souvent comparé Turenne avec Condé, Villars avec le Prince Eugène, ou bien même, en franchissant les espaces immenses des tems, Louis XIV. avec Auguste, Charles XII. Roi de Suéde, avec Alexandre, &c. Mais un Héros tel que notre Monarque François, vis-à-vis de l'Electeur de Brandebourg, remplit trop l'imagination du Lecteur. La gloire du second ne peut tempérer l'éclat que répand le premier. Voici un exemple : il est question de l'accueil que ces deux Princes firent aux Arts, & l'Auteur du Mémoire dit : » Louis XIV. établit les » beaux Arts en France ; sa pro» tection fut éclatante ; le goût » Attique & l'urbanité Romaine » renâquirent à Paris ; Uranie » eut un compas d'or entre ses » mains. «

» Les lauriers de Calliope fu» rent arrosés des eaux du Pac-

» tole, & des temples ſomptueux
» ſervirent d'azyle aux Muſes...
» Frédéric Guillaume repèupla
» ſon pays ; il changea des ma-
» rais en prairies, des déſerts
» en villages, des ruines en vil-
» les, & les bêtes féroces des
» bois en troupeaux nombreux,
» dont le laitage & les toiſons
» enrichirent les Peuples : les
» Arts utiles ſont les aînés des
» Arts agréables ; il faut qu'ils
» les précédent. «

Que prouve ce morceau ? ſinon que Louis XIV. fut maître d'un pays où il n'y avoit plus que de belles choſes à mettre, au lieu que Frédéric trouva dans ſes Provinces tous les malheurs de la guerre à réparer : ſoins reſpectables, il eſt vrai, & tout-à-fait dignes d'un grand Prince ; mais ces ſoins renfermés, pour ainſi dire, dans le domeſtique, n'ont pas la conſidération brillante que donnent les cent bou-

ches de la Renommée. Numa Pompilius eut peut-être l'ame aussi-bien faite qu'Auguste ; & qui s'avise pourtant de comparer les règnes de l'un & de l'autre? D'où il est manifeste, encore une fois, que l'Auteur du Mémoire a bien fait de s'attacher principalement au personnel des deux Héros dont il trace le caractère.

Ce personnel toutefois est de tems en tems dégradé dans Louis XIV. On dit que sa grandeur étoit *l'ouvrage de ses Ministres & de ses habiles Généraux*; mais il semble que la science du choix, en ce genre, fait aussi le grand homme & le grand Roi. En comparant la magnificence Françoise avec la frugalité Allemande, on dit que *Louis XIV. avoit autant d'avance sur Frédéric Guillaume que Lucullus sur Achille*. Mais on sçait que l'état, la politique même d'un grand

Roi demandent de l'éclat & de la magnificence ; & il nous paroît que cette magnificence dans le Maître d'un vaste empire, ne doit pas être représentée sous l'image de la molesse, qu'on a coutume de reprocher à Lucullus.

Le Mémoire est terminé par ce morceau : « Ils finirent tous » deux (Louis XIV. & Frédéric) » en grands hommes, comme ils » avoient vécu ; voyant les ap» proches de la mort avec une » force inébranlable ; quittant » les plaisirs, la fortune, la gloi» re & la vie avec une indiffé» rence Stoïque ; conduisant d'u» ne main sûre le gouvernail de » l'Etat jusqu'au moment extrê» me ; recommandant en mou» rant leurs Peuples avec une » tendresse paternelle à leurs Suc» cesseurs, & justifiant par une » vie pleine de gloire, de ver» tus & de merveilles, le surnom

avec M. Celsius, de *Pello* à sa montagne de *Windso*, où étoit le Monument, qu'on eut bien de la peine à dégager de la neige; & quand on se fut mis en état de le voir avec les caractères qui y sont gravés, on ne put y remarquer que deux lignes droites, composées de traits isolés & semblables à des coches faites dans du bois avec la hache ou avec le ciseau. M. de Maupertuis a fait graver dans son Mémoire cette Inscription Lapponne, plus inintelligible que tous les Hyéroglighes d'Egypte. Mais la peine qu'il a prise enrichit toujours le Public de quelques connoissances qu'on n'auroit pû acquerir par d'autres voies. Le Mémoire explique des particularités sur les Rennes, sur la manière de voyager dans la Lapponie, sur les coutumes des Lappons. Ces hommes, qu'on nous peint quelquefois comme des Pygmées,

ſont vengés ainſi par M. de Maupertuis. » On peut s'être trompé, dit-il, ſur la petiteſſe des » Lappons & ſur la groſſeur de » leur tête, ſi l'on n'a pas fait » une obſervation que j'ai faite. » Les enfans, qui, dès la grande » jeuneſſe, ont déjà les traits dé» figurés, & quelquefois l'air de » petits vieillards, commencent » de très-bonne heure à conduire les *Pulkas*, & à s'occuper » des mêmes travaux que leurs » pères. Je crois que la plûpart » des Voyageurs ont jugé de la » taille des Lappons & de la » groſſeur de leur tête, par celle » des enfans; & c'eſt ſur quoi » j'ai ſouvent penſé moi-même » me tromper. Ce n'eſt pas que » je veuille nier que les Lappons » adultes ne ſoient en général » plus petits que les autres hom» mes; mais je crois qu'on a » diminué leur taille dans les » Relations qu'on en a faites, par

» l'erreur dont je viens de par-
» ler, ou peut-être seulement
» par le penchant qu'on a pour
» le merveilleux. Il m'a paru
» qu'en général, il y avoit la
» tête entr'eux & nous, & c'est
» une grande différence. «

Ce Volume est terminé par une *Dissertation sur le Ch. XL. du Livre de Tacite*, des mœurs des Germains; *& en particulier sur la Déesse Hertha, Hertham, ou Erdamm, qui a été autrefois le principal objet du culte dans la Germanie Septentrionale; par M. Elsner.* Il se trouve dans cette pièce beaucoup de recherches critiques qui supposent de l'érudition dans l'Auteur: son Mémoire ne plaira pourtant qu'à un très-petit nombre de lecteurs, parce que les hommes laborieux sont rares. L'extrait que nous pourrions en faire ici, seroit au moins très-ennuyeux: c'est ce qui nous engage à le supprimer, &

& à conclure par ces mots qui feront l'éloge des Mémoires de Berlin. On y trouve de la variété, des lumières, du travail. Nous souhaiterions que la Partie qu'on annonce comme l'*Histoire de cette Académie*, eût véritablement l'avantage de mériter ce nom. Le Recueil de l'Académie Royale des Sciences de Paris est un excellent modèle en ce genre.

ARTICLE CXIX.

MEMOIRES LITTERAIRES, &c. traduits de l'Anglois, &c. in-12. A Paris, chez Cailleau, &c. Suite de l'Article CIV. au mois de Septembre.

NOus commençons ce second Extrait par la maniere de dessaler l'eau de la mer. Il est bien triste pour les Navigateurs de périr par un naufrage;

mais n'est-il pas encore plus triste & plus à craindre de mourir de soif au milieu de l'Océan ? Combien de Navigateurs ont fini par une torture si lente & si cruelle ? Il seroit de l'intérêt public de trouver le secret de rendre douce & potable l'eau de la mer : & si l'on a proposé des récompenses pour celui qui apprendra aux Marins une méthode sûre & pratiquable de déterminer les longitudes sur un vaisseau, que les flots & les vents agitent ; ne seroit-il pas à propos d'encourager, par quelqu'espérance honnête, à la recherche du dessalement de l'eau de la mer ?

Il est vrai qu'on a déja fait bien des tentatives, mais elles n'ont pas eu tout le succès qu'on auroit désiré : car il n'est pas seulement question de dessaler l'eau de la mer ; il faut que ce soit sans trop de dépense & sans trop

d'embarras. Si la machine occupe beaucoup d'eſpace; ſi, pour s'en ſervir, il faut embarquer une multitude de choſes, qui prendroient une partie conſidérable de la place deſtinée à la cargaiſon; ſi les opérations ſont trop lentes & trop pénibles; quelque ingénieuſe que ſoit la machine, elle ne ſera point admiſe: on continuera, comme on a fait juſqu'ici, à ſacrifier la vie des hommes à l'avantage du commerce.

S'il eſt bien aſſuré qu'en plongeant dans la mer un vaiſſeau de cire bien fermé, l'eau qui y pénètre à travers les pores, devient douce & bonne à boire; cette expérience n'aura rien de difficile & ne coûtera pas beaucoup. Mais de quel uſage ſeroit-elle pour les Navigateurs, dans les climats de la Zone Torride ou même dans les nôtres, pendant l'été?

L'Auteur des Mémoires étant Anglois, il eſt moins ſurprenant qu'il ait ignoré qu'en France, pendant la dernière Régence, un Médecin propoſa un nouveau moyen de deſſaler l'eau de la mer. Il fut examiné par l'Académie des Sciences, & éprouvé à Paris. Enſuite, par un ordre exprès du Prince Régent, on réïtéra la même expérience au Port-Louis, en préſence de pluſieurs Officiers de la Marine; & il ſemble que l'Inventeur n'a pas été contredit. Pluſieurs perſonnes étoient perſuadées qu'il ne reſtoit plus qu'à examiner, ſi cette eau déſſalée ne cauſeroit pas des maladies dangereuſes. Cet inconvénient, même ſuppoſé vrai, ne ſeroit-il pas avantageux qu'il y eût ſur chaque vaiſſeau une pareille machine, dont on ne ſe ſerviroit que dans l'extrémité, pour ſauver du moins une partie de l'équipage, qui ſans ce ſe-

cours périra infailliblement, & tout entier? Comme on ne parle plus de ce secret, & qu'on ne l'a pas mis en œuvre, il s'est rencontré sans doute des difficultés, qui ne sont pas venues jusqu'à nous.

Dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, pour l'année 1717. à l'article des Machines approuvées, on fait en général une mention honorable de M. Gaultier, c'est le nom de l'inventeur, & de son secret. On nous y apprend qu'il est parti pour un voyage de long cours, afin de mieux examiner par lui-même, si la pratique répond à la spéculation.

La parole & l'ouïe sont si nécessaires au commerce de la vie, qu'on ne doit rien épargner pour conserver ou pour rétablir des organes, dont on a besoin à chaque moment. On a vû en Espagne plusieurs personnes de qua-

lité, après avoir perdu dès l'enfance, par divers accidens, l'ouie & la parole, être assez heureuses pour recouvrer l'usage de la parole, la surdité continuant toujours. Castro entreprenoit la cure de pareilles maladies par la méthode qu'on va exposer, & qu'il tenoit d'Emmanuel Ramire de Carione.

On purge d'abord le Malade selon son tempérament. On lui donne ensuite un *Cathartique* particulier composé avec de l'ellebore noir, ou de l'extrait de cet ellebore en forme de pillules, si l'on n'aime mieux prendre un gros de la racine, & en faire boire la décoction. On met infuser durant une nuit dans trois onces de cette décoction, deux gros d'Agaric, ajoutant à la *colature* deux onces de *Syr. de Epithym.* Après ces préparatifs on rase de la largeur de la main la tête du Malade, à l'endroit de la

sûture coronale, & l'on a soin d'oindre le même endroit une fois chaque jour, avec le liniment qui suit ; eau-de-vie, trois onces ; salpétre ou nitre purifié, deux dragmes ; huile d'amande amére, une once. On fait bouillir le tout ensemble jusqu'à-ce que les esprits du vin soient dissipés : on y ajoute une once d'eau de Nénuphar ; & quand on a mêlé toutes ces drogues avec une spatule, le liniment est suffisamment préparé. C'est surtout quand le malade va se coucher qu'on lui applique ce reméde. Le lendemain quand il s'éveille, on lui nettoye tous les conduits du cerveau, les oreilles, le nez & le palais, on lui fait mâcher un grain de mastic, ou un grain de réglisse ; on le peigne plusieurs fois avec un peigne d'yvoire, on lui lave le visage.

Après toutes ces précautions, si l'on parle aux malades, à l'en-

droit du crane qu'on a rasé, on sera surpris de voir que les sourds & les muets entendent la voix distinctement, bien que leurs oreilles soient absolument bouchées.

On a ajouté a cet article un fait, lequel quoique d'ancienne date, aura tout l'agrément de la nouveauté, tant il est peu connu. Le hazard a découvert un instrument très commode pour ceux qui bégaïent, & qui fut perfectionné à l'occasion d'un homme dont la langue n'étoit pas entiére, de sorte qu'il avoit de la peine à parler. Paré, en son tems héros de la Chirurgie, nous en a laissé la description. Il consiste dans un morceau de bois arrondi qu'on met entre les *inciseurs*, de maniére qu'il ne déborde point les levres, & l'on applique sa partie inférieure, qui est la plus mince, sur le ligament membraneux, situé au-dessous de la

langue : cet inſtrument eſt un peu cavé en dedans, & dès qu'on l'a placé, comme il faut, dans la bouche, on parle diſtinctement. S'il eſt auſſi sûr qu'il eſt ſimple, il ſeroit d'une grande utilité. Eſt-il croïable qu'on n'en ait pas fait uſage, & ſi les eſſais ont été heureux, comment a-t'on ceſſé de s'en ſervir ? Cet oubli général le rend ſuſpect.

Il y a des perſonnes qui parlent du ventre & qu'on appelle en conſéquence *Ventriloques*, ou *Gaſtriloques*. Voici ce qu'en penſe le Chevalier Digby. » Les » ventriloques perſuadent aux » ignorans qu'ils ne parlent du » ventre que par l'entremiſe du » démon ; mais ils ont le ſecret » de retenir leur haleine, de fa» çon que leurs paroles ne ſem» blent point venir d'eux, mais » de quelque choſe qui eſt au » dedans d'eux, de ſorte que » ceux qui n'y prennent pas gar-

» de, s'imaginent qu'elles vien-
» nent de fort loin «. Franc. Mercurius Helmont prétend que cela s'exécute par le moien de l'Epiglotte qui eſt ſituée à l'entrée de la Trachée-artére en guiſe de ſoûpape. On tire ſon haleine en dedans, & l'on ferme la bouche afin que la voix ne ſe manifeſte pas au dehors.

L'Elan eſt un animal fort commun dans la Pruſſe, la Curlande, la Livonie, la Norvége & les autres païs du Nord; il eſt de la hauteur du cheval, il a les jambes fort longues, les pieds larges & fourchus, les cornes longues, larges, inégales, comme la chévre ſauvage, mais garnies d'un moindre nombre de cornichons que celles du cerf; ſa chair eſt ſervie ſur les meilleures tables. L'élan eſt fort ſujet au mal caduc, on en a trouvé la vraie cauſe en diſſéquant un de ces animaux. On trouva dans ſa tête pluſieurs groſ-

ſes mouches qui lui avoient preſque entiérement mangé le cerveau. Ces mouches, vers le commencement de l'hyver, s'inſinuent dans ſes oreilles pour pénétrer dans la tête & y paſſer la mauvaiſe ſaiſon. Il n'eſt pas étonnant que le bourdonnement de ces inſectes, joint aux douleurs qu'ils cauſent en rongeant le cerveau, produiſent de fréquentes Epilepſies.

On dit qu'il ne faut pas diſputer des goûts. Quoique ſelon de fortes apparences, le goût n'eſt pas arbitraire à l'égard des ouvrages d'eſprit, & qu'on ne ſauroit s'écarter de certaines régles ſans que la raiſon s'en offenſe, il ſemble néanmoins qu'il ſeroit à propos de laiſſer chacun penſer paiſiblement comme il lui plaît. Qu'importe au ſage qu'il y ait eu des hommes, & qu'il y en ait encore qui préférent Lucain à Virgile ? C'eſt ſurtout à l'égard des

alimens & de cent autres choses qui dépendent de la disposition des organes, variée par la nature à l'infini, qu'il ne faut pas disputer du goût. Cependant il pourroit être si singulier & si bizarre, que si l'on ne peut se le cacher à soi-même, on ne doit pas le confier aux autres. Ces réflexions tiennent aux faits suivants.

Dans les *Mélanges des curieux de la nature*, il est rapporté par Sim. Scholzius qu'il avoit vû à Leyde un jeune Ecossois qui mangeoit continuellement des araignées sans en être incommodé, & qui ne connoissoit point de nourriture plus délicate; il avoit le teint pâle & les yeux meurtris; du reste il jouissoit d'une santé parfaite. Cet Ecossois n'a pas été unique en son espéce. Borelli a vû à Padoue un homme qui mangeoit des araignées & des scorpions, & *Offredus dit avoir trouvé à Orléans un men-*

diant qui mangeoit des araignées & d'autres vilains animaux sans en être incommodé. Les Physiciens qui ont recherché avec soin dans quelle vuë l'Auteur de l'univers a produit certains insectes, dont le genre humain se passeroit volontiers, n'ont pas pensé que ce pourroit être un aliment pour quelques particuliers, dont la langue & le palais sont d'un tissu singulier. Les Anatomistes, s'ils ont jamais entre leurs mains, quelques cadavres de gens qui aient eu un pareil goût, découvriront peut-être par leurs dissections la cause physique de cette singularité.

Il n'est aucun climat qui n'offre aux Philosophes des objets dignes de leur attention. Les isles de *Feröe*, situées si avant vers le Nord, & où il semble que la nature doive expirer dans une extrême langueur, ont aussi des avantages particuliers. Nous ne

les jugeons pas toutefois aſſés grands pour engager perſonne à s'y aller établir : mais ils ſuffiſent pour nous faire comprendre que leurs habitans ne ſont pas auſſi malheureux qu'on ſe le perſuade.

Dans ces iſles on n'a point à craindre ni la peſte ni les fiévres. Les vents qui purifient l'air, diſpenſent d'avoir recours à tant de remédes dont on a beſoin dans les Zones torride & tempérées. Cet article mérite d'être compté. La petite vérole, qui déſole tant de familles & qui défigure tant de viſages, n'y eſt pas ordinaire, elle ne s'y fait ſentir que par la faute des étrangers. En 1651. un Danois, qui en étoit attaqué, la communiqua; la contagion s'étendit ſi loin, & la mortalité fut telle, que la plûpart des morts demeurérent ſans ſépulture.

On ne doit pas taire qu'on eſt ſujet dans ces iſles, à des incommodités qui ne ſont pas petites.

La froideur de l'air y cause des fluxions dont on est tourmenté violemment : la plûpart en meurent, & les autres sont obligés de garder longtems le lit : le scorbut y fait aussi du ravage, mais on n'y manque pas de plantes anti-scorbutiques, le cresson, le coclearia, le raifort sauvage, l'oseille &c.

Les pâturages y sont si bons qu'un seul bœuf donne souvent jusqu'à cent livres de graisse ; ce qui étonne, c'est que ces pâturages sont exposés au Nord. Toute cette fécondité vient, à ce qu'on croit, du nitre dont la neige abonde, & des sels dont la terre est impregnée. Il y a aussi de semblables pâturages sur les plus hautes montagnes, où le soleil donne. Si l'on est surpris de voir des pâturages si excellents dans une région, exposée de près à toutes les rigueurs du Nord, on sera encore plus surpris d'appren-

dre qu'il s'y nourrit des troupeaux de moutons ſauvages, qui demeurent tapis ſous la neige des mois entiers, ſans autre nourriture que les racines qu'ils déterrent, & la laine qu'ils s'arrachent les uns aux autres. Il n'y a que leur haleine qui s'étant ouvert un paſſage pour la reſpiration, montre en quel endroit ils ſont cachés. Ces moutons ſupportent difficilement la chaleur, & ils meurent ſouvent au printems d'une eſpèce de léthargie. Ils ſont ordinairement blancs vers le Nord, & noirs vers le midi. Ceux qui ſont blancs deviennent noirs, lors qu'on les tranſporte dans l'iſle *Dimen*, preſque toujours couverte des brouillards de la mer.

Les corneilles blanches ſont auſſi communes aux iſles de *Ferôe* qu'en Iſlande ; elles apprennent aiſément à parler, quand on leur a fendu la langue dans leur jeuneſſe. Un particulier avoit un

de ces oiseaux, si avide d'être instruit qu'il passoit chaque jour deux heures aux pieds de son maître pour l'écouter, & répétoit le lendemain tout ce qu'il avoit entendu la veille. Les oiseaux aquatiques & bons à manger foisonnent dans tout le païs; la mer dont on est environné abonde en veaux marins & en Baleines. Les veaux marins sont de la grosseur d'un bœuf; on les assomme avec des massuës dans le creux des rochers où ils mettent bas leurs petits. On mange leur chair, on sale leur lard, & l'on fait des souliers de leur cuir.

Parmi les espèces de Baleines, la plus commune est le *Grindeval*: les naturels du païs en mangent la chair qui ne différe pas de celle du bœuf. On la coupe aussi par morceaux qu'on laisse seicher à l'air pour s'en servir au besoin. Le *Troldwald* est une espèce de Baleine qui se jouë des

vaisseaux jusqu'à les soulever avec son dos, ce qui les met en danger de périr. Ce sont sans doute, & tout au plus, des bâtimens à l'usage des pêcheurs; il n'est pas vraisemblable que ce soit des flûtes ni des navires de trois ou quatre cens tonneaux. Ces masses sont trop lourdes. Ce qu'elles auroient à craindre, c'est que ces poissons monstrueux ne détachassent quelques planches par des coups redoublés. On écarte ces baleines en leur jettant un morceau de bois qu'on a froté avec du *Castoreum*; cette odeur leur est si insupportable, qu'elles se précipitent dans le moment au fond de la mer.

Il seroit aisé aux habitans des isles de *Ferôe* de vivre plus délicieusement qu'ils ne font. Les oiseaux aquatiques, le bétail, le poisson, y sont en abondance. Le mal est que la seule maniére qu'ils aient d'assaisonner leurs ali-

mens, c'eſt de les laiſſer pourrir. Il n'eſt pas mal aiſé d'être ſobre quand on n'a pas une meilleure cuiſine. Il n'en eſt pas moins vrai que la ſobriété de ces peuples leur procure aſſés ſouvent un ſiècle de vie : mais qui voudroit vivre comme eux, fût-il aſſuré de vivre cent ans ?

Nous avons annoncé bien des remédes dans nos Mémoires, mais aucun qui ſoit comparable à celui dont nous allons rendre compte. Les ſpécifiques mêmes, s'il y en avoit qui guériſſent infailliblement de la goute, ne ſeroient pas de même prix. Celui-ci eſt un reméde qui guérit du premier coup toutes les maladies épileptiques, ſans cauſer aucune incommodité à ceux qui en uſent. La ſeule qu'ils aient à ſouffrir, c'eſt un ſommeil de quinze heures, après quoi ils ſe réveillent, exemts pour toujours d'une maladie ſi funeſte. Il n'eſt point

d'épileptique qui ne préférât la goute à l'épilepsie. Ainsi tout spécifique qui garantiroit efficacement de l'épilepsie, procurâ-t-il la goute par un fâcheux contrecoup, on ne laisseroit pas de le rechercher, & de le regarder comme une des plus belles découvertes de ces derniers temps. C'est à M. *Deppellius* qu'on en a l'obligation.

Ce reméde consiste dans *une huile distillée de quelque partie d'un animal dans une retorte, jusqu'à ce qu'elle ne laisse aucun sédiment*: ce qu'on n'obtient qu'après avoir réïteré jusqu'à quinze fois, & peut être plus, l'opération. On donne trente gouttes de cette huile au malade avant le paroxysme, il dort pendant plusieurs heures, & la cure est achevée. On rapporte plusieurs faits bien circonstanciés, qui ne permettent guéres de revoquer en doute l'efficacité du reméde. Il n'y auroit

rien à désirer, s'il n'arrivoit pas dans la médecine, qu'un reméde qui a réussi souvent, ne fût pas quelquefois inefficace, sans qu'on puisse deviner l'obstacle qui s'est opposé à sa vertu. On ne dissimule pas qu'il y a eu quelques épileptiques qui n'ont pas été guéris par cette huile si salutaire à tant d'autres : mais ce n'est pas une raison de n'en pas user dans le besoin, surtout puisqu'on est assuré que cet usage n'est jamais suivi d'aucune incommodité. Si l'on ne s'en est pas trouvé mieux, on ne s'en trouvera pas plus mal; il n'est pas même impossible qu'on découvre pourquoi le reméde n'a pas eu son effet en certaines circonstances. On espère que les Médecins qui feront cette découverte, la communiqueront généreusement au public, comme M. Deppelius a publié la sienne.

Il nous prend envie de propo-

ſer aux Caſuiſtes, ſinon pour les occuper, du moins pour les amuſer, un cas qui n'eſt pas chimérique. Peut-être eſt-il dans quelques-uns de ces innombrables volumes, qu'on ne ceſſe de multiplier ; mais il y a bien de l'apparence qu'on ne l'y cherchera pas. Tout homme qui a un ſécret infaillible, pour guérir quelque maladie très - dangereuſe ou très douloureuſe , n'eſt - il pas obligé d'en inſtruire le public, quand il ne ſe trouveroit ni Prince ni République qui voulût le récompenſer ? n'eſt - ce pas là une loi dictée par l'humanité, & encore plus ſenſiblement expliquée par la loi Evangélique ? Comme cette déciſion intéreſſeroit les arts, s'il s'en fait une, nous l'inſérerons volontiers dans nos Mémoires.

Le volume finit par une diſſertation aſſez longue ſur la nature & les propriétés des différentes

eaux ; nous ne nous attacherons qu'à ce qui concerne la ſanté, parce que c'eſt à quoi la plûpart des Lecteurs s'affectionneront le plus ; le reſte les touchera foiblement.

On convient que la circulation bien réglée des fluides, qui coulent dans notre corps par tant de vaiſſeaux, eſt le fondement de la ſanté & de la vie. Ainſi ce qui entretient la fluidité du ſang dans le degré convenable, contribuë très-efficacement à notre conſervation. Or l'eau commune a cette propriété plus que nulle autre choſe. De là vient que les buveurs d'eau ſe portent beaucoup mieux & vivent plus longtems que ceux qui boivent de la bierre & du vin : ils ont même plus d'appetit & plus d'embonpoint que les autres : ils ont auſſi les dents plus fermes & plus blanches, & ils ſont plus diſpos dans toutes les fonctions tant du

corps que de l'esprit. On s'imagine mal à propos que l'eau qu'on boit en mangeant des fruits, qui fermentent dans l'estomac, nuit à la digestion. Plusieurs nations dont l'eau est la boisson ordinaire, quoiqu'elles aient du vin en abondance, mangent beaucoup de fruits pendant l'été, sans en ressentir aucune incommodité. Tout le monde sçait que les eaux minérales tant chaudes que froides, peuvent beaucoup dans les maladies chroniques; mais cette vertu vient beaucoup plus de la quantité d'eau que les malades boivent, que de l'esprit minéral volatil, ni du sel alkali que contiennent ces mêmes eaux. On prouve solidement dans cette dissertation que l'eau est excellente, pour prévenir & pour guérir un grand nombre de maladies.

Toute l'attention que l'on a pour le choix des vins, il faudroit, si l'on a envie de se bien porter

porter & de vivre longtems, la mettre à choisir des eaux bien conditionnées. Si l'on ne sauroit en trouver de bien pures, on aura soin de les rectifier soit en les distillant, soit en les faisant bouillir avec de la corne de cerf brulée.

L'Auteur anonyme de cette dissertation est un Médecin éclairé; mais comment persuader à des buveurs, dont les forces ne sont pas encore ruinées totalement, qu'ils doivent s'abstenir d'une liqueur si chére? L'espérance d'une longue vie n'est pas un motif assez pressant; selon eux, vivre longtems sans boire, (*ce n'est pas boire*, disent-ils, *que de ne boire que de l'eau*) c'est un long tourment, une longue & ennuyeuse agonie.

ARTICLE CXX.

LES POESIES D'HORACE Traduites en françois 2. vol. in 12. A Paris chez Desaint & Saillant, ruë S. Jean de Beauvais. M. DCC. L.

IL y a des gens qui disent d'un ton de mauvaise humeur, *Encore une traduction d'Horace !* Discours aussi peu sensé que si l'on se plaignoit de voir les tableaux de Raphaël multipliés par le moyen des copies & des estampes. Ce qui est beau ne peut être présenté trop souvent & en trop de manières au public. Les gens de lettres qui aiment Horace, qui le lisent dans sa langue, sont bien aises encore de l'entendre philosopher dans la nôtre. Il fait même plus de plaisir sous cette enveloppe, que l'Iliade & l'Odyssée n'en peuvent faire

dans la plus belle traduction du monde, & nous pourions, ce semble, en dire la raison : c'est que l'harmonie constante & sublime, les grandes images, les descriptions savantes, en un mot les charmes héroïques d'Homère disparoissent presque nécessairement sous la plume d'un traducteur ; au lieu qu'il est possible de saisir Horace dans quelques-unes de ses situations ; soit quand il chante les plaisirs de la table ou de la vie philosophique ; soit quand il distribuë un encens flatteur aux maîtres de sa fortune ; soit quand il converse familiérement avec ses amis, ou qu'il s'égaye aux dépens des Originaux de son tems.

Ici nous nous écartons un peu de la pensée de notre nouveau traducteur, M. l'Abbé Batteux. Il croit qu'Horace, dans une autre langue que la sienne, *n'aura jamais l'attrait de l'Iliade &*

de l'Odyssée qui, dans une traduction même, réunissent avec les charmes du Roman, l'utilité de la Philosophie. Il est vrai que ce jugement tombe particuliérement sur les Odes, espéce de poësie, où l'*enchantement des vers* a tant de part & d'empire ; mais, dans les Odes mêmes, Horace n'est pas toujours monté sur le ton Pindarique. Il badine souvent avec la Lyre d'Anacréon ; plus souvent encore il répand les leçons de la Philosophie ; & après tout, ce qui nous empêche d'adopter totalement l'idée de M. B. c'est la bonté même de son ouvrage. L'Horace qu'il nous donne, quoiqu'habillé à la françoise, n'est ni travesti ni méconnoissable ; nous l'aimons avec cette parûre, & nous ne pensons pas que la nouvelle traduction soit simplement un *Dictionnaire continu*, dont l'utilité se borne à aider ceux qui ont besoin de le-

cours pour entendre le texte. Elle est plutôt comme la copie fidèle d'un magnifique tableau, ou comme l'estampe précieuse qui nous conserve une belle statuë antique.

Notre Auteur a tracé le plan de son travail sur les réflexions suivantes. Il a crû qu'il falloit rendre idée pour idée, laisser les idées à leurs places, porter dans la prose tout ce qu'elle peut recevoir du nombre & de la mélodie poëtique ; c'est-à-dire qu'il a voulu mettre dans sa traduction une *Elégance littérale* : deux termes qu'il n'appartient qu'aux habiles gens de concilier, comme il n'appartient qu'aux hommes de goût de les bien entendre.

Un Critique, dont nous avons connu les défauts & les bonnes qualités, vantoit beaucoup, il y a quelques années, cette maniére de traduire, & dans ce point il avoit raison. On se forme

mieux l'esprit & le goût, disoit-il, * en traduisant avec une élégance littérale & poëtique, qu'en se permettant des traductions libres. Et cette observation qui regarde directement les éleves, a tout au moins le même sens & la même valeur à l'égard des maîtres; ils instruisent & ils plaisent beaucoup plus par cette méthode que par des traductions à la d'Ablancourt : Ouvrages qui ressemblent à ces portraits d'imagination, qu'on fait quelquefois pour représenter des personnages antiques, dont on n'a ni bas-reliefs ni médailles. Sans les noms & les ornemens qu'on y ajuste, on ne distingueroit pas les Héros qu'on a prétendu faire revivre par le burin ou le pinceau.

M. l'Abbé B. décrit si bien les fonctions du Traducteur qu'il faut l'entendre lui même ; & ce morceau d'ailleurs a des graces qui

* Observations, Lettre CCCCLXXXI.

ne peuvent que parer cet Article de nos Mémoires. » Le Tra-
» ducteur, *dit-il*, doit faire com-
» me le dessinateur, se placer
» devant son modèle, le consi-
» dérer avec attention, jusques
» dans ses plus petites parties ;
» en prendre ensuite les traits
» avec précaution & scrupule,
» pour les porter sur la toile.
» C'est de cette religieuse fidéli-
» té que dépend le caractère pro-
» pre & individuel de la figure
» qu'il veut retracer. Cette pre-
» mière opération faite, il pose
» les couleurs : ensuite il les fond
» avec le pinceau ; il les lie, les
» nuance entr'elles, & ce n'est
» que dans cette dernière opéra-
» tion que le Traducteur peut se
» prêter à sa langue. Ce n'est
» que là qu'il peut jouer, si j'ose
» m'exprimer ainsi, sur son ou-
» vrage ; encore faut-il que ce
» soit toujours avec réserve &
» retenuë, & comme on le doit,

» devant un maître qui est pré-
» sent & qui regarde. «

Imaginons un peu ce qu'eût dit Horace, s'il avoit été présent à la traduction de son livre. Dans les Odes, n'eût-il pas conseillé de *rendre trait pour trait, de peser, de compter même les mots ?* Dans les Satyres, n'eût-il pas permis au Traducteur de s'attacher plutôt au sens & aux phrases qu'aux mots ? Dans l'Art poëtique, n'eût-il pas souhaité que toute l'énergie & toute l'étenduë de sa manière didactique fussent conservées avec une sorte de scrupule ?

Nous n'avons pas assez d'espace ici pour faire voir, par des citations choisies, que M. Batteux ne s'est point écarté de ce plan ; & il arrive le plus heureusement du monde, que nous recevons plusieurs lettres où la nouvelle traduction est examinée avec beaucoup de soin. L'Auteur de

ces Lettres reprend quelque chose dans cette vaste littérature; mais le fort de ses observations est en éloges : nous en ferons part au public dans la suite de nos Mémoires. Ici nous nous contentons d'annoncer & de recommander par avance le bon ouvrage de M. l'Abbé B. Sa préface est écrite avec des graces & une légéreté, qui préviennent extrêmement en sa faveur. Il ne dit absolument rien de tous les Traducteurs qui l'ont précedé : c'est une conduite pleine de sagesse. Quand on court dans la carriére avec des competiteurs, il n'est question que de bien courir & d'éviter la borne, sans s'amuser à prouver au public que les chevaux & les cochers des autres sont des imbécilles.

ARTICLE CXXI.

LETTRES SUR L'ESPRIT de Patriotisme ; sur l'Idée d'un Roi Patriote, & sur l'Etat des Partis qui divisoient l'Angleterre lors de l'avénement de George I. Ouvrage traduit de l'Anglois, 8°. pag. 256. à Londres M. DCC. L.

DAns un avertissement préliminaire, on se plaint beaucoup d'un ami prétendu qui a fait une 1re. édition de ce livre, contre la défense expresse de l'Auteur. On explique toute cette manœuvre avec les défauts de cette 1re. édition ; on ajoûte que celle-ci sera plus correcte ; & l'on dit quelque chose des intentions dans lesquelles cet ouvrage a été composé. L'Auteur Anonyme proteste qu'il ne veut offenser personne, qu'il n'a en

vuë que la vérité, l'honneur, la justice; qu'au reste il est fort détaché du monde, fort *indifférent sur la censure des hommes, n'ayant rien à craindre ni à espérer d'eux.* Voilà bien des choses de style, mais d'un style suranné, & par conséquent peu propre à persuader; surtout ces supercheries d'ami qui fait imprimer à l'insçû de l'Auteur, ces protestations de droiture & d'amour de la vérité, sont des lieux communs que nous déclarons, au nom du public, totalement inutiles, & qui pis est, fort ennuyeux à la tête d'un livre.

Voyons l'ordonnance & le fond de celui-ci. Ce sont trois Lettres de politique à l'Angloise; car nous devons cette justice à l'Auteur, qu'il prétend ne parler directement qu'à ses Compatriotes les habitans de la Grande-Bretagne; ce qui ne l'empêche pourtant pas de semer de tems

en tems des principes généraux ; & c'est en partie ce qui fait de son ouvrage une composition pernicieuse, contraire au repos des Etats & toute propre à souffler le feu de la discorde.

La première Lettre roule sur *l'Esprit de Patriotisme*. Cet Esprit doit être de tous les pays, & nous dirions peut-être bien en quoi il consiste. Il nous semble que la douceur du caractère, la patience à supporter les défauts des autres, le talent de concilier les intérêts divers qui partagent les Citoyens, l'attention à prévenir ou à calmer les troubles domestiques ; d'autres qualités semblables qui n'ont rien que d'honnête & de pacifique, doivent concourir à former le Patriote. Mais telle n'est pas l'idée de notre Auteur ; on ne voit guères dans sa lettre qu'un seul trait par lequel il prétend achever ce grand tableau. C'est la

détermination fixe & constante à combattre ce qu'il appelle le mauvais gouvernement ; en sorte que, selon lui, on aura l'esprit de Patriotisme, quand on sera comme une digue élevée & placée contre les entreprises de ceux qui gouvernent ; en sorte qu'un fameux Harangueur, qu'un Clabaudeur en titre, dans une des deux Chambres du Parlement, sera un Caton, un Démosthène, un Cicéron.

Nous avions bien oui dire qu'en fait de politique & de morale on n'étoit jamais court sur les citations de l'histoire Grecque ou Romaine, parce qu'il y a eu toutes sortes d'esprits dans les républiques d'Athènes & de Rome ; & parce qu'au bout de 18 ou 19 cents ans, il est fort aisé de placer les gens dans le point de vuë qu'on souhaite. Mais nous ne savions pas encore qu'un mauvais citoyen, un en-

thousiaste, un séditieux, qui auroit l'attention de dire qu'il ne s'élève contre les Puissances que pour remédier aux abus du gouvernement, seroit dans la même classe que Caton, Démosthène & Cicéron : personnages qui avoient pour eux & avec eux tous les bons citoyens, tous le gros de la République, & qui n'avoient à combattre que des ennemis étrangers ou des ambitieux formés récemment dans le sein de la patrie.

Toute cette I^{re}. Lettre n'est donc bonne qu'à faire naître des Catilina ou des Cromwel ; & quel abus manifeste des talens ! L'Auteur écrit noblement & fièrement ; il pense au-dessus du commun des hommes ; il manie la litterature ancienne comme il lui plaît ; il règne toutefois dans sa manière quelque chose de sombre, de chagrin, d'obscur ; fruits apparemment de sa solitu-

de : car il nous apprend quelque part *qu'il a renoncé au monde, non en apparence, mais très-réellement.* Or nous ne sommes pas surpris qu'une espèce de solitaire & de reclus, tel que celui-ci, n'ait pas toute l'aménité, toutes les graces d'un Littérateur répandu dans le beau monde. Et il ne faut peut-être pas non plus s'étonner qu'il ne conserve, pour le caractère du Patriote, que la roideur & l'inflexibilité contre les prétendus désordres de l'administration publique. Quoiqu'il en soit, cette I^re. Lettre pèche par défaut de Logique & de prudence; passons à la seconde.

Elle prétend donner l'idée d'un Roi Patriote; mais ce n'est pas tout d'un coup que l'Auteur ébauche ce portrait. Il faut passer avec lui par des lieux communs de réflexions, qui ressemblent un peu à des déserts où l'on ne trouve ni à qui ni de qui

parler. Ce préambule contient un étalage de projets pour la liberté Britannique, & des tirades contre les Ministres de cette nation. Comme on ne dispute pas des goûts, il pourroit se faire que les Anglois ou quelques-uns d'entr'eux trouvassent cela beau; qu'il nous soit permis de dire que nous pensons différemment.

On arrive enfin, à l'idée prétenduë du Roi Patriote, & d'abord l'Auteur infirme une vérité, qui est, que la puissance des Rois vient de Dieu *. Cette vérité, fondée sur les livres Saints, feroit disparoître presque tous les

* Comme dans la suite l'Auteur se rapproche un peu des idées communes, nous citons ici ses termes; pour que le Lecteur juge de sa pensée. *On découvrira bientôt que les Nations, concernant l'Institution divine, le droit des Rois, & le pouvoir absolu ... ne sont fondées ni sur la raison ni sur les faits &c.*

principes qu'on veut établir ici ; il a donc bien fallu s'en défaire, & il paroît que ce sacrifice coûte peu à notre Anonyme. Ce n'est pas un homme scrupuleux, un solitaire dans le goût des Anachorétes dont il se moque quelque part ; &, sans trop de jugement téméraire, on peut croire, à la lecture de son livre, que *son symbole n'est pas chargé de beaucoup d'articles.*

L'objet du Roi Patriote *doit être*, selon notre Auteur, *de rétablir & d'affermir la liberté de ses Sujets.* On a vû, dans la première Lettre, que le caractère du sujet Patriote doit être aussi de défendre cette liberté contre les invasions du gouvernement. Ainsi, dans la doctrine de l'Anonyme, tout concourt à maintenir & à aggrandir cette liberté. Mais ce dernier mot que signifie-t-il ? Nous ne voyons pas que l'Auteur se mette en devoir de l'ex-

beaucoup la peine d'être déduit en définitions doctrinales, & en caractères antithétiques ? C'est ce qu'on observe en cet endroit de la lettre, qui présente à la page 169. un trait singulier. L'Auteur y compare ce qu'on appelle en Angleterre les *Jacobites* aux Millenaires, & il dit que ces derniers avoient anciennement autant de droit de se servir de l'Ecriture Sainte, pour appuyer leur dogme du régne de J. C. pendant mille ans sur la terre, que les Jacobites en ont de se croire obligés, par l'autorité des livres Saints, à reconnoître & à soutenir les droits de la maison de Stuard. Mais qui ne voit l'absurdité de cette comparaison ? Les Jacobites, quelles que soient leurs prétentions, ne peuvent recourir à l'autorité de l'Ecriture que pour s'affermir dans ce principe révélé de Dieu, *Qu'il faut obéir aux*

Puissances légitimes : principe général & reconnu de tout le monde, indépendamment de tous droits ou intérêts contestés. Au contraire les anciens Millenaires prétendoient démontrer immédiatement & formellement par l'Ecriture Sainte leur opinion du régne de mille ans, quoiqu'elle n'ait aucun fondement dans ces livres Divins bien entendus & bien expliqués.

Notre Anonyme fait voir qu'il connoît peu l'ancienne Cour de Louis XIV. lorsqu'il la traite de *Cour futile* *. C'est bien à un étranger, peut-être ennemi, certainement simple particulier, de juger ainsi une Cour de 72 ans, où les Turenne, les Catinat, les Luxembourg, les Colbert, les Louvois, & une infinité d'autres Militaires & Ministres ont

* *Louis XIV*, dit-il, (pag. 213) *tira un voile sur les futilitez de sa Cour.* ...

donné tant de preuves de la force de leur génie & de l'étenduë de leurs lumières ! Mais enfin cette Cour prétenduë *futile* avoit à sa tête un Roi, qui disoit encore à l'Ambassadeur d'Angleterre peu de tems avant sa mort, & malgré le poids de ses années : *M. l'Ambassadeur, j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les autres, ne m'en faites pas souvenir.* *

Il y a dans ce volume une 3e. Lettre qui concerne *l'état des Partis lors de l'avénement de George I.* à la Couronne. Ce morceau est moins étendu que les deux précédentes Lettres. Ceux qui s'intéressent aux factions des *Thoris* & des *Wighs*, s'occuperont quelques momens de leurs *entremangeries* politiques. Il est tems de finir notre Extrait,

---

* *Abrégé Chronol. de M. le Prés. Henault, à l'année* 1714.

qui nous a peut-être coûté trop de tems, ayant pour objet l'ouvrage peu utile, peu sensé & peu amusant de l'Anonyme Anglois, bien prodigue lui-même de son loisir & de ses talents.

ARTICLE CXXII.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE de la Société Royale des Sciences, tenuë dans la grande salle de l'Hôtel de ville de Montpellier, le 8. de May 1749. 4°. pag. 112. A Montpellier, chez Jean Martel &c. M. DCC. XLIX.

CE recueil commence par des Eloges : tribut ordinaire que les Societés Académiques payent à la mémoire de ceux qui les ont illustrées pendant leur vie.. Le premier a pour objet M. de la Croix de Castries, Archévêque d'Alby ;

mort le 14 d'Avril 1747, à l'âge de 83 ans. C'étoit un Prélat qui aimoit les sciences en homme de qualité, & qui les protégeoit en connoisseur. Il faut toujours de ces sortes de mérites dans les Compagnies littéraires; l'éclat de la naissance & des dignités rejaillit en quelque sorte sur tous les autres Académiciens; l'honneur d'avoir pour témoins & pour collégues des hommes distingués dans l'Eglise & dans l'Etat, éléve le génie & encourage les talents.

« M. de Ratte, Sécrétaire perpétuel de l'Académie de Montpellier, peint toutes les vertus morales & ecclésiastiques de M. d'Alby; surtout, dans ce dernier genre; son zèle pour la résidence; qualité dont le prix augmente à mesure que le séjour de Paris devient plus beau & plus enchanteur. Il ne faut pas une vertu commune pour se

tenir

tenir constamment éloigné d'une ville où les Societés sont charmantes, & où l'on est déchargé de la gêne qu'impose l'obligation de représenter.

On trouve, après l'éloge du Prélat, celui de M. de la Peyronie, né à Montpellier en 1678. d'un maître Chirurgien de cette ville. Il est peu de vies, dans la sphère des Arts libéraux, aussi remplie que celle-ci. M. de la Peyronie fut Chirurgien par goût, par choix, nous dirions presque par esprit de contradiction; car il lui fallut franchir bien des obstacles pour demeurer dans la profession de son père. On vouloit le faire Médecin, mais les opérations de la Chirurgie eurent la préférence; & ce ne fut que dans les dernières années de sa vie qu'il voulut être revêtu du titre de Docteur en Médecine. Il se fit recevoir à Rheims; & *cette démarche sin-*

gulière, ajoûte M. de Ratte, Auteur de l'éloge, *donna lieu à une infinité de raisonnemens*. Il n'en falloit pas beaucoup pour deviner que le vrai motif de M. de la Peyronie, fut d'acquérir d'abord le titre de Médecin de quartier, & ensuite celui de Médecin consultant chez le Roi : deux emplois qui le mettoient à portée de répondre plus facilement à la confiance dont Sa Majesté l'honoroit.

Cependant la qualité principale de M. de la Peyronie fut celle de premier Chirurgien du Roy, qu'il a exercée depuis la mort de M. Maréchal en 1736. jusqu'à la sienne en 1747. Il étoit reçu en survivance dès l'an 1717 ; & il avoit été annobli en 1720 : *distinction*, dit le Sécrétaire, *infiniment précieuse, quand elle sert à décorer le mérite & à récompenser la vertu.*

Les honneurs accumulés sur

là tête de cet homme illustre dans son art, ne furent pas des titres infructueux. Peut-être que la Chirurgie en France n'a jamais eu de chef plus opulent; il étoit devenu par son mérite & par le bienfait des circonstances, le Chirurgien des Grands, ou plutôt des Souverains. En divers tems il fut consulté ou employé par le Czar Pierre, par l'Empereur Charles VII, par le feu Roi de Prusse, par le Roi de Pologne Stanislas, par le Duc de Lorraine, par l'Electeur de Cologne, par le Prince Théodore de Bavière aujourd'hui Evêque de Liége; & à la suite de ces premières têtes de l'Europe, on compteroit une infinité de seigneurs & de personnes distinguées, qui recoururent à ses lumières pour le rétablissement de leur santé. Or, comme le remarque à propos M. de Ratte, *toutes ces consultations étoient*

payées, sans qu'il l'exigeât, & sur le pié de la dignité des personnes, dont elles venoient, & sur celui de sa réputation.

M. de la Peyronie usa de ses richesses en citoyen. La gloire de son art & le bien public le touchoient infiniment; il imagina, pour satisfaire son zèle, tout ce que la Chirurgie, tout ce que l'école de S. Côme pouvoient désirer de plus avantageux. Il eut le crédit d'être protégé dans ses vuës; & il eut la générosité de répandre dans le sein de ses confréres & de leurs successeurs, à perpétuité, ces secours abondants qui ouvrent la porte du sçavoir, & qui donnent de la considération dans le monde. On croiroit lire le Testament d'un Prince, quand on voit les dispositions magnifiques qu'il dressa en faveur de la Chirurgie. Mais ce zèle ardent, ces vuës, ces entreprises, firent naître par-

mi nous, & de son vivant même, une controverse trop fameuse. La Médecine en possession de la Littérature & des distinctions Académiques, craignit de partager ces avantages; elle ne vit pas d'un œil tranquille la Chirurgie prendre un vol dans les études, dans les exercices, dans les dénominations honorifiques, dans tout le plan de sa jurisprudence. L'inquiétude fut suivie du ton polémique; & le désir de conserver des droits ou des privilèges exclusifs, enfanta une multitude de procédés contentieux. M. de Ratte indique tout ceci, sans insister sur le détail ni sur les circonstances: nous voulons l'imiter; c'est une réserve que des combats trop récents semblent exiger, & qu'un public bien instruit ne fera pas difficulté de nous permettre. Ajoûtons seulement que ce grand démêlé a fini par deux décisions

ſuprêmes. M. de la Peyronie n'a pas eu le plaiſir d'entendre ces oracles ; mais la plûpart de ſes projets ont été remplis ; & il eſt à croire que s'il revenoit au monde, il ne s'appliqueroit plus qu'aux moyens de rétablir la paix, entre deux profeſſions extrêmement eſtimables. » Il eſt » même à croire, *dit le Sécré-* » *taire de Montpellier*, que s'il » eût vécu plus longtems, il au- » roit voulu par quelques dé- » marches contraires à celles qui » avoient précédé, ſe ménager » une ſorte de gloire, qui ſe dé- » robe toujours aux yeux du » vulgaire, & que les ſeules » grandes ames ſont capables » d'ambitionner. «

Nous ne rapportons pas ici la vingtiéme partie des faits conſidérables qui ſe trouvent répandus dans cet Eloge. On n'y oublie ni les premieres études de M. de la Peyronie, ni ſes tra-

vaux sous M. Marêchal, ni les divers Mémoires ou Dissertations qu'il publia sur quelques points difficiles concernant son Art; ni sa réception dans l'Académie Royale des Sciences, dans celle de Montpellier, & dans l'Institut de Bologne; ni l'exercice habituel de sa charité & de sa libéralité envers les pauvres; ni les grands avantages qu'il avoit reçûs de la nature, soit pour se présenter dans le monde, soit pour y converser avec des personnes aimables ou savantes. Tout cet Eloge est beau parce qu'il est l'ouvrage d'un bon écrivain, & qu'il a pour objet un homme qui aima ses semblables, & qui voulut faire du bien à tout le monde; qualités dont la source paroît se tarir peu à peu: il faut presque être né dans le siècle précédent, pour avoir l'ame bien faite. Nous souhaiterions

de tout notre cœur que l'on pût nous convaincre de mensonge.

Après les Eloges on trouve dans ce recueil trois Mémoires dont nous ne dirons que la substance, parce que ce sont des matières qui perdroient trop dans un abrégé. Le prémier est de M. Montet, & il contient l'examen des Eaux minérales de Pomaret, Diocèse d'Alais. Ces Eaux sortent tiédes d'un grand rocher; elles ont la vertu de purger, de rafraichir; elles opérent de très-bons effets dans toutes les maladies où il y a une trop grande tension dans les solides, & trop peu de fluidité dans les humeurs; elles conviennent aussi dans la plûpart des maladies de la peau, dans les obstructions commençantes ou légéres &c. Quant à l'Analyse Chymique, elle est complette dans le Mémoire de M.

Montet ; il s'eſt appliqué d'autant plus volontiers à cet examen que la Societé Royale de Montpellier a entrepris l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc : ouvrage intimement lié avec la Deſcription & l'Analyſe des Eaux minérales.

Le ſecond Mémoire préſente les Expériences qu'a fait M. Peyre *ſur la décoloration du vin rouge.* » La couleur du vin ne » vient que des pellicules des » raiſins avec leſquelles on les » laiſſe fermenter ; & comme la » couleur de ces pellicules n'eſt » extraite que par l'acide qui eſt » contenu dans le moût ; on » conçoit aiſément que cette » couleur eſt accidentelle ; voilà ce qui a porté pluſieurs » Phyſiciens à chercher la décoloration du vin ; mais ils n'ont » fait qu'ébaucher la matière. «

M. Peyre a mieux réuſſi que perſonne avec quatre onces de

bois d'Arménie mis en poudre; ou quatre onces de terre de Merviel; c'est une sorte de craye qui se trouve au village de Merviel à deux lieuës de Montpellier. Cette terre ayant été mise dans deux livres d'un vin très-foncé, on a trouvé ce vin entiérement décoloré au bout de 15 jours; & M. Peyre en donne de très-bonnes raisons physiques, qu'on lira volontiers dans son Mémoire, ainsi que l'appareil & les précautions de toute cette expérience.

Le troisiéme Mémoire est un projet d'ouvrage sur la maniére d'élever les vers-à-soye. M. l'Abbé de Sauvages, Auteur de ce projet, fait excellemment sentir quelle est l'importance de la matiére; & il expose toutes les différentes parties que contiendra son livre; après quoi il donne deux morceaux très-nécessaires touchant les maladies

des vers-à-soye. Nous avons reconnu en tout ceci le génie ordinaire de cet Académicien, déjà bien connu par d'autres Mémoires lûs dans la même Académie.

ARTICLE CXXIII.

HISTOIRE CIVILE, Ecclésiastique & Littéraire de la ville de Nismes, avec des Notes & les preuves &c. 4°. par M. Ménard Conseiller au Présidial de la même ville, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, T. I. A Paris chez Chaubert, Quay des Augustins. M. DCC. L.

QUand on écrit l'Histoire de nos anciennes villes des Gaules, il se trouve toujours une dissertation à faire, sur le tems de leur conversion au Christianisme; événement bien suspect

rieur à toute la gloire des armes & des distinctions politiques. Mais en traitant ce point de Chronologie, il est naturel que la question devienne générale en quelque sorte ; c'est-à-dire qu'à l'occasion des premières Missions Evangéliques faites dans une ville particulière, on examine en quel tems les autres villes, les Provinces même voisines ont reçu les lumières de la vraye Religion. C'est ce qui occupe ici l'Historien de Nismes.

Pour découvrir l'établissement du Christianisme dans sa patrie, il discute savamment ce qu'on a écrit de mieux & de plus sensé sur les commencements de nos Eglises. Il convient que Lyon & Vienne ont le droit d'aînesse à leur égard ; mais comme la prédication de l'Evangile eut d'abord de très-foibles progrès dans les autres contrées de la Gaule, il ne fixe le grand jour Evange-

lique parmi nos Ancêtres, que vers le milieu du troisiéme siècle, lorsque, selon S. Gregoire de Tours, sept Evêques furent envoyés de Rome pour instruire les Gaulois.

On met de ce nombre S. Trophime d'Arles; cependant il nous doit être permis d'observer que ce S. Apôtre de Provence paroît antérieur aux six autres nommés par Gregoire de Tours; car au cinquiéme siècle, tems auquel la tradition ne devoit pas être enveloppée de ténébres, les Evêques de cette Province d'Arles disoient à S. Leon que S. Trophime avoit été envoyé par S. Pierre; d'autres raisons que nous pourions citer, viennent à l'appui de ce témoignage; nous en avons vû le détail dans de bons Ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde.

Mais quoiqu'il en soit, l'Eglise de Nismes, objet capital dans

cet Extrait, n'a pas l'avantage de compter pour son premier Evêque un des sept Envoyés vers l'an 250; « ce n'est même, *dit* » *M. Menard*, qu'environ un siè» cle après, qu'on commence à » entrevoir des preuves assurées » de la fondation d'une Chré» tienté dans cette ville. » Avant la fin du quatriéme siècle, il y eut un Concile célébré à Nismes; peut-être qu'un Evêque y faisoit dès-lors sa résidence, mais le fait est incertain, & plus incertain encore est le nom du premier Prélat qui gouverna ce troupeau. Au moins notre Auteur prouve-t-il bien que ce n'est pas Sidoine ou Célidoine qu'une tradition populaire donne pour compagnon de voyage à *Sainte* Marie Magdelaine, à *Sainte* Marthe, à Saint Lazare, à Marie Salomé, &c. Cet embarquement des saintes femmes si célébres dans l'Evangile, est un point

qui ne résiste point aux tempêtes de la critique. Quand les Tillemont, les Bollandistes, & d'après eux le savant Auteur de cette histoire portent le flambeau de leurs recherches dans ces tems si reculés, les discours du peuple, & les narrations de certains légendaires se dissipent, sans laisser même aucune trace de vraisemblance.

Le premier des Evêques de Nismes dont on ait une connoissance certaine, est S. Félix martyrisé dans le tems de l'irruption du Roi des Vandales, Crocus, en 407. Il faut voir les preuves de ce fait dans la dix-huitième note de M. Ménard, qui discute ceci avec une sagacité admirable. Et nous voulons joindre à cet éloge un trait bien plus important.

C'est que dans tous les autres endroits de cette histoire, où il s'agit de matières intéressantes

pour la religion, par exemple de fondations d'Eglifes ou de Monaftères, de perfonnages illuftres par leur piété, de Miracles opérés au tombeau des Saints, &c. le même Auteur employe un langage refpectueux, édifiant; tel en un mot que la fageffe & le Chriftianifme ont dû l'infpirer : nous infiftons fur ce genre de mérite, parce qu'il eft bien réel, & qu'il montre un caractère d'efprit que la contagion du faux bel efprit & du mauvais exemple n'a point corrompu.

Au commencement du cinquiéme fiécle, les Vandales & les Vifigoths ravagérent la Narbonoife, dont Nifmes & fon territoire faifoient partie. Ce canton, toujours appellé le pays des Volces Arécomiques, étoit encore fous la domination des Romains, & le Préfet Tonnance Ferréol y faifoit fa réfidence.

C'étoit un Seigneur qui aimoit les Lettres & la magnificence ; dans sa maison de *Prusianum*, sur les bords du Gardon, il avoit une Bibliothèque partagée en trois classes. « La première étoit com» posée de livres de piété à l'usa» ge des Dames ; la seconde de » livres de littérature qui étoient » pour les hommes ; & la troi» sième de livres communs aux » deux séxes. Ces livres étoient » placés d'une manière fort com» mode, sur des tablettes qui » étoient à portée des siéges ; de » façon que les hommes & les » dames pouvoient y atteindre » & les prendre assis *. On y

* Il y a dans le Latin, *qui inter matronarum codices erant, stylus his religiosus inveniebatur ; qui verò per subsellia patrum familias, hi cothurno Latialis eloquii nobilitabantur ; licet quæpiam volumina quorumpiam auctorum ferrent in causis disparibus dicendi paritatem.* Il semble que cette dernière phrase ne signifie pas *que la troisième classe étoit*

» trouvoit entr'autres les Oeu-
» vres de Varron, d'Horace,
» de S. Augustin, de Prudence,
» d'Origène de la version de
» Rufin. Cette Bibliothèque, au
» reste, que Sidoine compare à
» celles des Musées publics de
» Rome & d'Alexandrie ; n'é-
» toit point pour un vain orne-
» ment. Ce savant Prélat nous
» assure que tous ceux qui se
» trouvoient dans la maison y
» étoient extrêmement assidus ;
» qu'on y passoit la plus grande
» partie de la matinée, & que
» durant le repas on s'entrete-
» noit de la lecture qu'on avoit
» faite.

---

de livres communs aux deux séxes ; mais qu'il y avoit là *des livres qui, sur des matières différentes, étoient à peu près du même style*. Par exemple, *S. Augustin & Varron, Horace & Prudence* ; car Sidoine ajoute : *Nam similis scientia viri, hinc Augustinus, hinc Varro ; hinc Horatius, hinc Prudentius lectitabantur*.

Ce morceau est tiré d'une lettre très-aimable, où Sidoine décrit tout ce qu'il avoit vû de charmant dans les maisons de campagne de Ferréol & d'Apollinaire ; mais ces deux Seigneurs Romains ne jouirent pas longtems des douceurs de leur situation. Vers l'an 471. Nismes & ses environs passérent sous le joug des Visigots, & avec ces nouveaux maîtres, la barbarie, l'ignorance, l'hérésie inondérent cette partie de la Narbonoise.

La Providence ramena toutefois des jours plus serains, & la Catholicité refleurit sous Récarède fils de Leuvigilde, ensorte que le gouvernement de ce Prince fut une époque de gloire pour les Eglises d'Espagne & de Septimanie. Ses successeurs imitérent son zèle, & Wamba fut un des plus recommandables par toutes les vertus chrétiennes & politiques.

De son tems un rebelle, nommé le Duc Paul, osa s'emparer des villes de la Gaule soumise aux Visigots; Nismes fut du nombre, & il fallut que Wamba vînt en faire le siége avec une armée dans les formes: cette guerre est racontée d'une manière intéressante par M. Ménard qui suit & abrège, pourtant avec goût, le texte de Julien de Tolède historien du tems.

C'est sous le Roi Wamba qu'il faut placer S. Gilles, plus de 150 ans après l'époque qu'on lui avoit donnée ci-devant. Ce sont les continuateurs de Bollandus qui tout récemment, dans leur premier volume de Septembre, ont reculé la Chronologie de ce Saint Abbé; & il semble que leurs raisons vont devenir la régle de tous les Critiques, qui auront désormais à traiter le même point d'Histoire.

Quand les Sarrasins se furent

emparé des Espagnes, la Septimanie & Nismes subirent le même sort; mais cette domination ne fut pas de longue durée. Pepin le Bref, le premier Roi de notre seconde race, chassa les Infidèles, qui firent d'inutiles efforts pour rentrer dans le pays. La puissance Françoise fut désormais la seule qu'on y respecta; mais dans la décadence de la Maison de Charlemagne, les Gouverneurs usurpèrent tout l'exercice de l'autorité; on voit des Comtes & des Vicomtes de Nismes héréditaires sur la fin de la seconde race & au commencement de la troisième. Enfin cette Ville & son domaine furent réunis à la Couronne sous S. Louis à qui le Comte de Toulouse Raimond VII. en fit solemnellement la cession.

Dans ce moyen âge l'Histoire de Nismes est presque toute Ec-

cléſiaſtique ; on y voit des Conciles, des fondations de Monaſtéres, des donations faites aux Egliſes, des excommunications lancées contre les Uſurpateurs de ces biens. On en vouloit ſurtout aux poſſeſſions de l'Abbaye de S. Gilles, parce qu'elles étoient abondantes, & l'on remarque à l'an 1014. une longue ſuite de malédictions prononcées par le Pape Benoît VIII. pour arrêter les projets des Uſurpateurs. Si ces gens-là avoient de la Religion, ils devoient être retenus par des menaces infiniment moins terribles ; & s'ils n'en avoient point, il ſemble que tout les foudres dont on les accabloit ne devoient guères les étonner. Sans doute il en a couté beaucoup à l'Hiſtorien pour raſſembler tous les détails que comprend ſon ſecond Livre. Les objets étoient de nature à diſparoître pour peu que l'at-

tention vînt à se lasser ou à se laisser distraire. Nous reprendrons la suite de ces sçavantes & soigneuses recherches dans un dernier Extrait qui sera très-court.

ARTICLE CXXIV.

CHYMIE MEDICINALE contenant la maniére de préparer les remédes les plus usités, & la méthode de les employer pour la guérison des maladies. Par M. Malouin, de l'Académie Royale des Sciences, Docteur & ancien Professeur de Pharmacie en la Faculté de Médecine de Paris, & Censeur Royal. A Paris chez d'Houry Pere ruë de la Vieille Bouclerie M. DCC. L. 2. Vol. in-12.

UN habile homme craignoit que la Philosophie de Descartes n'eût mis dans la Médecine un goût de systêmes & de

pure théorie qui n'est pas la route du sçavoir. Si cette crainte est bien fondée, il faut pourtant convenir que l'inconvénient ou le désordre vient beaucoup moins de Descartes que des Médecins mêmes. Le Philosophe moderne put inventer des tourbillons & des mondes Phantastiques, sans causer aux hommes la plus légère incommodité; les trois Eléments sur lesquels il travailloit, étoient une matière indifférente ou abandonnée; on pouvoit en faire, comme du Figuier d'Horace, des ameublements domestiques, ou des Statuës de Priape; & tout le plus grand malheur qui pouvoit arriver à toute la Machine Carthésienne, c'étoit d'être brisée, fracassée, anéantie; désastre où nous la voyons à-peu-près, depuis Newton, sans que le sommeil de personne en soit troublé.

Dans l'art de guérir la matière est

est infiniment précieuse: c'est la vie des hommes, & avec elle tout le fond, tous les biens, tous les agrémens de la societé. Quoi de plus téméraire par conséquent que d'étendre l'empire des conjectures ! Et des hypothèses à un objet qui demande tant d'égards ! Et ne devroit-on pas regarder comme des sacriléges ceux qui se joueroient ainsi de l'humanité ; qui s'oublieroient au point d'essayer leurs opinions sur un Public d'autant plus malheureux qu'il auroit plus de confiance ?

Nous disons tout ceci pour avoir occasion d'exalter, par de justes éloges, la sagesse du célèbre Académicien qui nous donne cette Chymie Médicinale ; personne ne se déclare plus hautement que lui contre la Médecine purement théorique ; personne ne fait mieux connoître les avantages de la Médecine

fondée ſur les obſervations.

Il dit, ſur la fin de ſon ſecond volume, qu'un Médecin n'aime ſon art qu'autant qu'il aime les hommes ; & cette excellente penſée, qui eſt d'Hippocrate, renferme un ſens très-étendu ; car il s'enſuit que le Médecin qui n'aime pas ſon art, qui ne l'exerce pas avec une ſorte d'empreſſement & d'affection, n'aime pas ſes malades autant qu'il doit les aimer ; il s'enſuit que ce Médecin eſt un homme totalement déplacé, un homme même pernicieux dans la république ; & l'on conçoit aſſez qu'un tel homme, qui n'a ni tendreſſe pour ſes malades, ni prédilection ſingulière pour ſon art, donnera facilement dans les hypothèſes, dans les conjectures ; qu'il ſe délivrera ſans peine du travail des obſervations pratiques.

Telle ne fut aſſurément pas la

route que suivirent Hippocrate & Boerhaave ; nous rassemblons ainsi les extrémités de vingt-trois siècles pour abréger, & pour dire quelque chose qui nous soit bien connu. L'un & l'autre ont laissé des leçons exquises sur la pratique clinique, c'est-à-dire sur la manière de visiter & de traiter les malades : leçons qu'on devroit savoir par cœur, sans être même de la profession, afin d'être en droit de juger si l'on a fait choix d'un ami & d'un habile homme, en appellant quelqu'un que les formalités autorisent à prendre la qualité de Médecin.

M. Malouin, très-instruit des bons principes, aime son art, & c'est pour cela qu'il en relève l'excellence au-dessus même de la plûpart des autres sciences. C'est surtout du côté de la certitude qu'il l'envisage, & cette certitude est précisément ce qui

le différencie des opinions passagères ou des systèmes fragiles. „ Si une science, dit-il, doit „ passer pour plus certaine lorsqu'on en voit les règles plus „ constamment suivies, les Médecins sont plus en droit de „ réclamer ce témoignage en „ leur faveur, que les autres Savans. Quel contraste de maximes dans l'éloquence, la politique & la philosophie! Socrate a fait oublier Pythagore; „ la doctrine de Socrate a de „ même été changée par Platon „ son élève; Aristote formé dans „ l'Ecole de Platon, semble n'avoir écrit que pour le contredire. Et pour se rapprocher de „ nos jours, nos peres ont vû „ Descartes fonder son empire „ sur les ruines de l'ancienne philosophie ..... & cependant „ moins d'un siècle a suffi pour „ changer presque toute sa Doctrine, par celle de Newton,

» qu'on censure aujourd'hui avec
» un pareil avantage. On voit
» au milieu des ruines des éco-
» les de Pythagore, de Socrate,
» de Platon, d'Aristote, de Des-
» cartes & de Newton, Hippo-
» crate jouissant encore aujour-
» d'hui de la même estime que
» ses contemporains lui ont ac-
» cordée. Sa doctrine subsiste
» encore aujourd'hui, au lieu
» que celles des autres Savans
» ses contemporains sont ou-
» bliées ou décriées depuis long-
» tems.

Notre Auteur nous parle ici avec effusion de cœur de son maître & de son guide Hippocrate, dont il cite ailleurs & toujours très-à-propos des textes bien choisis. Ce n'est pas un médiocre plaisir pour nous de comparer ces citations avec le texte, d'apprendre toujours quelque chose à l'école de l'oracle de la Médecine, & de reconnoître

que c'eſt avec toute ſorte de juſtice que ſa réputation augmente, à meſure que les ſiècles s'accumulent ſur ſa tête.

Si nous n'avions pas trouvé les citations de M. Malouin extrêmement fidèles, tant pour l'indication des endroits, que pour la repréſentation du ſens d'Hippocrate, nous ne ferions pas difficulté d'en avertir modeſtement; mais tout eſt en régle ; & il y a ſurtout, dans le premier volume, deux paſſages où triomphe l'éxactitude de cet Académicien. D'abord à la page 343. il rectifie une leçon d'Hippocrate, qui eſt vicieuſe dans tous les exemplaires ; & il a fallu aſſurément y regarder de près pour appercevoir l'erreur. Enſuite à la page 363. on voit la traduction d'un endroit difficile & un peu embarraſſé dans le texte original. Mais venons préſentement au fond de l'ouvrage.

Il n'embraſſe que cette partie de la Médecine qui a pour objet la compoſition des remèdes, & ceci a quatre branches ou diviſions ; car on traite d'abord de la Pharmacopée chymique en général ; enſuite des principaux remèdes tirés du genre des animaux ; après cela des remèdes les plus uſités qu'on fait avec les végétaux ; enfin des compoſitions médicinales que fourniſſent les minéraux. Le premier tome comprend les trois premières diviſions ; & le ſecond eſt compoſé de la quatrième.

Ce qu'on nous donne ſur la Chymie en général, eſt comme un traité élémentaire fort bien fait, & qui met en état de n'être arrêté ſur rien dans le cours de l'Ouvrage ; on y place les principes de tout : par exemple, nous y liſions avec complaiſance l'article de l'eau, & nous y apprenions une choſe que nos idées

soupçonnoient depuis longtems. « L'analyse des eaux est ce qu'il » y a de plus difficile en Chy- » mie, comme les expériences » sur les fluides en Physique sont » en général les plus difficiles. » Cette difficulté nous persuade que le Médecin, amateur de son art, devroit extrêmement étudier une partie si essentielle à la santé des hommes; que, pour profiter pleinement des bienfaits de la Providence, qui a placé partout des eaux capables de guérir, il faudroit les bien connoître, les bien différencier, les apprécier non suivant le goût des malades, ou la mode régnante, mais par les lumières de l'observation & de la bonne Physique.

M. Malouin dit que *les meilleurs effets des eaux minérales viennent de ce que c'est de l'eau, & de l'eau prise suivant le régime d'un Médecin*. Il ne manque ja-

mais rien à la première condition ; car de l'eau, quelque part qu'on la prenne, est toujours de l'eau ; mais la seconde est-elle toujours remplie parfaitement ? On a bien le suffrage d'un Médecin, pour aller chercher des eaux à l'extrémité du Royaume, ou même dans un pays étranger ; mais la force du remède est-elle aussi connuë de l'oracle qui prononce, que sa décision est ponctuellement exécutée ? Hippocrate vouloit que ses éleves fissent beaucoup de voyages dans leurs premières années.

C'étoit pour qu'ils apprissent à connoître les pratiques des autres Maîtres de l'Art ; les diverses productions Médicinales qu'enfante la nature, & les eaux vivifiantes qui arrosent presque tous les Climats. Quelle occupation plus importante, & en même tems plus agréable, pourroit encore remplir les mo-

ments d'une jeunesse qui seroit jalouse de procurer les avantages de l'humanité ? On parcourt les Académies pour y entendre les Sçavans qu'elles renferment dans leur sein ; & la nature, disons plutôt la libéralité du Créateur, n'offriroit-elle pas, dans toutes les Provinces, presque dans toutes les Villes, des objets d'instruction pour quiconque sçauroit étudier comme il faut l'Art de guérir ? C'en est assez sur cette matière, qui nous touche extrêmement, parceque nous sommes persuadés, d'après le témoignage de Médecins très-expérimentés, qu'un des principaux devoirs de cette profession est de bien connoître les Eaux, & d'en conseiller ou dissuader l'usage, indépendamment des préjugés & de la mode. Il faudroit lire sur cet article un bel endroit du premier volume de M. Malouin page 204 & 205.

En exposant les remédes tirés des Animaux, notre Académicien déclare qu'on pourroit faire encore plus d'usage qu'on ne fait de ce régne, pour la guérison des maladies. Cependant la pratique a déja poussé bien loin ses découvertes & ses opérations. Non seulement les divers animaux ont fourni différents remèdes, leurs diverses parties ont encore été la source de plusieurs compositions particulières; ainsi *l'on trouve, differens remédes dans le lait & l'urine, dans les œufs, les limaçons, les cloportes, les écrevisses, les coraux, les vipères, les vers à soye, le cerf &c.* Ce détail indique presque tous les Chapitres de cette seconde partie, mais on voit bien que c'est une simple nomenclature & qu'il faut recourir à l'ouvrage, pour profiter des attentions & de l'expérience de l'Auteur.

Comme il reste encore deux

parties très-étendues & très-intéressantes, nous donnerons un autre Extrait.

ARTICLE CXXV.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires sur une nouvelle Histoire des Croisades.

ON publie MM. RR. PP. une Histoire des Croisades que vous ne connoissez peut-être pas. Elle porte le nom de M. de Voltaire; mais comme ce Poëte célèbre s'est récrié une infinité de fois contre des Livres qu'on lui attribuoit faussement, je ne crois pas que celui-ci soit sorti de sa plume.

Quoiqu'il en soit néanmoins, & indépendamment de toute dénomination d'Auteur, j'y remarque des traits fort hazardés, je puis même dire très-faux, très-téméraires & très-voisins de

l'Impiété. Donnez, s'il vous plaît, quelques momens à la critique que je vais en faire.

En parlant de l'Empire des Turcomans, on fait une comparaison indécente des Papes avec les Califes ou Chefs des Musulmans. *Les Califes*, dit-on, *n'étoient plus que les chefs de la religion ; ce que les Papes avoient été sous les Rois Lombards.* Ainsi met-on sur la même ligne la vraie & la fausse-religion, les Vicaires de J. C. & les Pontifes d'une Nation infidèle.

En faisant le portrait de la Palestine, on dit que c'est *le plus mauvais pays de tous ceux qui sont habités dans l'Asie* ; & ceci premièrement est faux. M. Fleury, * D. Calmet, ** & une infinité d'autres Ecrivains tant

* *Mœurs des Israël.*
** *Diction. de la Bible.*

anciens que modernes, * rendent témoignage à la fertilité de cette contrée. Mais en second lieu ceci contredit positivement les Livres Saints, qui parlent sans cesse de la Palestine, comme du plus abondant & du plus beau pays du monde. L'Auteur de cette histoire des Croisades seroit-il tombé dans l'abus que décrit ainsi M. de la Martiniere ? **. « Quelques voyageurs modernes voyant ce » pays (la Judée) mal cultivé » sous la tyrannie des Turcs, » ont donné, sans y penser, » une occasion aux incrédules » de nier que cette terre promise » possédât les avantages que les » Auteurs Sacrés ont vantés. » Les impies ont saisi avec joie » ce prétexte, pour décrier la

* Voyez *Reland*, *Ligfoot*, *Hist. Universelle*, *&c.*

** *Diction.* mot *Judée*.

» vérité de l'Ecriture. C'est une
» des impiétés qui attirérent la
» perte du fameux Servet Edi-
» teur de Ptolémée. Cependant
» il n'est pas vrai que cette terre
» soit à présent stérile, ni que
» les voyageurs qui l'ont vûë en
» parlent tous ainsi. »

En continuant de mépriser la Palestine, l'Auteur de la nouvelle Histoire des Croisades dit que, si cette petite Province étoit cultivée, on ne pourroit mieux *la comparer qu'à la Suisse*; que le Jourdain ressemble à la riviére d'Aar qui coule chez les Suisses; que sa largeur est *d'environ 50. pieds dans le milieu de son cours*. Ce dernier trait n'est pas juste. Le Jourdain, disent de très-habiles Interprètes, *n'a pas moins de 60. pieds de large dans les endroits où il est le plus resserré*. (Voyez *Bible de Hollande*, 1748. citant *Maundrell, l'Histoire Universelle, M. Schuckford &c.*) Mais d'ail-

leurs cette comparaison de la Suisse, dans laquelle l'Auteur se complaît beaucoup, ne revient assûrément pas aux éloges magnifiques que l'Ecriture fait de la Palestine.

Le même Historien des Croisades avouë pourtant *qu'il est vraisemblable que la Judée fut plus cultivée autrefois, quand elle étoit possedée par les Juifs*; mais il ajoûte aussi-tôt que *la Palestine, malgré tous ses efforts, n'eut jamais de quoi nourrir ses Habitans.* Quoi, MM. RR. PP. après le passage du Jourdain sous Josué, la Terre Promise ne pût nourrir les deux millions d'Israëlites qui s'y établirent; la Tribu de Juda, qui seule avoit dans son districts cent quinze Villes, ne put obtenir du terrain qu'elle cultivoit les secours néceſſaires à ses Sujets; sous les Rois de Juda & d'Israël, lorsqu'on mettoit sur pied des Armées de huit cents &

de onze cents mille Combattans, la Paleſtine étoit une marâtre, qui ne produiſoit tant de Guerriers que pour les laiſſer périr de faim ? Voilà ſans doute des extrémités incroyables ; mais écoutons les raiſonnements de notre Auteur.

Il revient à ſes comparaiſons tirées de la Suiſſe ; & il nous dit que comme les *treize Cantons envoyent le ſurplus de leur peuple ſervir dans les Armées des Princes qui peuvent les payer, les Juifs alloient faire le métier de Courtiers en Aſie & en Afrique ; qu'à peine Alexandrie étoit bâtie qu'il s'y étoient établis.* Cette réponſe peut avoir quelque lueur de vérité, pour les derniers tems de la République des Juifs ; mais avant la captivité, ils demeuroient preſque tous dans le pays ; & comment en effet Joſaphat eût-il armé onze cents mille hommes, comment Joroboam en eût-il mis ſur pied

huit cents mille, si les Sujets de l'un & de l'autre fussent *allé faire le métier de Courtiers en Asie & en Afrique?* Si les Suisses vouloient avoir des Armées de huit cents ou de onze cents mille Soldats, donneroient-ils leurs gens aux Princes voisins? On nous parle d'Alexandrie & des Juifs qui l'habiterent aussi-tôt après sa fondation. Quel tems reculé! La Nation des Hébreux avoit éprouvé le gouvernement de son Législateur, de ses Juges, de ses Rois, de ses Anciens, lorsqu'Alexandre se rendit maître de l'Egypte, & y fonda une Ville; jusqu'à cette époque, la Judée avoit-elle refusé des vivres à ses Habitans? Mais hâtons-nous de voir le trait le plus merveilleux de cette Histoire.

Je doute, dit l'Auteur, *que dans le tems le plus florissant de ce petit Etat, il y ait jamais eu des hommes aussi opulens que le sont plu-*

sieurs Hébreux d'Amsterdam, de la Haye, de Londres, de Constantinople. Vous remarquerez, s'il vous plaît, MM. RR. PP. que cet Auteur aime les propositions universelles. *Jamais la Palestine n'a eu de quoi nourrir ses Habitans, . . . Jamais ce petit Etat n'a eu d'hommes aussi opulens que le sont aujourd'hui plusieurs Hébreux;* & voilà ce qui forme une attaque téméraire, pour ne rien dire de plus, contre les divines Ecritures. Usons donc aussi des droits que nous donnent ces manières de parler si générales ; & employons-les à détruire toute la batterie de cet adversaire.

Je prens Salomon, puisqu'on me permet de choisir *le tems le plus florissant du petit Etat des Juifs*, & je trouve que ce Prince avoit de revenu annuel 666 talens d'or ; * ce qui fait plus de

* Le talent d'or Hébraïque valoit, suivant le P. Calmet, 69 mille 531 liv. 5. s.

45 millions ; & dans ce revenu ; on ne comprenoit ni les tributs des Princes voisins, ni les subsides des Peuples, ni les droits du Monarque sur les Commerçants ; je trouve qu'on ne voyoit chez Salomon que de la vaiselle d'or, parce que l'argent y étoit compté pour rien ; qu'il entretenoit dans ses Ecuries quarante mille chevaux, & douze mille Cavaliers pour sa garde &c. C'est ce que déclare expressément l'Ecriture *au troisiéme Livre des Rois & au deuxiéme des Paralipom.* *

* Que seroit-ce si je citois, en cet endroit, les richesses immenses que David laissa à Salomon pour la construction du Temple ? C'étoient cent mille talents d'or, & un million de talents d'argent. Or, selon la supputation de M. Pelletier & de D. Calmet, les cent mille talents d'or montoient à six milliards neuf cents cinquante-trois millions, cent vingt-cinq mille livres. Le million de talents d'argent montoit à quatre milliards huit cents soixante & sept millions cent 87 mille cinq

Or je le demande présentement à l'Historien des Croisades ; est-il *plusieurs Hébreux à Amsterdam, à la Haye, à Londres, à Constantinople*, dont les richesses puissent être mises en parallèle avec celles-ci ?

Je sens MM. RR. PP. que la proposition est trop risible, pour occuper plus long-tems votre loisir, mais j'éprouve aussi qu'il est triste de voir paroître des Livres qui donnent une atteinte si sensible à la vérité & à l'autorité des Saints Livres. Avec un style frondeur, un ton Cavalier, une hardiesse que rien n'arrête, on

---

cents livres. (Il faut remarquer que le talent d'argent valoit quatre mille huit cents soixante & sept livres trois sols neuf deniers.) De plus David donna de son épargne, trois mille talents d'or & sept mille talents d'argent. Les Courtisans donnerent cinq mille talents d'or, dix mille talents d'argent &c. Voy. *l.* 1. *Paral. C. XXII.* 14. *& C. XXIX.* 4. *& 7.*

Octobre 1750.

s'érige en maître & en Docteur : cependant quelle ignorance, quel défaut de Logique !

A l'égard du fond de cette Histoire, ce n'est, dans la partie qui concerne les Croisades, qu'un abrégé de Maimbourg, ou de Daniel, renforcé de trois ou quatre traits empruntés de l'Aléxiade d'Anne Comnène : Ouvrage dont nous avons l'esquisse dans l'Histoire de Constantinople par le Président Cousin, & dans celle que vient de donner M. de Burigny. On y ajoûte l'air de mépris & d'insulte pour les Croisades, & pour ceux qui en furent les Auteurs ; sans même prendre la peine de reconnoître la bonté du motif. Telle n'a pas été la conduite de M. le Présisident Hénault, Auteur de l'excellent abrégé que tout le monde lit. En blâmant les abus qui se glissérent dans ces guerres saintes, il reconnoît qu'*on ne*

ſçauroit assez en respecter le motif, que l'éxécution fut aussi mal concertée que l'objet en étoit religieux & saint, &c. & voilà comme on parle quand c'eſt la raiſon & la religion qui déterminent à parler. Je ſuis, &c.

A Paris 8. Septembre 1750.

ARTICLE CXXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE

De Berlin.

Dissertation qui a remporté le prix proposé par l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres sur le ſyſtême des Monades avec les Pièces qui ont concouru. Octobre 1750.

4°. chez Haude & Spener M. DCC. XLVIII. & se trouve à Paris chez Briasson rue S. Jacques.

On sçait que les Monades de M. de Leibnitz sont des Etres simples, c'est-à-dire des Etres qui n'ont ni parties, ni figure, ni grandeur, qui composent toutefois les corps, & qui ont la faculté de représenter l'Univers; en sorte que de la connoissance parfaite d'un seul de ces Etres, on pourroit connoître le monde entier & tout ce qu'il contient.

L'Académie Royale de Prusse ayant proposé pour sujet de son prix en 1747. toute la Doctrine des Monades, pour sçavoir ce qu'on en doit penser; il s'est trouvé des Concurrents dont les uns ont été favorables & les autres très-contraires à ce systême. La Pièce qui a remporté le prix étoit d'un Philosophe, nommé M. Justi, entiérement décidé contre

contre les Monades. On donne son Ouvrage en Allemand & en François, à la tête de ce Volume. Nous ne croyons pas qu'il y manque rien du côté de l'attention à combattre vivement & constamment ce principe Leibnitien : *Partout où il y a des Etres composés, il est nécessaire qu'il s'y trouve des Etres simples.* Mais nous croyons aussi qu'il seroit possible de répondre à quelques-uns des raisonnements de ce Philosophe, qu'il faut pourtant lire dans l'ouvrage même : c'est une discussion tout-à fait métaphysique, & digne de l'Académie qui a dispensé le prix.

Le second traité de ce recueil est en Latin sous ce titre : *De Elementis sive corporum principiis commentatio, in quâ præcipuæ philosophorum de Elementis & Monadibus dissensiones examinantur, veraque de iis doctrinæ utilitas aliquot speciminibus docetur.*

L'Auteur, qui ne se nomme pas, réfute aussi les Monades de M. de Leibnitz, comme inintelligibles, impossibles & contraires aux loix du mouvement. On fait ici beaucoup plus d'accueil aux Atomes, ou points indivisibles, subordonnés s'entend à la puissance divine, & aux loix de la Providence. On tâche d'expliquer par leur moyen les divers phénoménes; surtout le mouvement, la fluidité, l'électricité, l'élasticité, la gravité, & l'on s'en sert aussi pour établir une différence essentielle entre les Corps & les Esprits; différence qui ne peut compatir avec les Monades de Leibnitz &c. Ce Mémoire nous a paru clair & méthodique.

La troisiéme Pièce est intitulée: *Systema Mundi ex invitatione illustrissimæ Academiæ Berolinensis, deductum ex principiis Monadicis.* On y pose pour principes que le systême des Mona-

des est le seul qui puisse satisfaire aux Phénomènes de la Nature ; qu'il n'a pu exister dans le monde que des substances simples & douées de la faculté de représenter ; que le systême de Newton doit être expliqué par celui de Leibnitz &c. Tout cet Ecrit, qui est fort singulier & fort long, mérite pourtant d'être lû.

Le IV^e^. porte pour Titre : *Primaria Monadologiæ Capita accessionibus quibusdam confirmata & ab objectionibus fortioribus vindicata.* L'Auteur est encore un défenseur des substances simples & des Monades ; mais il employe un style si scholastique qu'on ne peut le lire jusqu'au bout.

Le V^e^. Mémoire est en françois, sous ce Titre : *Essai sur la question touchant les Monades de M. de Leibnitz.* On y rejette les Monades comme quelque chose d'incompréhensible, & l'on insinue aussi que *ce systême est*

dangereux pour la Religion. L'Auteur indique après cela son opinion sur l'origine & le mouvement des Corps ; il se déclare pour *des premiers Elemens parfaitement solides*, *indivisibles*, *inaltérables*, *&c.* Mais tout ceci n'est qu'une ébauche, l'écrit n'étant composé que de quelques pages, d'un style pourtant assez clair & assez instructif.

On trouve au VI^e^. rang *les Monades, Dissertation* ; il y a des Monades, selon l'Auteur, elles produisent les phénomènes de l'étendue & des Corps ; elles n'agissent point les unes dans les autres ; elles ne concourent aux ornemens de cet Univers qu'en vertu d'une harmonie préétablie par la première cause &c. Dans ce Traité qui est long il se trouve, sur l'existence de Dieu, un morceau qui nous a paru digne d'une attention particulière.

Le 7^e^. rang est occupé par

une Dissertation en Allemand, toujours sur les Monades ; & le Volume est terminé par un hors-d'œuvre intitulé : *Methodus tractandi infinita in Metaphysicis investigata à Godofredo Ploucquet.* C'est aussi l'Auteur de la Dissertation Scholastique, que nous mettons au quatriéme lieu dans l'ordre de ce Recueil. Le même style & la même sécheresse régnent dans ces deux Ouvrages.

En général les Pièces de ce Volume ne présentent point une lecture d'amusement ; les Concurrents pour le prix se sont plus attachés aux choses qu'à la manière, & au langage Philosophique qu'aux détails capables de plaire.

FRANCE.

De Toulouse.

Prix proposés par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions

 Mémoires pour l'Histoire

& Belles-Lettres de Toulouse. Pour les Années 1751 & 1752.

La Ville de Toulouse, célébre par les Prix qu'on y distribue depuis longtems à l'Éloquence, à la Poësie & aux Arts, voulant contribuer aussi au progrès des Sciences & des Lettres, a, sous le bon plaisir du Roi, fondé un Prix de la valeur de 500 liv. pour être distribué tous les ans par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, à celui qui, au jugement de cette Compagnie, aura le mieux traité le sujet qu'elle aura proposé.

Le sujet doit être alternativement de Mathématique, de Médecine & de Littérature.

L'Académie avoit proposé pour sujet du Prix double de cette année 1750. *La cause Physique de l'aplatissement de la Terre, tel qu'il a été déterminé par les opérations faites au Cercle Polaire, en*

France, & sous l'Equateur.

Ce Prix a été adjugé à la Piéce N°. 4. qui a pour devise :

... Non proxima semper
Nota magis...

dont l'Auteur est M. Clairaut, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celles de Londres, de Berlin, d'Upsal, d'Edimbourg, de l'Institut de Bologne &c.

L'Académie proposa l'année dernière pour sujet du Prix de 1751. *La Théorie de l'Ouie.*

Elle propose cette année pour sujet du Prix de 1752. *L'état des Sciences & des Arts, à Toulouse, sous les Rois Visigots, & quelles étoient les Loix & les Mœurs de cette Ville, sous le Gouvernement de ces Princes.*

Les Sçavans sont invités à travailler sur ces sujets; & même les Associés étrangers de l'Aca-

démie. Les autres Académiciens sont exclus de prétendre au Prix.

Ceux qui composeront sont priés d'écrire en François ou en Latin, & de remettre une copie de leurs Ouvrages, qui soit bien lisible, surtout quand il y aura des Calculs Algébriques.

Les Auteurs écriront au bas de leurs Ouvrages une Sentence ou Devise ; mais ils n'y mettront point leur nom. Ils sont exhortés cependant à y attacher un Billet séparé & cacheté, qui contienne la même Devise ou Sentence, avec leur nom, leurs qualités & leur adresse. L'Académie exige même qu'ils prennent cette précaution, lorsqu'ils adresseront leurs Ecrits au Sécrétaire. Ce Billet ne sera point ouvert, si la Piéce n'a remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour

les Prix, pourront adresser leurs Ouvrages à M. l'Abbé de Sapte, Sécrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas, il en donnera son récépissé, sur lequel sera écrite la Sentence de l'Ouvrage avec son numero, selon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les Paquets adressés au Sécrétaire doivent être affranchis de port.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier Janvier des années, pour le Prix desquelles ils auront été composés.

L'Académie proclamera dans son Assemblée publique du 25 du mois d'Août de chaque année, la Piéce qu'elle aura couronnée. Si l'Ouvrage qui aura remporté le prix a été envoyé au Sécrétaire en droiture, le Trésorier

de l'Académie ne délivrera ce Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part.

S'il y a un récépissé du Sécrétaire, le Prix sera délivré à celui qui le représentera.

L'Académie, qui ne prescrit aucun Système, déclare aussi qu'elle n'entend point adopter les principes des Ouvrages qu'elle couronnera.

DE PARIS.

Introduction au S. Ministère, ou la manière de s'acquitter dignement de toutes les fonctions de l'Etat Ecclésiastique, tant pour le spirituel que pour le temporel. Par M. l'Abbé de Mangin, Docteur en Théologie, &c. Trois vol. *in-*12, chez Joseph Bullot, rue Saint Etienne des Grès, à S. Joseph, M. DCC. L.

Il y a trois parties dans cet Ou-

vrage. Dans la première on forme les jeunes Ecclésiastiques à la méthode de faire des Catéchismes : fonction des plus importantes & quelquefois des plus négligées. On donne ensuite des règles pour l'administration des Sacremens ; & afin de pourvoir aux besoins de tous les esprits, on présente des modèles d'exhortations relatives à ces saintes circonstances. Telle est la matière du premier tome. Dans le second on enseigne la manière d'annoncer les Fêtes de l'année ; & il se trouve sur chacune un plan d'instruction. Ceci n'occupe que la moitié du volume ; le reste avec le troisième tome, est employé tout entier aux Ordonnances Royaux concernant les fonctions des Curés & des Aumôniers. C'est comme un dépouillement de toutes les loix émanées de l'autorité souveraine, en

ce qui peut intéresser l'Eglise & les Ecclésiastiques. Nous y remarquons aussi de tems en tems des décisions Canoniques, & des réponses de Docteurs sur divers sujets qui ont formé des doutes.

Or tout ceci nous a paru digne des plus sincères éloges. L'Auteur est entré dans des détails infiniment utiles, dans des expositions qui font honneur à sa capacité & à son zèle. Il a eu surtout l'attention de respecter partout & de recommander, avec effusion de coeur, les saintes pratiques reçues dans l'Eglise, & les exercices propres à nourrir la piété des fidèles.

Dans une autre édition qui ne tardera pas, si l'on en juge par la bonté du livre, on pourra réformer ou expliquer les articles suivans.

T. I. p. 127, on annonce une Indulgence de 100 jours, donnée

par Grégoire XII. Il faudroit sçavoir si cette Indulgence a été reçue depuis en France, où l'on ne reconnut point Grégoire XII. (Ange Corrario) durant tout son Pontificat.

Tome II. p. 26, on dit *que trois Conciles généraux, Constance, Florence & Trente ont puisé leur doctrine* dans les écrits de S. Thomas. Comme il est certain que les Conciles généraux puisent leur doctrine immédiatement dans l'Ecriture & dans la Tradition, il faudroit expliquer en quel sens on peut dire aussi que les trois Conciles, Constance, Florence & Trente *ont puisé leur doctrine dans les écrits* de S. Thomas.

Ibid. *p.* 27, on dit que S. Grégoire le Grand est entre tous les Papes *le Pontife le plus Apostolique.* Il ne faudroit pas que cet éloge fît ombrage à tant d'autres

la primeur. Nous l'avons lû depuis, & nous sommes entrés volontiers dans la pensée de quelques Maîtres de l'Art, qui nous ont assuré que c'est un des meilleurs Ecrits dont on ait fait part au Public, sur cette matière si rebattuë depuis cinq ou six ans.

Voici quelques Livres nouveaux dont nous parlerons plus en détail.

Histoire Générale, Civile, Naturelle, Politique & Religieuse de tous les Peuples du Monde par M. l'Abbé Lambert. in-12. volumes 15. chez David le jeune, & Prault fils Quai des Augustins.

Anthropotomie ou l'Art de disséquer. 2. vol. in-12. chez Briasson rue S. Jacques.

Idée de la Vérité & de la Grandeur de la Religion &c. Par M. l'Abbé de C. D. P. Ch. Docteur de Sorbonne in-12. chez Herissant fils, rue Notre-Dame &c.

Traité des Playes d'Armes à feu ; par M. Ravaton Chirurgien Major de l'Hôpital Militaire de Landau. vol. in-12. chez Delaguette rue S. Jacques.

Observations sur la guérison de plusieurs Maladies Notables, Aiguës & Chroniques, &c. Par M. Marquet, ancien Médecin de la Cour de Lorraine, &c. vol. in-12. chez Briasson rue S. Jacques.

Les Entretiens Physiques d'Ariste & d'Eudoxe ou Physique nouvelle en Dialogues, &c. Par le P. Regnault de la Compagnie de JESUS. in-12. Ce Volume est destiné à servir de supplément aux quatre Tomes de cet Ouvrage si connu & si estimé. *Chez Michel Damonneville, Quai des Augustins.*

Eloge funèbre de M. Petit, Maître en Chirurgie &c. Par M. Louis, Chirurgien Gradué &c. 4°.

Octobre 1750.

Chez Le Mercier rue S. Jacques. Quoique ceci ne soit qu'une brochure de 40. pages, nous en donnerons l'Extrait, parce que le sujet est traité d'une manière très-intéressante.

LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires.

MM. RR. PP.

Pour satisfaire au désir que vous marquez avoir, d'être instruits des occupations & du mérite de feu M. Gersaint, je vous envoie ce détail, où je ne ferai qu'effleurer la matière, pour ne point passer les bornes d'une Lettre.

Ce Négociant, dont le principal débit consistoit en Porcelaine, Laque, & autres Marchandises des Indes, ne s'étoit adonné aux Tableaux, Desseins, Estampes & Histoire naturelle,

que par un goût particulier pour les Arts ; & s'il en avoit fait une des branches de son commerce, c'est qu'il sentoit bien que le grand nombre de morceaux qui lui passeroient par ce moyen entre les mains, le mettroit en état de satisfaire amplement sa curiosité. Né avec beaucoup de discernement, il saisissoit d'un coup d'œil toutes les finesses d'un Tableau, & plus lettré que ne le sont d'ordinaire les Marchands, il sçavoit en faire sentir toutes les beautés, dans les Catalogues qu'il composoit, à l'occasion des Ventes dont il avoit la conduite. Lorsque ses affaires lui donnoient quelque relâche, il se délassoit avec ses Livres, dont il avoit fait un choix singulier. Mais, pour rendre ses études fructueuses au Public, il avoit formé le projet de donner des Catalogues extrêmement détaillés de toutes les Estampes des

meilleurs Maîtres : ce qui seroit devenu d'une grande utilité pour les Curieux. On peut juger quelle auroit été leur exactitude, par ceux qu'il a faits en différentes occasions, où malgré le tems qui lui étoit prescrit, il n'a pas laissé de donner une idée juste & précise des morceaux dont il faisoit la description; & ce qui est digne de beaucoup d'éloges, c'est qu'il n'a jamais exagéré le mérite d'aucunes piéces, pour les faire valoir davantage, comme auroient pû faire d'autres Marchands, surtout dans le cas, où il s'est trouvé plusieurs fois, d'exposer en vente des effets à lui appartenants.

Quels regrets ne doit-on pas avoir qu'une mort prématurée nous ait privé des secours qu'on auroit pû tirer de son Ouvrage! Il avoit déja composé le catalogue de l'œuvre de Rembrandt

& celui de Wischer, auxquels il n'avoit pas encore donné la dernière main. Madame sa veuve a bien voulu me confier ces manuscrits pour les revoir, & y faire les additions nécessaires. Je suis maintenant occupé à ce travail, conjointement avec le sieur Hellé, qui par l'étude continuelle qu'il a faite des Estampes, s'est trouvé en état de donner des notes à feu M. Gersaint, qui lui ont servi dans la composition de plusieurs de ses catalogues, notamment dans l'Oeuvre de Calot inséré dans celui de M. de Lorangere.

Lorsque cet Ouvrage sera terminé, nous le donnerons au Public, & nous espérons qu'il sera agréé des Curieux, le principal étant de M. Gersaint.

Heureux si marchant sur ses traces, nous pouvions être utiles aux Amateurs, en continuant

l'exécution de son projet. Je suis

MM. R.R. PP.

Votre, &c. GLOMY.

De Paris le 31
Juillet 1750.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Octobre 1750.

ART. CXIV. Vita di Michel-Agnolo Buonarrotti &c. *La Vie de Michel-Ange &c.* 2117
ART. CXV. Corpus Illustrium Poëtarum Lusitanorum &c. *Corps des Poëtes Latins de Portugal &c.* 2132
ART. CXVI. *Lettre de M. Riccoboni fils, à Monsieur &c.* 2144
ART. CXVII. Fr. Th. Mar. Mamachii Originum & Antiquitatum Christianarum &c. *Origines & Antiquités du Christianisme, par le R. P. Mamachi,*

des Sciences & des beaux Arts. 2303
de l'Ordre des FF. Prêcheurs &c. 2153
ART. CXVIII. *Histoire de l'Académie Royale de Berlin &c.* 2167
ART. CXIX. *Mémoires Littéraires &c.* Suite de l'Article CIV. au mois de Septembre. 2185
ART. CXX. *Les Poësies d'Horace &c.* 2210
ART. CXXI. *Lettres sur l'esprit de Patriotisme &c.* 2218
ART. CXXII. *Assemblée publique de la Société Royale des Sciences de Montpellier &c.* 2231
ART. CXXIII. *Histoire de Nismes &c.* 2243
ART. CXXIV. *Chymie Médicinale &c.* 2255
ART. CXXV. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires, sur une nouvelle Histoire des Croisades.* 2268
ART. CXXVI. *Nouvelles Littéraires.* 2279